



**MINISTÈRE
DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Synthèse socio-économique
de la façade maritime
Nord Atlantique-Manche Ouest**

2020



Ensemble, construisons l'avenir de la mer

Directeur de publication :

Guillaume Sellier

Rédaction :

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO)
Cellule communication-études, juillet 2021, tous droits réservés

Remerciements :

Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise, Agreste, Centrale Nantes, Centre d'études et de valorisation des algues, DDTM/DML d'Ille-et-Vilaine, DDTM/DML des Côtes-d'Armor, DDTM/DML du Finistère, DDTM/DML du Morbihan, DDTM/DML de la Loire-Atlantique, DDTM/DML de la Vendée, CCI des Côtes-d'Armor, CCI de Vendée, Compagnie des ports du Morbihan, Conseil régional de Bretagne, criée de Quiberon, DRAC Bretagne, DRAC Pays de la Loire, Fédération des industries nautiques, FranceAgriMer, Ministère de la Mer/DAM/SDSI, MTE/CGDD/SDES, Nantes Saint-Nazaire port, Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance, SEMITAN, Société nationale de sauvetage en mer

Crédits photographiques couverture :

DIRM NAMO (phare de la Jument, coque rouge de navire de pêche, caisses sur le quai, cabines de bord de mer)

Terra : Daniel Coutelier (paquebot), Laurent Mignaux (navires de plaisance), Bernard Suard (huîtres), Arnaud Bouissou (lycée professionnel maritime)

Crédit photographique du pavillon européen : Pixabay open clipart-Vectors/27398



ÉDITO

La direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO) est un service du ministère de la Mer qui conduit les politiques de l'État en matière de développement durable de la mer, de gestion des ressources et de régulation des activités maritimes.

Dans le cadre de ces missions, je souhaite apporter, par cet ouvrage de référence, l'information la plus exhaustive possible sur les activités maritimes de la façade maritime Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO).

De nombreuses activités maritimes sont donc présentées dans cet ouvrage qui se veut essentiellement descriptif. Il détaille l'année 2020 sur la façade maritime. Il n'a pas pour ambition d'analyser l'ensemble des problèmes auxquels se trouvent confrontés les secteurs d'activités maritimes, d'autant que les racines profondes des mutations en cours dépassent largement le cadre de l'interrégion Pays de la Loire / Bretagne.

En 2020, la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales ont eu un impact non négligeable sur de nombreuses entreprises évoquées directement ou indirectement dans cet ouvrage. Elles ont pu demander des aides financières d'ordre général mises en place par le Gouvernement ou bénéficier de mesures sectorielles comme pour la pêche maritime et l'aquaculture marine.

Les entreprises du monde maritime quel que soit leur secteur d'activité ont pu aussi solliciter un soutien dans le cadre du plan de relance gouvernemental, toutes mesures des différents ministères confondues. S'inscrivant dans un cadre résolument durable, le volet maritime du plan de relance vise à mener des actions de soutien et de développement de l'économie portuaire, des filières pêche et aquaculture et des industries de la mer. Il doit permettre de renforcer la préservation et la résilience du littoral, de promouvoir les métiers de la mer, d'aider les secteurs du tourisme et de la recherche et de mieux diffuser la culture maritime.

Le Brexit et l'incertitude de ses conditions de mise en œuvre ont été aussi une contrainte supplémentaire pour les activités de la façade NAMO.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Guillaume Sellier

Directeur interrégional de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

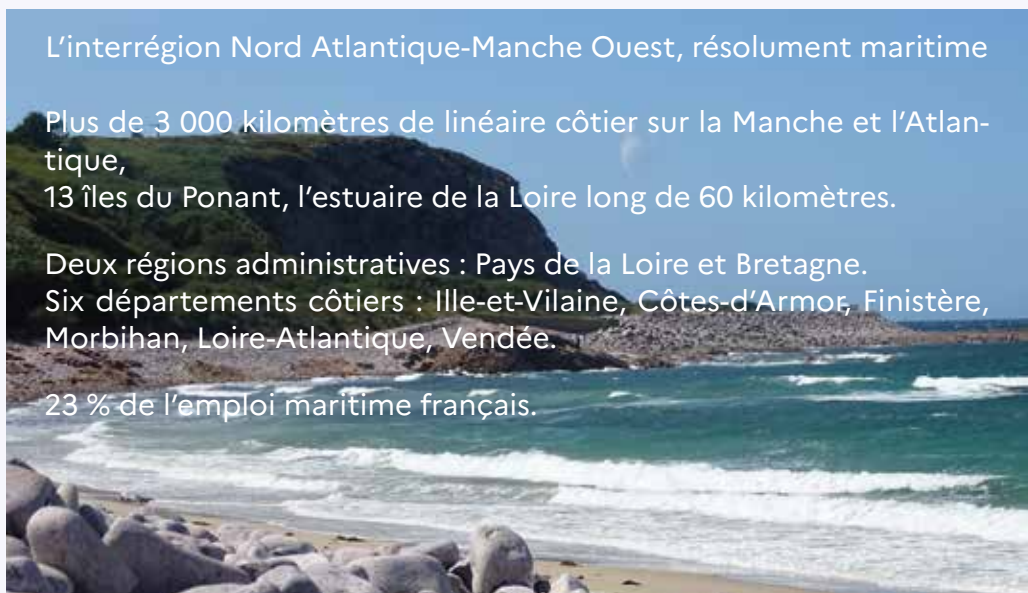
Les astérisques* présents tout au long de ce document renvoient au glossaire page 155

L'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest, résolument maritime

Plus de 3 000 kilomètres de linéaire côtier sur la Manche et l'Atlantique,
13 îles du Ponant, l'estuaire de la Loire long de 60 kilomètres.

Deux régions administratives : Pays de la Loire et Bretagne.
Six départements côtiers : Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée.

23 % de l'emploi maritime français.



SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Politique maritime intégrée ----- | 5 |
| Environnement marin ----- | 6 |
| Sécurité maritime ----- | 10 |
| Formation et recherche maritimes ----- | 13 |
| Pêches maritimes professionnelles ----- | 21 |
| Aquaculture marine ----- | 36 |
| Le point sur les algues ----- | 40 |
| Transport maritime ----- | 43 |
| Plaisance professionnelle et navires à utilisation commerciale ----- | 47 |
| Plaisance, pêche de loisir et loisirs nautiques ----- | 48 |
| Extraction de granulats marins ----- | 54 |
| Industrie navale et nautique ----- | 55 |
| Énergies marines renouvelables ----- | 63 |
| Patrimoine maritime ----- | 66 |
| Chiffres clés : | |
| Interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest ----- | 70 |
| Bretagne ----- | 72 |
| Pays de la Loire ----- | 74 |
| Dans les départements : | |
| • Ille-et-Vilaine ----- | 76 |
| • Côtes-d'Armor ----- | 86 |
| • Finistère ----- | 98 |
| • Morbihan ----- | 116 |
| • Loire-Atlantique ----- | 129 |
| • Vendée ----- | 141 |
| Glossaire et acronymes des services administratifs ----- | 155 |

Politique maritime intégrée

Faire coïncider les activités maritimes avec la protection du milieu marin

C'est l'objectif du document stratégique de façade (DSF).

Son plan d'action a été préparé par la commission permanente du Conseil maritime de façade⁽¹⁾ avec le soutien de la mission de coordination des politiques de la mer et du littoral de la DIRM NAMO.

120 nouvelles actions identifiées avec des thèmes variés, dont :

- ⊙ Recherche et innovation,
- ⊙ Énergies marines,
- ⊙ Développement des îles,
- ⊙ Lutte contre les pollutions marines et terrestres ou les déchets,
- ⊙ Formation aux métiers de la mer,
- ⊙ Contrôles de l'environnement marin,
- ⊙ Pratiques durables de pêches maritimes et de loisir,
- ⊙ Protection de la biodiversité.

Après une consultation du public et des instances en 2021, le plan d'action sera adopté en 2022.

Le DSF constitue le support du deuxième cycle d'application de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » de 2008. Déclinant la stratégie nationale pour la mer et le littoral et les conclusions du Comité interministériel de la mer, ce premier volet fixe des objectifs pour l'atteinte du bon état écologique et, dans le même temps, pour le déploiement d'une économie bleue durable.

Sur la base de la vision à 2030 pour la façade maritime partagée par les acteurs, le DSF fixe à la fois des objectifs de bon état écologique des milieux marins et de développement d'une économie bleue durable. Il identifie ainsi des premières zones de vocation visant à orienter la répartition spatiale des activités et des usages en mer, dans le respect de la séquence éviter-réduire-compenser. Le DSF ayant une portée juridique, les projets ou actes administratifs en mer doivent être compatibles avec ses orientations fondamentales, ses objectifs et la carte des vocations. Compte-tenu des interactions fortes entre la terre et la mer, il s'applique également aux activités terrestres ayant un effet sur les milieux marins, et notamment sur la gestion des bassins versants et du littoral.

Extrait de la vision des acteurs de la façade NAMO

« Le modèle retenu donne la priorité à l'utilisation et à la valorisation durable des ressources marines (énergétiques, halieutiques, aquacoles, minérales) sans obérer les activités touristiques, sportives et culturelles, dans une logique de coexistence voire de synergie, gérée dans le temps et dans l'espace. Il veille à ce que ces activités soient à des niveaux de pression compatibles avec le bon état écologique du milieu marin et la bonne qualité des eaux notamment sur la mer territoriale et le rétro-littoral. Il repose sur une recherche-développement très ancrée territorialement, un savoir-faire et des investissements publics et privés, labellisés Bretagne-Pays de la Loire. Il est maintenu un réseau de ports diversifiés et complémentaires, doté d'une meilleure gestion écologique et énergétique de leurs activités au sein duquel le grand port maritime Nantes Saint-Nazaire est une référence. La filière construction/réparation navale et les industries nautiques maintiennent leur niveau d'excellence. »



(1) composée de sa présidente, de collectivités, d'acteurs économiques, de syndicats, d'associations, d'experts scientifiques

Environnement marin



Préserver le patrimoine naturel et le milieu marin

787 missions de contrôle de l'environnement marin ont été conduites en 2020 dont 722 en aire marine protégée (AMP) en application du plan de contrôle et de surveillance de l'environnement de la façade maritime Nord Atlantique-Manche Ouest élaboré par la DIRM NAMO. 351 missions ont concerné exclusivement de la surveillance effectuée dans les AMP.

Animé à l'échelon départemental par les DDTM, ce plan associe toutes les administrations intervenant en mer et sur le domaine public maritime.

Les missions sont réalisées avec l'appui du CACEM (centre d'appui pour le contrôle de l'environnement marin) installé au CROSS Étel.

351 missions de surveillance dédiées

Le plan décline neuf théma-

tiques pour s'assurer du respect de la réglementation en matière d'environnement maritime dans (pour 50 % des missions de surveillance) ou en dehors des aires marines protégées. Parmi ces thématiques : respect des zones de mouillage et lutte contre le mouillage non autorisé, contrôle du carénage des navires, circulation des véhicules à moteur sur le domaine public maritime, contrôle de l'extraction de granulats marins, protection des espèces.

Prévention et lutte contre les pollutions, deux priorités de la DIRM NAMO

Grâce à ses inspecteurs de la sécurité des navires (cf page 11), la DIRM NAMO effectue tout au long de l'année des contrôles de la teneur en soufre des combustibles sur les navires étrangers en escale dans les ports. 54 contrôles documentaires et 13 prélèvements à bord avec analyse en laboratoire ont ainsi été réalisés en 2020.

Au sein de la DIRM, le CROSS Corsen est centre référent « pollutions marines » pour la façade Atlantique. Il a traité 127 signalements de pollution au cours de l'année 2020, dont 61 signalements ont été confirmés.

Les deux centres POLMAR-Terre de la DIRM NAMO, situés à Brest et à Saint-Nazaire, se tiennent en permanence à la disposition du préfet de zone de défense qui mobilise les moyens disponibles dans ces centres à la demande des préfets de département. Les centres POLMAR-Terre participent aux exercices gran-



Exercice Polmar-Terre à Plougasnou (Finistère)

deur nature organisés par les DDTM pour le compte des préfets de département.

La DIRM NAMO accueille sur son site de Brest le Centre national d'expertise POLMAR-Terre qui apporte son concours technique et opérationnel au pilotage du dispositif POLMAR-Terre pour l'ensemble de la métropole.

Les zones de protection forte cartographiées

La nouvelle stratégie nationale pour les aires protégées repose sur deux piliers :

- ⊙ Un objectif de 30 % d'aires protégées, qui constituent la trame de protection du territoire.
- ⊙ Un objectif de 10 % de protection forte, avec un niveau plus élevé de protection. Les sites Natura 2000 sont dési-

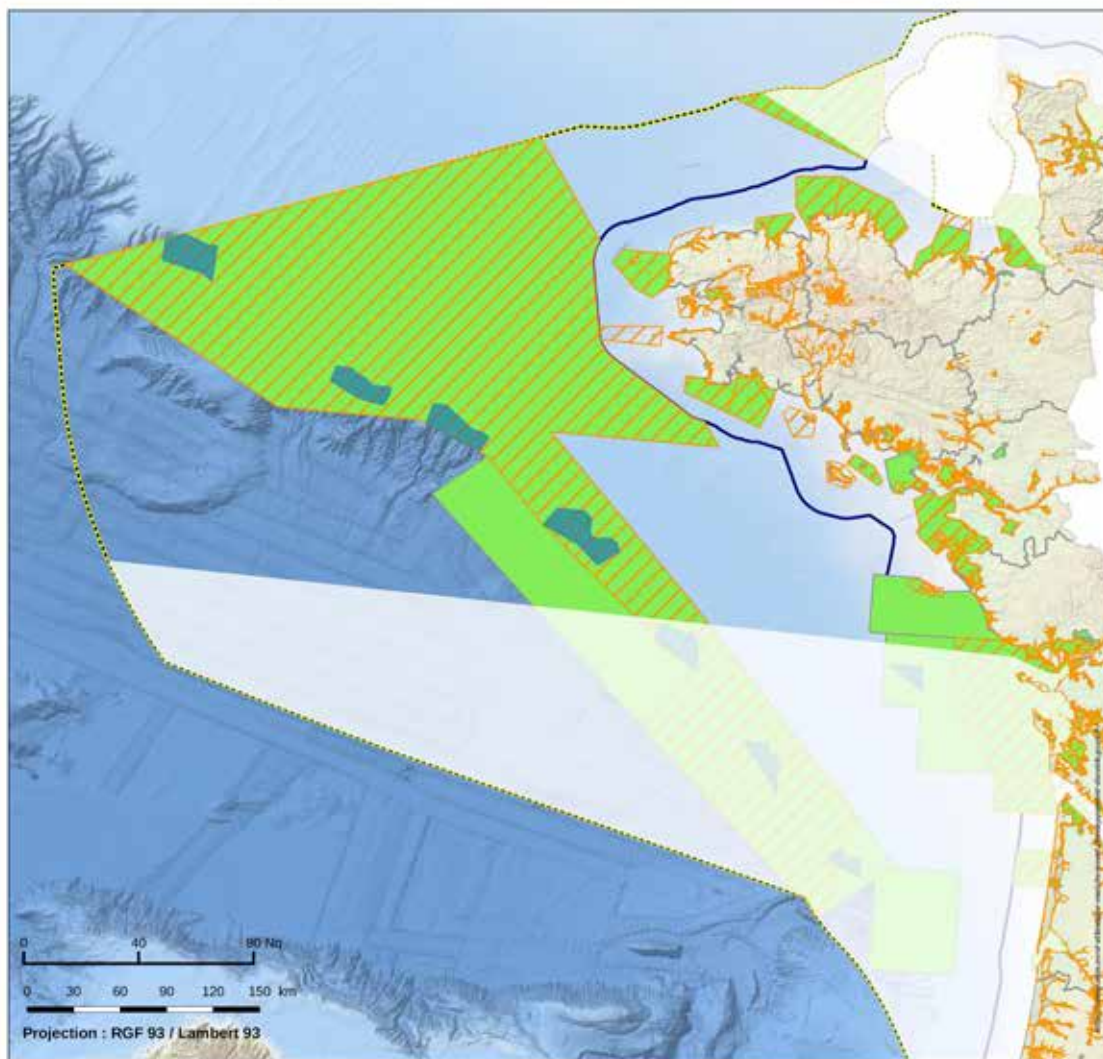
gnés en application des directives européennes « oiseaux et habitats – faune – flore » pour le rôle qu'ils jouent dans la conservation des habitats ou des espèces d'intérêt communautaire. Ainsi, l'identification des sites Natura 2000 au-delà de la mer territoriale, situés autour du talus continental, doit permettre d'assurer la préservation

des oiseaux et mammifères marins ainsi que des récifs.

L'État est le garant de la conservation des sites. Il est chargé de leur désignation et de la réalisation des documents de gestion des sites (DOCOB) dont la mise en œuvre peut ensuite être confiée à des opérateurs comme des collectivités locales, des associations ou l'Office français de la biodiversité (OFB).

Document Stratégique de Façade nord Atlantique - Manche ouest

Sites Natura 2000 sur la façade NAMO



Natura 2000

- Zone de protection spéciale (Directive oiseaux)
- Site d'intérêt communautaire (Directive habitat, faune, flore)
- Sous-zone récif des projets de Site d'intérêt communautaire

Fond de carte

- Limite des 12 milles
- - - Zone économique exclusive (ZEE)
- Limite de département



Sources : MHN, AFE, DIRM NAMO

Copyrights : BD Carthage © - © IGN Paris 2015, SHOM ©, GeoFLA®, Bathymétrie EMODnet

Réalisation : DIRM NAMO/MCPME

Date : 09/2019



Office français de la biodiversité et Agence bretonne de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) dispose d'un site national à Brest et de deux délégations de façade dans l'interrégion.

L'Agence bretonne de la biodiversité (ABB) créée en 2019

et basée à Brest a en charge trois milieux écologiques dont le maritime. Ses actions pour accélérer la préservation et la restauration des milieux naturels s'inscrivent autour de trois missions principales :

- ⊙ Renforcer la coopération

pour faire émerger de nouveaux projets de territoires.

- ⊙ Appuyer le développement de programmes ambitieux de préservation-restauration.
- ⊙ Amplifier la mobilisation en faveur de la biodiversité.

Phenomer, le citoyen acteur de la détection des micro-algues

L'Ifremer souligne en 2020 les tendances à la baisse des contaminations d'ordre chimique, bactériologique et de l'eutrophisation de la bande côtière, et rappelle que « la vigilance est de mise tant la vulnérabilité de la frange littorale est grande ».

En matière de contamination chimique, dans l'estuaire de la Loire, les niveaux de plomb ont baissé suite au changement d'activité d'une usine.

Les résultats de l'Ifremer affichent une tendance à la baisse de la quantité de microalgues sur certains secteurs des côtes françaises, particulièrement en Manche et dans le nord du golfe de Gascogne. Néanmoins, la Bretagne figure parmi les 7 % des eaux côtières métropolitaines qui n'ont pas encore atteint le bon état écologique visé par la directive-cadre Stratégie pour le

milieu marin (DCSMM).

Unique en Europe, « le projet de sciences participatives Phenomer invite les citoyens à signaler les phénomènes d'eaux colorées qu'ils observent en Bretagne et en Loire-Atlantique. Depuis 2013, 346 signalements ont été enregistrés. 176 s'avèrent effectivement reliés à des efflorescences de microalgues. À partir de ces observations et de ces prélèvements, les scientifiques analysent les échantillons, identifient les espèces en cause et

mettent en place des actions de recherche spécifiques. Ce projet est complémentaire aux études locales et aux réseaux d'observation nationaux. »

Côté surveillance micro-biologique, si une amélioration est constatée pour l'ensemble du littoral, comme en Bretagne-Nord, la vigilance reste de mise. « Des bactéries issues des activités humaines continuent de contaminer le littoral. »



Dugornay Olivier (2019). Herbière à zostères. Ifremer. <https://image.ifremer.fr/data/00615/72722/>

616 sites de baignade en milieu maritime d'excellente ou de bonne qualité



32
communes
labellisées pour
une ou plu-
sieurs plages

Parmi les sites de baignade contrôlés, outre les 517 sites d'excellente qualité, 99 sont jugés de bonne qualité et 17 de qualité suffisante.

Seuls neuf sites sont classés en qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé

Les îles en Bretagne, essentielles pour la biodiversité

Quatre espèces d'oiseaux marins ne se reproduisent qu'en Bretagne.

Il s'agit du pingouin torda, du guillemot de Trol, du fou de Bassan et du macareux moine.

Source: Agence de l'eau Loire-Bretagne



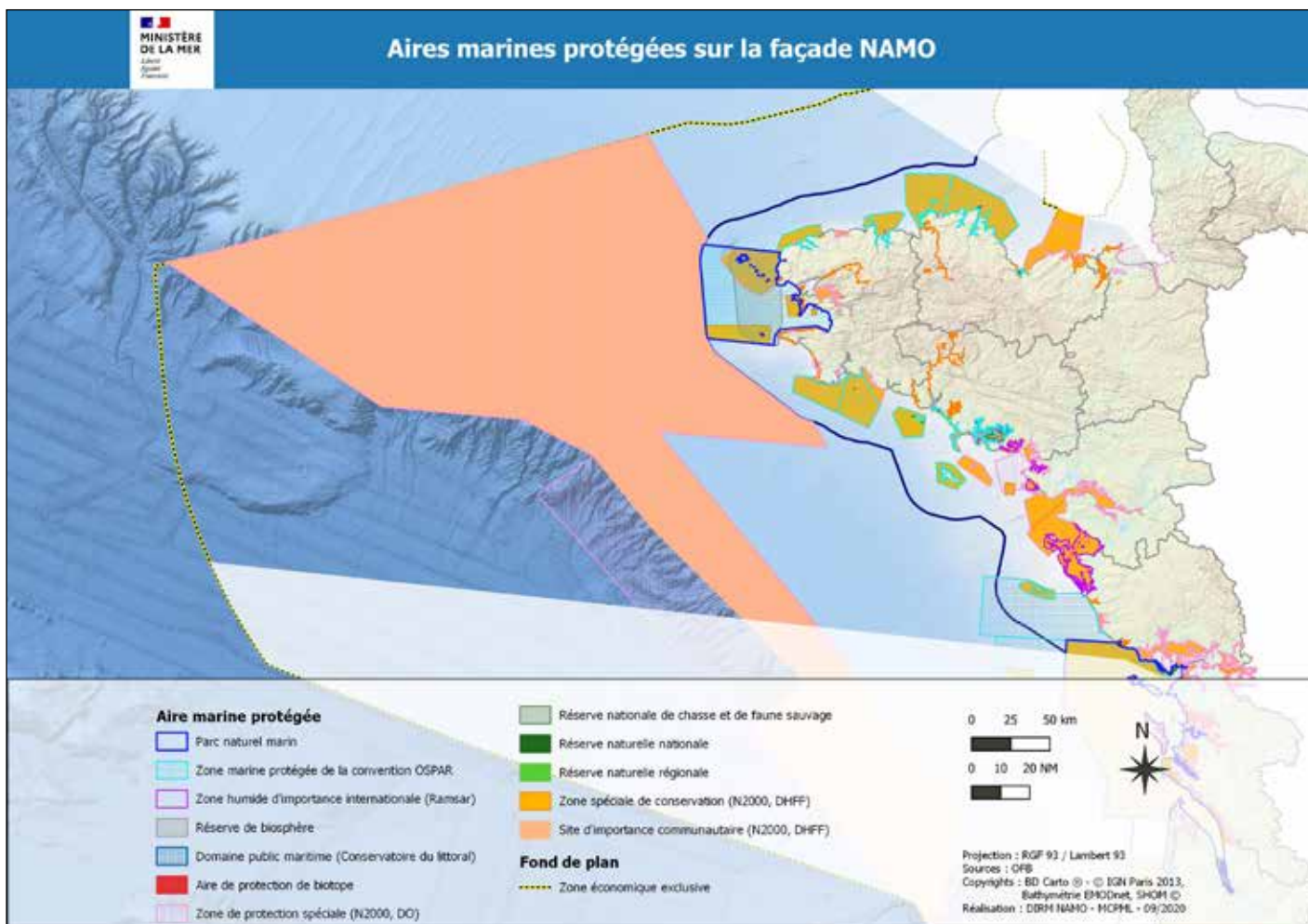
Le FEAMP 2014-2020 : 1,2 million d'euros pour l'environnement marin

Les dossiers liés à l'environnement s'inscrivent dans deux mesures du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)*:

- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes marins,
- Politique maritime intégrée (protection du milieu marin et

amélioration de la connaissance de son état).

Les aires marines protégées



Sécurité maritime



45 % des phares de France

La DIRM NAMO assure un entretien permanent de l'ensemble des aides à la navigation en mer et à terre et un taux de disponibilité de 98 % tout au long de l'année. 2 115 opérations de maintenance ont été effectuées en 2020.



Intervention des techniciens de la DIRM NAMO pour rétablir la protection contre la foudre sur le phare de l'île Vierge

Les 2 703 aides à la navigation maritime sont des équipements indispensables aux navigateurs pour parer aux écueils de sec-

teurs maritimes très fréquentés et pour bénéficier d'un jalonnement des chenaux d'accès aux ports.

Dans les phares isolés, produire et stocker l'énergie sur place est une solution vertueuse. Les phares de la DIRM NAMO fonctionnent depuis plusieurs décennies grâce aux énergies solaire et éolienne.

Par ailleurs, de nouvelles sources lumineuses, les leds, remplacent



Solarisation de la maison feu du Toulinguet dans le Finistère, source de fiabilité et d'économies



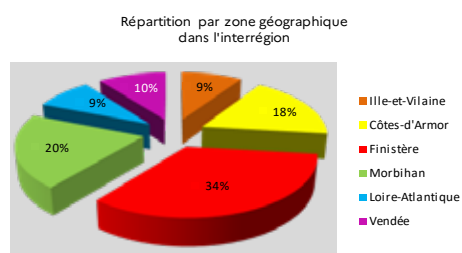
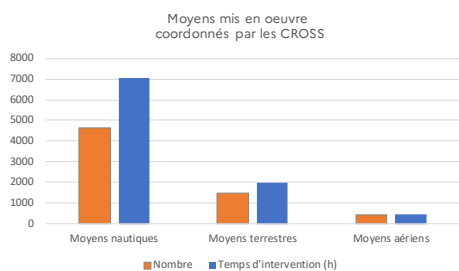
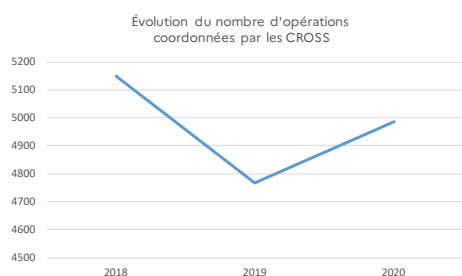
Production électrique pour le phare de l'île Wrac'h

progressivement les lampes halogènes, réduisant ainsi la consommation énergétique : 25 phares sur 54 en sont équipés.



Réparation d'une tourelle dans le Morbihan

64 % des actions de sauvetage pour la plaisance, les activités nautiques et littorales



Le nombre global d'opérations de sauvetage coordonnées par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Corsen et Étel est en hausse avec une répartition assez différente des années précédentes en raison des épisodes de confinement. La majorité des opérations concerne toujours le segment « loisirs ». Huit opérations sur dix impliquent un « flotteur » (navire ou équipement de loisir nautique). La durée totale d'intervention est de 9 515 heures⁽²⁾.

Pour la façade de l'interrégion, près de 3 500 opérations ont été coordonnées pour 6 648 personnes impliquées. Les opérations connaissent aussi un résultat marqué par la plaisance, les activités nautiques et littorales. 4 713 moyens⁽²⁾ ont été engagés pour une durée globale de 6 173 heures.

La Société nationale de sauvetage en mer couvre 59 % des moyens nautiques mis en œuvre dans l'interrégion. Son pôle de soutien de la flotte à Saint-Malo réunit sur un seul site des magasins, de l'expertise et la fonction centralisée de la gestion de la maintenance. Un système de hotline se met en place dans une vraie dimension de soutien



centralisé. Les équipes sont mobiles et peuvent être amenées à se rendre dans les stations.

Parmi les autres moyens nautiques intervenant pour le sauvetage : les pompiers et les autres navires présents sur zone.

Les pompiers sont les principaux intervenants pour la mise en œuvre des moyens terrestres. Participent également la gendarmerie, la Marine nationale grâce aux sémaphores, et le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse ainsi que le SAMU de coordination médicale maritime.

La Sécurité civile figure au premier rang des intervenants pour les moyens aériens (57 % des engagements dans l'interrégion), suivie de la Marine nationale et de la Gendarmerie nationale. Les Douanes mais également des administrations étrangères peuvent aussi prendre part aux opérations.

Inspection des navires : sécurité, conditions de travail et de vie, environnement

2 730 visites de sécurité de navires professionnels français au titre de l'État du pavillon ont été réalisées en 2020. Ces contrôles sont axés sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité, les normes sociales et la prévention de la pollution. 59 % sont des visites périodiques, 37 % des visites

spéciales (incluant des visites inopinées, de coque à sec, sur réclamation de l'équipage ou de suivi de chantier) et 5 % des visites de mise en service de navires.

121 inspections de navires étrangers en escale dans les ports de l'interrégion ont été effectuées. Ce contrôle s'effectue dans le

cadre du Mémorandum de Paris* (contrôle des navires par l'État du port). La DIRM NAMO assure 90 % de l'objectif annuel fixé par la Direction des affaires maritimes dans le cadre des objectifs de l'Agence européenne pour la sécurité maritime. Trois navires inspectés ont fait l'objet d'une détention pour non-conformité.

(1) de la baie du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole (recherche et sauvetage, assistance aux biens, sûreté des navires et opérations diverses), zones de compétences des CROSS de la DIRM NAMO ; (2) moyens nautiques, terrestres et aériens.

112 navires⁽¹⁾/jour enregistrés au large de Ouessant

(1) navires de jauge brute > 300 UMS



Ce sont 40 886 passages de navires⁽¹⁾ qui ont été comptabilisés dans le dispositif de séparation du trafic (DST) d'Ouessant.

Ce trafic subit une légère baisse (- 4 %), ce qui peut s'expliquer par la crise sanitaire mondiale.

Des navires de 87 pavillons différents ont croisé devant Ouessant en 2020.

941 millions de tonnes dont 287 millions de tonnes de marchandises dangereuses et/ou polluantes ont été déclarées.

Le nombre total de passagers transportés dans la zone de compétence s'élève à 898 128 (- 40 % par rapport à 2019).

La cybersécurité déclinée au maritime

La cybersécurité est devenue un véritable enjeu. L'association France cyber maritime est un centre national de coordination de la cybersécurité dédié au maritime qui a été créé fin 2020 à Brest. Son but, « contribuer à répondre aux attentes du monde maritime et portuaire sur les questions de cybersécurité maritime, dans un contexte de numérisation accrue des na-

vires et des ports, de développement des drones et navires autonomes, et d'accroissement des menaces cyber pesant sur ce secteur stratégique pour la France et l'Europe. » La réponse à ce risque grandissant se structure progressivement pour fédérer et mutualiser les forces des différents acteurs du monde maritime.

Un mastère spécialisé® « cybersécurité des systèmes maritimes et portuaires », unique en Europe, a aussi été créé. Quatre écoles d'ingénieurs, l'ENSTA Bretagne, l'École navale, l'ENSM (cf page 17), associées à l'IMT (institut Mines telecom) Atlantique-Bretagne, ont uni leur moyens pour créer ce mastère à Brest.

156 dossiers instruits pour le tribunal maritime de Brest

La DIRM NAMO a lancé la procédure du recrutement de nouveaux assesseurs pour le tribunal maritime installé à Brest.

Ils viennent compléter les trois magistrats du siège de ce tribunal qui juge en matière délictuelle les infractions maritimes,

notamment les manquements aux règles de circulation pour tout type de navires, renforçant la sécurité maritime sur la façade.

La DIRM assure la centralisation et le suivi des dossiers relevant de ce tribunal. Elle communique

un avis au parquet sur les suites à donner aux procès-verbaux d'infraction.

156 dossiers ont été adressés par la DIRM NAMO au Parquet du tribunal maritime en 2020 et 17 affaires ont été jugées en audience.

Formation⁽¹⁾ et recherche maritimes



La marée-découverte, une initiative de la DIRM NAMO

L'interrégion concentre plus de 23 % de l'emploi maritime français. Plusieurs secteurs d'activité maritime connaissent des difficultés de recrutement.

C'est le cas en amont ou en aval de la filière de la pêche professionnelle (cf page 24) et en aquaculture alors que de nombreux départs en retraite sont attendus. Trouver du personnel qualifié, dans l'industrie navale s'avère également compliqué.

Certaines entreprises ou certains secteurs ont ouvert leur propre formation diplômante, à l'instar de Chantiers de l'Atlantique ou de la formation d'agent polyvalent de criée initiée dans le Finistère en 2019.

Dès 2014, la DIRM NAMO et les DDTM/DML de l'interrégion ont expérimenté « la marée-décou-

verte » à la pêche. Elle permet de découvrir les métiers par l'embarquement à bord des navires de pêche ou aquacoles.

une centaine d'embarquements par an

Le brevet d'initiation à la mer (BIMer) a lui été développé par le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) « Industries de la mer en Bretagne », avec la participation de la DIRM NAMO et en partenariat avec la Région Bretagne et l'académie de Rennes. L'automne 2020 a vu la parution au Journal officiel des textes l'officialisant et rappelant ses objectifs : favoriser la connaissance des métiers de la mer, préalable essentiel à une orientation scolaire puis professionnelle vers ce secteur

d'activité dynamique et porteur d'emplois. Le BIMer ouvert aux collégiens et lycéens est une formation courte étalée sur un an avec des conférences métier, des rencontres professionnelles et des visites, validée par un examen. Le brevet est porté par le lycée Vauban-Lanroze de Brest. Le BIMer est désormais déployé au niveau national depuis la rentrée scolaire 2020-2021 suite à la parution du décret n° 2020-1158 du 21 septembre 2020 et des arrêtés (brevet et certificat) qui l'intègrent au code de l'Éducation. Le recteur d'académie est chargé de coordonner l'organisation des formations préparatoires, d'organiser les examens et de délivrer ces deux diplômes au nom des ministres des armées, de l'éducation nationale et de la mer.

Alternance ou apprentissage, deux voies pour aborder la pêche professionnelle

Les différentes formations en alternance enregistrent une bonne insertion. Elles permettent des reconversions professionnelles.

Les contrats de professionnalisation maritime portés notamment dans les Côtes-d'Armor par Cap-Avenir 22-35 et le lycée

professionnel maritime (LPM) de Paimpol permettent *via* des reconversions de former des matelots, en complément des

(1) Les formations évoquées dans ce chapitre concernent essentiellement les marins professionnels et les conchyliculteurs (hors formation supérieure).

effectifs issus de la formation initiale.

⊙ Deux actions significatives ont été réalisées ces dernières années pour le recrutement à la pêche : une ATE (action territoriale expérimentale) en Ille-et-Vilaine a permis d'orienter une douzaine de personnes vers le certificat de matelot. Une POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) dans le Finistère pour environ autant de per-

sonnes en reconversion a abouti pour quelques-unes à un contrat de professionnalisation.

⊙ La formation supérieure n'est pas en reste, à l'instar de l'École Centrale où 210 ingénieurs sur 2500 élèves effectuent leur parcours en apprentissage. L'école a ouvert en 2020 un diplôme de spécialité en systèmes embarqués uniquement accessible par la voie de l'alternance.

⊙ Le LPM du Guilvinec met en œuvre un bac professionnel CGEM (conduite et gestion des entreprises maritimes) par apprentissage. Cette formule, qui permet une bonne insertion de l'apprenti dans l'entreprise de pêche artisanale peut aussi apporter une réponse en matière de transmission d'entreprise. Sa mise en œuvre requiert beaucoup d'implication en amont pour construire le duo « entreprise / apprenti ».

Trois Campus au service des métiers de la mer

Le **Campus des métiers et des qualifications des industries de la mer** (Brest) est axé principalement sur les formations des niveaux 3 à 5 afin de faciliter la compétitivité des PME de la filière navale en Bretagne. Il réunit entreprises, organisations professionnelles, institutions, organismes de formation. Les secteurs d'activités visés sont la construction/réparation navales, le maintien en condition opérationnelle, les énergies marines renouvelables, l'oil & gas, les industries nautiques, les métiers embarqués et les activités de défense. Ses objectifs sont de favoriser le *continuum* de formation, faciliter la fluidité des parcours de formation, faire découvrir la diversité des métiers des industries de la mer, renforcer le lien entre le monde de la formation

et les acteurs industriels, mutualiser les plateaux techniques, assurer le droit à l'expérimentation et à l'innovation pédagogique. Il a été labellisé Campus d'excellence en février 2020.

Le **campus des industries navales** créé par 16 partenaires fondateurs publics/privés sous l'impulsion conjointe de Naval Group et de la Région Bretagne présente sur 550 m² dans son bâtiment « Totem » de Brest, les métiers de l'industrie navale. Il développe des parcours de formation spécialisés et labellisés à l'échelle interrégionale, allant du CAP au diplôme d'ingénieur. Ce sont des formations existantes dans le domaine naval, des formations existantes à adapter à la navale ou des formations à créer en fonction

des besoins de la filière industrielle. Son « navire des métiers » est une vitrine itinérante des métiers des industries navales déployée dans les salons emploi-formation ou professionnels.

Le **Campus des métiers et des qualifications Nautisme en Pays de la Loire** regroupe la conception, la construction et la maintenance, l'innovation technique et technologique, la commercialisation et la pratique. Les filières de formation correspondantes sont celles des métiers du nautisme, de la plaisance, des matériaux composites, de la menuiserie, de l'électricité, de l'électronique, de l'accastillage, de la motorisation, de la voilerie et de la sellerie, du commerce et du sport.

L'accompagnement en faveur de l'emploi et de la formation maritime

La **Touline** accompagne les professionnels du milieu maritime vers l'emploi et la formation, oriente et promeut les métiers et les filières. L'association accompagne également de nombreux candidats à la validation des acquis de l'expérience (cf page 16), du dossier d'expé-

rience jusqu'à la préparation au passage devant le jury.

Cap-Avenir 22-35 pour les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine valorise les métiers de la mer, notamment ceux de la pêche et des cultures marines. L'association les fait connaître et ap-

porte une aide aux entreprises rencontrant des difficultés de recrutement. Elle assure aussi avec le lycée professionnel maritime (LPM) de Paimpol, la mise en œuvre de contrats de professionnalisation.

L'**OCAPIAT** (opérateur de compétences pour la pêche basé à Quimper) dispose d'un service pêche, cultures marines et coopération maritime. Il finance des actions de formation, collecte les contributions obligatoires pour la formation profession-

nelle continue. Il conseille sur les nouveaux dispositifs législatifs et réglementaires et les projets personnalisés de formation. Il conduit, au travers de son observatoire des métiers et des qualifications, une réflexion prospective sur l'adéquation

emploi-formation et l'accompagnement des formations nécessaires au secteur. Du fait de la loi dite « avenir professionnel » et de ses textes d'application, son action sera plus déterminante, compte-tenu des spécificités des formations maritimes.

12 établissements d'enseignement secondaire pour les marins



Les lycées professionnels maritimes (LPM) dispensent des formations du CAP aux BTS maritimes (MASEN, PGEM⁽¹⁾) :

- ⊙ Formations initiales et continues pour la pêche, le com-

(1) maintenance des systèmes électro-navals, pêche et gestion de l'environnement marin

merce, la plaisance professionnelle et les cultures marines,

- ⊙ Maintenance nautique (LPM de Paimpol),
- ⊙ Formation à distance pour le brevet d'opérateur radio maritime en faveur des officiers et officiers marinières du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de Corsen (LPM du Guilvinec),
- ⊙ Préparation à l'entrée à l'École nationale supérieure maritime (ENSM) pour la formation d'officier chef de quart machine/chef mécanicien 8000 kW (LPM de Saint-Malo et de Nantes).

La DIRM NAMO agréée d'autres centres de formation :

- ⊙ **L'école des formations maritimes (Les Sables d'Olonne et île d'Yeu)** propose des formations initiales et continues à la pêche.
- ⊙ La **Maison familiale et rurale de Challans** est spécialisée dans les formations initiales et continues à l'aquaculture.
- ⊙ Le **lycée professionnel Olivier Guichard** à Guérande dispense également des formations initiales en aquaculture.
- ⊙ Le **Centre européen de formation continue maritime (CEFCM)** de Concarneau coordonne la formation continue notamment pour les marins professionnels en Bretagne.

819 élèves en formation initiale dans les LPM

41 % des élèves accueillis dans l'enseignement secondaire maritime français en lycée professionnel maritime (LPM) sont scolarisés dans le ressort de la DIRM NAMO.

Tous les niveaux de formation sont représentés, du CAP au BTS maritime.

765 élèves ont été accueillis en

formation initiale au cours de l'année scolaire 2019/2020 dans les cinq LPM de l'interrégion.

Le nombre d'inscrits est orienté à la baisse pour l'année 2020/2021. À noter, l'ouverture à la rentrée 2020 d'un bac pro polyvalent navigant pont et machine.

L'expérimentation de ce nou-

veau bac est menée dans deux LPM français dont celui d'Étel.

Évolution du nombre d'élèves en formation initiale en LPM



Il faut ajouter :

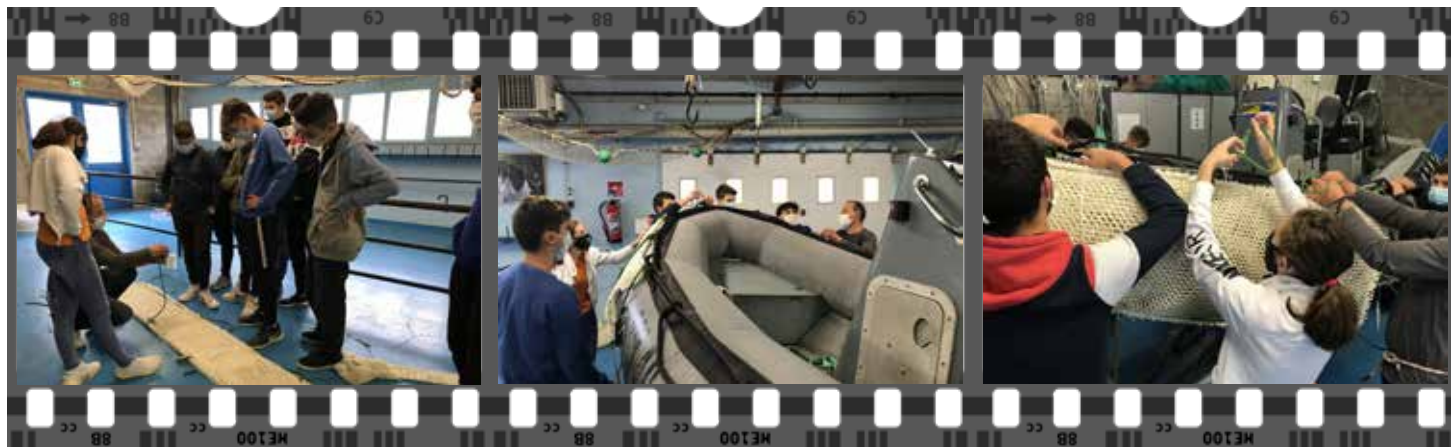
- 44 élèves en formation maintenance nautique au LPM de Paimpol,

- 54 élèves répartis entre le lycée professionnel de Guérande, la Maison familiale et rurale de Challans et l'école des for-

mations maritimes (Les Sables d'Olonne et l'île d'Yeu).

Source : LPM

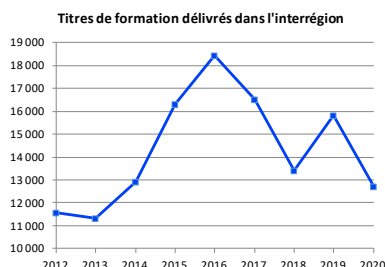
Atelier de ramendage au LPM d'Étel



Les élèves confectionnent les filets pour les nouveaux semi-rigides du patrouilleur des affaires maritimes IRIS de la DIRM NAMO. Les classes de seconde maritime, de première CGEM pêche et navigant pont machine, ainsi que les élèves de mise à niveau post-bac ont travaillé sur de grandes toiles pour les découper, les assembler en trois épaisseurs, puis ajouter une seconde pièce, composée également de trois toiles superposées, afin de renforcer la protection à l'avant de l'embarcation.

Source : LPM Étel

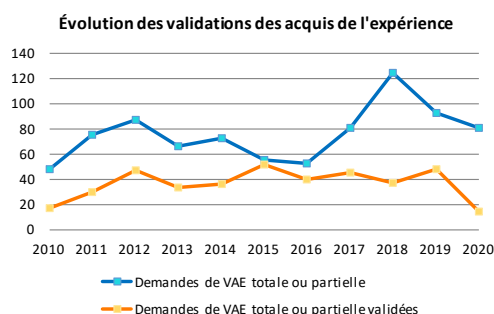
40 % des titres professionnels maritimes délivrés en NAMO



La DIRM NAMO délivre la majorité des titres français (40 % des titres à l'échelle métropolitaine, 34 % outre-mer inclus).

12 711 titres ont été délivrés en 2020, soit 20 % de moins qu'en 2019, conséquence de la crise sanitaire.

59 % des demandeurs de VAE maritime en France



L'interrégion compte une part importante des marins français demandeurs de validation des acquis de l'expérience (VAE)* alors que 39 % des marins professionnels français actifs y sont identifiés (pêche, commerce, aquaculture, plaisance).

Source : DGITM/DAM/SDSI

La DIRM NAMO apporte un appui aux candidats pour l'établissement de leur dossier de VAE,

puis réceptionne et contrôle la recevabilité des dossiers définitifs. Destinataire des livrets de description de l'expérience des candidats, la DIRM NAMO fait l'interface entre les candidats et l'UCEM (cf page 18) pour la présentation des dossiers et livrets. Une fois les décisions arrêtées par le jury VAE, elle établit et notifie la décision du jury.

La formation continue obligatoire

La formation continue est très présente tout au long de la carrière des marins professionnels. Elle est rendue obligatoire par la réglementation (Organisation maritime internationale et conventions internationales ratifiées par la France), notamment dans le domaine de la sécurité (recyclage des professionnels tous les cinq ans).

La coordination de la formation continue maritime en Bretagne est assurée par le GIP Centre eu-

ropéen de formation continue maritime (CEFCM) dont le siège est à Concarneau et qui dispose d'un centre à Lorient.

Globalement, 425 930 heures de formation continue maritime ont été dispensées en 2020.

Douze autres centres de formation sont agréés par la DIRM NAMO pour la formation continue dans l'interrégion : Association des secouristes de la côte d'Emeraude, BAI (Brittany fer-

ries), Centre d'étude et de pratique de la survie à Pornichet (CEPS), Compagnie Yeu continent, École navale et groupe des écoles du Poulmic, École nationale supérieure maritime (sites de Nantes et Saint-Malo), École nationale de voile et des sports nautiques de Quiberon, le centre EPHICOM de Quimper, Institut de formation à la prévention et à la sécurité (IFOPSE), KSI, agence SI2P d'Angers, Surtymar à Rennes.

Un enseignement supérieur omniprésent

Certains établissements visent spécifiquement la mer et le littoral, d'autres ne sont pas exclusivement maritimes.

Centres universitaires :

⊙ L'université de Bretagne Occidentale-UBO (Brest) abrite l'Institut universitaire européen de la mer à Plouzané. L'UBO met en œuvre l'Ocean university initiée par les collectivités bretonnes, qui a pour but de créer les conditions de la mise en place d'un institut de l'Université des Nations Unies dédié à l'océan et aux littoraux.

⊙ L'Institut supérieur des sciences agronomiques, agro-alimentaires, horticoles et du paysage - Agrocampus Ouest (Rennes).

⊙ L'université de Bretagne-Sud (Lorient).

⊙ L'université catholique de l'Ouest (licence professionnelle bioindustries et biotechnologies -algues- à Guingamp).

⊙ L'université de Nantes avec notamment le Centre de droit maritime et océanique (CDMO), laboratoire de l'UFR de droit et de sciences politiques, et l'IAE Nantes - Économie & Manage-

ment qui comprend une filière Shipping-trading, sans oublier l'IGARUN (Institut de Géographie et d'aménagement régional) et son laboratoire Géolittomer. La chaire maritime de la Fondation de l'université porte sur les dynamiques des activités humaines en mer et la planification de l'espace maritime.

⊙ L'université Gustave Eiffel (née de la fusion de l'université Paris-Est Marne-la-Vallée et de l'Institut français des sciences et



technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, Ifsttar). Il dispose d'un site à Bouguenais près de Nantes.

L'Institut universitaire mer et littoral (IUML) est quant à lui une fédération de recherche interdisciplinaire, qui structure et valorise la recherche et l'enseignement supérieur sur la mer dans

les Pays de la Loire.

L'Interdisciplinary graduate school for the blue planet à Plouzané près de Brest est une école universitaire de recherche dédiée à la mer. Portée par deux universités bretonnes, quatre écoles et trois organismes de recherche, elle compte 15 unités de recherche dans de nombreuses disciplines scientifiques, juridiques, économiques.

L'École nationale supérieure maritime (ENSM) relevant de la Direction des affaires maritimes (ministère de la Mer) compte deux sites dans le ressort de la DIRM NAMO, à Saint-Malo et Nantes. L'école forme les officiers de la marine marchande et délivre un titre d'ingénieur. Elle développe des partenariats notamment avec l'université de Nantes, l'École centrale, l'École navale et l'ENSTA (cf page 18).

L'École centrale de Nantes est partenaire du ministère de la Mer. Après l'éolienne flottante FLOATGEN, les coquilles de protection des câbles sous-marins IBOCS-FMGC et Acoustics of the Sea, démonstrateur permettant

de caractériser le bruit ambiant sous-marin de Nereis environnement, son site d'essais en mer multitechnologies SEM-REV accueille depuis 2019 la plateforme de récupération d'énergie de la houle WAVEGEM®. L'école, tout comme l'université de Nantes, a renouvelé en 2020 sa collaboration avec Naval group (cf page 58) et le centre de recherche et développement de produits Sirehna au sein du Joint laboratory of maritime technology qui vise des innovations qualifiées pour des applications industrielles dans le domaine de la construction navale militaire.

L'École navale à Brest assure traditionnellement la formation initiale des officiers de marine d'active, délivrant le diplôme d'ingénieur de l'École navale. Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, elle participe activement à la recherche, à la formation et a des partenariats liés aux activités tournées vers la mer.

L'Unité des concours et examens maritimes (UCEM) de la Direction des affaires maritimes (ministère de la Mer) installée à Nantes décide organise les examens de formation initiale de la marine marchande au niveau national en lien avec l'Inspection générale de l'enseignement maritime (IGEM du ministère de la Mer) ainsi que les jurys VAE* des marins professionnels.

L'École nationale de sécurité et de l'administration de la mer (ENSAM) de la Direction des affaires maritimes (ministère de la Mer) assure à Nantes la formation initiale, continue et managériale des officiers et des fonctionnaires de l'administration maritime et d'étudiants.

L'École nationale supérieure de techniques avancées (Ensta) à Brest, héritière des traditions des écoles des arsenaux de la marine et de l'armement terrestre forme des ingénieurs civils et militaires dans les domaines électronique, informatique, mé-

canique ou pyrotechnique.

La station biologique marine de Roscoff, dépend de l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris et du CNRS. L'ensemble des niveaux de la licence au doctorat est présent sur le site qui assure également de la formation continue. La station dispose d'un centre de ressources biologiques marines et fournit l'accès pour des chercheurs et enseignants internes et externes à la biodiversité marine et aux dispositifs communs d'expérimentation de la station. L'objectif de Blue Train, coordonné par la station et sélectionné par le programme Investissements d'avenir (PIA), est de développer et mettre en place une offre de formation initiale et continue qui accompagne le développement des biotechnologies marines et contribue à l'émergence d'un groupe d'entreprises à fort potentiel recherche et développement en Bretagne.

Plus de 2 200 personnes affectées à la recherche publique pour la mer⁽¹⁾

En plus du secteur public dont font partie les centres universitaires, de nombreuses structures privées sont aussi investies dans la recherche et le développement. Ces nombreux acteurs coopèrent étroitement entre eux, et également avec les entreprises.

Le Pôle mer Bretagne Atlantique jumelé avec le Pôle mer Méditerranée, regroupe près de 354 adhérents publics-privés, dont la moitié de PME. Ensemble, ils développent des projets collaboratifs innovants dans la filière maritime. Ce pôle de compéti-

tivité* labellise les projets innovants qui illustrent la vitalité du secteur maritime sur le territoire Bretagne-Pays de la Loire, « terre d'excellence maritime ». « Soutenir les initiatives spontanées mais aussi repérer les futurs besoins, détecter les verrous technologiques, identifier les compétences et les inciter à relever le défi... Les actions du Pôle mer Bretagne Atlantique se traduisent notamment par la conduite d'une démarche proactive pour apporter aux grands domaines stratégiques du maritime les clés de l'innovation. »

Ses six domaines stratégiques couvrent les « grands marchés de l'économie maritime et littorale, en cohérence avec les enjeux environnementaux » :

- ⊙ Sécurité et sûreté maritimes,
- ⊙ Naval et nautisme,
- ⊙ Ressources énergétiques et minières marines,
- ⊙ Ressources biologiques marines, pêche et aquaculture,
- ⊙ Environnement et valorisation du littoral,
- ⊙ Ports, logistique et transport maritime.

Les plates-formes Technocampus (Océan et Composites)

(1) Source : L'économie maritime dans le territoire Rennes Saint-Malo - principaux éléments de diagnostic/AUDIAR

près de Nantes sont dédiées aux technologies avancées de production et s'adressent à des filières industrielles stratégiques dont la navale et les énergies marines renouvelables. Elles permettent le développement de projets industriels innovants via la mutualisation de moyens et la collaboration entre acteurs académiques et industriels. Elles sont au service de la compétitivité industrielle.

L'IRT Jules Verne près de Nantes est un institut de recherche technologique dont la vocation est d'améliorer la compétitivité de filières industrielles stratégiques en France en proposant des ruptures technologiques sur les procédés de fabrication. Parmi les quatre filières industrielles stratégiques cibles figurent l'industrie navale et les énergies marines renouvelables. L'IRT compte 136 collaborateurs et 80 membres et partenaires industriels et académiques. Il a initié 97 projets de recherche et déposé 47 brevets.

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) dispose de deux centres et cinq sites ou stations côtières dans l'interrégion. Son siège est à Plouzané près de Brest. Cet institut en sciences et technologies marines mène des recherches, produit des expertises et crée des innovations pour protéger et restaurer l'océan, exploiter ses ressources de manière responsable, partager les données marines et pro-



Dugornay Olivier (2019). Tests de profi-
 léurs Provor biogéochimiques au bassin
 d'essais de Brest. Ifremer. [https://image.
 ifremer.fr/data/00651/76291/](https://image.ifremer.fr/data/00651/76291/)

poser de nouveaux services à toutes les parties prenantes. Il gère la flotte océanographique française au bénéfice de la communauté scientifique.

L'Institut de recherche Dupuy de Lôme (IRDL à Lorient) compte 300 membres, dont plus de 110 enseignants-chercheurs et 120 doctorants. Multi-sites, sa stratégie est de « fédérer les forces complémentaires en sciences de l'ingénieur en région Bretagne pour devenir à terme le laboratoire référent des systèmes mécaniques marins en France, voire en Europe. »

France énergies marines (Plouzané dans le Finistère) compte 46 collaborateurs constituant une équipe multidisciplinaire, aux compétences transversales, dédiée à la recherche et au développement des énergies marines renouvelables. La DIRM NAMO a d'ailleurs travaillé avec France énergies marines pour la pose de capteurs sur le phare de la Jument afin d'étudier la houle.

La **Mission hydrogène** (Mh2) des Pays de la Loire vise le développement d'une filière économique centrée sur la thématique de l'hydrogène énergie. Elle fédère une trentaine d'adhérents (fondateurs, entreprises, établissements de recherche et de formation, institutions et fédérations professionnelles).

Le **West atlantic marine energy center** (Weamec à Nantes) fédère une trentaine d'acteurs aca-

démiques et une soixantaine d'entreprises régionales engagés dans le domaine des énergies marines renouvelables, sur les axes recherche, innovation et formation.

Le **Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux** (Cedre à Brest), est un « expert international en pollutions accidentelles des eaux organisé autour de cinq activités : soutien à l'intervention, planification, formation, analyses et tests, recherche ». Ses domaines de compétences sont les hydrocarbures, les produits chimiques, les micro-plastiques et macro-déchets.



Reconstitution d'une pollution marine sur le site du CEDRE ; Laurent Mignaux / Terra

Le **Muséum national d'histoire naturelle** compte deux implantations, plateformes d'observation, d'expérimentation *in situ* et en milieu contrôlé, d'analyse et de suivi des écosystèmes marins. Des partenariats avec l'Ifremer sont en place avec une implantation physique au sein des stations :

- ⊙ du Centre de recherche et d'enseignement sur les systèmes côtiers (Cresco) à Dinard,
- ⊙ de la station de biologie marine de Concarneau.

Biogenouest en Ile-et-Vilaine est un réseau interrégional de plateformes technologiques en sciences du vivant et de l'environnement. 23 de ses 35 plateformes s'inscrivent dans le domaine « mer ».

Le **Centre d'étude et de valorisation des algues** (Ceva) à Pleubian (Côtes-d'Armor), organisme de recherche privé, est labellisé institut technique agricole et institut agro-industriel. Son objectif : « substituer certaines ressources fossiles et molécules terrestres par l'algue pour répondre aux nouveaux enjeux de demain, et en particulier ceux de l'industrie agro-alimentaire ». Le CEVA compte 23 collaborateurs permanents.

L'**Institut supérieur d'économie maritime** Nantes Saint-Nazaire

(Isemar) développe une expertise de référence sur le transport maritime, les ports et l'industrie navale. Au coeur de la métropole portuaire Nantes Saint-Nazaire, l'Isemar publie de manière périodique des synthèses et des cartes permettant d'illustrer, sous un aspect différent, des éléments de l'économie des transports maritimes (ports, routes, chantiers navals, etc.).

Le **Campus mondial de la mer** (Plouzané) est un réseau d'acteurs académiques, scientifiques, économiques et institu-

tionnels intervenant dans les domaines des sciences et technologies de la mer et de l'économie maritime. Sa démarche s'inscrit dans le projet de faire de la pointe bretonne, la plateforme d'une économie maritime forte. Le réseau regroupe 2 720 organisations, 24 unités de recherche avec 820 chercheurs.

ID-mer à Lorient est une plateforme de recherche et de développement en agroalimentaire et biotechnologie, à destination des industriels et des porteurs de projets.

La formation au sauvetage et à la survie

Le Centre de simulation pour l'apprentissage des sciences de la santé (CESIM) du CHRU de Brest dispose d'un simulateur de secours en mer. Cette plateforme est dédiée aux différents métiers liés à la mer (personnel de santé, marins, etc.). Elle offre aux équipes d'intervention sanitaire un environnement de travail très réaliste restituant les conditions périlleuses et contraignantes du secours en mer ou hélicoptère avec pour certains les symptômes du mal des transports liés aux mouvements et aux mauvaises odeurs.

Le **pôle national de formation de la Société nationale de sauvetage en mer** (SNSM) à Saint-Nazaire qui combine en un seul lieu formations théoriques et pratiques est équipé d'un simulateur.

L'interrégion accueille aussi huit

centres de formation et d'intervention de la SNSM.

Le **Centre d'étude et de pratique de la survie** (Pornichet) propose des formations à la sécurité, à la survie et au sauvetage. Il est un des centres agréés par la DIRM NAMO pour la formation continue des gens de mer.

Le **Centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer** (Cesame) à Saint-Malo est un outil pédagogique permettant notamment la formation des élèves officiers de la marine marchande et le maintien des compétences des officiers, dans les domaines de l'abandon du navire, de la survie en mer et du sauvetage. Au sein de l'École nationale supérieure maritime (ENSM cf page 17), il est doté d'une embarcation de type chute libre et d'un simu-

lateur d'incendie. Le centre est à disposition des lycées professionnels maritimes (LPM) et des compagnies de navigation. Il accueille en formation continue tout marin professionnel (commerce, pêche et plaisance), notamment pour les recyclages des formations menant à la validation de leurs certificats.

Le **LPM de Nantes** dispose d'un centre de formation à la sécurité à Saint-Nazaire dédié à la formation continue (recyclage des formations sécurité). Il assure l'accompagnement de nombreux marins du ressort.

Les formations liées à la sécurité et à la survie sont très présentes dans les formations continues (cf page 17) proposées dans l'interrégion.



Embarcation de type chute libre au CESAME, Arnaud Bouissou / Terra



Exercice de simulation incendie au CESAME
Arnaud Bouissou / Terra

Pêches maritimes professionnelles



Le secteur économique des pêches maritimes génère plusieurs milliers d'emplois directs et indirects à l'échelle de la façade maritime Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO). Ses implantations, ainsi que les activités à terre induites dans les villes portuaires, contribuent à la création des richesses des territoires concernés.

Les armements importants armant en grande pêche ou en pêche au large y contribuent très largement (La Compagnie des pêches à Saint-Malo, Porcher à Saint-Brieuc, La Houle et Armement bigouden au Guilvinec, Scapêche et APAK à Lorient, ACAV aux Sables d'Olonne, etc.) mais il ne faut pas pour autant passer sous silence le poids des nombreux navires artisans armés en pêche au large, en pêche côtière ou en petite pêche.

L'année 2020 a été particulièrement tendue avec la crise de la Covid-19 (cf page 29) et les aléas du Brexit. La crise qui a démontré l'interdépendance entre les différents acteurs liés à la pêche, armements, criées, transformateurs et distribution a imposé une certaine solidarité et confirmé tout l'intérêt de la structuration de la filière pêche et de l'échange d'information.

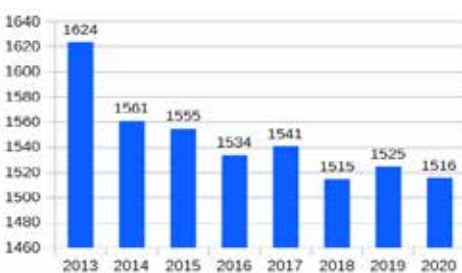
Concernant le Brexit, les négociations pour organiser la mise en œuvre de l'accord négocié avec l'Union européenne et ratifié en janvier 2020 se sont poursuivies tout au long de l'année. Elles ont abouti fin 2020 à l'accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et la communauté européenne de l'énergie atomique d'une part, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'autre part, entrant

en vigueur le 1er janvier 2021. Les déclinaisons de cet accord concernant les accès aux eaux du Royaume-Uni, dont aux îles anglo-normandes, ainsi que les modalités de soutien financier des entreprises de pêche et de mareyage, restent à préciser au cours de l'année 2021. Toute la filière pêche est impactée. Les enjeux portent sur l'accès aux eaux britanniques, mais aussi sur la gestion des quotas et leur éventuel report vers d'autres zones de pêche dans les eaux françaises, notamment dans le golfe de Gascogne que sur les conséquences en matière de cohabitation entre métiers et de risques potentiels de troubles à l'ordre public en mer, de concurrence des différences de réglementation, de l'effet des variations de la livre sterling sur la compétitivité des entreprises ou de la stabilité des marchés et des équilibre portuaires.

40 % des navires⁽¹⁾ de pêche de métropole

1 516 navires actifs immatriculés en 2020 : leur nombre a diminué de 16 % en 10 ans.

Une hausse des projets de construction favorisée par un coût de carburant stable et une bonne valorisation des produits de la mer a été constatée ces dernières années.



Une situation économique saine est nécessaire pour voir se déve-

lopper de nouveaux projets.

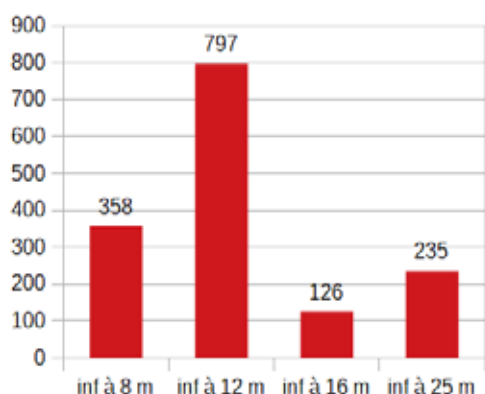
Parmi les enjeux des navires neufs : la sécurité à bord, l'économie en carburant et la réduction de l'impact environnemental, la valorisation des produits et des déchets issus de la pêche, l'amélioration des conditions de travail et l'attractivité des métiers.



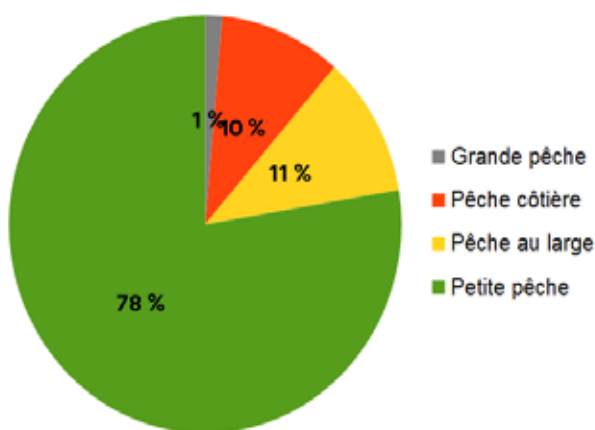
(1) Navires actifs au moins un jour en 2020 ; cela ne préjuge pas de l'activité réelle des navires. Source : DGITM/DAM/SDSI

18 mises en service⁽²⁾ de navires de pêche ont eu lieu en 2020.

Répartition des navires par longueur



Répartition des navires par genre de navigation



Source : DGITM/DAM/SDSI

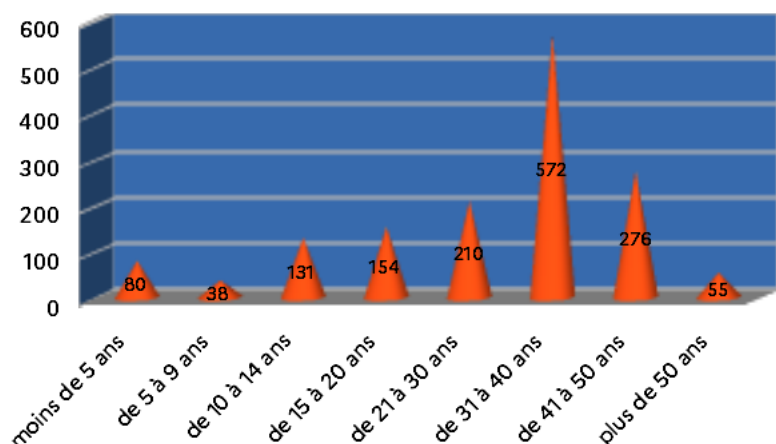
| Flottille | Représentativité (%) |
|--------------------------------|----------------------|
| Chalutiers (exclusifs) | 18 |
| Dragueurs | 14 |
| Chalutiers (non exclusifs) | 10 |
| Fileyeurs | 12 |
| Tamiseurs | 9 |
| Fileyeurs caseyeurs | 9 |
| Métiers de l'hameçon | 7 |
| Caseyeurs | 5 |
| Caseyeurs métiers de l'hameçon | 5 |
| Fileyeurs métiers de l'hameçon | 4 |
| Divers métiers côtiers | 4 |
| Bolincheurs | 1 |
| Senneurs de fond | 1 |
| Senneurs tropicaux | 1 |

Partition de la flotte active à la pêche prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés. La flotte est subdivisée en flottilles (groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires : mêmes métiers ou combinaisons de métiers). Cela permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Ifremer. *Système d'Informations Halieutiques (2020). Région Pays de la Loire. 2019. Activité des navires de pêche.* <https://archimer.ifremer.fr/doc/00650/76235/>

| Somme de la puissance propulsive par longueur hors tout (kW) | | | | |
|--|------------|-------------|-------------|---------|
| < 12 mètres | <16 mètres | < 25 mètres | > 25 mètres | TOTAL |
| 119 096 | 18 018 | 74 642 | 94 137 | 305 893 |

Répartition des navires par âge



La moyenne d'âge des navires reste élevée, or plus le navire vieillit, plus il coûte cher en entretien et en carburant.

L'âge moyen des navires est de 29 ans.

27 % de navires de plus de 20 ans

38 % de navires de plus de 30 ans

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires

Source : DGITM/DAM/SDSI

Le renouvellement de la flotte de pêche se heurte à plusieurs contraintes : coût élevé des navires, difficultés de financement malgré différentes options d'investissement (cf page 24), restrictions pesant sur l'activité de pêche professionnelle issues notamment des règles visant à protéger la ressource, difficultés inhérentes au métier de marin-pêcheur, faible visibilité sur l'activité et les résultats des entreprises et incertitudes liées au Brexit, deux causes accentuées en 2020.

Le PME, préalable indispensable

Parmi les contraintes réglementaires figure la nécessaire obtention d'un permis de mise en exploitation d'un navire de pêche (PME)* préalable à tout mouve-

ment d'entrée ou de variation des capacités de pêche. Délivré par la DIRM NAMO, il est autorisé seulement à capacités de capture égales.

La réduction des capacités dites « flottantes » (non utilisées) et la connaissance par les armateurs de la disponibilité des capacités en puissance (kW) et en jauge (UMS) en amont de leur projet de modernisation permet, depuis 2017 une gestion plus dynamique des droits à produire.

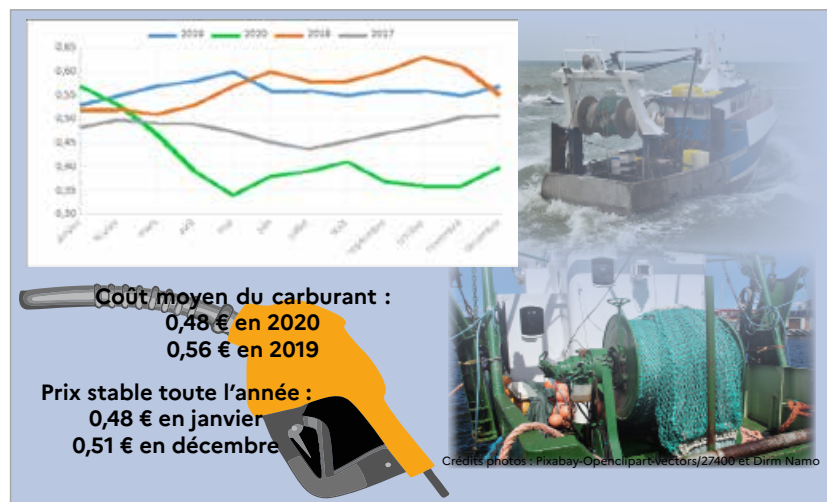
La DIRM NAMO organise les commissions régionales de gestion de la flotte de pêche (CRGF⁽¹⁾), siège de la concertation sur la mise en exploitation des navires.

63 PME
65 réservations de capacités en 2020

Ces instances qui comptent notamment des représentants des comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins, des organisations de producteurs et des conseils régionaux se réunissent environ quatre fois par an pour classer les navires éligibles au contingent régional.

Le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire, quant à lui, est à l'initiative d'une étude prospective concernant le renouvellement des navires de la région (« Proliren »).

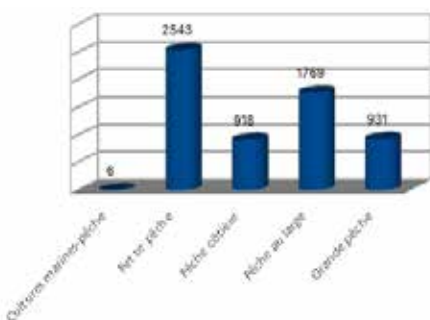
Baisse de 17 % du coût du carburant à la pêche



Le carburant peut représenter de 20 à 30 % des charges d'un chalutier.

Sa hausse peut donc perturber l'équilibre financier des entreprises, mais également le salaire des marins dont la majorité est rémunérée à la part.

46 % des marins-pêcheurs français



Les marins travaillent à la :

- ⊙ Petite pêche* (41 %)
- ⊙ Pêche au large* (29 %)
- ⊙ Pêche côtière* (15 %)
- ⊙ Grande pêche* (14 %)

L'accès à la profession est conditionné par la détention d'un titre de formation.

La rémunération à la part, particularité de la pêche professionnelle maritime, reste majoritaire, hors pêche industrielle. Elle consiste en une part sur le produit des ventes, après déduction de dépenses et charges (consommables) du produit brut pour former le produit net.

Par âge et par genre

| | -20 ans | -30 ans | -40 ans | -50 ans | -60 ans | +60 ans | TOTAL |
|-------------------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|
| Grande pêche* | 11 | 171 | 231 | 265 | 231 | 22 | 931 |
| Pêche au large* | 70 | 289 | 311 | 549 | 501 | 49 | 1 769 |
| Pêche côtière* | 56 | 218 | 222 | 202 | 206 | 14 | 918 |
| Petite pêche* | 131 | 494 | 564 | 577 | 583 | 194 | 2 543 |
| Cultures marines-pêche* | 0 | 0 | 3 | 0 | 3 | 0 | 6 |
| TOTAL | 268 | 1 172 | 1 331 | 1 593 | 1 524 | 279 | 6 167 |
| Soit en % | 4 % | 19 % | 22 % | 26 % | 25 % | 4 % | |

La part de la grande pêche augmente de 25 % et celle de la pêche au large diminue de 2 %.

Le métier de marin-pêcheur, perçu comme difficile et dangereux, avec une forte contrainte d'éloignement est confronté à un manque d'attractivité réel. Les difficultés économiques auxquelles fait face la pêche professionnelle peut également freiner les vocations.

De nombreux départs à la retraite d'ici 3 à 10 ans.

L'âge moyen des marins-pêcheurs reste élevé : 41 ans.

55 % d'entre eux ont plus de 40 ans (53 % des effectifs en 2010) et 29 % ont plus de 50 ans. Le renouvellement des marins-pêcheurs est un véritable enjeu pour la profession.

La tranche d'âge « moins de 20 ans à moins de 50 ans » a baissé de 7 % entre 2013 et 2020. Elle représentait 74 % des effectifs en 2013 contre 71 % en 2020.

Le recours aux marins étrangers pallie en partie le manque de main-d'œuvre

Les marins étrangers représentent 11 % de l'effectif, contre une moyenne nationale de 16 %.

Avec une augmentation de 273 % par rapport à 2010, leur nombre poursuit une courbe nettement ascendante malgré un tassement ces dernières années.

81 % des marins étrangers sont issus de l'Union européenne, part qui augmente à nouveau (14 %) entre 2019 et 2020. Les 330 marins originaires d'Espagne représentent le plus gros contingent suivi par le Portugal (176) et la Pologne (31). Hors Union européenne, 95 marins sont originaires du Sénégal.

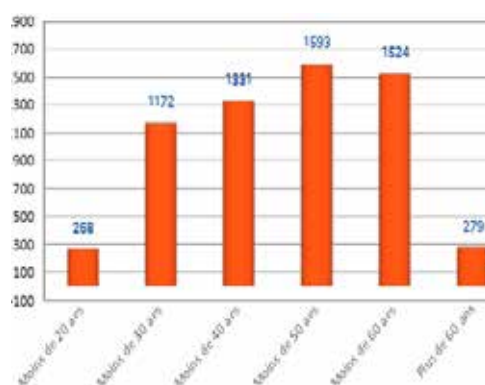
Évolution du nombre des marins-pêcheurs



De réelles perspectives de carrière, mais une baisse récurrente du nombre de marins

Ce secteur d'activité offre une réelle possibilité de promotion sociale. Les formations peuvent être rapides et qualifiantes. Les conditions de travail et de vie à bord se sont nettement améliorées, les fonctions peuvent être très diversifiées, le taux d'insertion y est excellent et la rémunération peut s'avérer très attractive. De plus, le réseau de formation offre une complémentarité réelle (cf page 15).

Les effectifs par âge



Cependant, le secteur connaît des difficultés persistantes de recrutement et de fidélisation de la main-d'œuvre.

Le nombre de marins baisse régulièrement depuis plusieurs années (-6 % par rapport à 2010). Avec 1,3 % de baisse, l'érosion a repris en 2020, après trois années un peu plus favorables.

La plus forte chute concerne la pêche côtière* (-13 % depuis 2010). Sur la même période, la petite pêche* baisse de 12 %.

Les marins étrangers dans l'interrégion



70 % des femmes marins-pêcheurs en petite pêche*

Elles sont également :

- ⊙ 10 % à la pêche côtière*
- ⊙ 8 % à la pêche au large*
- ⊙ 9 % à la grande pêche*
- ⊙ 3 % en cultures marines-pêche*

Elles représentent 1,2 % des professionnels de l'interrégion.

Les 77 femmes marins-pêcheurs de l'interrégion représentent 43 % de ces professionnelles au niveau national.

Alors que les conditions de vie à bord des navires de pêche se sont améliorées ces dernières années et que le salaire à la part garantit un salaire équitable, les femmes embarquées font encore figure d'exception parmi les marins-pêcheurs.

« Les freins à la mixité et à l'égalité entre hommes et femmes, sont d'ordre :

- ⊙ Sociétal et culturel : remise en cause des représentations sur les rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes, environnement très masculin,
- ⊙ Économique : absence d'enjeux clairs pour la filière, la mixité

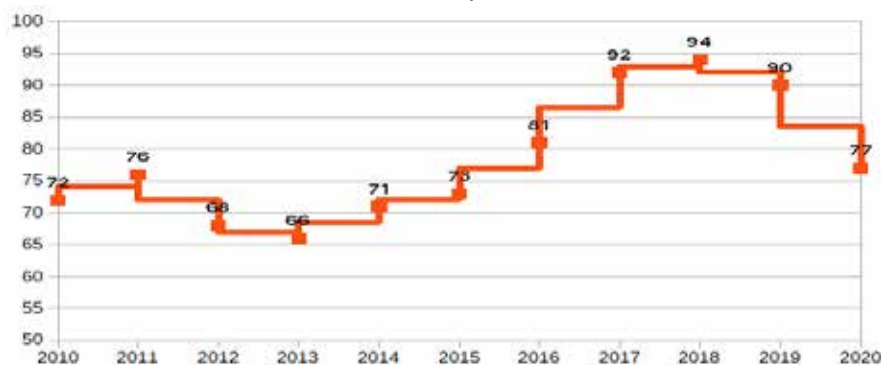
té n'est pas perçue comme une priorité,

- ⊙ Méthodologique : méconnaissance du sujet et absence d'outils pour repérer et traiter les inégalités ».

Source : FranceAgriMer, place des femmes dans les secteurs pêche et aquaculture en France-2017



Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



État, profession et associations partenaires pour la sécurité et la santé des marins

Parmi les actions du service de santé des gens de mer de la DIRM NAMO qui concourent à la santé des marins et à la prévention :

- ⊙ Les visites à bord des navires professionnels à quai,
- ⊙ Des embarquements ponctuels,
- ⊙ Des interventions de formation médicale maritime dans les différentes structures d'enseignement maritime (formations initiales et continues).

Les téléconsultations avant embarquement ont été mises en place au début du confinement, pour la pêche à l'international (thoniers).

Une proposition de règlement intérieur type rédigé par les partenaires a été diffusée aux armements. Cet outil, fréquemment absent dans les entreprises de pêche artisanale, est un fondement essentiel de la politique de prévention des addictions. Il est indispensable à la mise en œuvre de mesures de dépistage d'imprégnation alcoolique par l'entreprise.

La charte de prévention des conduites addictives pour les

armements à la pêche a été signée par les armements bretons (environ 250 marins concernés par cette charte).

L'Institut maritime de prévention (IMP), constate une tendance générale à la baisse du nombre des accidents. Cette baisse entamée depuis quelques années est liée notamment à une meilleure prise de conscience des risques encourus et à une amélioration des conditions de travail.

L'IMP, association créée en 1992, dont le siège est situé à Lorient a pour objectif de réduire les accidents du travail maritime et les maladies professionnelles des gens de mer.

14 743
visites
médicales
d'aptitude de
marins-pêcheurs

Une interprofession structurée

Deux structures interprofessionnelles existent désormais dans l'interrégion : Breizhmer en Bretagne dont le siège social est à Rennes et Loire océan filière pêche dans les Pays de la Loire (siège social est à Pornic). Concertation et anticipation sont les maîtres mots de ces structures qui visent à parler d'une seule voix et à avoir une plus grande représentativité.

Deux comités régionaux et quatre comités départementaux (en Bretagne) des pêches maritimes et des élevages marins* (CRPMEM) assurent la représentation et la promotion des intérêts des pêcheurs et des éleveurs marins. Ils participent à l'élaboration de la réglementation des pêches maritimes. La DIRM NAMO assure la tutelle administrative des CRPMEM.

Le groupement d'intérêt public (GIP) Pêche de Bretagne réunit l'ensemble des acteurs de la filière bretonne. Instance de coordination, son objectif est d'assurer une gestion partagée et cohérente des ports de pêche, avec une stratégie commune d'investissement et de commercialisation. Cette nouvelle gouvernance associe aux côtés du conseil régional de Bretagne et des conseils départementaux, Lorient agglomération, l'État, les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et les acteurs privés volontaires.

Les coopératives maritimes interviennent dans l'activité de gestion des navires et la fourniture de services. L'interrégion en compte une vingtaine.

Une quinzaine de groupements de gestion assurent la gestion administrative des armements et les assistent dans la gestion des navires.

La DIRM NAMO assure la tutelle de six organisations de producteurs. Leur chiffre d'affaires global s'élevait en 2019 à 575 millions d'euros pour un tonnage de 244 800 tonnes.

- ⊙ OP Les pêcheurs de Bretagne (Quimper) : 662 adhérents en Bretagne et Loire-Atlantique.
- ⊙ OP Cobrenord (Saint-Quay-Portrieux) : 177 adhérents.
- ⊙ Orthongel (Concarneau) : quatre adhérents pratiquant la pêche thonière tropicale (Compagnie française de thon océanique, Saupiquet, Sapmer SA, Industria armatoriale tonniera).
- ⊙ OPPAN (Organisation des producteurs pêcheurs artisans noirmoutins (Noirmoutier) : 85 adhérents)
- ⊙ OP Vendée (Les Sables d'Olonne) : 127 adhérents.
- ⊙ OP Estuaires (Les Sables d'Olonne) : 169 adhérents, producteurs de cinq estuaires de la côte atlantique relevant de l'unité de gestion de l'anguille (UGA*) Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise. Son objectif est de

réguler et de gérer la pêche de l'anguille (civelle*).

Présentes sur le volet de la commercialisation, les OP voient leurs attributions s'étoffer en matière de gestion et de suivi des quotas de leurs adhérents. Elles jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la politique commune de la pêche et de l'organisation commune des marchés. Elles conseillent les producteurs sur les pratiques durables, notamment en gérant collectivement les activités de leurs membres, les aident à faire correspondre l'offre et la demande et à créer de la valeur ajoutée. Elles sécurisent les ventes pour leurs adhérents, peuvent acheter en criée et disposent d'un mécanisme de stockage dont le prix de déclenchement par espèce est fixé par décret. Les produits sont alors redistribués sur le marché de la consommation humaine (congélation, produits élaborés, aide alimentaire), animale ou comme appât. Lors du confinement, ce mécanisme a été très sollicité.



Vente à la criée de Lorient, 2016, Arnaud Bouissou / Terra

Les ressources et la biodiversité, une responsabilité partagée

Au-delà des contraintes pour les navires déjà évoquées et des exigences imposées aux marins en matière de formation initiale ou continue (cf page 13), l'activité de pêche professionnelle est très encadrée.

L'encadrement de l'effort de pêche est assuré au niveau régional par la DIRM NAMO et les comités régionaux des pêches et des élevages marins (CRPMEM). Les mesures s'inscrivent dans la continuité de la réglementation européenne et de la réglementation nationale visant à gérer les stocks des principales espèces.

1 046
autorisations de
pêche en mer
en 2020

La DIRM NAMO, par délégation des préfets des régions Bretagne et Pays de la Loire, délivre des autorisations de pêche sur des espèces d'intérêt européen ou national (autorisations européennes et nationales) et sur des stocks locaux (seiche, lançon, algues de rive, etc.) ou sur des engins de pêche dans les eaux côtières.

Elle rend également obligatoires, par arrêtés du préfet de région, les nombreuses délibérations des CRPMEM relatives à la réglementation des pêches pour une meilleure gestion de la ressource. Ainsi, de nombreuses espèces mais aussi les engins de pêche font désormais l'objet de li-

62 arrêtés
préfectoraux de
réglementation
des pêches

cences attribuées par la profession.

Au niveau national, le comité national des pêches maritimes et des élevages marins fonctionne de la même façon. Depuis 2019, il a ainsi décidé de limiter les captures de bar du golfe de Gascogne afin de sécuriser l'approvisionnement en fin d'année et d'éviter tout dépassement de quota.

Une grande partie des stocks exploités dans l'interrégion est par ailleurs soumise à totaux admissibles de capture (TAC)* et quotas.

Parmi les stocks emblématiques exploités par de nombreux navires de l'interrégion, on a noté en 2020 le maintien ou une hausse du TAC* pour l'églefin, la baudroie, le maquereau et une baisse pour le merlan, le merlu et la cabillaud de la mer Celtique, ainsi que la sole du golfe de Gascogne. La situation du bar est tendue depuis quelques années.

Au nord d'Audierne (48^{ème} parallèle), l'amélioration du stock a permis des évolutions positives (sur les captures accessoires), alors qu'au sud, la nécessité de préserver la ressource a nécessité un réajustement des captures.

Les TAC* font partie des mesures de gestion en place depuis des années pour garantir l'approvisionnement des stocks et la protection de la ressource, tout comme les tailles minimales de commercialisation ou les autorisations réglementaires de pêche. Ces mesures restreignent les possibilités de captures et donc de commercialisation.

Pour mémoire, la politique commune de la pêche (PCP) définit des règles qui visent la flotte de pêche européenne et la préservation des stocks des espèces. Réformée plusieurs fois depuis les années 1970, elle permet de gérer une ressource commune et donne à la flotte une égalité d'accès aux eaux et aux fonds structurels dédiés. Face à des stocks limités, parfois surexploités, les mesures garantissent la durabilité de l'activité et évitent qu'elle ne menace les stocks et la productivité à long terme.

Des professionnels très investis

Allant au-delà de mesures réglementaires, l'intervention des professionnels peut concerner des recherches sur la sélectivité des engins de pêche ou des actions de repeuplement de juvéniles. Comme tous les ans, des opérations de repeuplement de civelle* et des semis de naissains de coquilles Saint-Jacques ont été réalisés en 2020 dans l'interrégion. Créée à l'initiative des pêcheurs de la rade de Brest en 1983, l'écloserie du Tinduff fournit tous les ans des juvéniles de coquilles Saint-Jacques pour le réensemencement en mer.

Les professionnels établissent des partenariats avec les scientifiques, participant à des campagnes scientifiques d'évaluation des stocks. Ils financent aussi des campagnes sur des stocks locaux.

En 2020, les CRPMEM des deux régions ont signé la « charte d'engagements des pêcheurs français pour mieux comprendre le phénomène d'échouage des mammifères marins dans le golfe de Gascogne et réduire les captures accidentelles ». Cette décision montre le volontarisme

des acteurs de la filière qui s'engagent à déclarer l'ensemble des captures accidentelles, à s'équiper de répulsifs acoustiques, à poursuivre le développement de solutions techniques, à s'impliquer dans des programmes de recherche et à embarquer des caméras à bord de navires volontaires. L'administration, les pêcheurs maritimes professionnels, et leurs représentants,

ainsi que les scientifiques sont en effet mobilisés depuis plusieurs années pour mener à bien une stratégie de lutte contre les captures accidentelles de mammifères marins.

Autre exemple de la mobilisation de la profession pour la ressource, le partenariat avec Ifremer pour le programme RECRU (recrutement crustacé) sur

l'étude des phases larvaires et juvéniles des crustacés auquel sont également intégrés les lycées professionnels maritimes de Paimpol et du Guilvinec (cf page 15). Ce projet doit permettre, à terme, de bien évaluer les recrutements pour avoir une vue des futures pêches sur ces espèces.

64 pêcheurs de civelle* contrôlés simultanément dans 5 départements

La DIRM NAMO coordonne l'action des différents services de l'État⁽¹⁾ intervenant pour le contrôle des pêches maritimes.

2 810
contrôles
coordonnés

439 contrôles en mer, 106 missions de surveillance aérienne, 982 inspections au débarquement des navires et 1 283 inspections de la filière pêche (criées, mareyeurs, grossistes, conserveries, poissonneries, restauration, marchés) ont été réalisés en 2020, en lien avec le CNSP à Étrel.

Le rythme des inspections au débarquement a été fortement perturbé entre mars et juin 2020 en raison de la crise sanitaire. Certaines unités ont cependant maintenu des missions de surveillance des ports de pêche, et dans certains cas, réalisé des inspections ciblées sur des navires en activité de pêche. L'activité des inspections a sensiblement augmenté dès mai/juin et est restée soutenue jusqu'à la fin de l'année.

À titre d'exemple, parmi les 150 contrôles qui ont concerné la

campagne de pêche de la civelle*, la DIRM NAMO a organisé en 2020 une vaste opération de contrôle des activités de pêche professionnelle et de transport des civelles* simultanément dans cinq départements (Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique, Vendée et Charente-Maritime). Le dispositif a mobilisé 70 agents en charge de la police des pêches maritimes issus de neuf administrations différentes. 64 pêcheurs professionnels ont été contrôlés, pour un total de 184 kg de civelles* capturées durant la nuit de cette opération. Quatre pêcheurs ont fait l'objet d'un procès verbal et sept kilogrammes de civelles* non déclarés ont été saisis et remis à l'eau en amont de barrages. La civelle* est une espèce à forte valeur marchande (de 300 à 400 € le kilo, plusieurs milliers d'euros le kilo sur la marché noir en Asie).

La DIRM NAMO élabore tous les ans deux plans régionaux de contrôle fixant les priorités des services en la matière.

Sa cellule d'enquête intervient dans la lutte contre les activités de pêche dites

INN (pêche illicite, non déclarée et non réglementée). Elle intègre des agents de la DIRM et des DDTM/DML de l'interrégion.

La DIRM NAMO dispose d'un navire patrouilleur hauturier basé à Lorient. L'IRIS est un des moyens nautiques du « dispositif de contrôle et de surveillance » (DCS)* du ministère de la Mer. Il a effectué 120 inspections en 2020.

52 sanctions administratives (amende, retrait de licence de pêche, attribution de points de pénalité, etc.) ont été prononcées par la DIRM NAMO en 2020 à l'encontre des armateurs ou des capitaines. Elles constituent la réponse privilégiée pour réprimer les infractions commises par les pêcheurs professionnels et de loisir.



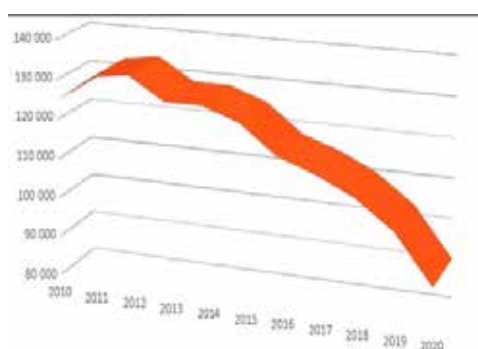
Contrôle des pêches en plongée : la DDTM/DML du Finistère saisit un casier palloir interdit.

(1) OFB, DDTM/DML, DDPP, DREETS, DIRM NAMO, douanes, gendarmeries

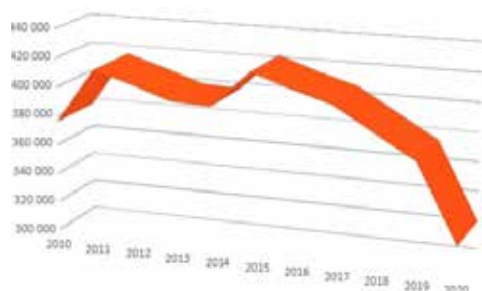
56 % des produits de la mer français vendus en criée

| Estimation de la commercialisation globale | |
|--|---------------------|
| Résultat 2020 | Variation 2020/2019 |
| 89 806 tonnes | -12 % |
| 319 millions d'euros | -14 % |
| 3,55 €/kg | -2,47 % |

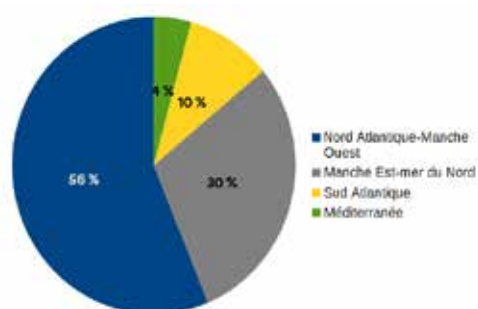
Évolution du tonnage



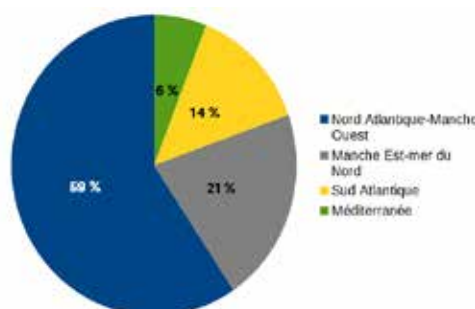
Évolution de la valeur commercialisée



La commercialisation en criée par façade maritime (tonnage)



La commercialisation en criée par façade maritime (valeur)



La crise sanitaire couplée aux incertitudes sur les conséquences du Brexit a fortement perturbé le marché des produits de la mer. Comme tout secteur économique, la pêche professionnelle a été impactée par le premier confinement, à cause notamment de la fermeture des restaurants et des cantines et de la chute des exportations. Au quatrième trimestre, le marché s'est globalement mieux tenu, malgré les difficultés des espèces haut de gamme touchées par la fermeture de la restauration. En dépit du regain d'activité à l'été, les chiffres annuels sont par conséquent en net repli par rapport aux années précédentes. La période de crise sanitaire a été marquée par une augmentation sensible des importations des produits de la mer.

La criée de Douarnenez a une place à part avec une hausse de son chiffre d'affaires de 24 % grâce à une forte concentration de sardines. Les résultats des criées du Croisic, de Saint-Malo et de Cancale sont aussi orientés à la hausse.

La filière s'est organisée : partage d'information, discussion avec la grande distribution pour absorber les apports. Les navires armés en pêche au large* ont été particulièrement touchés par la crise. La vente directe a été une alternative utilisée par les petites navires pour vendre leurs captures. Valorisante pour le professionnel, elle ne répond pas aux mêmes règles que la vente en criée (traçabilité, suivi sanitaire) et freine les rentrées d'argent permettant par exemple de financer les infrastructures portuaires.

Globalement au niveau national, FranceAgriMer constate que la situation a été meilleure sur la façade Atlantique que sur les autres façades métropolitaines.

Parmi les espèces emblématiques de l'interrégion :

- Coquille Saint-Jacques : la saison 2020-2021 a été honorable malgré le contexte : alors que la campagne 2019-2020 a été écourtée de trois semaines à cause de la crise.
- Thon germon : malgré un quota en baisse, la campagne a été positive.
- La commercialisation de la langoustine et celle de la sardine sont orientées à la hausse.
- Sont notamment en baisse les ventes de baudroie, de sole, de bar et de merlu.

Les criées de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest commercialisent la majorité des ventes des établissements français pour ces espèces : araignée de mer, bar, barbue, baudroie, cardine, congre, bouquet, églefin, thon germon, homard, langoustine, lieu jaune, limande-sole, lingue bleue, lingue franche, merlan, cabillaud, raie douce, raie fleurie, sabre noir, Saint-Pierre, sardine, tacaud, tourteau et turbot.

15 ports équipés d'une criée

Cela représente plus de la moitié des 36 halles à marée françaises. Six d'entre elles se classent dans les 15 premières halles à marée au plan national (cf page 30).

La commercialisation en criée permet de faire jouer la concurrence. Le circuit est un outil de traçabilité (produit contrôlé, pesée, etc.) et de garantie sanitaire.

Les acheteurs en criée sont essentiellement des poissonniers

(plusieurs centaines de poissonneries de détail sont installées

dans l'interrégion) et des entreprises de mareyage*.

Quelques espèces emblématiques de l'interrégion

| Espèce | Quantité (T) | Valeur (M€) | Prix moyen (€/kg) |
|--|--------------|-------------|-------------------|
| Baudroie (entière, queue, joue ou filet) | 8 151 | 41,52 | 5,09 |
| Sole commune | 1 884 | 28,81 | 15,29 |
| Langoustine | 2 221 | 28,35 | 12,76 |
| Bar commun | 1 480 | 19,42 | 13,12 |
| Merlu commun | 5 779 | 17,47 | 3,02 |
| Coquille Saint-Jacques | 6 178 | 15,29 | 2,47 |
| Sardine commune | 16 744 | 13,54 | 0,81 |
| Lieu jaune | 1 525 | 10,59 | 6,94 |
| Saint-Pierre | 865 | 10,46 | 12,09 |
| Seiche commune | 2 747 | 9,96 | 3,62 |
| Calmar | 1 242 | 8,66 | 6,97 |
| Églefin | 3 110 | 6,78 | 2,18 |
| Lingue franche | 2 185 | 5,50 | 2,52 |
| Sabre noir | 706 | 3,10 | 4,39 |
| Thon germon | 2 187 | 6,33 | 2,89 |
| Anchois commun | 70 | 0,03 | 0,42 |

6 des 15 premières criées françaises dans l'interrégion

| Criée | Rang national classement en valeur | Quantité vendues (T) | Valeur (K€) | Prix moyen (€/kg) | Évolution 2020/2019 en valeur |
|---------------------------|------------------------------------|----------------------|-------------|-------------------|-------------------------------|
| Lorient | 1 | 15 137 | 56 272 | 3,72 | ↘ |
| Le Guilvinec | 2 | 12 138 | 49 726 | 4,09 | ↘ |
| Les Sables d'Olonne | 3 | 6 145 | 36 966 | 6,01 | ↘ |
| Erquy | 4 | 9 418 | 24 087 | 2,56 | ↘ |
| Saint-Quay-Portrieux | 5 | 7 622 | 21 672 | 2,84 | ↘ |
| La Turballe | 6 | 7 006 | 17 866 | 2,55 | ↘ |
| Concarneau | 7 | 2 399 | 15 782 | 6,58 | ↘ |
| Roscoff | 8 | 4 040 | 15 643 | 3,87 | ↘ |
| Le Croisic | 9 | 1 826 | 13 492 | 7,39 | ↗ |
| Noirmoutier | 10 | 1 522 | 12 582 | 8,27 | ↘ |
| Loctudy | 11 | 2 007 | 8 719 | 4,34 | ↘ |
| Saint-Guénolé | 12 | 4 268 | 8 542 | 2,00 | ↘ |
| Brest | 13 | 1 656 | 7 957 | 4,80 | ↘ |
| Douarnenez | 14 | 9 573 | 7 630 | 0,80 | ↗ |
| Saint-Gilles-Croix-de-Vie | 15 | 1 524 | 6 814 | 4,47 | ↘ |
| Quiberon | 16 | 1 315 | 5 626 | 4,28 | ↘ |
| Audierne | 17 | 645 | 4 048 | 6,28 | ↘ |
| Saint-Malo | 18 | 1 278 | 2 846 | 2,23 | ↗ |
| Cancale | 19 | 36 | 89 | 2,47 | ↗ |

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

L'achat à distance, modèle dominant

En place à certains endroits depuis plus de 10 ans, il a grandement fait évoluer le mode de commercialisation en criée. Il permet une meilleure valorisation des produits. Les acheteurs multisites ont augmenté et certaines entreprises viennent d'autres régions. Certaines halles à marées ont ainsi pu voir le nombre de mareyeurs les fréquentant augmenter, et d'autres ont développé l'export.

Des quantités vendues hors criée en augmentation

Plus de 120 points sont agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché. La production hors criée (gré à gré ou au détail) est majoritaire pour certaines espèces. Moins de la moitié des volumes pêchés est vendue dans l'une des criées réparties sur le littoral, le reste étant vendu hors criée. Le hors criée est estimé à au moins 128 124 tonnes pour une valeur d'au moins 153 millions d'euros.

Source : FranceAgriMer

Certaines espèces sont vendues de gré à gré pour les usines de transformation avec des prix négociés à l'année.

Ainsi, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, près de 2 430 tonnes de sardines (61 % du tonnage total du port) y ont été vendues en 2020 pour une valeur de 0,8 million d'euros.

La civelle* est l'espèce emblématique des produits de la mer vendus hors criée. Les quotas (60 % pour le

De nouvelles formes de valorisation

Parmi les mesures de valorisation des captures mises en œuvre dans l'interrégion : la commercialisation de poissons vivants et l'utilisation de la méthode japonaise ikéjime* pour tuer les captures. Ces méthodes permettent d'offrir un produit d'une grande garantie de fraîcheur et très haut de gamme pour la restauration.

repeuplement de l'espèce et 40 % pour la consommation) s'élevaient pour la campagne 2019/2020 à 36 tonnes (32 tonnes pour 2020/2021).

54% du quota national de civelles sont affectés à l'unité de gestion (UGA) Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise (UGA LCV) l'une des deux UGA de l'interrégion avec l'UGA Bretagne. L'activité professionnelle de pêche en estuaire en région Pays de la Loire concerne près de 200 entreprises de pêche (90 % de pêcheurs maritimes et 10 % de pêcheurs fluviaux), dont une majorité est dépendante de cette pêche civelière. Les navires détenteurs d'une licence ont une longueur inférieure à 12 mètres.

Source : Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire



Des prévisions d'apports en temps réel

L'Association des directeurs et responsables des halles à marée de France, basée à Quimper, a en charge le service national de prévision des apports. Son site internet offre en temps réel aux acheteurs une vision globale des débarquements de produits de la mer dans les criées qui saisissent leurs données. Il permet aussi aux criées de mieux s'organiser en vue des débarquements prévus.

Les Pays de la Loire comptent trois centres de stockage de civelles gérés par l'organisation de producteurs Estuaires (cf page 26) afin de mieux valoriser la production de civelles* et de répondre aux commandes (Cordemais, Beauvoir-sur-mer, Saint-Gilles-Croix-de-Vie).

91 657 tonnes de thon congelé ont été produites en 2020 par la flotte océanique au thon tropical dont les armements se trouvent à Concarneau (CFTO, Saupiquet). Les zones de pêche se situent dans l'océan Atlantique et en océan Indien. Les armements ont souffert des mesures de restrictions sanitaires qui ont pénalisé les relèves de marins. Ils sont également touchés par des limites d'accès à certaines zones de pêche.

Source : DDTM/DML 29

Enfin, 31 navires goémoniers commercialisent hors criée des laminaires dans le Finistère (60 200 tonnes en 2020).

Le mareyeur*, premier acheteur des produits de la pêche

L'année 2020 a été difficile également pour les entreprises de mareyage*, les marchés ont été destabilisés, même après le déconfinement, et ne sont jamais vraiment revenus à une situation normale (restauration, export).

En 2015, la plupart des 120 entreprises étaient des petites et moyennes entreprises. Elles représentaient 43 % des entreprises françaises. Cinq des huit groupes principaux de mareyage* français avaient leur siège social dans l'interrégion. Les entreprises avaient majoritairement un chiffre d'affaires compris entre 1 M€ et 5 M€. Certaines figuraient pourtant dans la tranche des chiffres d'affaires de 5 M€ à 15 M€.

En 2013, six ports (Concarneau, Loctudy, Penmarc'h, Le Guilvinec, Douarnenez et Lorient) comptaient deux tiers des entreprises de mareyage. Elles représentaient un tiers des volumes débarqués et vendus en France.

Source : Agrocampus

Comme pour la pêche, le secteur a des difficultés à recruter et les départs en retraite seront nombreux dans les années à venir.

Une double évolution concernant le métier de mareyeur* a été constatée.

- ⊙ Les professionnels ont tendance à diversifier leur activité (vers une activité de transformation ou de poissonnerie, l'investissement dans des navires ou l'aquaculture).
- ⊙ « Le mareyage* est dans une dynamique de concentration d'entreprises avec de nombreux rachats ».

Ainsi, « 11 % des entreprises font partie d'un des huit groupes principaux. Ces groupes représentent 24 % du nombre d'emplois, 22 % du chiffre d'affaires total et 12 % du nombre d'entreprises » en France.

Si quelques mareyeurs* peuvent s'approvisionner auprès de plus de 20 criées, grâce notamment à l'achat à distance, la moyenne s'établit à un peu plus de quatre criées. L'achat multisites permet aux entreprises d'offrir à leurs clients une plus large gamme de produits. Les entreprises de mareyage* peuvent compléter leurs achats en criée par des opérations d'importation ou des achats directs aux pêcheurs, à des grossistes ou à d'autres mareyeurs.

Source : FranceAgriMer



Laurent Mignaux Bouissou / Terra

Parmi les grands groupes français, l'interrégion accueille près de Nantes le siège social d'Océalliance (600 collaborateurs). Le groupe est présent de Boulogne-sur-mer à Saint-Jean-de-Luz et implanté en Écosse.

Le groupe Vives-eaux dont le siège est aussi en Loire-Atlantique est composé de 11 entités indépendantes et compte 300 collaborateurs. Il achète dans vingt halles à marée différentes. Le groupe Le Graët (Guingamp) est présent dans plusieurs secteurs agro-alimentaires avec 800 salariés en 2017.

L'Association bretonne des acheteurs des produits de la pêche (ABAPP) située à Quimper regroupe l'ensemble des acheteurs des produits de la pêche qui exercent leur activité sous les criées de Cancale à Quiberon. Elle assure la gestion des transactions financières acheteurs/criées pour plus de 300 adhérents (acheteurs mareyeurs et poissonniers). Les acheteurs de la Loire-Atlantique et de la Vendée peuvent quant à eux adhérer à l'Association centre Atlantique des acheteurs des produits de la pêche (ACAAPP) dont le siège est à La Rochelle et qui regroupe l'ensemble des acheteurs des produits de la pêche qui exercent leur activité sous les halles à marée allant de La Turballe et Royan.

Transformation et conserverie, deux activités phares dans l'interrégion

30 % des entreprises françaises de transformation des produits de la mer sont situées dans l'interrégion qui accueille également plusieurs entreprises de fumage de poisson.

La conserverie de produits de la mer (thon, sardine, maquereau, etc.), inventée à Nantes il y a 200 ans, est toujours fortement implantée dans l'interrégion. L'activité a évolué vers des produits à forte valeur ajoutée. Les industriels soulignent l'augmentation du prix du frais, induite par la hausse de la demande mondiale de poisson et l'absence d'augmentation de la production,

voire une baisse de la production utilisable en conserverie.

Les poissons en conserve représentent 843 millions d'euros de chiffre d'affaires en France pour 212 129 tonnes.

Source: ADEPALE & Douanes françaises

De nombreuses entreprises françaises incontournables sont situées dans l'interrégion :

- ⊙ Les usines des sociétés Saupiquet, Chancerelle Connétable, Paul Paulet/ Petit navire, Capitaine Cook, Gonidec/Les Mouettes d'Arvor, Kerbriant, la Belle-îloise, les Jeannettes, la Quiberonnaise, la Compagnie

bretonne du poisson, Pointe de Penmarc'h, Océane alimentaire, Hénaff, Courtin, les Délices de la mer (groupe Le Graët), Groix & nature, APAK, etc. en Bretagne.

- ⊙ La Maison Gendreau (marque les Dieux) de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et La Sablaise à Olonne-sur-mer dans les Pays de la Loire.

Trois des quatre fabricants français de surimi sont aussi installés dans l'interrégion.

IGP, label rouge, Pêche durable, MSC, EPV, de nombreux engagements valorisés

La coquille Saint-Jacques des Côtes-d'Armor bénéficie d'une IGP* (indication géographique protégée).

Bénéficient d'un label rouge les

- ⊙ Conserves de sardines pêchées à la bolinche* (Poissons bleus de Bretagne, Penmarc'h).
- ⊙ Sardines et filets de sardines pêchés à la bolinche* (Poissons bleus de Bretagne, Penmarc'h).
- ⊙ Sardines à l'huile d'olive vierge extra préparées à l'ancienne (Association Vendée qualité, La Roche-sur-Yon).
- ⊙ Filets de maquereaux marinés au muscadet AOC et aux aromates (Association Vendée qualité, La Roche-sur-Yon).
- ⊙ Conserves de maquereaux (Poissons bleus de Bretagne,

Penmarc'h).

- ⊙ Noix de Saint-Jacques surgelées / Pecten maximus (Breizh filière mer, Saint-Quay-Portrieux).
- ⊙ Conserves de thon (Poissons bleus de Bretagne, Penmarc'h).
- ⊙ Conserves de thon albacore (Poissons bleus de Bretagne, Penmarc'h).

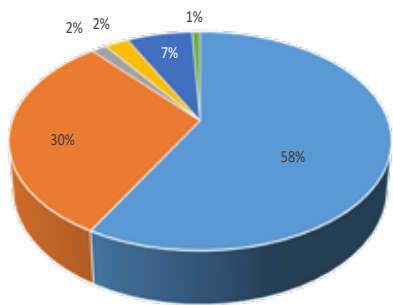
La pêcherie de thon rouge de l'Atlantique (palangriers de l'île d'Yeu) de l'organisation de producteurs OP Vendée bénéficie depuis 2019 de l'écolabel public Pêche durable. Ce signe de qualité certifié aux consommateurs que les produits de la pêche répondent à des exigences environnementales, économiques et sociales. Cet écolabel public français fait suite à la volonté

de la filière pêche, en 2007, de créer un écolabel facilement reconnaissable par les consommateurs. Il répond aux engagements du Grenelle de l'environnement et du Grenelle de la mer.

La pêcherie de lieu noir de la mer du Nord exploitée par la Compagnie des pêches de Saint-Malo et Scapêche bénéficie d'un label de pêche durable MSC (Marine stewardship council).

Cinq entreprises de transformation et de conservation de produits de la mer bénéficient du label Entreprise du patrimoine vivant (EPV) décerné par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

2 000 tonnes de produits de la mer pêchées à pied



La production de la pêche à pied professionnelle est de 2 163 tonnes en 2020, hors algues de rive.

625 permis nationaux de pêche à pied avaient été

délivrés par l'administration. Des licences sont attribuées pour les gisements de l'interrégion par les comités départementaux des pêches et des élevages marins* en Bretagne et par le comité régional des pêches et des élevages marins* des Pays de la Loire. Un timbre est attribué pour chaque espèce et/ou gisement de coquillages par chaque comité.

La pêche professionnelle, comme la pêche récréative, peut être impactée par des interdictions de pêche suite à des pollutions bactériologiques/microbiologiques ou des contaminations phytoplanc-toniques.

Pour les algues de rive (cf page 40), l'exploitation est directement encadrée par la DIRM NAMO dans les Pays de la Loire et par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins en Bretagne.

Plus de 5 000 tonnes d'algues de rive sont récoltées chaque année. Une vingtaine d'algues est récoltée à destination principalement de trois secteurs économiques

- ⊙ Extraction de phycocolloïdes (gélifiants).
- ⊙ Agro-industrie, agro-fourriture et alimentaire.
- ⊙ Produits de la santé.

L'accompagnement financier de la filière

En 2020 face à la crise, les entreprises ont pu bénéficier du soutien financier exceptionnel mis en place par l'État, que ce soit des aides transversales (chômage partiel, fonds de solidarité, report de charges) ou spécifiques (la DIRM NAMO a ainsi instruits 620 dossiers d'aides en faveur des armements pour arrêts temporaires d'activité lors du premier confinement).

Les conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire ont également mis en place un accompagnement d'exception.

L'accompagnement est notamment assuré par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)*, l'instrument financier de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée. Il bénéficie aux projets professionnels individuels et aux projets collectifs portés par les structures professionnelles. Les collectivités territoriales, mais également l'État (dossiers instruits

par la DIRM NAMO et FranceAgriMer) apportent la contrepartie financière nécessaire.

Les mesures du FEAMP (programmation 2014-2020) sont :

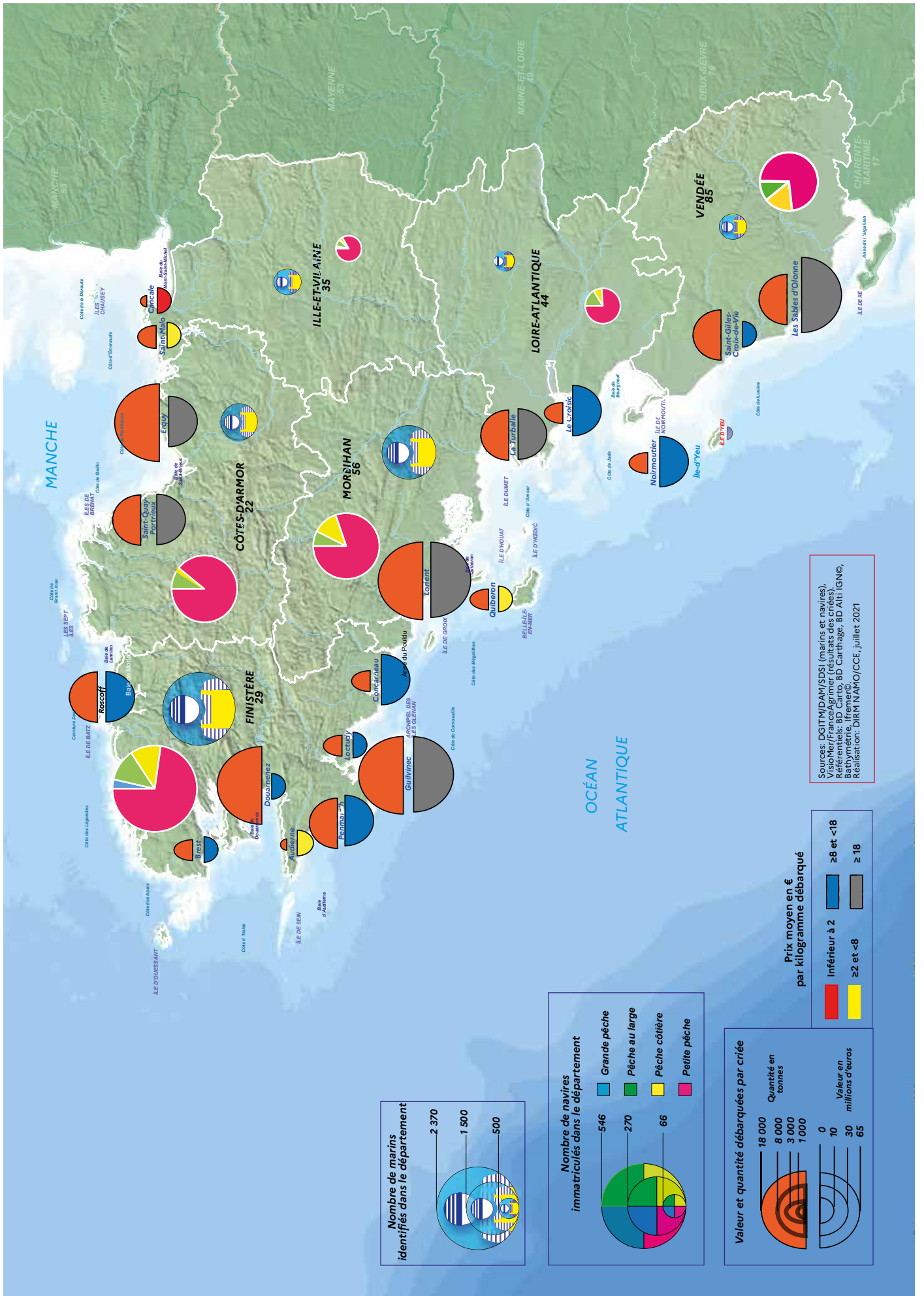
- ⊙ Aide à la création d'entreprises pour les jeunes pêcheurs.
- ⊙ Santé et sécurité.
- ⊙ Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique.
- ⊙ Ports de pêche, sites de débarquement, halles à marée et abris.
- ⊙ Commercialisation, transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture.
- ⊙ Partenariat entre scientifiques et pêcheurs.
- ⊙ Arrêt définitif ou temporaire d'activités de pêche.
- ⊙ Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes marins.

Les conseils régionaux apportent leur soutien au secteur grâce à des prêts avec ou sans garantie et des fonds de garantie.

Les professionnels peuvent également avoir recours à plusieurs fonds d'investissement. Dédiés aux divers secteurs de l'économie maritime ou spécifiquement au développement halieutique, et notamment au renouvellement de la flotte de pêche, ces fonds peuvent réunir des souscripteurs publics et privés. Leur zone d'application couvre l'ensemble de l'interrégion, voire plus, ou est limitée à une région administrative.

France Filière Pêche soutient financièrement les armements à la pêche, dans le cadre de la recherche en technologie des pêches et en halieutique, en partenariat avec plusieurs universités et instituts scientifiques autour de thématiques essentielles pour la durabilité de la pêche (économies d'énergie, diminution des rejets, etc.).

La copropriété avec un armement coopératif peut aussi faciliter les installations.



Aquaculture marine

Le bilan pour 2020, s'il est contrasté est aussi globalement positif. La profession a été touchée en début d'année par un phénomène exceptionnel de norovirus (gastro-entérite virale issue des coquillages). La crise sanitaire a également impacté le secteur : le confinement et la fermeture de la restauration a réduit les débouchés, le marché à l'export est resté tendu. La

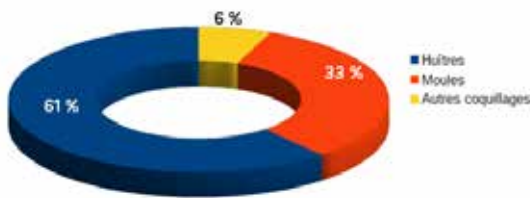
vente en gros en a particulièrement subi les conséquences. Des mortalités ont pu être constatées localement. Néanmoins, la saison estivale a globalement été favorable pour les moules, mais aussi pour les huîtres et les ventes de fin d'année se sont bien passées. Cela a permis de reconstituer les trésoreries des entreprises, même si la situation reste fragile.

Face à la crise de la Covid-19, et en plus des mesures transversales de soutien aux entreprises mises en place par le Gouvernement, les entreprises les plus touchées ont pu demander une compensation pour les pertes de chiffre d'affaires dues à la pandémie.

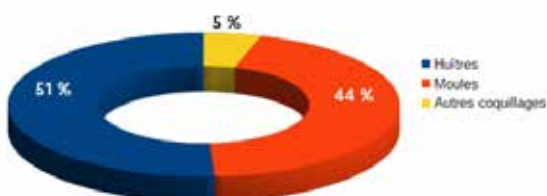
44 % du volume et 39 % de la valeur de la production française de taille marchande



Répartition des coquillages adultes vendues dans l'interrégion (valeur)



Répartition des coquillages adultes vendus dans l'interrégion (tonnage)



Les 88 240 tonnes de coquillages de taille adulte vendues pour 277,85 millions d'euros se répartissent ainsi :

- 66 264 tonnes de coquillages adultes vendues aux consomma-

teurs pour 219,02 millions d'euros,
 • 21 976 tonnes de coquillages adultes vendues entre professionnels pour 58,83 millions d'euros.

La vente à la consommation couvre donc 75 % des ventes de coquillages adultes.

Parmi eux :

- 29 422 tonnes d'huîtres,
- 34 987 tonnes de moules.

Concernant les huîtres vendues à la consommation, elles sont majoritairement issues de naissain* de captage (36 %). Viennent ensuite les huîtres triploïdes* issues d'écloserie (32 %), puis les diploïdes d'écloserie (13 %) et les huîtres dont le naissain* est issu de gisements naturels (9 %).

De plus, la très grande majorité est vendue sous marquage sanitaire. L'affinage en parcs ou en claires est marginal dans l'interrégion.

La majeure partie de la production est vendue aux grossistes, mareyeurs* et sociétés commerciales liées à l'entreprise. La vente directe aux consomma-

teurs, privilégiée pour les Pays de la Loire, arrive en deuxième place pour l'interrégion.

Outre les adultes, les ventes entre professionnels concernent aussi des coquillages de demi-élevage et de pré-grossissement.

La Bretagne-Nord est la première région française pour la production de moules. La Bretagne-Sud est le berceau de l'huître plate, objet de travaux de réintroduction de la part des professionnels dans un objectif économique et aussi dans un souci de maintien de la biodiversité. Les Pays de la Loire sont le premier site d'élevage français de coques, activité développée dans le Traict* du Croisic en Loire-Atlantique. La quinzaine d'entreprises présentes fournit 97 % de la production française (environ 1 500 tonnes/an). Une grande partie est exportée en Espagne.

Différents signes officiels de qualité ou signes spécifiques aux territoires sont utilisés par les professionnels de l'interrégion :

- AOC (appellation d'origine contrôlée) et AOP (appellation d'origine protégée) moules de

(1) Huîtres creuses et plates, moules, coques, palourdes, etc., entreprises ayant leur siège dans l'interrégion, hors ventes entre professionnels (environ 37 % de la production en 2014) Source : Agreste – Enquête aquaculture 2019

bouchot* de la baie du Mont-Saint-Michel (environ 10 000 tonnes de moules/an).

- Label rouge « moules » pour les moules élevées sur pieux (organisme de défense et de gestion Breizh filière mer, Saint-Quay-Portrieux) pour 167 tonnes produites dans l'interrégion.

- Label de spécialité traditionnelle garantie « moules de bouchot » (Groupement des mytiliculteurs sur bouchot, Paris) pour 21 703 tonnes.

S'y ajoutent notamment des

ventes sous marques collectives des comités régionaux de la conchyliculture (6 710 tonnes) ou des marques individuelles déposées (3 500 tonnes) essentiellement pour des huîtres.

La moule de bouchot de Pénestin a par ailleurs été inscrite en 2020 au Patrimoine culturel immatériel de France (cf page 66).

L'interrégion assure également 36 % de la quantité captée de naissain d'huîtres et de moules en France. Près de la moitié de la

production issue du captage est vendue, le reste est utilisé directement par l'entreprise.

Concernant plus particulièrement le naissain* d'huîtres creuses, les écloséries de l'interrégion fournissent plus de 60 % du naissain* d'éclosérie français. La très grande majorité provient de Vendée où les conditions naturelles sont propices à cet élevage.

15 244 concessions conchyloles, 938 navires, 5 192 employés

| Nombre d'entreprises | Effectif permanent | Effectif occasionnel | Effectif total | Équivalent temps-plein | Équivalent temps-plein moyen par entreprise |
|----------------------|--------------------|----------------------|----------------|------------------------|---|
| 763 | 3 126 | 2 602 | 5 728 | 3 047 | 3,99 |

1 910 marins⁽¹⁾
dont **266 femmes**

Une partie des entreprises disposant de concessions dans l'interrégion a son siège social en Normandie ou dans la région Nouvelle-Aquitaine. Néanmoins la très grande majorité des entreprises qui ont leur siège social dans l'interrégion exploite exclusivement dans celle-ci.

Lors du recensement 2012, 56 % des effectifs se trouvaient dans des entreprises d'un à cinq équivalents temps-plein (ETP), 24 % appartenaient à la classe six à dix ETP.

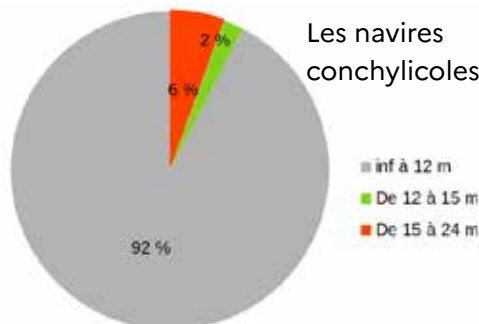
Les emplois familiaux restent nombreux. Leur nombre baissait néanmoins par rapport à 2001. Les femmes en représentaient une part significative. Les emplois permanents avaient eux augmenté.

Parmi la main-d'œuvre non familiale, sur 1 290 actifs, 29 % étaient des femmes. Leur nombre a bais-

sé entre 2001 et 2012, alors que le nombre d'actifs masculins a augmenté.

La profession fait face à un vieillissement des responsables conchyloles : l'âge moyen des chefs d'entreprises était de 47 ans, les femmes chef d'entreprise étant globalement plus âgées.

Par ailleurs, 54 % des entreprises disposaient d'un statut juridique d'entreprise individuelle (en baisse de 37 % par rapport à 2001) et 21 % étaient des EARL* (+65 %). Le nombre des autres sociétés civiles et des sociétés commerciales progressait également.



918 navires conchyloles sont immatriculés dans l'interrégion, qu'ils soient véhicules amphibies, navires dragueurs ou d'expédition.

Le nombre global de navires utilisés a baissé entre le recensement conchylicole de 2001 et celui de 2012. Le nombre de navires dragueurs a nettement chuté (-21 %) alors que celui des véhicules amphibies et des navires d'expédition a augmenté.



64 % de la surface
50 % de la longueur
35 % du nombre
des concessions françaises

(1) Marins affiliés à l'Établissement national des invalides de la marine (ENIM) identifiés dans l'interrégion. Les professionnels non marins relèvent de la Mutualité sociale agricole (MSA). Sources : DGITM/DAM/SDSI ; Agreste, recensement de la conchyliculture 2019 ; Recensement de la conchyliculture 2012 - MAA/Université de Nantes

L'encadrement du secteur

Les schémas régionaux de développement de l'aquaculture (SRDAM), outil de planification spatiale de l'aquaculture marine, sont en cours d'élaboration pour les deux régions. Ils seront intégrés au document stratégique de façade (DSF, cf page 5).

La réflexion sur l'actualisation et la révision du plan stratégique national pluriannuel de développement aquacole (PSNPDA) 2014-2020, a été initiée, en lien avec la prochaine programmation du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)* 2021-2027. Le PSNPDA encadre la stratégie française en matière d'aquaculture (gouvernance, mais également sanitaire et zoosanitaire, recherche&innovation, gestion des risques, performance, attractivité, etc.).

La DIRM NAMO assure la tutelle administrative et financière des trois comités régionaux de la conchyliculture* (CRC). Dotés

de la personnalité morale et de l'autonomie financière, ils structurent et représentent la profession.

- ◉ CRC Bretagne-Nord pour la zone partant de la baie du Mont-Saint-Michel à la rade de Brest.
- ◉ CRC Bretagne-Sud de la rade de Brest jusqu'au nord de l'estuaire de la Loire.
- ◉ CRC Pays de la Loire, du sud de l'estuaire de la Loire au Sud-Vendée.

Les CRC, comme les comités régionaux des pêches maritimes des élevages marins, peuvent recruter des gardes-jurés agréés par la DIRM NAMO. Par leur présence et leurs contrôles, en lien avec l'administration, ils s'assurent sur le terrain du respect de la réglementation relative aux cultures marines.

La profession conchylicole bretonne fait partie de l'association Breizhmer qui a pour objet de rassembler toutes les composantes de la filière de la pêche et de l'aquaculture de Bretagne

afin de faciliter le dialogue entre ses acteurs et leur coordination sur différentes thématiques (promotion, emploi et attractivité, recherche et innovation). Les CRC de Bretagne-Nord et de Bretagne-Sud en sont, avec les syndicats professionnels de la conchyliculture, les membres fondateurs et les membres du collège « conchyliculture ».

Conformément aux dispositions du plan de contrôle et de surveillance de l'environnement marin de la façade maritime NAMO (cf page 6), les DDTM/DML, en lien avec la DIRM NAMO, se sont lancées dans des opérations de sensibilisation des conchyliculteurs concernant leurs obligations d'entretien des concessions sur le domaine public maritime. Le non-respect de ces obligations peut donner lieu à des sanctions administratives prononcées par la DIRM NAMO.

5 343 tonnes de salmonidés et poissons marins en 2017

L'effectif global des entreprises du secteur piscicole de l'interrégion s'élevait en 2017 à environ 240 personnes.

Parmi les entreprises de pisciculture marine, à noter la présence de France turbot ichtus, filiale du groupe Gloria Maris dont le siège se trouve en Corse. France turbot dispose de deux établissements à Trédarzec (Côtes-d'Armor) et à Noirmoutier et produit annuellement près de 15 millions d'alevins. Son activité de grossissement des turbots représente une capacité de 200 tonnes de production annuelle. France turbot compte un effectif

de 36 salariés. Le turbot et les découpes de turbot d'aquaculture marine (organisme de défense et de gestion Association turbot qualité à Trédarzec) bénéficient d'un label rouge.



l'élevage en mer) dans le Finistère et le Morbihan.

Sont également présentes dans l'interrégion des entreprises de

pré-grossissement de dorades, d'élevage de bars et de salmoniculture (élevage de saumon et de truites de mer).

Le ministère en charge de la pêche établit des conventions avec l'IFREMER pour concourir au développement de la pisciculture.

Sont notamment en cours trois actions qui visent la Bretagne et les Pays de la Loire :

- ◉ Étude de la contamination métallique dans la rade de Brest (Convention COMENRADE) : cartographie des niveaux de contamination dans les sédiments de la rade et comparaison

des contaminations métalliques entre les différentes espèces de mollusques à l'embouchure de l'Aulne.

⊙ Création de cheptel expérimental (CRECHE) ciblant le bar.

⊙ Modélisation de la capacité d'assimilation de l'environnement pour une aquaculture durable (MOCAA) : développer une méthodologie et un outil d'évaluation d'impact basé sur

la prédiction de la capacité d'assimilation des rejets biologiques par les écosystèmes récepteurs.

Sources : Gloria Maris, Institut national de l'origine et de la qualité, enquête annuelle aquacole SSP MAA, ASTERIE enquête 2018, DGPR

L'algoculture, une production limitée, un intérêt grandissant

Une quarantaine de concessions sont accordées par l'État pour la production de macroalgues en Ille-et-Vilaine, dans les Côtes-

d'Armor et le Finistère. Les algues cultivées peuvent être de la laitue de mer ou du nori (algue rouge).

La production reste limitée. Toutes les concessions sont situées en Bretagne.

La polyculture pour une diversification d'activité

En combinant l'élevage d'espèces complémentaires de la chaîne alimentaire, la polyculture est une option pour consolider la viabilité économique de l'entreprise et la réduction de l'impact environnemental de l'élevage. Quelques concessions huître/moule/coquillage/algue sont attribuées en Bretagne.

Le Centre d'étude et de valorisation des algues (cf page 20) dispose notamment d'une concession expérimentale en mer de 6 hectares dans les Côtes-d'Armor. Elle permet la culture de macroalgues, de coquillages et d'échinodermes.

Dans les Côtes-d'Armor, une aquaculture intégrée est aussi testée grâce à une concession pour la « production de truites Arc-en-Ciel élevées en mer associée à la culture d'algues ».

L'élevage de vers marins pour l'élaboration de produits de santé

La Ferme Marine de Noirmoutier, d'une superficie de 13 hectares, est consacrée à l'élevage d'annélides marines (vers marins) pour la biotechnologie. Il s'agit de la première ferme marine dont la production arénicole* est desti-

née à l'élaboration de produits de santé.

Ainsi, Hemarina, laboratoire biopharmaceutique basé à Morlaix d'être autonome dans la production de sa matière première.

La capacité de production de la ferme, estimée à 30 tonnes de vers marins par an, devrait permettre à la société de répondre à des besoins croissants.

L'accompagnement financier

Le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)* sur sa programmation 2014-2020 prévoient différentes mesures pour l'aquaculture :

- Innovation.
- Investissements productifs en aquaculture.
- Mise en réseau.
- Augmentation du potentiel des sites aquacoles.
- Santé et bien-être des animaux, mortalités conchylicoles.
- Commercialisation.

- Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Les crises sanitaires et zoonitaires ont souligné le besoin d'accompagnement financier de la profession (révision du barème des calamités agricoles, révision du régime des exonérations domaniales, autres mesures de droit commun, etc.) mais aussi de la création d'un fonds d'indemnisation à porter par les professionnels.

Dans le cadre de la pandémie de covid-19, le FEAMP a élargi son soutien via un dispositif adapté de la mesure n° 55 «Soutien au entreprises aquacoles suite à la crise COVID-19» permettant de soutenir un système d'indemnisation aux aquaculteurs du fait de la suspension temporaire ou la réduction de la production et des ventes ou pour les surcoûts de stockage intervenus entre le 1er février et le 31 décembre 2020.

Brunes, rouges ou vertes, les algues omniprésentes dans l'interrégion



31, c'est le nombre d'entreprises en culture d'algues et de cyanobactéries (spiruline principalement) répertoriées dans l'interrégion pour un effectif total de

132 personnes, dont 114 permanents. Les équivalents temps-plein (ETP) sont de 89 et l'ETP moyen par entreprise s'établit à 2,9. Le volume produit peut

être estimé à 189 tonnes poids vif pour une valeur globale de plus de 1,8 million d'euros.

Source : Agreste, enquête conchyliculture 2019

Les macro-algues, 90 % de la production française en Bretagne

Entre 80 000 et 90 000 tonnes de macro-algues fraîches sont produites annuellement en France.



« L'exploitation compte plus de 1 600 emplois, avec près de 80 entreprises en production et transformation, pour une valeur estimée à 424 millions d'euros. » La récolte française étant insuffisante, une partie des algues utilisée est importée (quelque 55 000 tonnes d'algues fraîches par an).

Source : Idealg

« 67 établissements fabriquent ou commercialisent des produits à partir d'algues et de végétaux marins, soit un total de 1 635 emplois (hors agro-alimentaire). Le chiffre d'affaires total correspondant est évalué à 424 millions d'euros en 2007.

Source : Chambre syndicale des algues et végétaux/ étude CCI, juillet 2008

L'interrégion accueille le siège de la Chambre syndicale des algues et végétaux marins et un cluster dédié à Brest.

Une production provenant essentiellement des navires-goémoniers

Les 31 navires goémoniers du Finistère sont titulaires d'une licence délivrée par le comité régional des pêches maritimes et

des élevages marins (CRPMEM) de Bretagne qui réglemente également les engins et les périodes de pêche par délibérations approuvées par arrêtés du préfet de région. Les licences sont délivrées par zone pour deux laminaires (*Laminaria digitata*, la plus importante en volume, et *Laminaria hyperborea*).



Les récoltes annuelles varient de 40 000 à 60 000 tonnes pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,7 à 2,7 M€.

Source : Chambre syndicale des algues et végétaux/ étude CCI, juillet 2008

Le plus grand gisement d'algues d'Europe se situe à Molène. Quelques dizaines d'espèces sont exploitées parmi des milliers existantes. Les navires goémoniers débarquent leur production essentiellement à Lanildut, mais aussi à Plouguerneau et à Roscoff dans le Finistère.

12 espèces d'algues de rive ciblées par les récoltants à pied

Le CRPMEM de Bretagne leur délivre des licences (78 maximum pour les entreprises, avec 1 459 extraits de licence à titre annuel pour les récoltants personnes physiques répartis en huit secteurs puis par espèces). 3 031 extraits de licence, à titre saisonnier, sont également délivrés. La DIRM NAMO délivre quant à elle les autorisations pour les Pays de la Loire (contingent d'autorisations fixé à 20).

Face à la protection de la ressource algale principalement gérée en Bretagne par le CRPMEM, les transformateurs locaux avancent des besoins et des capacités de traitement importants qui pourraient absorber jusqu'à plusieurs milliers de tonnes par an. Des contentieux et des tensions de cohabitation peuvent alors émerger. Les navires sont équipés de balises de positionnement par satellite pour mieux en assurer le suivi.

L'algoculture, une production encore marginale, mais un intérêt croissant

Si, comme à l'international, les investissements se sont multipliés dans l'interrégion dans les plus grosses entreprises, la plupart des exploitants sont, sauf exception, des petites entreprises. Il s'agit généralement d'une activité d'appoint (com-

plément à une activité de récolte, activité autre de la filière algues, pêche ou conchyliculture). Dans le cadre d'une diversification, les entreprises peuvent se heurter à des contraintes liées à la viabilité économique d'une production accessoire (temps investi, recherche de débouchés, prix), mais également à des questions d'identité, ou à des problématiques sur le métier, les compétences spécifiques et la formation.



La production algocole peut être estimée entre 50 et 300 tonnes annuelles. Malgré les difficultés, les projets d'algoculture ne manquent pas. Leur développement permettra de limiter les importations d'algues. Une quinzaine d'entreprises bénéfi-

cient de concessions aquacoles accordées pour la production de macro-algues en Bretagne.

Un secteur en pleine évolution

Au niveau mondial, 90 % des algues proviennent de l'aquaculture. Alors qu'en Bretagne, les macro-algues sont pêchées et utilisées localement depuis le XIV^{ème} siècle.

Il s'agit d'une ressource naturelle non inépuisable mais dont la grande diversité laisse entrevoir de réelles possibilités d'exploitation.

Le végétal fragile est traité dans les 24 heures de sa récolte par des entreprises dynamiques qui réalisent une grande part de leur chiffre d'affaires à l'export. Les co-produits ou déchets peuvent trouver de nouveaux débouchés, par exemple en cosmétique.

Le Parc naturel marin d'Iroise a obtenu en 2011 la certification bio pour les algues de rives ré-

coltées dans son périmètre. Il a mis en place, dès sa création, des mesures de gestion fine pour une exploitation durable du champ d'algues d'Iroise. Les goémoniers, les scientifiques et le parc travaillent en étroite collaboration.

La réglementation européenne sur le bio a intégré en 2007 les algues. Des règles communes ont été édictées, avec un cahier des charges qui n'est pas spécifique à la récolte et la culture d'algues. L'obligation attendue dans le cahier des charges est une obligation de moyen et de résultat. Dans le cas des algues, il faut s'assurer que le milieu qui les nourrit (l'eau de mer) est de bonne qualité dans ses volets écologique et sanitaire.

Des travaux de normalisation sont en cours en Europe afin d'améliorer la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement des acteurs de la filière. Une commission algues « miroir » est en place en France.

Les micro-algues, un vivier pour l'environnement, l'alimentaire, la santé, l'énergie

Entreprises, organismes de recherche privés ou publics, collectivités territoriales sont très mobilisés pour développer les usages des micro-algues, doper et structurer la filière. Avec une productivité très élevée par rapport aux macro-algues, les micro-algues comptent parmi les solutions d'avenir pour l'alimentaire, la santé, la cosmétique, la chimie verte, l'écologie industrielle.

Parmi les actualités 2020, à noter la participation de l'université de Bretagne-Sud et de l'entreprise Elixance, spécialiste de la coloration des matières plastiques (Elven, Morbihan) au

programme européen Nému-2phar. Lancé fin 2020, ce projet vise à développer une chaîne



de production de bioplastiques à partir de micros-algues et de bactéries marines.

Quelques acteurs en matière de recherche sur les micro-algues dans l'interrégion :

⊙ Le **Ceva, Centre d'étude et de valorisation des algues** (cf page 20) à Pleubian (Côtes-d'Armor), centre de technologie et d'innovation dédié aux algues, aux plantes marines et à la biotechnologie marine a un champ d'action qui s'étend sur les micro-algues et les macro-algues. Il exploite différentes plates-formes à terre et en mer consacrées à l'expérimentation de nouvelles technologies et offre de la recherche contractuelle, des services analytiques et de conseil et des productions pilotes.

⊙ La **station biologique de Roscoff** (cf page 18) a entrepris de constituer un écosystème de l'innovation autour des biotechnologies marines. Elle coordonne IDEALG, projet de soutien pour développer la filière des grandes algues en France, lauréat de l'appel à projets national d'Investissements d'avenir « biotechnologies bioressources » et dans son prolongement européen, le projet GENIALG vise à développer la valorisation des cultures des grandes algues marines dans les bioraffineries, à renforcer la compétitivité des filières d'exploitation et à promouvoir des méthodes de production durable.

⊙ La station de l'**Ifremer** et la **station de biologie marine du Muséum national d'histoire naturelle** de Concarneau (cf page 19) travaillent sur l'identification morphologique et génétique des micro-algues marines.

⊙ La plate-forme publique

Algosolis inaugurée en 2015 à Saint-Nazaire par le laboratoire GEPEA (Génie des procédés, environnement, agroalimentaire), pilotée par l'université de Nantes, a vocation à être le chaînon manquant entre la recherche fondamentale et l'exploitation industrielle en milieu contrôlé des microalgues.



⊙ **Atlantic Microalgae**, pôle micro-algues des Pays de la Loire porté par l'université de Nantes, l'Ifremer et l'université du Maine, vise à rassembler au sein d'un pôle fédératif régional centré sur les micro-algues tous les acteurs de la recherche fondamentale et appliquée dans ce domaine. Ce programme a pour ambition d'amplifier le rayonnement académique des équipes

impliquées et de contribuer au développement d'une nouvelle filière industrielle.

Présentes dans tous les milieux aquatiques, le nombre d'espèces de micro-algues est estimé entre 70 000 et 10 millions, mais très peu sont développées en laboratoire.

Micro-organismes unicellulaires à croissance rapide, les micro-algues se contentent de peu et sont peu coûteuses à produire. La difficulté est de trouver la bonne micro-algue et le bon procédé pour la cultiver en grande quantité selon la valorisation souhaitée. Leur transformation a lieu dans les 24 heures de leur récolte afin de préserver leurs principes chimiques.

Le potentiel de production et les utilisations sont présents dans l'interrégion. Le volume de production se développe mais reste limité.

Les algues vertes

Si la présence d'algues sur le littoral est un phénomène naturel dû à la météorologie et au cycle de vie des algues, les algues vertes quant à elles, posent un vrai problème de santé publique.

À l'échelle bretonne, le cumul des échouages constaté courant octobre était d'environ 10% inférieur à la moyenne 2002-2019.

La présence d'algues vertes est avérée épisodiquement sur l'ensemble du littoral de l'interrégion.

Le plan de lutte contre les algues vertes concerne huit baies des Côtes-d'Armor et du Finistère. Il

prévoit le ramassage des algues échouées et l'amélioration de la connaissance du phénomène, il accompagne aussi les agriculteurs et les acteurs locaux vers des pratiques et des systèmes limitant les fuites d'azote. Le plan vise une maîtrise durable des proliférations d'algues vertes à l'horizon 2027.

Une valorisation économique d'algues non altérées par ramassage directement dans le rideau d'eau depuis un engin motorisé est en place. Depuis 2013, une entreprise conduit des opérations de ramassage sur des plages délimitées du Finistère

et des Côtes-d'Armor, dans un cadre réglementaire défini. Dépendantes de la présence d'algues vertes, ses récoltes sont très fluctuantes d'une année sur l'autre.



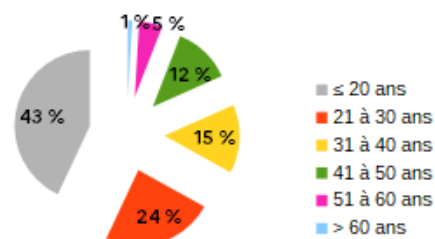
Transport maritime



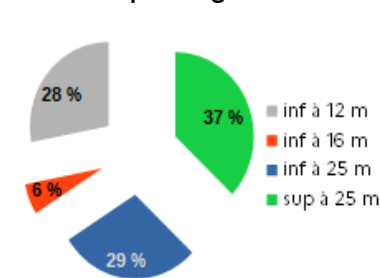
Les entreprises assurant du transport de passagers que ce soit des liaisons côtières, du trafic touristique, les liaisons trans-Manche ou l'accueil des navires de croisières, activités importantes pour les économies locales, ont été particulièrement touchées par la crise sanitaire en 2020. Les mesures de confinement, de fermeture ou de restriction aux frontières et de distanciation physique les ont directement impactées. Le transport de marchandises a été également affecté, mais la baisse est globalement restée à un niveau plus acceptable.

28 % de la flotte de transport française

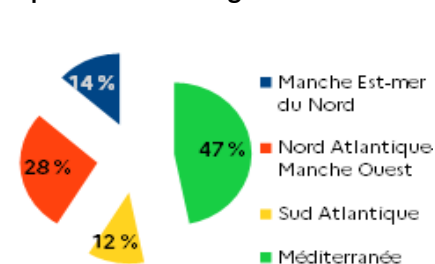
Les navires par âge



Les navires par longueur



Parmi les armements notables, La place de l'interrégion



Brittany Ferries (BAI), dont le siège se trouve à Roscoff exploite 12 navires (dont neuf à passagers) d'une longueur moyenne de 164 mètres.

L'interrégion accueille aussi GENAVIR, Penn-ar-bed, Euronav, Compagnie Océane, Compagnie Maritime Nantaise, Finist'mer, V.Ships France, Yeu continent, etc.

Depuis 2020, les armements font face à la nouvelle réglementation de l'OMI visant à réduire l'émission de soufre des navires⁽¹⁾. La plupart des navires de l'interrégion ont été équipés de scrubbers, dispositifs d'épuration des gaz d'échappement dont le principe de fonctionnement repose sur le lavage à l'eau des gaz d'échappement.

Pour d'autres navires, le choix s'est porté sur un changement de carburant et notamment le recours au gaz naturel liquéfié (GNL). Cela concerne essentiellement des projets de construction, mais il faut noter le cas de la drague aspiratrice SAMUEL DE CHAMPLAIN, construite en 2001, dont le site d'exploitation habituel est l'estuaire de la Loire et équipée de moteurs fonctionnent dorénavant au GNL. La troisième option qui s'offre

aux armements pour se mettre aux normes est d'opter pour le fioul marin à très basse teneur en soufre à la place du fioul lourd utilisé traditionnellement, avec forcément un surcoût.

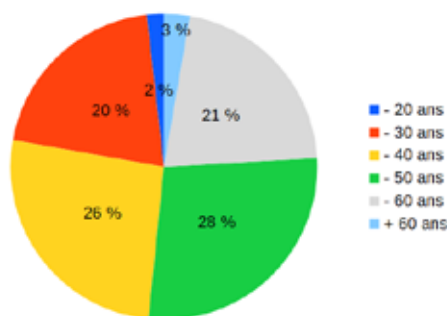
Les 141 navires de transport de passagers⁽²⁾ suivis par les centres de sécurité de la DIRM NAMO (cf page 11) dépendent de 54 armateurs. La majorité (67 %) ne possèdent qu'un ou deux navires (67 %). Parmi ces navires, 55 % sont en métal, 26 % en composite et 11 % en bois. Leur capacité moyenne est de 167 passagers, 13 % ont une capacité inférieure à 50 passagers et 31 % une capacité supérieure à 200. Leur longueur moyenne est de 30 mètres, 23 % mesurent moins de 14 mètres et 35 % plus de 24 mètres. Leur âge moyen est de 24 ans. Il faut cependant noter que certains de ces navires peuvent être affrétés en dehors de l'interrégion, tout comme certains navires affrétés et exploités dans l'interrégion peuvent être immatriculés ailleurs.

Source : DGITM/DAM/SDSI

(1) teneur en soufre autorisée fixée à 0,5 % à partir du 01/01/2020. (2) hors NUC* et BAI.

| Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière | TOTAL |
|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|------------------------------|-------|
| 15 | 25 | 232 | 24 | 9 | 0 | 16 | 321 |

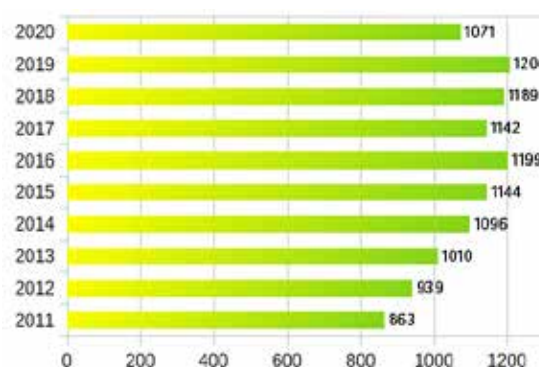
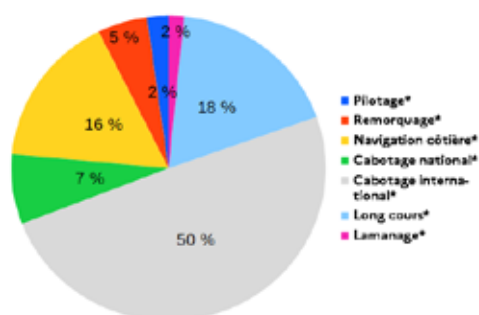
6 470 marins identifiés, 42 % des marins de métropole



La grande majorité des marins navigue

- ⊙ au cabotage* international (50 %),
- ⊙ en navigation côtière* (16 %),
- ⊙ au long cours* (18 %).

Certains emplois non traditionnellement marins (hôtesses, personnel d'entretien, etc.) sont occupés par du personnel identifié comme marin.



1 071
femmes
marins au
commerce

Source : DGITM/DAM/SDSI

| | - 20 ans | - 30 ans | - 40 ans | - 50 ans | - 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-------|
| Pilotage* | 6 | 10 | 25 | 47 | 47 | 8 | 143 |
| Remorquage* | 8 | 26 | 63 | 122 | 103 | 10 | 332 |
| Navigation côtière* | 38 | 152 | 231 | 278 | 287 | 60 | 1 046 |
| Cabotage* national | 28 | 58 | 130 | 151 | 109 | 5 | 481 |
| Cabotage* international | 27 | 769 | 830 | 842 | 664 | 72 | 3 204 |
| Long cours* | 8 | 291 | 385 | 307 | 154 | 17 | 1 162 |
| Lamanage* navigation côtière | 1 | 14 | 31 | 34 | 19 | 3 | 102 |
| TOTAL | 116 | 1 320 | 1 695 | 1 781 | 1 383 | 175 | 6 470 |

La Brittany Ferries a compté en 2020 un effectif global moyen

de 1 151 marins en haute saison (pour un total de 2 423 em-

ployés) et 1 692 en basse saison (2 579 employés en tout).

La médecine de prévention des marins s'adapte à la Covid-19

Les téléconsultations avant embarquement ont été mises en place au début du confinement, pour les marins embarquant au cabotage international* et au long cours*. Des tests PCR pour les marins avant embarquements ont été organisés précocement :

les premiers tests réalisés en France l'ont été avec le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire pour la drague SAMUEL DE CHAMPLAIN qui devait reprendre en urgence le dragage du chenal d'accès de Saint-Nazaire à Montoir de Bre-

tagne sur la Loire.

4 934 visites médicales de marins au commerce, navigation portuaire inclut ont été réalisées en 2020.

La poursuite du fret permet de contenir en partie la baisse d'activité des ports

Parmi les métiers présents dans les ports :

- ⊙ Les pilotes*. Commissionnés par l'État (préfet de région, DIRM NAMO), ils appuient le capitaine du navire pour l'entrée et la sortie des ports.
- ⊙ Les lamaneurs*. Ils assurent l'amarrage, le déhalage* et le largage des navires. Les services de remor-

quage* assistent les navires lors de leur manœuvres.

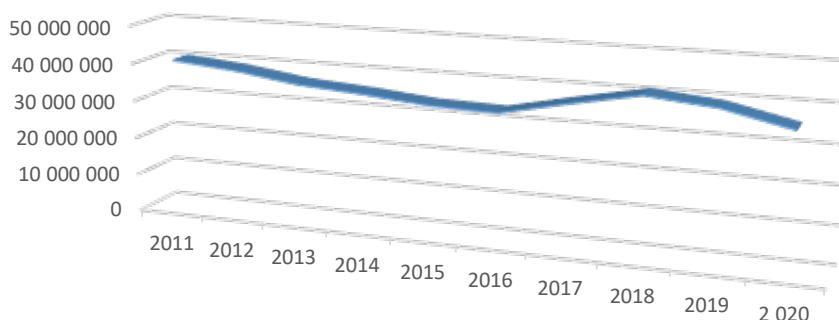
- ⊙ Les agences maritimes. Elles effectuent au nom et pour le compte de l'armateur, pour les besoins du navire et de ce qu'il transporte, des opérations telles que réception ou livraison des marchandises, connaissements*, approvisionnement et assistance du navire, préparation de l'escale, etc. Elles peuvent assurer les missions du consignataire (négociation et conclusion des contrats, gestion des finances, recherche de fret, etc.).



14 ports de commerce
35 M€ de trafic de marchandise
3 millions de passagers/an pour les îles du Ponant
7 829 mouvements de pilotage maritime

Comme de nombreux secteurs, l'activité portuaire est confrontée à différents défis : compétitivité économique, énergétique, environnemental, numérique.

Évolution du trafic marchandises



Des ports réactifs face à la crise

Côté marchandises, le tonnage global des ports de commerce actifs en 2020 s'établit à 35,5 millions de tonnes, soit une baisse d'environ 10 %.

L'activité « marchandises » des ports de commerce a été maintenue pendant toute l'année 2020, même pendant le confinement du printemps.

Cependant, les ports ont vu leur résultat global baisser. Ils ont été touchés par des mouvements de grève et par le ra-

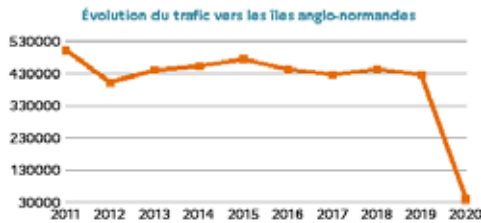
lentissement d'activité dû à la pandémie, même si son impact est resté plus limité que pour d'autres secteurs.

Brest (2,6 millions de tonnes de trafic en 2020), Lorient (2,5 millions), Les Sables d'Olonne (0,9 million) et Saint-Malo (0,8 million) assurent 19 % du trafic.

Avec 79 % du trafic des ports de l'interrégion (28 millions de tonnes), le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire occupe une place à part.

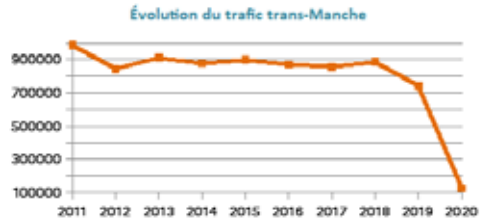
C'est le premier port de la façade atlantique. L'activité portuaire génère 25 300 emplois.

Dans l'ensemble, les entrées de marchandises sont nettement supérieures aux sorties. Ce sont majoritairement des approvisionnements de produits énergétiques et de marchandises en vrac destinés au BTP (ciment, sable) ou à l'agriculture (engrais, alimentation du bétail).



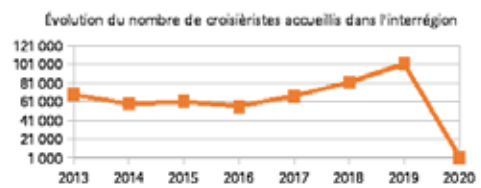
37 073 passagers sont comptabilisés en 2020 dans le trafic entre Saint-Malo et les îles anglo-normandes, soit une baisse de 91 % par rapport à 2019.

faire découvrir le métier de conchyliculteur ou de pêcheur et le milieu marin. Le pécaturisme représente un complément de ressources financières pour les entreprises concernées
Source : AGLIA Pécaturistique, 01/20



Avec 125 295 passagers, le trafic Transmanche (liaisons au départ de Saint-Malo et Roscoff) chute de 83 %.

Comme sur l'ensemble du globe, la crise sanitaire a mis un frein brutal à l'accueil de navires de croisière. Seule la compagnie Ponant a fait escale dans différents ports de l'interrégion. Le nombre de croisiéristes est inférieur à 1 000. Ils étaient plus de 100 000 en 2019.



Le trafic avec les îles du Ponant* qui accueillent habituellement 2,5 à 3 millions de passagers (Bréhat, Batz, Molène, Ouessant, Sein, Les Glénan, Groix, Arz, Île aux Moines, Belle-Île-en-mer, Houat, Hoëdic, Yeu) est également orienté à la baisse malgré une saison estivale globalement satisfaisante.

Les dizaines de paquebots qui font escale habituellement dans les ports de l'interrégion (essentiellement à Saint-Malo, Roscoff, Brest, Lorient, Concarneau, Douarnenez, Nantes Saint-Nazaire) drainent plusieurs dizaines de milliers de touristes, souvent pour une journée. Les retombées ne sont pas négligeables : un croisiériste dépense trois fois plus qu'un touriste classique.

Chute vertigineuse pour le trafic passagers

Côté passagers, près de quatre millions de passagers transitent habituellement par les ports de la façade NAMO.

En 2020, le secteur, et notamment les ferries, ont été particulièrement touchés par la crise de la Covid-19 (confinements, mesures de distanciation et limitations de circulation imposées par les États). Les entreprises n'ont pas pu bénéficier des groupes, tours opérateurs et scolaires avant et après la saison estivale et les trésoreries en ressortent affaiblies.

L'arrêt a été total pendant le premier confinement, sauf pour les compagnies de service public pour les besoins de continuité territoriale. Après une reprise d'exploitation très progressive en mai/juin, la saison estivale a limité les pertes avant un nouveau tassement dès septembre.

La promenade en mer très présente sur la façade interrégionale a également été particulièrement impactée par la pandémie. Ce secteur compte les navires professionnels de transport maritime de passagers, mais également plusieurs navires armés sous le régime des NUC, navires à utilisation commerciale* (cf page 47).

Le pécaturisme* reste une activité embryonnaire et expérimentale qui se heurte aux contraintes réglementaires et au surcroît d'activité qu'elle génère à bord. La façade bénéficie néanmoins d'un fort potentiel. L'AGLIA (Association du grand littoral atlantique) estime à 44 le nombre de professionnels qui s'étaient diversifiés en 2017 (dont 86 % de conchyliculteurs). Ces professionnels peuvent proposer des embarquements à bord d'un navire aquacole ou de pêche, dans le but de

7 829 mouvements de pilotage

La DIRM NAMO assure, avec l'appui des DDTM/DML, la tutelle des sept stations de pilotage* présentes au sein des ports de commerce (cinq en Bretagne et deux dans les Pays de la Loire). Ces stations comptent 44 pilotes pour 17 navires.

Parmi les pilotines, LA COURONNÉE IV est basée à Saint-Nazaire. Elle sert de base avancée et stationne en permanence à 12 milles au large, au point où les pilotes prennent en charge les navires montant en Loire pour le port de Nantes Saint-Nazaire, ou quittent ceux qui en sortent (« zone d'attente »).

Plaisance professionnelle et navires à utilisation commerciale

51 navires immatriculés⁽¹⁾ en plaisance professionnelle

| Cabotage* national | Long cours* | Navigation côtière* |
|--------------------|-------------|---------------------|
| 2 | 2 | 47 |

Avec 19 % des navires immatriculés en métropole, l'interrégion NAMO se place au deuxième rang national après la Méditerranée (56 %) à égalité avec la façade Sud-Atlantique.

26 navires ont moins de 20 ans, 9 ont entre 21 et 30 ans, 10 ont de 31 à 60 ans, 6 ont plus de 60 ans.

76 navires à utilisation commerciale (NUC)*

L'interrégion compte environ 76 navires exploités en NUC. Ces navires peuvent fréquenter tout le littoral, et vont parfois jusqu'en Irlande ou en Espagne.

58 % des navires sont en composite, 37 % en bois et 5 % en métal.

L'âge moyen de cette flotte est de 25 ans. 13 % ont été construits avant 1950 et 82 % après 1980.

Leur longueur varie de 5,37 à 38 mètres avec une moyenne générale de 12,5 mètres. La grande majorité mesure moins de 12 mètres (63 % des navires).

347 marins identifiés⁽²⁾ en plaisance professionnelle

| | - 20 ans | - 30 ans | - 40 ans | - 50 ans | - 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|-------------------------|----------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Cabotage* international | 0 | 18 | 20 | 15 | 5 | 1 | 59 |
| Cabotage* national | 0 | 0 | 2 | 0 | 4 | 0 | 6 |
| Long cours* | 0 | 5 | 10 | 2 | 6 | 2 | 25 |
| Navigation côtière* | 1 | 39 | 78 | 57 | 60 | 22 | 257 |
| TOTAL | 1 | 62 | 110 | 74 | 75 | 25 | 347 |

Le nombre de marins professionnels identifiés à la plaisance professionnelle a diminué de 20 % par rapport à 2019.

22 % sont des femmes et 2 % des marins issus d'autres pays de l'Union européenne.

(1) Navires actifs au moins un jour en 2020 ; cela ne préjuge pas de l'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés dans l'interrégion ; cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI

Plaisance, pêche de loisir et loisirs nautiques

La crise sanitaire a eu un impact non négligeable pour le secteur de la plaisance : construction de navires de plaisance, exportations (cf page 56), mais aussi pour les prestataires de loisirs nautiques proposant une activité couplée avec un hébergement collectif. Les loueurs et autres structures d'activités de loisirs nautiques ont pu compenser les pertes dues au confinement en adaptant leur offre aux touristes français venus en nombre sur le littoral pendant l'été : ouverture de créneaux supplémentaires, développement d'offres répondant davantage aux attentes de la clientèle.

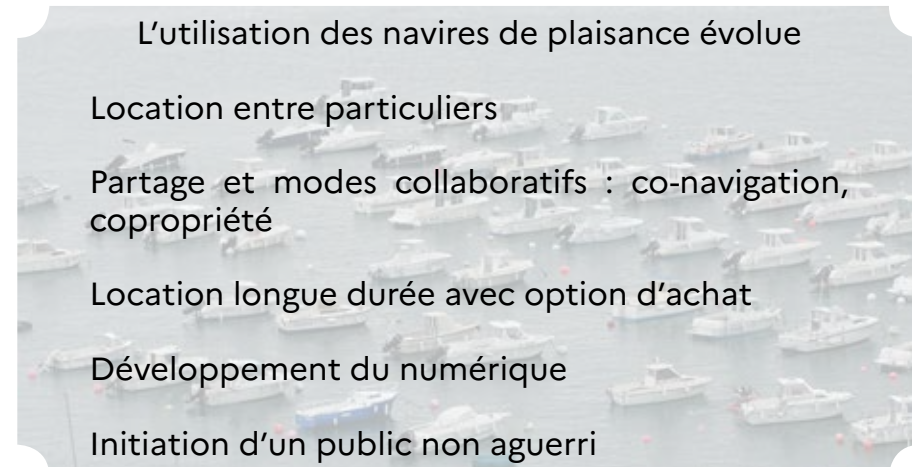
Globalement, le secteur de la construction nautique est surtout constitué de PME/TPE. Le groupe Beneteau fait figure d'exception (cf page 57). La filière repose notamment sur des produits à haute valeur ajoutée. Comme la navale, la filière nautique est tournée vers l'export.

La filière nautique dans l'interrégion (ports de plaisance, constructeurs, équipementiers, motoristes, loueurs maritimes et fluviaux, négoce et maintenance, importateurs, sports de glisse et de pleine nature, prestataires de services divers) couvrait environ 30 % du chiffre d'affaires et de l'effectif national en 2017, soit environ 1 400 millions d'euros pour un effectif proche de 12 000 emplois.

Source : Fédération des industries nautiques 2016-2017

Structuration et innovation de la filière

Le Campus des métiers et des qualifications Nautisme en Pays de la Loire regroupe une dizaine d'établissements d'enseignement secondaire et



L'utilisation des navires de plaisance évolue

Location entre particuliers

Partage et modes collaboratifs : co-navigation, copropriété

Location longue durée avec option d'achat

Développement du numérique

Initiation d'un public non aguerri

Sur l'ensemble du littoral français, le profil du plaisancier change. De nouveaux modes de consommation apparaissent et les attentes évoluent face au coût d'achat et d'entretien des navires, à la prise de conscience environnementale, à la difficulté pour obtenir une place de port, etc. « La copropriété prend une place croissante dans les stratégies de développement du marché du nautisme en France et dans les nouvelles pratiques des plaisanciers qui privilégient l'usage à la propriété ». La Fédération des industries nautiques souligne « l'évolution du profil du plaisancier, de nouveaux modes de consommation, un changement des attentes ». Le nouveau client de l'industrie nautique « serait d'abord un consommateur [...] ayant déjà goûté à l'économie collaborative [...]. L'important serait désormais de pouvoir utiliser un produit, plus que de le posséder. »

Sources : DGITM/DAM/MNPLN, Fédération des industries nautiques

Dans l'interrégion, comme globalement pour le marché français, deux tendances se détachent également :

- ⊙ La part des navires à moteur grignote celle des voiliers,
- ⊙ Les premières immatriculations sont stables alors que les mutations de propriété fléchissent.

Au-delà de son activité purement administrative telle que l'enregistrement des navires et la délivrance des permis plaisance ou des actions de surveillance et de sauvetage (cf page 11), l'État accompagne les plaisanciers par de nombreuses actions de sensibilisation sur le terrain en saison, ainsi que par des contrôles portant sur la sécurité et la réglementation.

La Sailing valley correspond à l'arc Atlantique breton entre Brest et Vannes où se situent à peu près 90 % des entreprises de la course au Large en France.

Source : Sailing valley

supérieur. Son établissement support est le lycée professionnel Éric Tabarly aux Sables d'Olonne. Le Campus couvre les secteurs de la fabrication, la

maintenance, les sports et les loisirs liés au nautisme (cf page 14).

En Bretagne, Nautisme en Bretagne œuvre depuis 1995 pour le développement et la promotion des activités nautiques et de bord de mer sur le littoral. L'association représente la branche professionnelle du nautisme et accompagne les structures nautiques bretonnes dans leurs démarches.

Le conseil régional de Bretagne a lancé en 2020 une mission de coordination de la filière nautique bretonne, regroupant les acteurs en vue de « développer

la filière et son leadership européen ».

Le conseil régional des Pays de la Loire a quant à lui publié un appel à projet « port de plaisance innovant » dans le cadre de son plan d'actions pour l'avenir du nautisme en Pays de Loire.

Également dans les Pays de la Loire, NautiHub, animé par la chambre de commerce et d'industrie a pour mission de renforcer la compétitivité des acteurs du nautisme, en devenant la

porte d'entrée de l'accompagnement régional sur les volets innovation, business & export, performance industrielle et formation.

Le réseau nantais NINA (Nautisme innovation numérique Atlantique) regroupe des entreprises du numérique et/ou innovantes du nautisme. Il aide la création de start-up et veut faciliter la transition numérique de la filière.

Le développement de filières du nautisme et des sports nautiques durables

Les filières du nautisme et des sports nautiques concernent plusieurs centaines de structures, labellisées ou affiliées à une fédération. Le littoral attire de nombreux amateurs de sports nautiques. Un déficit d'acculturation peut être relevé et en corollaire, la nécessité de développer et de renforcer la culture maritime et environnementale des pratiquants. Les acteurs professionnels jouent un rôle « sentinelle » majeur à cet égard. Le développement du nautisme durable s'appuie sur des démarches de territoires, adaptées à leurs spécificités, mais qui font appel à des outils ou des méthodologies partagés. »

La mise à disposition de la

connaissance des milieux et des enjeux écologiques facilitent la prise de conscience des usagers et les bonnes pratiques. Par le biais d'outils innovants faisant appel aux technologies du numérique, l'utilisateur peut participer à l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes de la façade.

Parmi les outils numériques existants le site internet *C mon spot* vise à sensibiliser les pratiquants de sports nautiques au dérangement de la faune sur le littoral (oiseaux, phoques). Initié à l'échelle de la Bretagne, il est en cours d'extension. L'application *Nav&Co* pour les plaisanciers diffuse depuis juin 2020 la réglementation en mer, l'information sur l'environnement et les

bonnes pratiques pour les zones de navigation en Bretagne. Elle a été téléchargée par 7 321 utilisateurs en 2020. Son extension nationale sera effective d'ici 2022. La pratique du nautisme durable nécessite également de promouvoir des équipements de mouillages respectueux de l'environnement marin et de proposer aux plaisanciers des conditions d'accueil de leurs navires compatibles avec le respect de l'intégrité des fonds marins et la préservation de ces milieux. Ces mouillages écologiques sont soutenus par l'État et les collectivités locales.

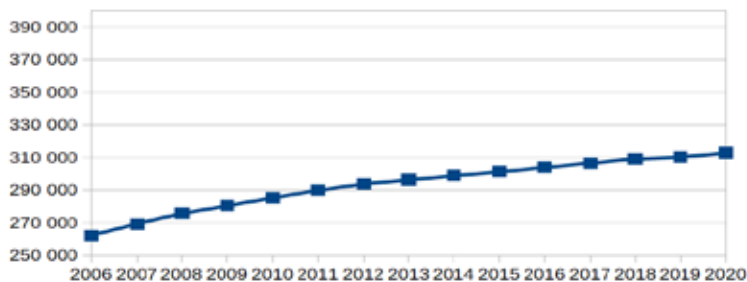
Enfin, des campagnes locales de sensibilisation des plaisanciers ont lieu chaque année.

64 % de navires à moteur, 80 % de navires de moins de 7 mètres

| Nombre de navires immatriculés dans l'interrégion | | | | | | | | | | |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
| 305 093 | 311 297 | 316 760 | 320 691 | 324 260 | 327 215 | 330 408 | 333 708 | 336 926 | 340 532 | 343 523 |

Source : DGITM/DAM/SDSI

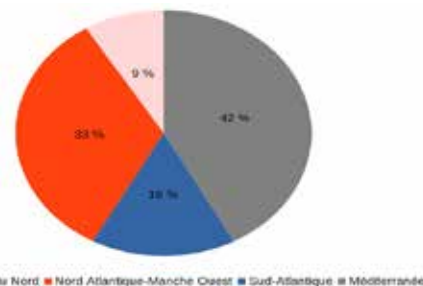
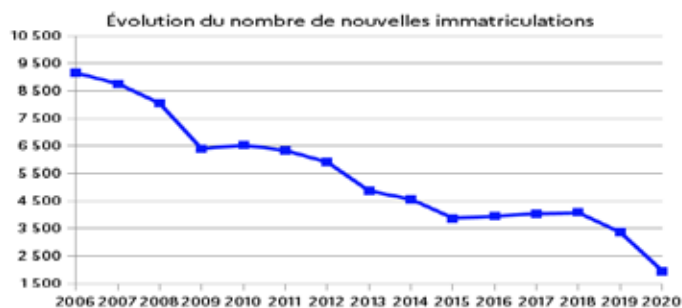
Évolution des navires de plaisance immatriculés dans l'interrégion



Répartition des nouvelles immatriculations par façade

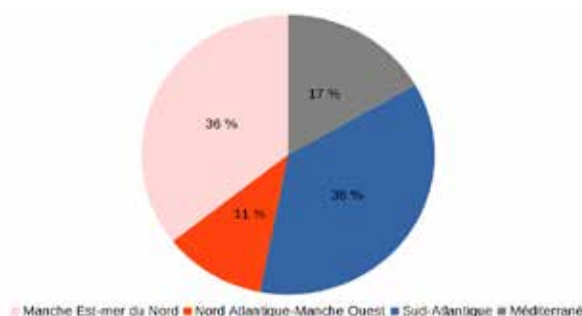
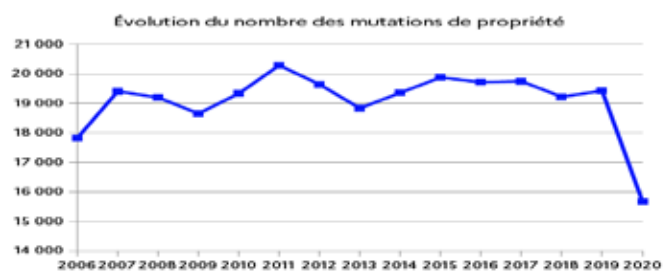
1 970 nouvelles immatriculations soit une baisse de 58 %

Source : DGITM/DAM/SDSI



Répartition des nouvelles mutations par façade

15 673 mutations de propriété, en baisse de 19 %



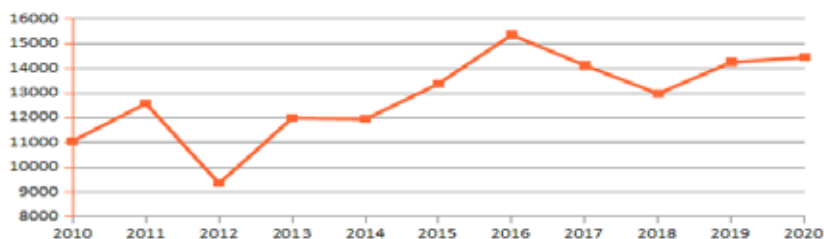
14 451 permis mer délivrés en 2020

Les permis côtiers sont largement majoritaires et sont complétés par des extensions hauturières.

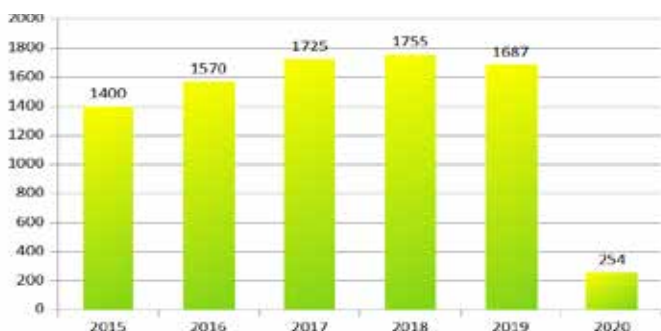
Il existe 167 bateaux-écoles de l'interrégion.

Source : DDTM/DML

Évolution du nombre de permis mer dans l'interrégion



Multipropriétés : le nombre de navires immatriculés baisse de 35 %



2 712 navires immatriculés en multipropriété en 2020

97 000 escales de navires de plaisance

196 ports pouvant accueillir plus de 20 navires sur ponton, à quai et/ou dans des zones de mouillage sont répertoriés. La grande majorité se situe en Bretagne. Le chiffre d'affaires généré peut être estimé à plus de 72 millions d'euros.

Les ports à sec sont intégrés dans les zones portuaires classiques, ou peuvent être un service fourni par une entreprise de vente, entretien et réparation existante ou dépendre de nouvelles entreprises créées spécifiquement pour cette activité. C'est le cas par exemple à Saint-Malo (200 places), à Paimpol (240 places), à Concarneau (plus de 600 places en intégrant Port La Forêt, Bénodet et Loctudy),

Lorient (280 navires), le long de l'estuaire de la Loire (750 places), la Tranche-sur-mer (72 places). L'île d'Yeu s'est dotée d'un port à sec de 50 places en 2020.

L'impact des ports de plaisance sur l'emploi local n'est pas négligeable. Selon Bretagne info nautisme, 100 places de port équivalent à huit emplois à terre, alors que chaque nuitée génère en moyenne 150 euros de chiffre d'affaires en dehors de l'activité portuaire proprement dite.

13 ports de plaisance de l'interrégion ont été labellisés Pavillon bleu en 2020. Dans le cadre de la démarche Ports propres, 16 ports bretons ont obtenu la certification et deux sont égale-

ment certifiés « actifs en biodiversité », neuf autres ports sont engagés dans la démarche.

67 ports de l'interrégion appartiennent au réseau Passeport escales qui compte 156 ports. Ce système permet au plaisancier qui part en croisière de signaler son départ de son port d'attache offrant ainsi une place disponible. En retour, il dispose d'escales gratuites dans les autres ports du réseau.

Le portail « plaisance » du ministère de la Mer permet aux plaisanciers, aux vendeurs et concessionnaires d'effectuer leurs démarches en ligne.

Sources : Chiffres clés tourisme, sports nautiques et de bord de mer 2017, Région Bretagne/Nautisme en Bretagne ; Les retombées économiques du nautisme en Pays de la Loire 2017/2018, Région Pays de la Loire/Solutions&co/Fédération des industries nautiques ; Bretagne info nautisme ; Pavillon bleu ; Ports propres ; Passeport escales 2021

1 200 manifestations nautiques en moyenne par an

De nombreuses manifestations nautiques ont été annulées en 2020 suite à la crise sanitaire. 650 sont néanmoins comptabilisées par les DDTM.

Qu'elles soient locales, nationales ou internationales, réunissant voiliers, vieux gréements ou pratiquants de loisirs nautiques environ 1 200 manifestations ont été organisées en moyenne sur les 11 dernières années tout au long du littoral.

Parmi elles : la Solitaire du Figaro, le SPI Ouest France, Temps fête à Douarnenez, la Semaine du golfe, la Route du Rhum, le Vendée Globe, la Transat AG2R et la Transquadra.

Ces événements qui peuvent exiger des mesures particulières d'organisation et d'encadrement en vue d'assurer la sécurité des participants, des spectateurs et la protection de l'environnement sont l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État.

La dernière édition du Vendée globe a quitté Les Sables d'Olonne en novembre 2020 avec 33 participants. Plusieurs skippers ont collaboré avec l'Ifremer

(cf page 19) en collectant des mesures au cours de leur tour du monde. Ce partenariat visait à enrichir les données scientifiques pour la compréhension du dérèglement climatique et de la pollution plastique dans des zones de l'océan Austral très peu parcourues.



La pêche de loisir, une grande diversité des pratiques

Très pratiquée dans l'interrégion, la pêche de loisir peut être embarquée, effectuée à partir du rivage, en plongée ou prendre la forme de pêche à pied. Parmi les espèces très recherchées, le bar fait l'objet de mesures restrictives depuis 2016 dans un souci de protection de la ressource.

Comme sur l'ensemble du littoral, la pêche de loisir n'est

soumise à la détention d'aucun permis ou carte de pêche, ni à déclaration des captures.

Quelques exceptions existent :

La pêche de loisir du thon rouge est soumise à autorisation administrative préalable. La DIRM NAMO délivre les autorisations de pêche de loisir du thon rouge pour tout navire français pê-

chant au large de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest. Ainsi, 2 713 autorisations ont été délivrées en 2020.

598 autorisations de pratiquer la pêche au filet fixe* dans la zone de balancement des marées* ont été également délivrées par les DDTM/DML.

Loisirs nautiques, le développement de la pluriactivité sportive

Clubs et écoles de loisirs nautiques jalonnent le littoral, proposant une offre très diversifiée d'activités. Les structures susceptibles de proposer des activités en mer affiliées à une fédération, peuvent être estimées à environ 900. La majorité des établissements a un statut associatif. L'animation repose sur une main-d'œuvre plutôt jeune.

L'école de voile Les Glénans, première école de voile européenne fondée en 1947, accueille plus de 15 000 stagiaires par an. L'École nationale de voile et

des sports nautiques à Quiberon, établissement public du ministère en charge des sports, a été créée en 1970. Cette école contribue au développement de la voile et du nautisme et a pour vocation de former et d'accompagner les cadres des activités nautiques et sportives du loisir jusqu'à la compétition, mais aussi de contribuer à l'entraînement des sportifs de haut niveau d'équipes françaises de voile.

L'École de voile habitable de l'UCPA dispose de bureaux dans

la base sous-marine de Kerman à Lorient. Créée depuis 50 ans, elle accueille environ 2 000 clients par an en stage ou formation professionnelle dans ses 11 bases métropolitaines, aux Antilles ou à l'étranger.

Le littoral attire de nombreux amateurs de sports nautiques. Les fédérations⁽¹⁾ recensent dans les départements littoraux de l'interrégion de nombreuses structures proposant une activité de loisirs nautiques en mer.



pixabay Paul Henri



pixabay reference-images



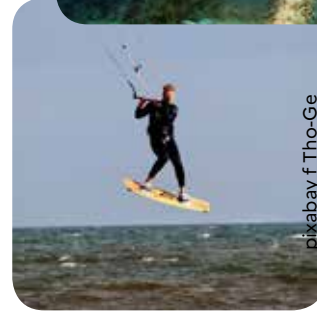
DIRM NAMO



DIRM NAMO

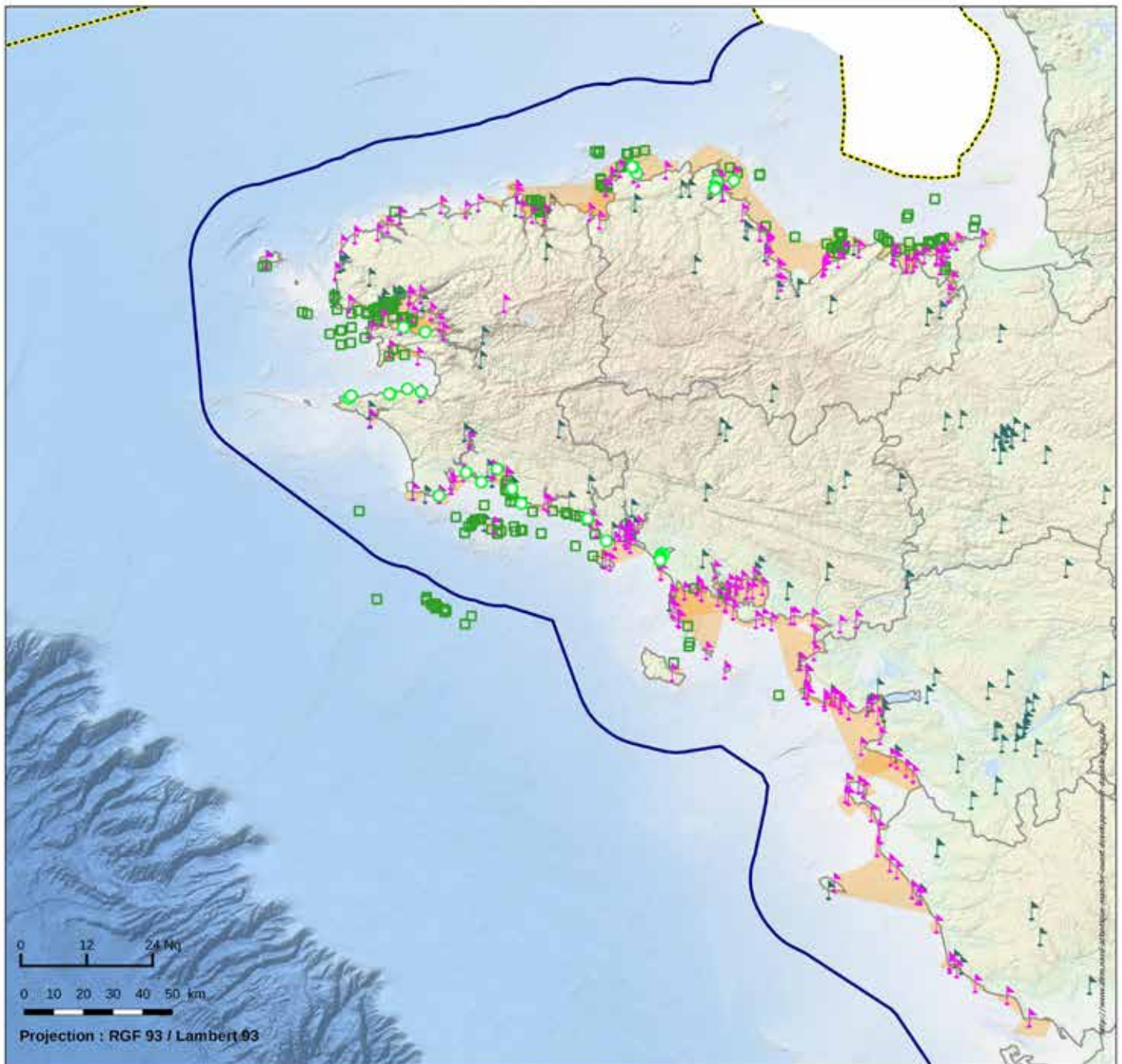


pixabay 627389



pixabay f Tho-Ge

(1) Les licenciés affiliés aux clubs ne représentent qu'une infime partie des pratiquants de loisirs nautiques.



Sports sous-marins (1)

- Club de plongée affilié
- Site de plongée à proximité des côtes
- Autre site

Sports de voile

- Ecole de voile affiliée
- Zone de navigation (2)

Fond de carte

- Limite des 12 milles
- Zone économique exclusive (ZEE)
- Limite de département



(1) : Ne sont pas représentés les sites de plongées sur épaves, très pratiqués.

(2) : Zone surveillée par les écoles de voile

Sources : DIRM NAMO, DRJSCS, CTN FFV, FFESSM

Copyrights : BD Carthage ® - © IGN Paris 2015, SHOM ©, GéoFLA®, Bathymétrie EMODnet

Réalisation : DIRM NAMO/MCPML

Date : 09/2019



L'extraction de granulats* marins

Le DOGGM, un volet du document stratégique de façade

Le document d'orientation pour la gestion durable des granulats marins (DOGGM)* constitue le volet « granulats marins » du document stratégique de façade (DSF, cf page 5). Il a été élaboré sous le pilotage de la DIRM NAMO.

La planification à l'échelle de la façade maritime ainsi opérée vise à pérenniser à la fois l'activité d'extraction et les autres activités maritimes, tout en préservant les intérêts économiques et l'attrait touristique des régions.

Après établissement d'un état des lieux complet de l'activité en façade Nord Atlantique-Manche Ouest, l'État et les professionnels du secteur se sont livrés à un exercice de prospective, afin d'évaluer les besoins en granulats de la façade pour les douze années à venir. Une clause d'ajustement est prévue à l'échéance des six premières années.

Sa mise en application est de nature à apaiser les conflits potentiels générés par une activité extractive à qui bien des acteurs ont reproché par le passé son manque de planification et de vision d'avenir.

Des actions concrètes visant à stabiliser et gérer durablement l'approvisionnement en granulats marins complètent le DOGGM dans le cadre du

plan d'action du DSF.

Deux débouchés : agriculture et BTP

Ces matériaux, difficilement remplaçables, sont utilisés en agriculture pour l'amendement des sols trop acides, en Bretagne notamment ou pour la culture de la mâche nantaise. Ils permettent aussi, par leur qualité, la confection de bétons spéciaux utilisés pour des applications particulières dans le bâtiment et les travaux publics.



Une concentration en vallée de la Loire

L'activité peut être répartie en deux activités :

- L'extraction de sables siliceux destinée au BTP,
- L'extraction de sables coquilliers avec une finalité essentiellement agricole.

L'extraction de sables siliceux se concentre surtout dans la paléo-vallée de la Loire, au large des départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Le site du Pilier, qui a longtemps fourni l'essentiel du sable siliceux extrait en Pays de la Loire, a été abandonné fin 2017 au profit des

sites Cairnstrath A et Cairnstrath SN2. L'extraction y est autorisée pour 2,3 millions de m³. Ces deux sites représentent le volume le plus important de sables siliceux extrait des concessions des Pays de la Loire.

Le site du Payré avec un volume autorisé de 350 000 m³/an apporte une contribution complémentaire.

Les volumes autorisés constituent un maximum qui n'est, dans les faits, jamais atteint. L'activité d'extraction s'adapte en permanence à la demande du marché, en raison notamment du peu d'intérêt économique représenté par le stockage des granulats.

Il n'existe pas de sites d'extraction de granulats siliceux au large de la Bretagne. Des sites d'extraction de granulats coquilliers y sont présents pour des volumes assez limités, destinés à l'agriculture bretonne.



Industries navale et nautique

La DIRM NAMO accompagne l'activité des chantiers de construction et de réparation navales

- Surveillance générale de la construction et certification de tout type de navires professionnels, de la conception sur plan à la mise en service du navire

- Suivi des travaux sur les navires professionnels



Infographie et crédits photos : DIRM NAMO

L'industrie des chantiers de construction et de réparation navales militaires et civiles ainsi que ses équipementiers ont un important poids notable, historique et économique, dans l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO).

Le secteur constitue un large tissu économique incluant de multiples métiers : ingénierie, architecture, chaudronnerie, électricité, aménagement, composites, propulsion, électronique, maintenance, etc. Les plus grands chantiers font travailler de nombreux sous-traitants.

Outre Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, l'interrégion ac-

30 % des emplois nationaux

Avec plus de 220 sociétés et 19 000 emplois, l'interrégion NAMO représente 35 % des sociétés pour 41 % des emplois en France (construction et réparation navales, équipementiers, conception avec les architectes et bureaux d'étude, construction de structures navales et d'équipements pour les secteurs connexes comme l'offshore, les énergies marines renouvelables et l'exploitation des mers et des océans, etc.).

GICAN rapport d'activité 2019-2020

Le secteur se heurte à des difficultés pour trouver de la main-d'œuvre locale qualifiée. La plupart des métiers sont concernés par ce déficit en compétences,

cueille quelques grands groupes avec des effectifs supérieurs à la centaine de salariés. Cependant, la plupart des établissements de construction et réparation sont de petites structures (TPE ou PME), avec un effectif souvent inférieur à 10. La majorité sont des sièges sociaux ou ont leur siège social dans l'interrégion. Autrefois spécialisés, ils ont joué la carte de la diversification et travaillent ensemble pour répondre aux grands projets. Ils sont également nombreux à s'être tournés vers l'exportation et la concurrence est vive avec les chantiers européens, voire internationaux. Le secteur se caractérise aussi par une forte capacité d'innovation et la pro-

mais certains métiers sont plus particulièrement sous tension. La situation est identique dans les grandes ou les petites entreprises. Différentes actions sont menées pour faire face à ces difficultés et améliorer l'adéquation besoins/formation pour l'avenir.

Certaines structures ont initié leur propre formation diplômante pour pallier au manque de recrutement. Un travail de fond sur l'image du secteur auprès du grand public est nécessaire. La mutualisation des moyens et des compétences est également une piste pour concilier la formation au cycle d'activité de la filière.

duction de navires à forte valeur ajoutée. Les chantiers savent s'adapter pour répondre aux attentes des armateurs et des plaisanciers, attentes en constante évolution.

Si la France ne construit plus de grands navires de commerce, qui sont désormais majoritairement construits en Asie, les navires construits ou pris en charge en maintenance dans l'interrégion sont très divers (paquebots, navires de pêche, de service ou scientifiques, navires de plaisance à moteur ou à voile, voiliers de course au large, bâtiments militaires, etc). Certains répondent à des marchés de niche.

Le Campus des industries navales dont le siège est à Brest est une initiative commune de quatre conseils régionaux, quatre industriels et de l'État (quatre ministères). Son objectif est de satisfaire le besoin en recrutement et en compétences dans les bassins d'emploi des quatre régions (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine). Son action vise la formation (cf page 13) et il cherche à mutualiser les efforts pour améliorer l'attractivité de la filière et développer de nouveaux outils pédagogiques, adaptés à l'évolution rapide des métiers et à la transformation numérique des entreprises.

Une forte résilience face à la crise

En 2020, le secteur, qui avait connu une nette amélioration et de nombreuses embauches après avoir été fragilisé par la crise de 2008-2012, a été touché de plein fouet par cette nouvelle crise économique, conséquence de la pandémie de Covid-19.

Néanmoins, les entreprises ont fait preuve d'une forte résilience après la suspension de leur production mi-mars, puis face à la crise et à l'absence de visibilité.

Nombre d'entre elles ont repris leur activité dès avril 2020 après mise en place d'un plan sanitaire, s'adaptant aux mesures liées au déconfinement, aux difficultés d'approvisionnement, à l'évolution des commandes et à la limitation des déplacements

des travailleurs étrangers.

Face à l'annulation de salons et à la chute de nouvelles commandes, certaines structures ont initié des salons virtuels, des rendez-vous privés ou des visites d'usine pour présenter leurs modèles.

Globalement, au moment du confinement, les chantiers se sont appuyés sur le télétravail pour les emplois de direction et de bureau. Quelques-uns ont maintenu une activité très partielle (notamment Naval Group pour les missions essentielles pour la défense). Comme toutes les entreprises françaises, les chantiers navals ont pu solliciter des aides d'urgence de l'État comme l'activité partielle, le

prêt garanti par l'État, le fonds de solidarité, ou l'aide des Régions.

Les entreprises se sont heurtées à l'annulation de certaines commandes. Mais la majorité a fait face à un ralentissement d'activité induisant un retard de livraison et un recul de leur chiffre d'affaires annuel. L'absence de nouvelles commandes françaises ou internationales au printemps et plus tard, avec notamment l'annulation des salons, a impacté 2020 mais devrait aussi avoir des conséquences sur les années suivantes.

La poursuite des activités commerciales à l'étranger s'est également révélée compliquée.

Un engagement partenarial actif

Bretagne pôle naval est un pôle d'ingénierie, de construction et de réparation navales qui fédère près de 200 entreprises et partenaires, dont beaucoup de PME, avec pour objectif commun la compétitivité. Ils sont 27 000 professionnels répartis dans sept ports et dans tous les métiers : architecture, ingénierie-maîtrise d'œuvre, construction, réparation, spécialités à bord, équipements, intégrateurs, essais, logistique, services, etc., pour trois filières : navale, oil & gas, offshore et énergies marines renouvelables. Les synergies et les partenariats ainsi créés sont un facteur de développement des activités et de succès partagé avec les clients. Son siège est à Lorient. Les petites et moyennes entreprises de Loire-Atlantique, Mayenne et Manche peuvent être membres de ce cluster si

leurs activités entrent dans ses filières.

Initié en 1999 pour le secteur naval, le réseau **Neopolia** regroupe 235 entreprises industrielles principalement des Pays de la Loire, avec une concentration historique en Loire-Atlantique et notamment dans le bassin nazairien. La majorité sont des petites ou moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI). 130 métiers et 30 000 emplois y sont représentés. La mutualisation des moyens et des savoir-faire assure innovation et accès à de nouveaux marchés. Ce réseau de compétences pilote les dynamiques collectives régionales avec six business clusters (marine, énergies marines renouvelables, oil & gas,

aérospace, mobilité terrestre, nucléaire).

Trois enjeux ont été définis lors de la construction du plan stratégique Neopolia 2021 :

- ⊙ Capturer le business et suivre sa bonne réalisation.
- ⊙ Pérenniser le business model de Neopolia. Un nouvel outil a été créé en 2018 avec Neopolia solutions SAS au service du business collaboratif permettant de capter des marchés inaccessibles jusque-là, avec deux orientations marchés cibles : la mobilité et l'énergie. L'association Neopolia assure la présidence de la société. Le montage a été réalisé avec le soutien des associés, des banques et de Chantiers de l'Atlantique.
- ⊙ Accroître l'implication des adhérents.

Chantiers de l'Atlantique, Beneteau et Naval group, trois grands employeurs de l'interrégion

Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire emploie 3 000 collaborateurs. Après l'abandon du projet d'acquisition par Fincantieri début 2021, son capital est détenu par l'État à 84,3 %, par Naval Group (11,7 %), par les salariés à hauteur de 2,4 % et par les entreprises locales (COFIPME) pour 1,6 %.

Le chantier, qui mise sur des technologies innovantes, bénéficie depuis quelques années d'un carnet de commande avec une visibilité sans précédent.

Ce sont des projets de paquebots mais également de bâtiments pour la Marine nationale comme la construction de quatre ravitailleurs de force livrables entre 2022 et 2029, ainsi

que des projets liés aux énergies marines renouvelables. La crise de la Covid-19 a un impact important pour Chantiers de l'Atlantique : l'arrêt des croisières depuis mars 2020 entraîne un ralentissement des plans de développement des compagnies. Le chantier doit donc s'adapter à des étalements de commandes et de livraisons, d'autant que tout retard dans la livraison d'un navire impacte la chaîne de production.

En 2020, Chantiers de l'Atlantique a mis sur cale le MSC EUROPA, son premier paquebot à gaz naturel liquéfié (GNL). L'armateur italo-suisse MSC a aussi confirmé la commande de deux paquebots World class de 330 mètres de long propulsés au

GNL et envisage d'autres intentions et options de commande. Le WONDER OF THE SEAS, quant à lui, nouveau plus gros paquebot du monde (363 mètres de long) a été mis à l'eau. Enfin, la construction des premières sous-stations électriques destinées à des parcs éoliens français offshore (Saint-Nazaire et Fécamp) a été lancée.

L'école « Chantiers de l'Atlantique », dont l'objectif est de pérenniser les savoirs spécifiques de l'entreprise, a été inaugurée en novembre 2019.

Le chantier travaille en sous-traitance avec plus de 500 entreprises amenant jusqu'à 5 000 personnes sur site.

Beneteau (groupe SPBI) a son siège social à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le groupe propose 12 marques et 180 modèles de navires, dont Beneteau, Jeanneau, Lagoon, Monte Carlo Yachts, Prestige et CNB. Il est constitué de deux divisions : « bateaux » et « habitats » (mobil-homes) et figure parmi les leaders mondiaux de la conception, de la construction et de la commercialisation de navires de plaisance. Il dispose de 15 sites en France.

Après la sortie du confinement, le groupe a pu réaliser un chiffre d'affaires meilleur que prévu sur la période juin/août 2020, tant dans le « bateau » que dans « l'habitat », grâce à un niveau soutenu de livraisons pendant la période estivale et à des reports de commandes plus

faibles qu'anticipés. L'activité du Groupe durant le dernier quadrimestre 2020 est toutefois en retrait. La baisse d'activité s'est notamment ressentie sur le marché américain ou le marché des loueurs.

Le plan stratégique « Let's go beyond 2020-2025 » annoncé en début d'été 2020 vise à faire face à la dégradation du marché. Le groupe a réduit ses capacités de production et ses coûts fixes, évitant les stocks de navires non encore vendus et se centrant plus particulièrement sur les marques où il est leader mondial ou les marques à fort potentiel. Beneteau a cédé en 2020 son site de production de la côte Est des États-Unis.

Pour son exercice 2019/2020, l'activité « bateaux » a chuté de 15 % à taux de change constant. Faute de salons, 18 nouveaux modèles ont été présentés lors d'événements privés ou via les outils digitaux. Côté moteurs, l'orientation est nettement vers des motorisations alternatives, électriques ou hybrides. L'intégration de foils sur les navires de course de série Figaro 3 destinés au large et sur les navires à moteur font aussi partie des innovations de Beneteau ces dernières années. Les ailes rétractables améliorent les performances du navire, avec une réduction de la consommation en carburant, ainsi que le confort à bord.

Naval Group, a son siège à Paris, mais dispose de trois sites dans l'interrégion. Avec une activité historique dans le naval militaire qui connaît un marché international de plus en plus concurrentiel, le groupe s'est diversifié vers l'ingénierie marine et sous-marine, et vers le secteur civil, plus spécifiquement l'énergie (éolien flottant et énergie thermique des mers).

Brest est spécialisé dans les services et énergies marines renouvelables, Lorient dans les bâtiments de surface et Nantes-Indret dans la propulsion des sous-marins et navires de surface. Ses activités de recherche technologique sont situées sur deux sites dont un sur le Techno-

campus Ocean près de Nantes. Avec la crise, l'entreprise a dû freiner les investissements prévus qui ont débuté en 2020, par exemple à Brest où a été lancée la construction d'un atelier multispécialités. Les recrutements ont aussi été ralentis suite au recalage des projets de construction. L'activité de Naval Group reste soutenue dans les bureaux d'étude. Des réflexions sont menées sur des transferts de charge entre les sites de l'entreprise ou le développement des services (modernisation, maintien en condition opérationnelle).

En 2020, Naval Group s'est vu notifier par la Marine nationale le premier contrat du programme pour dix patrouilleurs

océaniques (étude, développement, réalisation et maintien en condition opérationnelle) qui impliquera aussi d'autres chantiers dont le groupe breton Piriou. Le lancement de la production interviendra à l'horizon 2022-2023.

Naviris, nouvelle co-entreprise réunissant Naval group et Fincantieri pour la navale de défense « pose les bases d'une consolidation de la défense navale européenne ».

Naval Group détient dorénavant 100 % du capital de Naval énergies après avoir racheté toutes les participations des autres membres.

Petites ou grandes entreprises, dynamisme et innovation

Piriou, dont le siège est à Concarneau est un groupe de construction, réparation, ingénierie navale et prestation de services implanté en Bretagne (Brest, Concarneau, Lorient) et à La Réunion. Il est fortement internationalisé (Nigéria, Côte d'Ivoire, Sénégal, Algérie, Dubaï, Vietnam).

Il construit des navires en acier ou en aluminium jusqu'à 120 mètres de long pour la défense, la pêche, le transport et les services.

La **Bretagne sailing valley**[®] est une marque qui regroupe des chantiers spécialisés dans la course au large. Plus globalement, elle réunit plus de 160 acteurs, industries et services, skippers et teams de course, laboratoires de recherche, organisateurs de course et cursus de formation,

Parmi son actualité 2020 :

- ⊙ La famille Piriou s'est retirée de l'entreprise au bénéfice de ses cadres appuyés par quatre partenaires financiers. « Cette opération garantit l'indépendance du groupe et le maintien du centre de décision en Bretagne. »
- ⊙ Piriou a remporté le contrat pour la fourniture d'une série de vingt remorqueurs (15 portuaires et 5 côtiers) avec une tranche ferme de quatre unités, plusieurs tranches optionnelles,

dont des prestations de maintenance. La construction aura lieu à Concarneau. Le rythme de livraison à la Marine nationale qui doit débuter en 2022 est de quatre unités par an.

- ⊙ Toujours à la recherche de nouveaux marchés, le groupe a présenté un navire câblé de pose et de réparation.
- ⊙ Poursuivant une démarche initiée en 2017, Piriou a relancé une formation pour 25 alternants sur le dernier trimestre 2020.

avec une forte concentration d'entreprises en Bretagne-Sud. Plus de la moitié des mono-

coques du Vendée Globe 2020 ont été conçus et dessinés en Bretagne



Ocea, dont le siège est aux Sables d'Olonne, dispose de trois sites de production dans les Pays de la Loire (Saint-Nazaire, Les Sables d'Olonne, Fontenay-le-Comte) et d'un site à La Rochelle. Le groupe est spécialisé dans les constructions en aluminium et livre chaque année 15 à 20 unités jusqu'à 85 mètres de long : yachts transocéaniques, navires destinés à la sécurité ou à la sûreté maritimes, au transport

Kership est une co-entreprise Piriou / Naval Group qui propose des navires jusqu'à 95 mètres

Alumarine shipyard, dont le siège est à Couëron (Nantes) a livré en 2020 à l'Armement des phares et balises (APB) de la Direction des affaires maritimes (ministère de la Mer) une vedette pour la Corse, mais aussi

Merré, dont le siège est à Nort-sur-Erdre (Nantes) a notamment livré en 2020 un bac de

Efinor Sea cleaner, installée à Paimpol est spécialisée dans les navires dépollueurs. Cette société a développé, en partenariat

Naviwatt, chantier morbihannais spécialisé dans les navires électriques a reçu la commande

Tringaboat, est une petite entreprise installée à Lannion dans les Côtes-d'Armor. Elle

Tiwal, entreprise installée à Vannes produit des dériveurs gonflables.

de passagers, à la surveillance océanographique ou hydrographique, à la pêche. Il réalise une grande partie de son activité à l'export.

En 2020, le chantier a notamment reçu la commande de trois nouvelles vedettes de 31 mètres pour les douanes françaises, de deux crew transfer vessels (CTV) pour le futur parc éolien de Saint-Nazaire (cf page 64) pour

à destination de l'action de l'État en mer. Kership assure la construction, la livraison, mais

le cargo-voilier transatlantique de 23 mètres GRAIN DE SAIL à l'entreprise du même nom basée à Morlaix, spécialisée dans la fabrication de café et chocolat, et une troisième vedette de lamanage* nouvelle génération.

66 mètres de long pour la Seine au Département de Seine-Maritime, ainsi qu'un nouveau re-

avec le motoriste Torqeedo, un prototype de navire dépollueur 100 % électrique. Ses navires sont testés par le Centre de do-

et construit un catamaran électro-solaire de transport pour 24 personnes pour Naval Group. Ce

a livré en 2020 son premier bateau-routier de plaisance. Ce navire équipé de roues a reçu les

En 2020, elle a exporté son 1 500^{ème} dériveur. 72 % de son chiffre d'affaire, orienté

Louis Dreyfus armateurs, de 20 patrouilleurs de 32 mètres pour l'Ukraine (dont 15 construits en France) et d'un navire pour travaux sous-marins de 26 mètres pour l'entreprise vendéenne Atlantique scaphandre. Il est également en charge de la construction du nouveau patrouilleur des affaires maritimes du ministère de la Mer.

également le service après-vente et le maintien en condition opérationnelle des navires.

Spécialisé dans la construction de navires en aluminium, il fait partie du groupe Grand Large Yachting, leader des bateaux de grand voyage.

morqueur-pousseur à la Marine nationale.

cumentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (cf p 19).

navire sera exploité à Toulon.

autorisations pour circuler sur la route (16 km/h), évitant ainsi le mouillage portuaire.

nettement à la hausse en 2020, est réalisé à l'export.

Le chantier Damen à Brest est spécialisé dans la réparation et la maintenance navales. Il peut accueillir des navires d'une longueur maximale de 420 mètres.

Pénalisé par les difficultés de la croisière en 2020, le chantier a néanmoins reçu pendant quelques heures au cours de l'été quatre paquebots à quai ou en cale sèche en même temps.



Cap vers le navire du futur

Une propulsion propre et économe, une amélioration des conditions de travail, de la maintenance technique ou de l'assistance à la manœuvre des navires, les progrès visés par le navire du futur sont variés. De nombreuses alternatives existent sur lesquelles travaillent les entreprises et la recherche.

Tous les types de navires sont concernés, qu'ils soient dédiés au transport, à la pêche, à la défense. La technologie à employer dépend du type de navire, mais aussi de son profil opérationnel et de ses modes de financement. Les projets qui répondent à des axes technologiques précis peuvent être retenus au titre du programme d'investissements d'avenir (PIA).

À Nantes, le hub IWSA (Europe Atlantique de l'International Windship) est une association promeut et accompagne l'utilisation de la propulsion vélique. Il regroupe start-up et PME. Le Sailing Lab d'Europe quant à lui doit permettre expérimentation et incubation de projets nautiques innovants sur la Loire et

ses bassins de navigation.

Côté propulsion, après les navires électriques, le gaz naturel liquifié (GNL) est développé dans l'interrégion :

- ⊙ La SAMUEL DE CHAMPLAIN fonctionne au GNL suite à des travaux effectués en 2018/2019. Cette drague aspiratrice de 117 mètres est armée 24h/24 tout au long de l'année par le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire.
- ⊙ Chantiers de l'Atlantique (cf page 57) a entamé la construction de l'EUROPA, premier paquebot GNL construit en France. Le projet intègre un démonstrateur, une pile à combustible à oxyde solide de 50 kW qui produira de l'électricité et de la chaleur à partir de GNL.

Le secteur est également entré dans une nouvelle phase de conception de navires avec la propulsion vélique sur laquelle travaillent de nombreux acteurs depuis quelques années et qui est devenue une réalité commerciale avec l'entrée en service en 2020 d'un navire neuf transatlantique de 23 mètres, le

GRAIN DE SAIL (cf page 59). La réflexion porte aussi sur l'hydrogène, dont le stockage reste une difficulté.

Deux navires testent depuis plusieurs années déjà des modes de propulsion propres :

- ⊙ Le navire ambassadeur de la fondation Race for Water fonctionne grâce à des panneaux solaires, l'énergie est stockée sous forme d'hydrogène sous pression, un kite complète l'énergie du navire et réduit sa consommation en électricité. Il a poursuivi son odyssee de cinq ans autour du monde après avoir quitté Lorient, son port d'attache en 2017.
- ⊙ L'Energy observer, véritable laboratoire flottant est basé à Saint-Malo. Il s'agit d'un ancien bateau de course de légende reconditionné en navire du futur à propulsion électrique fonctionnant grâce à un mix d'énergies renouvelables et un système de production d'hydrogène décarbonée à partir de l'eau de mer. Il intègre depuis deux ans des ailes Oceanwings®.

Néoline, Silenseas, Canopée, des projets véliques au cœur de l'interrégion,

⊙ Neoline a en projet la construction de cargos-rouliers transatlantiques de 136 mètres à propulsion principale vélique. Après les groupes Beneteau, Renault et Manitou, la société Jas Henessy s'est engagée en 2020 dans le projet. Neoline a signé avec Neopolia (cf page 56) une lettre d'intention portant sur la construction de deux navires. Neoline sera notamment accompagnée par le groupe Sogestran et sa filiale la Compagnie maritime nantaise pour le financement des premiers navires et la mise en place opérationnelle de la ligne-pilote.

⊙ SILENSEAS®+ créé par Chantiers de l'Atlantique est un navire de croisière innovant, à propulsion hybride avec la voile composite pliable Solid Sail® et des moteurs à bicarburant. Solid Sail® est une voile rigide 100 % composite créée par Chantiers de l'Atlantique. Une première voile a été testée avec succès pendant un an sur le paquebot PONANT (Compagnie Ponant). Un prototype est également testé sur une jetée de Pornichet.

Les deux versions de SILENSEAS® (190 et 210 mètres de long) sont dotées d'une surface de voile de 4 350 m² et peuvent naviguer sans aucune émission, dès que les vents sont supérieurs à 15 nœuds. Cette solution est le fruit d'un travail collaboratif mené avec les partenaires bretons et ligériens du chantier et le soutien de l'État, des Régions Bretagne et Pays de la Loire et de l'Union européenne.

Par ailleurs, au-delà de la commande de nouveaux paquebots propulsés au GNL (cf page 57), Chantiers de l'Atlantique et la compagnie MSC ont annoncé en 2020 un protocole d'accord pour « développer un prototype innovant » pour lequel ils exploreront les opportunités que la propulsion vélique et d'autres technologies avancées pourraient apporter aux navires de passagers ».

⊙ La start-up nantaise Zéphyr & Borée a développé, en partenariat avec Jifmar Offshore Service (Aix-en-Provence) et le cabinet d'architecture navale VPLP de-

sign (Vannes), un cargo hybride (vent, diesel/GNL*) de 121 mètres pour Ariane Group. Le CANOPÉE sera dédié au transport du futur lanceur Ariane 6 du continent européen vers la Guyane. Équipé de quatre ailes articulées de 375 m², il sera construit par Alizés, une joint venture de Zéphyr & Borée et Jifmar Offshore Service.

⊙ L'entreprise TOWT (Transoceanic Wind Transport) basée à Douarnenez assure du transport de marchandises grâce à d'anciens voiliers de travail ou des répliques. Elle a en projet la construction puis l'exploitation en 2022 de son propre voilier cargo de 68 mètres de long. L'appel d'offres a été lancé en 2020.

Projets de navires à propulsion hydrogène

Plusieurs chantiers ont travaillé ou travaillent sur des projets de navires à hydrogène. Navalu à Bouin (Vendée) a ainsi construit le Navibus en service sur la Loire à Nantes, navette à hydrogène accueillant 25 passagers. Les Régions Bretagne et Pays de la Loire affichent d'ailleurs une ambition pour une filière hydrogène.

Parmi les projets maritimes existants :

⊙ Appelé à desservir l'île aux Moines et l'île d'Arz depuis Vannes, le navire de 24 mètres du projet HYLIAS devrait naviguer dans le golfe du Morbihan. Porté par la CIAM (Collaborative Integration for Alternative Motorisation), intégrateur et fabricant de systèmes propulsifs

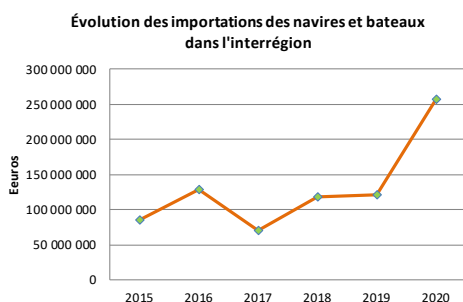
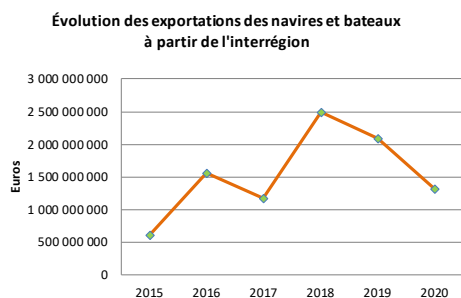
de navires basée à Carquefou (Nantes), ce navire de moins de 24 mètres de long pourra accueillir à son bord entre 150 et 200 passagers. Il embarquera un système complet comprenant deux moteurs électriques de 250 kW ainsi qu'un système pile à combustible complet alimenté par 350 à 400 kilos d'hydrogène.

⦿ Saint-Nazaire accueille depuis 2020 la direction technique d'Hyseas, entreprise cannoise créée en 2015 qui vise le développement d'une navette maritime de transport de passagers à hydrogène et l'installation de stations de production et de distribution.

⦿ En 2020, Piriou (cf page 58) a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêts Challenge innovation - éolien en mer porté par le Pôle mer Bretagne Atlantique (cf p 18) et la société WPD offshore France, pour le développement d'un crew transfert vessel (CTV) à propulsion hybride hydrogène.

Néanmoins, il faut noter qu'il n'existe pas à ce jour de référentiel technique dans la réglementation française qui prévoit spécifiquement ce type de combustible.

64 % des exportations nationales de navires et bateaux



Les chantiers ont exporté pour 1,3 milliard d'euros de navires et bateaux (64 % du total national), contre 2,1 en 2019 (année au cours de laquelle avaient été livrés deux paquebots à la compagnie MSC par Chantiers de l'Atlantique, contre un en 2020). La crise économique a aussi fait baisser les exportations de navires de plaisance. Le principal pays destinataire sont les États-Unis avec 63 % des exportations de l'interrégion. Ils sont suivis par la Norvège (13 %), la Turquie (3 %) puis la Grèce (2 %).

Les importations de navires et bateaux représentent 258 millions d'euros, soit 16 % du total national. La Norvège arrive en tête avec 60 % des importations, suivie de la Pologne (15 %), du Vietnam (6 %) et du Royaume-Uni (5 %).



La déconstruction des navires

Certainement à cause de la crise de la Covid-19, la déconstruction de navires et bateaux a tourné au ralenti en 2020. L'un des enjeux principaux du développement de la filière repose sur la valorisation des matériaux issus de la déconstruction. Les difficultés auxquelles se heurte la filière en devenir résultent aussi bien du coût du transport des navires que du lien affectif que les propriétaires plaisanciers entretiennent avec leur navire, véritable frein à la décision de déconstruction.

11 centres de déconstruction opérationnels dans l'interrégion sont agréés dans le dispositif de l'Association pour la plaisance

éco-responsable (APER), sur 23 au niveau national.

En une année d'existence, plus de 1 000 navires ont été déconstruits dans l'un des centres agréés au niveau national. L'APER a été agréée par l'État jusqu'au 31 décembre 2023 pour pouvoir au traitement des déchets issus de bateaux de plaisance ou de sport français. L'organisme est financé par une quote-part du droit annuel de francisation et de navigation et par le versement par les constructeurs et importateurs d'une éco-contribution versée pour tout navire vendu en France depuis le 1^{er} janvier 2019. Les propriétaires prennent en charge le coût du transport du navire vers l'en-

treprise. Les navires visés sont ceux immatriculés en France, mesurant entre 2,5 mètres et 24 mètres, jet skis inclus, hors embarcations à propulsion humaine et engins de plage.

L'entreprise Navaléo, filiale du chantier Les Recycleurs bretons, a été agréée par la Commission européenne pour la déconstruction et le recyclage de tout type de navire d'une longueur maximale de 225 mètres sur son site de Brest. Les différentes parties des navires font l'objet de valorisations spécifiques. En 2020, l'entreprise a obtenu un contrat de la Marine nationale pour la déconstruction de trois sous-marins.

Énergies marines renouvelables

Le nombre d'emplois directs (équivalents temps-plein) du secteur des énergies renouvelables (EMR) dans l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest est estimé à 2 053, soit 42 % du total national. La hausse est de 42 % par rapport à 2019. Le premier pôle régional français s'ap-

puie sur la compétence industrielle des Pays de la Loire (33 % des emplois français avec 1 612 emplois directs).

La filière est composée aussi bien de TPE, de PME que d'ETI. Certaines entreprises sont regroupées au sein de Neopolia (cf page 56).

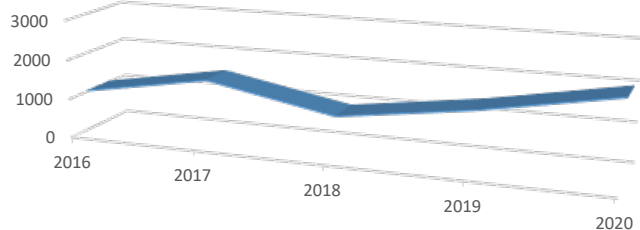
Le chiffre d'affaires généré par les entreprises (plus de 487 millions d'euros) est orienté à la hausse, tout comme les in-

vestissements, supérieurs à 820 millions d'euros.

Au national, « chiffre d'affaires, emplois et investissements ont connu une forte croissance en 2020 malgré le contexte sanitaire. Le chiffre d'affaires a bondi, et pour la première fois, il est principalement réalisé sur le marché national (71 %) », grâce aux trois parcs français d'éoliennes posées en construction.

Les investissements dans les ports en prévision des futurs champs éoliens français sont conséquents depuis quelques années déjà.

Évolution des emplois



Source : Observatoire des énergies de la mer

SEMREV et Groix, deux zones expérimentales pour les EMR

SEMREV est un site d'essais en mer multi-technologie de l'École centrale de Nantes. Il dispose de tous les équipements en mer et à terre permettant la mise au point, en conditions opérationnelles, des systèmes de récupération des énergies marines issues principalement de la houle et du vent. Situé au large du Croisic en Loire-Atlantique, il a été lancé lors de la signature du contrat de projets État-Région

en 2007. L'objectif de Centrale Nantes est de pouvoir multiplier les démonstrateurs sur le site. Quatre projets sont en cours de développement (Floatgen, première éolienne flottante française / Wavegem / Eolink / Sealhyfe). L'installation visant à tester une production d'hydrogène renouvelable (projet Sealhyfe de l'entreprise LHYFE) est prévue en 2021. Ce sera le 1^{er} site de production d'hydrogène off-

shore au monde (démonstrateur prévisionnel d'exploitation 1MW à partir de 2022).

Une zone expérimentale dédiée à l'éolien flottant a aussi été identifiée entre les îles de Groix et de Belle-Île-en-mer, en relation avec le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne. Ce projet de ferme pilote accueillera trois éoliennes flottantes de 9,5 MW. Elles seront raccordées au réseau national de distribution d'électricité, sans l'intermédiaire d'une sous-station électrique.

D'autres sites d'expérimentation démontrent la variété du potentiel en façade NAMO :

- ⦿ EFGBI : 3 éoliennes de 9,5 MW.
- ⦿ Ria d'Étel.
- ⦿ Passage du Fromveur.
- ⦿ Golfe du Morbihan. Projet hydrolien expérimental TIGER.

NUMERICAL MODELLING, VALIDATION AGAINST MODEL TESTS AND DEMONSTRATION IN REAL CONDITIONS

Numerical modelling

In situ monitoring and survey

Model Tests To demonstration in real conditions

From the first idea



Ce projet repose sur la conception, la fabrication, l'installation et l'exploitation de deux hydroliennes expérimentales de 8 mètres de diamètre et de 250 kW de puissance nominale unitaire (D08-250) pendant 3 ans.

Ces zones d'expérimentation sont essentielles afin de faire évoluer des technologies aussi récentes que les EMR.

THEOREM est un groupement d'intérêt scientifique né de la mise en réseau des moyens d'essais en ingénierie marine des trois établissements, l'École centrale de Nantes, l'Ifremer & l'université Gustave Eiffel, pour mener des activités de recherche et des projets collaboratifs avec des industriels français et étrangers, entre autre pour les EMR. La DIRM NAMO a mis le phare

de la Jument situé aux abords de l'île d'Ouessant à disposition pour l'installation de différents instruments (caméras, radar, capteurs). Les mesures des tempêtes et des grosses vagues ainsi réalisées permettront de mieux déterminer les besoins des structures des futures éoliennes en mer.

Vent, marées et houle, un potentiel très favorable en NAMO

La planification pour la mise en œuvre des EMR est menée dans le cadre du document stratégique de façade (DSF, cf page 5) dont l'élaboration est animée par la DIRM NAMO.

La politique énergétique française prévoit de porter à 33 % d'ici 2030 la part des énergies renouvelables, dont 40 % dans la production d'électricité. L'atteinte de cet objectif nécessite

donc de mobiliser l'ensemble des filières dont les EMR. Cet effort de planification maritime est indispensable afin de les rendre compatibles avec les activités traditionnelles, telles que la pêche et la navigation, et de résoudre les conflits liés aux aspects environnementaux et visuels.

Au-delà des taxes qui seront versées aux communes littorales

(50 % du produit de la taxe), la mise en service des parcs éoliens devrait avoir des retombées financières pour certains acteurs maritimes tels que la pêche professionnelle (financement à hauteur de 35 % de projets concourant à l'exploitation durable des ressources halieutiques), la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) pour 5 % et l'Office français de la biodiversité (5 %).

Posé ou flottant, l'éolien en mer devient une réalité

Trois parcs éoliens posés sont en projet dans l'interrégion. Les premières mises en service sont prévues à l'horizon 2022/2024.

⊙ Au large de Saint-Nazaire, le premier parc éolien marin français a été lancé en 2019. Les travaux en mer pour le raccordement du parc sont en cours. General Electric à Saint-Nazaire a assemblé en 2020 la première des 80 turbines. Chantiers de l'Atlantique fournit les sous-stations électriques (cf page 57).

Les éoliennes du parc produiront 480 MW.

⊙ Le parc de la baie de Saint-Brieuc comptera à terme 62 éoliennes pour une production de 496 MW. Différents tests (de forage et de tranchage) ont été initiés en 2020. La production des éléments de fondation a également débuté.

⊙ Le parc éolien posé qui sera situé entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier produira 496 MW

grâce à 62 éoliennes.

Installée sur le site d'essai SEMREV en 2018, l'éolienne flottante FLOATGEN a, malgré des conditions météorologiques particulièrement difficiles, de nouveau atteint des records, avec 6,8 GWh de production en 2020, soit 14 % de plus qu'en 2019. Son exploitation sera prolongée pour trois ans.

Il existe un projet de construction et d'exploitation d'un parc

éolien flottant dans une zone géographique située au sud de la Bretagne, au large de Belle-Île-en-mer et de l'île de Groix pour lequel un appel à candidature a été lancé en 2021. La puissance installée sera comprise entre 230 et 270 MW.

La technologie des éoliennes

flottantes devrait permettre l'installation d'éoliennes dans des zones où la bathymétrie rend impossible l'installation de fondations posées. Cette technologie permettrait d'éloigner les parcs éoliens des côtes et de s'affranchir des problèmes de co-visibilité.

Sources : Centrale Nantes, Ifremer

Au plan national, France énergies marines pilote une étude technico-économique sur une future plateforme de recherche en mer pour accompagner l'éolien offshore à laquelle participe notamment l'université de Nantes et l'Ifremer.

Le courant des marées pour des sites insulaires ou isolés

Le parc naturel marin d'Iroise a validé le projet de déploiement d'hydroliennes* dans le chenal du Fromveur entre Ouessant et Molène, au regard de son impact environnemental. Sabella travaille sur le retour d'expérience de son hydrolienne* D10 pour préparer l'installation d'une ferme pilote permettant d'alimenter l'île d'Ouessant. L'Ifremer a testé la résistance des pales conçues par l'entreprise bretonne. En parallèle, Sabella a signé un accord pour un projet hydrolien au large du Pays de Galles.

Le test de l'hydrolienne* d'HydroQuest océan (1 MW), installée et connectée sur le site d'essais EDF de Paimpol-Bréhat, s'est poursuivi en 2020.

Fin 2020, le projet ERSEO (Énergies renouvelables au service des exploitations ostréicoles) en ría d'Étel, a reçu la validation de la Région Bretagne pour le financement du projet grâce au fonds Feder. Ce projet est porté par le Chantier Bretagne-Sud en partenariat avec Guinard énergies nouvelles, le comité régional de la conchyliculture Bretagne-Sud

et le syndicat ostréicole de la ría d'Étel.

Les hydroliennes* testées, de faible puissance, peuvent alimenter des sites insulaires ou très isolés. Les sites présentant les caractéristiques nécessaires pour l'installation d'hydroliennes* de grande puissance ne sont en effet pas très nombreux.

La houle, une autre source d'énergie

DIKWE est un projet breton de digue littorale à énergie positive initié par le Groupe Legendre et développé en partenariat avec la société Geps techno et l'Ifremer. Les premiers tests en bassins de ce système houlomoteur à volets oscillants réalisés en 2020 se sont montrés concluants. Des essais en mer d'un prototype à

échelle intermédiaire sont prévus en 2021.

Le site SEM-REV a accueilli dès 2019 la plateforme houlomotrice autonome WAVEGEM® du consortium piloté par Geps techno dans le but de valider la performance et la fiabilité de l'installation mais aussi de

calibrer les outils de conception associés.

De petits systèmes houlomoteurs développant de faibles puissances ont déjà pu être mis en œuvre avec succès, mais les expérimentations se poursuivent donc avant une exploitation de ce système de fourniture d'énergie.

Patrimoine maritime

Le patrimoine maritime naturel et culturel de l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest est particulièrement riche.

Le patrimoine naturel d'exception est notamment protégé grâce aux aires marines protégées (cf page 7).

Côté culturel :

Près de soixante navires protégés au titre des monuments historiques sont localisés dans l'interrégion. À noter la présence d'un escorteur d'escadre, devenu navire-musée à flot à Nantes, le MAILLÉ-BRÉZÉ.

Plus de 300 navires, anciens ou répliques, répertoriés par la Fondation du patrimoine maritime et fluvial comme étant de type maritime et ayant leur port d'attache habituel dans l'interrégion détiennent le label des bateaux d'intérêt patrimonial.

Le port musée de Douarnenez accueille plusieurs navires patrimoniaux, dont certains à flot.

⇒ Forts de ce caractère patrimonial historique, de nombreux voiliers traditionnels proposent des promenades en mer : 49 sont ainsi labellisés « Voiliers de Bretagne » par le conseil régional de Bretagne.

⇒ Les manifestations nautiques regroupant ces voiliers historiques sont également nombreuses.

La maison de la Mer, créée en 1988 et installée dans l'ancienne capitainerie du port de Nantes quai de la fosse, est une association qui fédère 42 associations membres de la Fédération maritime, à vocation ou caractère maritime ou portuaire. On y trouve notamment une bibliothèque sur l'enseignement, la technique et la construction navales et l'histoire maritime.

Dans un autre registre, la moule de Pénestin est inscrite depuis 2020 à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. L'élevage de cette moule de bouchot rejoint la pêche de la palourde dans le golfe du Morbihan et l'élevage des huîtres de Cancale inscrits en 2019.



35 phares, aides à la navigation maritime, mais également éléments incontournables du patrimoine maritime, sont protégés au titre des monuments historiques, tout comme l'est une tourelle*. 113 500 visiteurs ont été enregistrés dans les phares ouverts au public de juin à septembre 2020. Le futur Centre national des phares vise à créer une institution de référence dédiée à la conservation et à la transmission de ce patrimoine. La DIRM NAMO est associée au projet et mettra ses collections à disposition du centre. Il sera installé à Brest. La DIRM NAMO valorise aussi le patrimoine des phares et balises dont elle a la charge par le biais de prêts d'objets à des tiers pour des expositions.



Phare de la Banche
Loire-Atlantique

Le patrimoine littoral et portuaire, immobilier et mobilier, ainsi que le patrimoine militaire marin, comme le Mur de l'Atlantique, est réparti sur l'ensemble du littoral.

Le patrimoine industriel est également très présent. Il est lié notamment à l'industrie de la conserve de poissons (l'interrégion a accueilli jusqu'à 250 conserveries) ou à l'activité portuaire (trois grues protégées au titre des monuments historiques témoignent du riche passé industriel maritime de Nantes).



Les premières pêcheries à carrelet ont été construites au début du XX^{ème} siècle (pêcherie à Pornic)

De nombreux sites archéologiques sous-marins comptent plusieurs milliers d'épaves : la majorité des épaves recensées en France est située dans les eaux au large de l'interrégion.

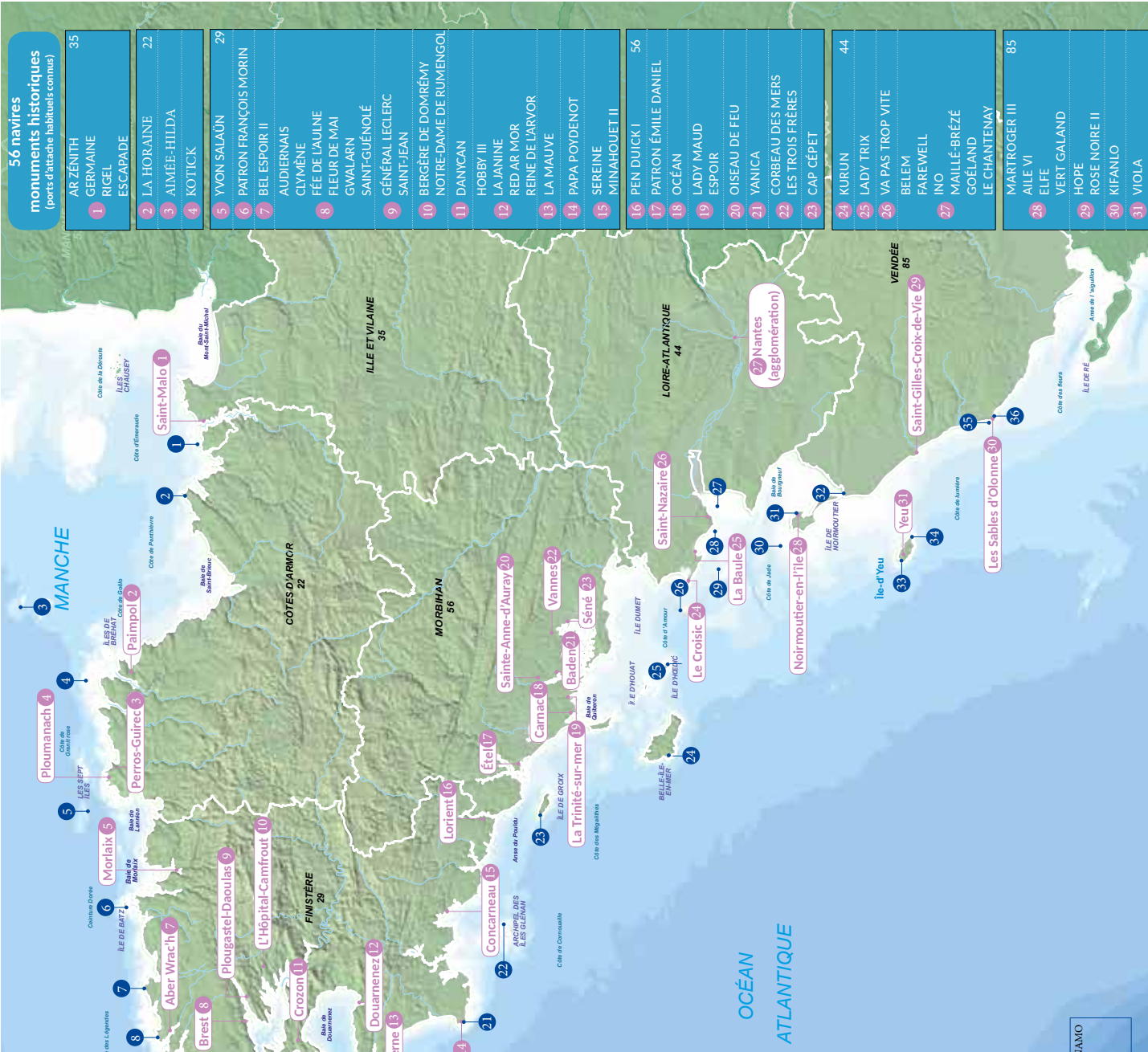
Parmi les entreprises de l'interrégion primées par le label Entreprise patrimoine vivant décerné par l'État, 15 travaillent dans le « maritime ». L'entreprise de transformation des Algues Agrimer (Plouguerneau), le chantier naval Hénaff (Le Guilvinec) et la conserverie Groix et nature (île de Groix) ont été labellisés en 2020.

Les chants de tradition maritime comptent parmi le patrimoine oral français.

Phares, feux et navires protégés au titre des monuments historiques en 2020

36 phares ou feux, monuments historiques

- 1 PHARE DU GRAND JARDIN 35
- 2 PHARE DU CAP FRÉHEL 22
- 3 PHARE DES ROCHES-DOUVRES
- 4 PHARE DES HÉAUX DE BRÉHAT
- 5 PHARE DES TRIAGOZ
- 6 PHARE DE L'ÎLE DE BATZ 29
- 7 PHARE DE PONTUSVAL
- 8 PHARE DE L'ÎLE VIERGE
- 9 PHARE DU FOUR
- 10 PHARE DU STIFF
- 11 PHARE DU GRÉAC'H
- 12 FEU DE NIVIDIC
- 13 PHARE DE KÉRON
- 14 PHARE DE LA JUMENT
- 15 PHARE DE SAINT-MATHIEU
- 16 PHARE DES PIERRES NOIRES
- 17 PHARE DE TÉVENNEC
- 18 PHARE DAR-MIEN
- 19 PHARE DE L'ÎLE DE SEIN
- 20 PHARE DE LA VIEILLE
- 21 PHARE D'ECKMÜHL
- 22 PHARE DE PENFRET
- 23 PHARE DE PEN-MEN 56
- 24 PHARE DE GOULPHAR
- 25 PHARE DES GRANDS CARDINAUX
- 26 PHARE DU FOUR 44
- 27 FEU DES MORÉES
- 28 PHARE DU GRAND-CHARPENTIER
- 29 PHARE DE LA BANCHE
- 30 PHARE DU PILIER 85
- 31 PHARE DES DAMES
- 32 FEU DE FROMENTINE
- 33 GRAND PHARE DE L'ÎLE D'YEU
- 34 PHARE DES CORBEAUX
- 35 PHARE DES BARGES
- 36 PHARE DE L'ARMANDÉCHE



- ## 56 navires (ports d'attache et habitants connus)
- 1 GERMAINE RIGEL ESCAPADE 35
 - 2 LA HORAINNE 22
 - 3 AIMEE-HILDA 29
 - 4 KOTICK
 - 5 YVON SALAÜN
 - 6 PATRON FRANÇOIS MORIN
 - 7 BEL ESPOIR II
 - 8 AUDIERNAIS CLYMÈNE
 - 9 FÉE DE L'AULNE FLEUR DE MAI
 - 10 GVALARN SAINT-GUÉNOLE
 - 11 GÉNÉRAL LECLERC SAINT-JEAN
 - 12 BERGÈRE DE DOMRÉMY NOTRE-DAME DE RUMENGOLO
 - 13 DAN'YCAN
 - 14 HOBBY III
 - 15 LA JANINE RED AR MOR REINE DE L'ARVOR
 - 16 LA MAUVE
 - 17 PAPA POYDENOT
 - 18 SERENE
 - 19 MINAHOUE II
 - 20 PEN DUICK I 56
 - 21 PATRON ÉMILE DANIEL
 - 22 OCÉAN
 - 23 LADY MAUD
 - 24 ESPOIR
 - 25 OISEAU DE FEU
 - 26 YANICA
 - 27 CORBEAU DES MERS LES TROIS FRÈRES
 - 28 CAP CÉPET
 - 29 KURUN 44
 - 30 LADY TRIX
 - 31 VA PAS TROP VITE
 - 32 BELEM
 - 33 FAREWELL
 - 34 INO
 - 35 MAILLÉ-BRÉZÉ GOÉLAND
 - 36 LE CHANTENAY
 - 37 MARTROGER III 85
 - 38 AILE VI ELFE
 - 39 VERT GALAND
 - 40 HOPE
 - 41 ROSE NOIRE II
 - 42 KIFANLIO
 - 43 VIOLA 31

Sources : DRAC Bretagne et Pays de la Loire, DIRM NAMO Référentiels: BD Cartho, BD Carthage, BD Alti IGN®, Bathymétrie, Ifremer®
 Réalisation : DIRM NAMO/CCÉ

L'interrégion
Nord Atlantique-Manche Ouest,

Une façade maritime,

deux régions,

six départements

L'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest en quelques chiffres⁽¹⁾

Pêches maritimes

1 516 navires de pêche

11 % de la flotte de métropole
73 % de navires de plus de 20 ans
59 % en petite pêche*

6 167 marins-pêcheurs

46 % des marins de métropole
55 % de plus de 40 ans
41 % en petite pêche*
29 % en pêche au large*

19 criées

89 806 tonnes commercialisées
319 millions d'euros

120 entreprises de mareyage*
(2015)

2 162 tonnes de coquillages
pêchés par les pêcheurs à pied professionnels

545 contrôles des pêches
(mer, air, débarquement, filière)

52 sanctions administratives

Aquaculture marine

(entreprises dont le siège social se trouve
dans la région)

15 244 concessions accordées
1 892 détenteurs
10 710 hectares

56 435 tonnes de coquillages
de taille marchande (2017)
21 748 tonnes d'huîtres
32 508 tonnes de moules

2,8 milliards de naissains*
d'huîtres creuses (2012)

938 navires aquacoles

Transport maritime

321 navires
29 % du total de métropole
7 829 mouvements de pilotage*

6 470 marins
43 % des marins de métropole
50 % en cabotage international*
18 % au long cours*

36 millions de tonnes de trafic

Plaisance professionnelle

51 navires
19 % de la flotte de métropole

341 marins
22 % des marins de métropole

Industrie navale

(2017)

216 entreprises

13 303 emplois

Filière nautique

(2016/2017)

12 180 emplois

1 448 millions d'euros de chiffre d'affaires

(1) Chiffres 2020, sauf mention contraire

Exportations

1,3 milliard d'euros d'exports de bateaux et navires

123 millions d'euros d'exports de produits de la pêche et de l'aquaculture

179 millions d'euros d'export de préparations et conserves à base de poissons et produits de la pêche

Formation maritime secondaire

Année 2020/2021

765 élèves en formation initiale dans **5** lycées professionnels maritimes

425 930 heures de formation continue

Plaisance et pêche de loisir

341 777 navires de plaisance

1 970 nouvelles immatriculations

15 673 mutations de propriété

172 bateaux-écoles, **14 177** permis mer

2 713 autorisations de pêche du thon rouge

585 autorisations de pêche au filet fixe*

687 manifestations nautiques

Sécurité maritime

2 703 aides à la navigation

3 466 opérations de sauvetage et d'assistance

3 591 visites de sécurité de navires professionnels (État du pavillon)

121 inspections Memorandum de Paris* (État du port)

Tribunal maritime de Brest

156 dossiers instruits

17 affaires jugées en audience

Environnement marin

(2017)

35 zones de protection spéciale*

35 zones spéciales de conservation*

6 050 heures de surveillance et **502** contrôles

Qualité des eaux de baignade

426 sites de baignade de qualité excellente

94 sites de bonne qualité

32 communes labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages

Patrimoine

Monuments historiques

56 navires protégés

35 phares et feux protégés

Bateaux d'intérêt patrimonial

327 navires labellisés

La Bretagne en quelques chiffres⁽¹⁾

Pêches maritimes

1 152 navires de pêche

30 % de la flotte de métropole

72 % de navires de plus de 20 ans

78 % en petite pêche*

5 063 marins-pêcheurs

38 % des marins de métropole

55 % de plus de 40 ans

41 % en petite pêche*

28 % en pêche au large*

14 criées

71 749 tonnes commercialisées

231 millions d'euros de chiffre d'affaires en criée

95 entreprises de mareyage* (2015)

1 162 tonnes de coquillages
pêchés par les pêcheurs à pied professionnels

Aquaculture marine

(entreprises dont le siège social se trouve
dans la région)

9 555 concessions accordées

1 297 détenteurs

9 572 hectares

45 030 tonnes de coquillages
de taille marchande (2017)

14 461 tonnes d'huîtres

28 503 tonnes de moules

787 millions de naissain*
d'huîtres creuses (2012)

635 navires aquacoles

Plaisance professionnelle

47 navires

18 % de la flotte de métropole

288 marins

Transport maritime

218 navires

18 % du total de métropole

5 345 marins

35 % des marins de métropole

56 % en cabotage international*

17 % au long cours

7 millions de tonnes de trafic

Industrie navale

(2017)

108 entreprises

7 276 emplois

Filière nautique

(2016/2017)

4 800 emplois

548 millions d'euros de chiffre d'affaires

(1) Chiffres 2020, sauf mention contraire

Exportations

23 millions d'euros d'exports de bateaux et navires

96 millions d'euros d'exports de produits de la pêche et de l'aquaculture

158 millions d'euros d'export de préparations et conserves à base de poissons et produits de la pêche

Formation maritime secondaire

Année 2019/2020

644 élèves en formation initiale dans **4** lycées professionnels maritimes

279 994 heures de formation continue

Plaisance et pêche de loisir

254 270 navires de plaisance

1 435 nouvelles immatriculations

11 654 mutations de propriété

135 bateaux-écoles et **9 097** permis mer

1 729 autorisations de pêche du thon rouge

415 autorisations de pêche au filet fixe*

555 manifestations nautiques

Sécurité maritime

2 157 aides à la navigation

2 791 opérations de sauvetage et d'assistance

2 737 visites de sécurité de navires professionnels (État du pavillon)

Environnement marin

(2017)

26 zones de protection spéciale*

25 zones spéciales de conservation*

Qualité des eaux de baignade

350 sites de baignade d'excellente qualité

84 sites de bonne qualité

16 communes labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages

Patrimoine

Monuments historiques

39 navires protégés

24 phares et feux protégés

Bateaux d'intérêt patrimonial

237 navires labellisés

Les Pays de la Loire en quelques chiffres⁽¹⁾

Pêches maritimes

364 navires de pêche

10 % de la flotte de métropole
77 % de navires de plus de 20 ans
74 % en petite pêche*

1 104 marins-pêcheurs

8 % des marins de métropole
58 % de plus de 40 ans
41 % en petite pêche*
34 % en pêche au large*

5 criées

18 057 tonnes commercialisées
88 millions d'euros

25 entreprises de mareyage* (2015)

1 000 tonnes de coquillages
pêchés par les pêcheurs à pied professionnels

Aquaculture marine

(entreprises dont le siège social se trouve dans la région)

5 689 concessions accordées

595 détenteurs

1 138 hectares

7 tonnes de coquillages
de taille marchande (2017)

7 287 tonnes d'huîtres

4 005 tonnes de moules

2 milliards de naissains*
d'huîtres creuses (2012)

303 navires aquacoles

Plaisance professionnelle

4 navires

53 marins

Transport maritime

103 navires

10 % de la flotte de métropole

1 125 marins

25 % en navigation côtière

22 % au long cours*

19 % en cabotage international*

56 % de plus de 40 ans

29 millions de tonnes de trafic

Industrie navale

(2017)

108 entreprises

6 027 emplois

Filière nautique

(2016/2017)

7 380 emplois

900 millions d'euros de chiffre d'affaires

(1) Chiffres 2020, sauf mention contraire

Exportations

1,29 milliard d'euros d'exports de bateaux et navires

27 millions d'euros d'exports de produits de la pêche et de l'aquaculture

21 millions d'euros d'export de préparations et conserves à base de poissons et produits de la pêche

Formation maritime secondaire

Année 2019/2020

121 élèves en formation initiale dans **1** lycée professionnel maritime

145 930 heures de formation continue

Plaisance et pêche de loisir

87 507 navires de plaisance

535 nouvelles immatriculations

4 019 mutations de propriété

37 bateaux-écoles et **5 080** permis mer

982 autorisations de pêche du thon rouge

170 autorisations de pêche au filet fixe*

132 manifestations nautiques

Sécurité maritime

546 aides à la navigation

675 opérations de sauvetage et d'assistance

854 visites de sécurité des navires professionnels (État du pavillon)

Environnement marin

(2017)

9 zones de protection spéciale*

10 zones spéciales de conservation*

Qualité des eaux de baignade

76 sites de baignade de qualité excellente

10 sites de bonne qualité

16 communes labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages

Patrimoine

Monuments historiques

17 navires protégés

11 phares et feux protégés

Bateaux d'intérêt patrimonial

90 navires labellisés

Ille-et-Vilaine

Le département compte un seul ancien « quartier » des affaires maritimes : Saint-Malo.

Les ports

Deux ports de pêche équipés d'une criée, Saint-Malo et Cancale, mais aussi trois points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché, situés à Saint-Malo, Le-Vivier-sur-mer et Dinard.

Le port de commerce de Saint-Malo avec un avant-port en contact direct avec la mer qui accueille l'activité des ferries et le trafic côtier des excursions en mer et un port intérieur avec quatre bassins contrôlés par une écluse pour un tirant d'eau à pleine mer de neuf mètres.

Plus de 30 zones de mouillages collectifs dédiés à la plaisance pour 6 700 places.

Le port des Bas-Sablons à Saint-Malo comprend 1 200 places sur pontons et 710 places visiteurs. Port-Malo est un port à sec qui dispose de 200 places. La Rance accueille de nombreux navires de plaisance : en 2012, 2 200 places de port et 2 200 mouillages hors port y étaient répertoriés.

Sources : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015, DDTM/DML 35

La sécurité maritime

559 visites de sécurité de navires professionnels français (transport et pêche) ont été effectuées par la DIRM NAMO (centre de sécurité des navires de Saint-Malo).

Des visites de sécurité de navires étrangers sont aussi assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

247 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO de Corsen a coordonné **262** opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du département sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **37** moyens nautiques dans le département pour **5** stations permanentes et **870** bénévoles.

Sources : DIRM NAMO, SNSM

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

L'environnement

Classement des eaux de baignade : **34** sites d'excellente qualité et **9** sites de bonne qualité.

1 commune labellisée Pavillon bleu pour sa politique de développement touristique durable pour deux plages : Saint-Briac-sur-mer.

1 port (Saint-Malo les Sablons) est certifié Ports propres.

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu, Ports propres

La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime Florence Arthaud situé à Saint-Malo a accueilli **201** élèves au cours de l'année scolaire 2019/2020. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, l'aquaculture marine, le commerce et la plaisance professionnelle. L'établissement dispense également de la formation maritime continue.

Implanté à Saint-Malo, un site de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme des officiers mécaniciens en formation initiale ou en formation

continue longue. Son centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer (Cesame) met ses compétences à disposition des lycées professionnels maritimes et des compagnies de navigation pour la formation des équipages.

La recherche publique se place au 13^e rang pour la recherche en sciences marines avec 130 personnes (CNRS, ENSM, Ifremer-MNHM, Cresco, INRA LPGP). De grands acteurs privés investissent également la recherche et le développement (groupe Roullier, Laboratoire de la mer, Goëmar, etc.).

Source : L'économie maritime dans le territoire Rennes Saint-Malo - principaux éléments de diagnostic/AUDIAR octobre 2016

Les énergies maritimes renouvelables

Avec l'usine marémotrice de la Rance mise en service en 1966 (17 % de l'énergie produite en France

en 2015), le département a accueilli le premier site d'énergie marine renouvelable français.

La pêche professionnelle maritime

61 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

| inf 8m | inf 12m | inf 16m | inf 25m | sup à 25m | TOTAL |
|--------|---------|---------|---------|-----------|-----------|
| 13 | 33 | 5 | 8 | 2 | 61 |

| | |
|-----------------|-----------|
| Petite pêche* | 50 |
| Pêche côtière* | 3 |
| Pêche au large* | 6 |
| Grande pêche* | 2 |
| TOTAL | 61 |

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité de pêche réelle des navires. Source : DGITM/DAM/SDSI

L'âge moyen des navires est de 26 ans.

| Moins de 5 ans | 5 à 9 ans | 10 à 14 ans | 15 à 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | Plus de 50 ans | TOTAL |
|----------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------|
| 2 | 1 | 9 | 10 | 8 | 24 | 7 | 0 | 61 |

Activité traditionnelle à Saint-Malo depuis plusieurs siècles, la grande pêche subsiste dans ce port grâce à la Compagnie des pêches de Saint-Malo qui arme trois chalutiers-congélateurs :

- l'ÉMERAUDE pour le poisson (80 mètres, 39 marins, 3 000 tonnes /an),
- le JOSEPH ROTY 2, à l'origine des surimis (90 mètres, 50 marins, 3 000 tonnes /an),
- l'OCEAN TIGER pour les crevettes (60 mètres, 22 marins, 3 000 tonnes /an).

620 marins identifiés⁽¹⁾ dans le département

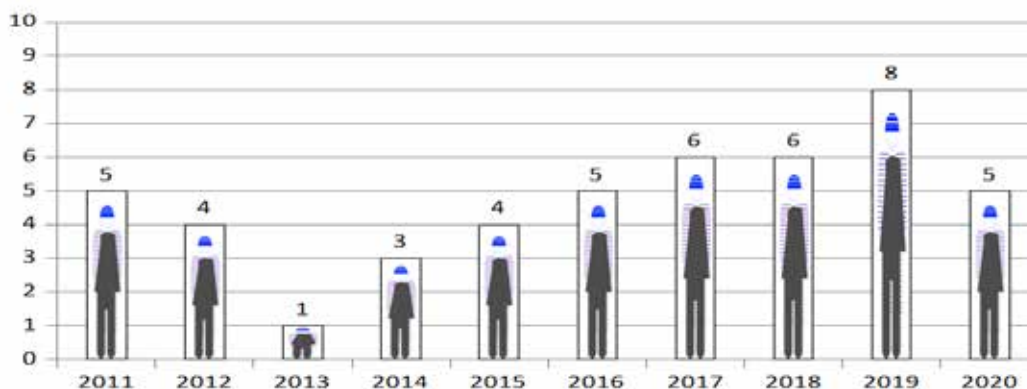
Répartition par genre de navigation

| Petite pêche* | Pêche côtière* | Pêche au large* | Grande pêche* | TOTAL |
|---------------|----------------|-----------------|---------------|-------|
| 276 | 55 | 122 | 167 | 620 |

Répartition par âge

| - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------|
| 31 | 157 | 179 | 144 | 90 | 19 | 620 |

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



87 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 60
originaires de l'Union européenne.

101 060
jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

(1) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DIGITM/DAM/SDSI

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

En 2020, le chiffre d'affaires des criées progresse grâce à une hausse des apports. Le concessionnaire du port a démarché de nouveaux acheteurs locaux parmi la grande distribution pour remplacer les défaillances dues à la crise.

La commercialisation en criée dépend de la pêche côtière, notamment des chalutiers et des dragueurs.

Commercialisation totale :
1 315 tonnes (+ 17,83 %)
2,94 millions d'euros (+ 7,69 %)
2,24€/kg (- 8,19 %)

La flotte côtière, très dépendante des eaux de Jersey, a fait face aux incertitudes dues au Brexit.

De nombreuses espèces ciblées ne font l'objet d'aucun quota européen, à l'exception du merlan bleu et du cabillaud ciblés par la Compagnie des pêches de Saint-Malo. La coquille Saint-Jacques quant à elle est fréquemment vendue de gré à gré.

Criée de Saint-Malo



Commercialisation totale :
1 278 tonnes (+ 15,44 %)
2,85 millions d'euros (+ 5,55 %)
2,23 €/kg (- 8,23 %)

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) d'e10uros)4 | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|-------------------------|-------------------|--|---------------------------------------|--|-------------------|
| Coquilles Saint-Jacques | 577 | 45 | 1,33 | 47 | 2,30 |
| Buccin dit bulot | 385 | 30 | 0,81 | 28 | 2,10 |
| Pétoncle vanneau | 95 | 7 | 0,07 | 2 | 0,74 |
| Seiche commune | 89 | 7 | 0,29 | 10 | 3,26 |
| Praire | 36 | 3 | 0,11 | 4 | 3,06 |
| Merlan | 10 | 0,78 | 0,01 | 0,35 | 1 |
| Églefin | 9 | 0,70 | 0,01 | 0,35 | 1,11 |

Criée de Cancale



Commercialisation totale :
36 tonnes (+ 300 %)
0,08 million d'euros (166,66 %)
2,22 €/kg (- 34,70 %)

La criée est ouverte de façon saisonnière et est exploitée par les équipes de la criée de Saint-Malo. La seiche y est la principale espèce commercialisée.

Le mareyage

Le département compte une quinzaine d'entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

La DDTM/DML a délivré 29 permis nationaux de pêche à pied.

Trois pêcheurs à pied professionnels ont moins de 40 ans, 8 sont âgés 41 à 50 ans, 9 de 51 à 60 ans et 11 d'entre eux ont 61 ans et plus. 3 femmes figurent parmi ces pêcheurs.

30 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été délivrées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins*.

Le tonnage pêché en Ille-et-Vilaine est estimé globalement à 263 204 kilos, dont 259 647 kilos de palourdes et 3 557 kilos de coques.

Les structures professionnelles

Saint-Malo accueille le siège du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins*. La ville compte également une coopérative maritime.

Le siège du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* de Bretagne, ainsi que celui de l'interprofession Breizhmer, se situent à Rennes.

L'aquaculture marine

Les concessions

| | Nombre de concessions accordées | Surface (ha) | Nombre de détenteurs |
|-------|---------------------------------|--------------|----------------------|
| TOTAL | 1 609 | 1 579 | 146 |

Les concessions sont majoritairement implantées en baie du Mont-Saint-Michel et marginalement en Rance.

Les producteurs se répartissent à parité entre ostréiculture* et mytiliculture*. Certaines sociétés

opèrent sur les deux secteurs. Une production mineure de palourdes est également présente.

Une société dispose de trois concessions (12 hectares) dédiées à l'algoculture.

Source : DDTM/DML 35

141 navires aquacoles⁽²⁾ immatriculés
498 marins⁽¹⁾ identifiés

Répartition des marins par âge

| - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------|
| 17 | 120 | 124 | 112 | 107 | 18 | 498 |

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



68 femmes

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production

La moule de bouchot de la baie du Mont-Saint-Michel bénéficie d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) et d'une appellation d'origine protégée (AOP).

La production peut être estimée à environ 23 100 tonnes, dont 76 % de moules et 21 % d'huîtres.

Source : enquête aquaculture 2014 BIESDD/SDVSD/SDES/CGDD

Le transport maritime

Les navires immatriculés⁽¹⁾ et les armements notables

Le cargo-voilier transatlantique GRAIN DE SAIL livré en 2020 est basé à Saint-Malo (cf page 59).

| Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | TOTAL |
|-----------|-------------|---------------------|-------|
| 2 | 3 | 8 | 13 |

Seuls trois genres de navigation sont répertoriés pour les navires armés dans le département.

Parmi les compagnies assurant du transport côtier de passagers :

- La compagnie Corsaire,
 - La compagnie maritime dinardaise,
 - Le navire CHÂTEAUBRIAND II propose des balades gastronomiques sur la Rance maritime.
- D'autres entreprises utilisent des navires à utilisation commerciale* (NUC) pour proposer de la promenade ou des excursions en mer : Albatros Croisière, Hermine Croisières, Captain Taxi, Étoile marine croisières, Bisquine La Cancalaise, Amaribs.

Source : DDTM/DML 35-2019

Brittany Ferries relie la Grande-Bretagne à partir de Saint-Malo. La société Condor Ferries a été acquise en février 2020 par Brittany Ferries en copropriété avec Columbia Threadneedle Investments (CTI), actionnaire majoritaire.

Cinq entreprises exercent une activité de pécaturisme*.

Source : DDTM/DML 35-2017

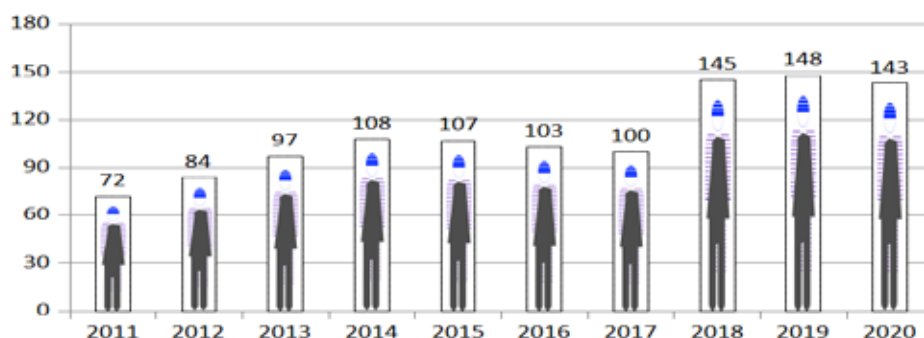
1 135 marins identifiés⁽²⁾

| Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage *national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------|-------|
| 16 | 73 | 105 | 29 | 572 | 337 | 3 | 1 135 |

Répartition des marins par âge

| - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------|
| 20 | 308 | 313 | 277 | 177 | 40 | 1 135 |

Évolution du nombre de femmes marins au commerce




143 femmes

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DDTM/DAM/SDSI

113 828

jours travaillés sont comptabilisés en 2020.



25 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 6
originaires de l'Union européenne.

L'activité du port de commerce

En 2020, 759 219 tonnes de marchandises ont transité par le port de Saint-Malo. Le résultat chute de 41 % par rapport à 2019. Le trafic cargos et l'activité fret ont été touchés par la crise sanitaire et par un fort mouvement social au cours de l'été. Les entrées représentent 84 % du trafic.

Le trafic cargos du port de Saint-Malo est essentiellement tourné vers les importations de matières premières pour les usines du groupe Roullier (289 841 tonnes de produits chimiques).

Les produits alimentaires sont toujours la seconde activité du port avec 157 955 tonnes en entrée, suivis par les minerais et métaux de base (120 081 tonnes).

Le fret marchandises des ferries concerne :

- L'Angleterre avec le port de Portsmouth,
- L'île de Jersey avec le port de Saint-Hélier.

319 076 passagers ont transité par le port de Saint-Malo. En baisse de 72 %, le trafic a été fortement impacté par le confinement du printemps puis la poursuite de l'état d'urgence sanitaire et les restrictions de circulations avec le Royaume-Uni.

Détail du nombre de passagers :

- Grande-Bretagne : 58 783 (- 81 %).
- Îles anglo-normandes (Jersey et Guernesey) : 37 073 (- 91 %).
- Trafic côtier : 222 676 (-36 %).
- Croisiéristes : 544 (entrées + sorties, 5 escales de la compagnie Ponant) en baisse de 99 %.

La station de pilotage* de Saint-Malo a effectué 569 mouvements de navires en 2020.

Sources : Région Bretagne, DDTM/DML 35

L'industrie navale

La construction et la réparation navales couvrent les trois quarts des 210 emplois des activités navales et nautiques de Saint-Malo.

Source : Insee Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

La plaisance professionnelle

Répartition des marins identifiés
dans le département, par âge

| - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------|
| 0 | 13 | 23 | 13 | 13 | 5 | 67 |



15 femmes

65 % des marins actifs identifiés dans le département travaillent en navigation côtière*.

11 navires de plaisance professionnelle sont immatriculés en Ille-et-Vilaine.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

42 408 navires de plaisance

4 % de la flotte métropolitaine.
En hausse de 3 % par rapport à 2019.

10 434 voiliers et **27 887** navires à moteur
sont immatriculés en Ille-et-Vilaine.

57 % de ces navires ont une longueur
inférieure à cinq mètres.

278 premières immatriculations

71 voiliers et 207 navires à moteur.
Les premières immatriculations chutent de 38 %.

1 945 mutations de propriété

502 voiliers et 1 443 navires à moteur.
Les mutations de propriété baissent de 28 %.

Les permis mer

23 bateaux-écoles sont agréés dans le
département par la DDTM/DML.

Source : DDTM/DML 35

1 784 plaisanciers ont obtenu un permis
mer côtier ou une extension hauturière.

Source : DDTM/DML 35

Les retombées économiques du nautisme

| Secteur | Nombre d'acteurs | Emplois | Chiffre d'affaires (M€) | Retombées indirectes (M€) |
|------------------------------------|------------------|---------|-------------------------|---------------------------|
| Ports de plaisance | 6 | 24 | 4,1 | 1 |
| Sports nautiques et de bord de mer | 78 | 166 | 12,3 | 6 |
| Industries, commerces et services | 133 | 410 | 53,7 | 33 |

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

80 autorisations de pose d'un filet fixe* sont délivrées annuellement par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. 44 ont concerné la commune de Cherrueix, les autres sont réparties sur le littoral de sept communes différentes.

Source : DDTM/DML 35

208 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

54 manifestations nautiques sont enregistrées par l'administration.

Parmi les événements emblématiques du département figure la Route du Rhum (dernière édition en 2018).

Source : DDTM/DML 35

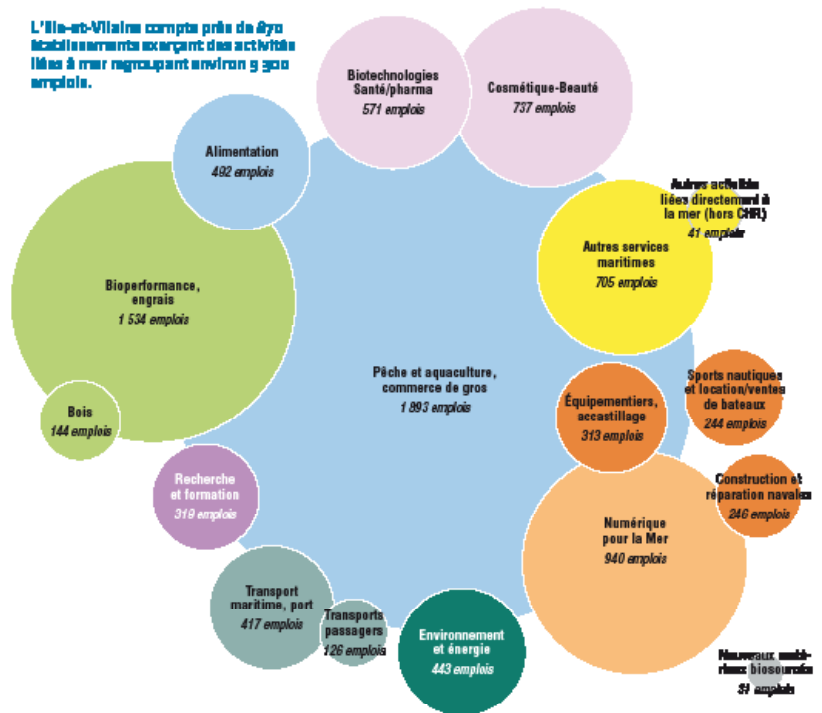
Zoom sur l'économie maritime dans le territoire Rennes Saint-Malo

LES MARCHÉS DE L'ÉCONOMIE MARITIME

Observatoire
ÉCONOMIE

Dans son étude « L'économie maritime dans le grand territoire Rennes Saint-Malo » publiée en 2016, l'Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise (AUDIAR) estimait à 870 le nombre d'établissements exerçant des activités liées à la mer en Ile-et-Vilaine pour environ 9 300 emplois.

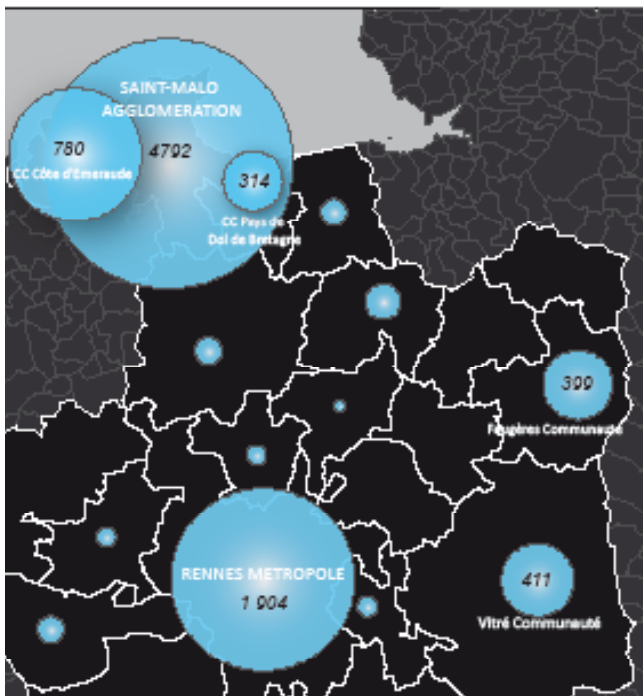
52 % des 9 300 emplois étaient concentrés sur Saint-Malo Agglomération et 69 % liés exclusivement à la mer (c'est-à-dire que leur marché principal est exclusivement le maritime ; pour les autres entreprises étudiées le maritime constitue un marché secondaire de diversification de leur activité).



A 0000 0, octobre 2016

L'Observatoire de l'Économie Maritime de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise - 11

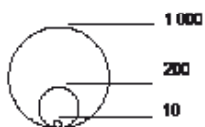
Répartition de l'emploi maritime par ECPI au 31/12/2014



« 70 % des emplois liés à l'économie maritime sont situés [...] de Dinard à Dol-de-Bretagne, en passant par Saint-Malo. Parmi ces 7 600 emplois liés à l'économie maritime les trois quarts sont exclusivement liés à la mer (plus de 5 600 emplois).

La pêche, l'exploitation, la transformation et le commerce de gros de produits de la mer représentent près de la moitié des emplois. Les chargeurs historiques du port, la beauté-santé et la construction-réparation navale cumulent ensemble un tiers de l'emploi identifié. »

Dans l'aire urbaine de Rennes, « on estime à environ 2 500 les emplois dans les entreprises positionnées sur le marché de la mer. 22 % sont liés exclusivement à la mer (570 emplois) et 77 % multimarchés (2 000 emplois environ). On retrouve la grande dominance rennaise du numérique, [...] au service de la mer. »



Infographie : AUDIAR - septembre 2016
Sources : ACCOSS URSSAF - Mindef - Audiar



Source : [L'économie maritime dans le grand territoire Rennes Saint-Malo - AUDIAR Rennes - 10/2016](#)

Côtes-d'Armor

Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes :
Paimpol et Saint-Brieuc.

Les ports

Deux ports équipés d'une criée : Erquy et Saint-Quay-Portrieux, mais aussi sept points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Locquémeau, Perros-Guirec, Plougrescant-Tréguier, Pors-Even, Paimpol, Dahouët et Saint-Cast-le-Guildo).

Trois ports de commerce : Le Légué (Saint-Brieuc), Tréguier et Lézardrieux.

Plus de 45 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département.
15 648 places dans les ports de plaisance, dont 2 404 dans les ports en eaux profondes, 3 990 dans les bassins à flot, 2 313 dans les ports à échouage et 6 941 mouillages non abrités.
Géographiquement, les places se répartissent ainsi :

- Baie de Lannion/côte de Granit rose/côte des ajoncs : 5 659 places,
- Trieux/baie de Saint-Brieuc Ouest : 5 420 places,
- Côte de Penthièvre : 1 224 places,
- Côte d'Émeraude et Rance maritime : 3 345 places.

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015, DDTM/DML 22

La sécurité maritime

La DIRM NAMO dispose à Paimpol d'une antenne du centre de sécurité des navires de Saint-Malo (cf page 76).

462 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO de Corsen a effectué **508** opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large des Côtes-d'Armor sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **23** moyens nautiques dans le département pour **12** stations (dont 10 permanentes) et **498** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

Environnement

Classement des eaux de baignade :

71 sites d'excellente qualité, **35** sites de bonne qualité, **8** sites de qualité suffisante et **5** sites de qualité insuffisante.

2 communes sont labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages : Trévou-Tréguignec et, pour la première fois, Plouha.

3 ports sont labellisés Pavillon bleu (Paimpol, Binic, Saint-Quay-Portrieux).

2 ports (Saint-Cast-le Guildo, Dahouët) sont certifiés Ports propres.

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu, Ports propres

La formation professionnelle

Le lycée professionnel maritime (LPM) Pierre Loti de Paimpol a accueilli **164** élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2019/2020. Le LPM assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle. Il accueille une classe de mise à niveau maritime préparatoire au BTS « maintenance des

systèmes électro-navals » (BTS MASEN), ainsi qu'une section de bac professionnel « maintenance nautique ».

Le lycée privé Kersa-Lasalle à Ploubazlanec prépare aux concours de recrutement d'officier de la marine marchande (année scolaire 2020/2021).

Source : DIRM NAMO

Les énergies marines renouvelables

Un projet de parc éolien posé au large de Saint-Brieuc a été retenu pour 496 MW (62 éoliennes) pour une production électrique de 1 820 GWh, consommation équivalente aux besoins de 850 000 habitants.

Le site du plateau de la Horaine, au nord-est de

l'île de BRÉHAT est identifié comme un gisement intéressant de courants marins susceptible d'être exploité comme site d'essais et d'expérimentation pour la production électrique. Le test de l'hydrolienne* d'HydroQuest océan (1 MW), installée et connectée sur le site d'essais EDF de Paimpol-Bréhat, s'est poursuivi en 2020.

La pêche professionnelle maritime

270 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

4 navires neufs mis en service en 2020⁽²⁾.

| | | |
|--------------|-------------------------|------------|
| Paimpol | Petite pêche* | 115 |
| | Pêche côtière* | 1 |
| | Pêche au large* | 0 |
| | Cultures marines pêche* | 1 |
| Saint-Brieuc | Petite pêche* | 125 |
| | Pêche côtière* | 4 |
| | Pêche au large* | 24 |
| TOTAL | | 270 |

89 % des navires sont armés*
en petite pêche*.

L'âge moyen des navires est de
30 ans.

1 navire neuf a été mis en service
en 2020.

| Par âge | moins de 5 ans | 5 à 9 ans | 10 à 14 ans | 15 à 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40ans | 41 à 50ans | plus de 50 ans | TOTAL |
|--------------|-------------------|--------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|-------------------|------------|
| Paimpol | 8 | 5 | 12 | 11 | 14 | 40 | 21 | 6 | 117 |
| Saint-Brieuc | 14 | 8 | 10 | 9 | 12 | 46 | 40 | 14 | 153 |
| TOTAL | 22 | 13 | 22 | 20 | 26 | 86 | 61 | 20 | 270 |

| Par longueur | inf 8m | inf 12m | inf 16m | inf 25m | sup 25m | TOTAL |
|--------------|-----------|------------|----------|-----------|----------|------------|
| Paimpol | 41 | 74 | 1 | 1 | 0 | 117 |
| Saint-Brieuc | 18 | 102 | 8 | 25 | 0 | 153 |
| TOTAL | 59 | 176 | 9 | 26 | 0 | 270 |

840 marins-pêcheurs identifiés⁽³⁾ dans le département

Répartition par genre de navigation

| | Cultures marines pêche* | Petite pêche* | Pêche côtière* | Pêche au large* | Grande pêche* | TOTAL |
|--------------|----------------------------|------------------|-------------------|--------------------|------------------|------------|
| Paimpol | 2 | 242 | 19 | 52 | 22 | 336 |
| Saint-Brieuc | 1 | 323 | 31 | 134 | 15 | 504 |
| TOTAL | 3 | 565 | 49 | 186 | 37 | 840 |

Répartition par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------|------------|
| Paimpol | 6 | 94 | 96 | 59 | 59 | 22 | 336 |
| Saint-Brieuc | 35 | 71 | 118 | 134 | 107 | 39 | 504 |
| TOTAL | 41 | 165 | 214 | 193 | 166 | 61 | 840 |

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.

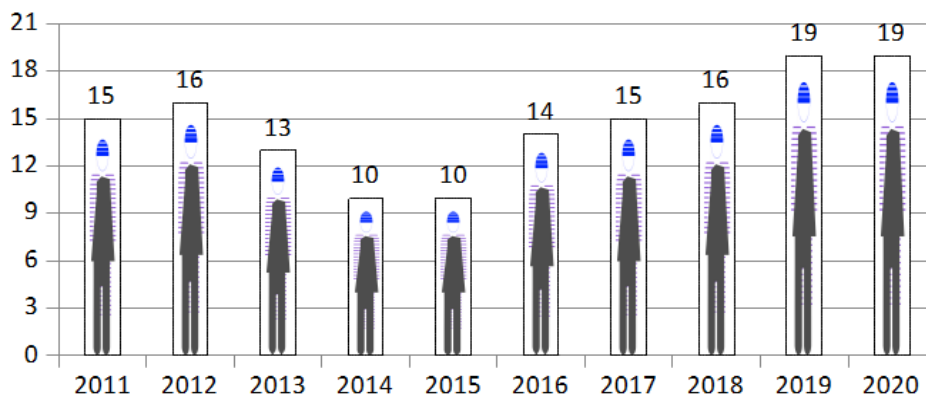
(3) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Sources : DGITM/DAM/SDSI, DIRM NAMO

(1) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI



Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



38 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 26
originaires de l'Union européenne.

147 538

jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Commercialisation totale :
19 028 tonnes (-9,2 %)
50,34 millions d'euros (-13,8 %)
2,65 €/kg (-5 %)

Les navires de pêche au large débarquent principalement leur pêche en base avancée à Roscoff. La production est ensuite rapatriée pour être vendue dans les criées des Côtes-d'Armor.

135 acheteurs sont inscrits sous les criées des Côtes-d'Armor. La part des achats réalisés en ligne atteint environ 72 %.

La crise sanitaire a entraîné une baisse de la valeur des transactions opérées par les criées costarmoricaines qui peut être évaluée à 8 millions d'euros. La criée d'Erquy a été fermée un certain temps et la production vendue à Saint-Quay-Portrieux.

La pêche hauturière a été particulièrement touchée (arrêt d'activité, cours inférieurs aux cours habituels), notamment sur les espèces à forte valorisation et sur les gros calibres majoritairement destinées aux restaurants.

L'activité de la pêche côtière a mieux résisté, la vente au détail bien qu'impactée en début de confinement a finalement perduré.

| | Quantité (tonnes) | Variation 2020/2019 | Valeur (millions d'euros) | Variation 2020/2019 (%) | Prix moyen (€/kg) | Variation 2020/2019 (%) |
|----------------------|-------------------|---------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| Erquy | 10 696 | -6,2 | 27,03 | -15,2 | 2,53 | -9,6 |
| Saint-Quay-Portrieux | 8 332 | -12,8 | 23,31 | -12 | 2,80 | 0,9 |

Source : CCI 22

Coquillages :

8 439 tonnes, baisse de 6 %

Globalement, les coquillages couvrent 44 % du volume et 34 % de la valeur commercialisés en criée.

Malgré l'arrêt précoce de la campagne 2019/2020 dû au confinement, les débarquements de coquilles Saint-Jacques progressent de 1 % en tonnage et de 2% en valeur principalement grâce à l'augmentation du quota par navire lors des pêches sur le gisement de la baie de Saint-Brieuc secteurs 1 et 2. Les coquilles Saint-Jacques sont pêchées par les navires (80 % des navires du département y participent) ou cueillies (plongée sous-marine). La coquille Saint-Jacques des Côtes-d'Armor bénéficie d'une IGP (Indication géographique protégée)*.

La commercialisation d'amandes et de praires chute. Aucun débarquement de pétoncle (commercialisé de gré à gré) n'a été effectué.

Céphalopodes :

938 tonnes, chute de 9 %

La vente de seiche baisse de 9 % en volume et de 18 % en valeur.

La commercialisation d'encornet baisse également (-7 % en volume et -13 % en valeur).

Crustacés :

169 tonnes, chute de 4 %

Les apports de tourteaux ont augmenté de 57 % alors que ceux des homards a baissé de 29 %.

Poissons :

9 154 tonnes, chute de 12 %

Les ventes de poissons chutent également en valeur de 20 %. Les apports d'espèces peu valorisées ont augmenté.

Criée d'Erquy



Commercialisation totale :
10 696 tonnes (-6,2 %)
27,03 millions d'euros (-15,2 %)
2,53 €/kg (-9,6 %)

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Coquille Saint-Jacques | 2 072 | 22 | 4,68 | 196 | 2,26 |
| Buccin dit bulot | 851 | 9 | 0,83 | 3 | 0,97 |
| Grondin rouge | 734 | 8 | 0,39 | 2 | 0,53 |
| Églefin | 693 | 7 | 1,44 | 6 | 2,08 |
| Baudroie | 588 | 6 | 2,95 | 12 | 5,01 |
| Amande de mer | 563 | 6 | 0,24 | 1 | 0,43 |
| Congre | 482 | 5 | 0,37 | 2 | 0,77 |
| Tacaud commun | 406 | 4 | 0,28 | 1 | 0,69 |
| Seiche | 400 | 4 | 1,26 | 5 | 3,15 |
| Merlan | 272 | 3 | 0,63 | 3 | 2,32 |
| Saint-Pierre | 269 | 3 | 3,23 | 13 | 12 |

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de grondin rouge, de limande-sole, de raie douce, de tacaud et de Saint-Pierre.

Source : FranceAgriMer-VISIOmer/navires français

Criée de Saint-Quay-Portrieux

Commercialisation totale :
8 332 tonnes (-12,8 %)
23,31 millions d'euros (-12 %)
2,80 €/kg (0,9 %)

Source : CCI 22

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Coquille Saint-Jacques | 2 736 | 36 | 6,19 | 29 | 2,26 |
| Églefin | 634 | 8 | 1,34 | 6 | 2,11 |
| Seiche commune | 543 | 7 | 1,58 | 7 | 2,91 |
| Baudroie | 404 | 5 | 1,95 | 9 | 4,83 |
| Merlan | 360 | 5 | 0,79 | 4 | 2,19 |
| Grondin rouge | 345 | 5 | 0,18 | 1 | 0,52 |
| Tacaud commun | 201 | 3 | 0,16 | 1 | 0,80 |
| Émissole | 186 | 2 | 0,20 | 1 | 1,07 |
| Congre | 164 | 2 | 0,14 | 1 | 0,85 |
| Raie lisse dite blonde | 161 | 2 | 0,38 | 2 | 2,36 |

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de homard et de raie douce (raja montagui).

Source : FranceAgriMer-VISIOMer/navires français

Le mareyage*

Le département compte sept entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

La DDTM/DML a délivré 24 permis nationaux de pêche à pied.

53 licences de pêche à pied professionnelle ont été délivrées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* pour les gisements du département.

3 navires ont une carte de circulation permettant le transport des espèces pêchées à pied.

Pour la saison 2019/2020, le tonnage pêché est estimé à 118,7 tonnes, réparti ainsi :

- 32 751 kilos de coques,
- 81 568 kilos de palourdes japonaises,
- 4 036 kilos de patelles,
- 229 kilos de vers,
- 101 kilos d'huîtres creuses,
- 31 kilos de poissons,
- 30 kilos de moules.

1931 tonnes d'algues de rive avaient été récoltées en 2018 dans le département.

Source : DDTM/DML 22

Les structures professionnelles de la pêche

Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* a son siège à Pordic.

Sept coopératives d'avitaillement et deux groupements de gestion en charge de la gestion administrative des navires sont également présents dans le département.

L'organisation de producteurs, Cobrenord, basée à Saint-Quay-Portrieux a pour première espèce cible la coquille Saint-Jacques. Elle compte 177 adhérents.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

Le littoral costarmoricain est jalonné de quatre sites principaux de production d'huîtres creuses (rivière de Tréguier, Paimpol, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon) et de quatre sites de production de moules (Pleubian au niveau du sillon de Talbert, baie de Saint-Brieuc, baie de la Fresnaye près du cap Fréhel, baie de l'Arguenon).

Des mortalités élevées ont été constatées sur plusieurs sites du département en 2020 (14 concessions concernées pour un taux de mortalité variant de 20 à 92 %).

Le littoral compte 1 428 concessions attribuées à 249 détenteurs et une superficie totale de 1 225 hectares et 175 kilomètres de bouchots.

Source : DGITM/DAM/SDSI

67 % des concessions relèvent de l'ancien quartier de Paimpol (983 hectares et 7,6 kilomètres) pour 249 concessionnaires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production peut être estimée entre 8 000 et 9 000 tonnes d'huîtres et entre 6 000 et 6 500 tonnes de moules. Source : DDTM/DML 22-2017

87 **174** marins identifiés⁽¹⁾ et navires aquacoles immatriculés⁽²⁾

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|------------|
| Paimpol | 0 | 14 | 21 | 18 | 29 | 4 | 86 |
| Saint-Brieuc | 0 | 12 | 27 | 18 | 28 | 3 | 88 |
| TOTAL | 0 | 26 | 48 | 36 | 57 | 7 | 174 |



29 femmes

Source : DGITM/DAM/SDSI

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

87 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

La pisciculture

Sept concessionnaires sont comptabilisés en pisciculture.

L'activité de France Turbot a été reprise en mars 2015 par le groupe Gloria Maris (cf page 38).

L'algoculture

Sept concessions ont été accordées pour l'algoculture pour une surface totale de 45 hectares.

À noter la présence dans l'estuaire du Trieux d'une concession expérimentale de 6 hectares attribuée au Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva). Cette concession est ouverte à la polyculture (algues, poissons, coquillages).

Le transport maritime

17 navires immatriculés

| Par genre | Pilotage* | Navigation côtière* | Cabotage national* | TOTAL |
|--------------|-----------|---------------------|--------------------|-----------|
| Paimpol | 0 | 16 | 1 | 17 |
| Saint-Brieuc | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 0 | 16 | 1 | 17 |

Parmi les navires immatriculés dans le département :

10 navires de moins de 20 ans,
1 navire de moins de 16 mètres,
2 navires de plus de 26 mètres.

543 marins identifiés⁽¹⁾

| Par genre | Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage national* | Cabotage international* | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------|------------|
| Paimpol | 8 | 12 | 71 | 21 | 207 | 80 | 3 | 402 |
| Saint-Brieuc | 3 | 7 | 24 | 8 | 65 | 34 | 0 | 141 |
| TOTAL | 11 | 19 | 95 | 29 | 272 | 114 | 3 | 543 |

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|------------|
| Paimpol | 3 | 83 | 119 | 104 | 86 | 7 | 402 |
| Saint-Brieuc | 21 | 27 | 28 | 40 | 23 | 2 | 141 |
| TOTAL | 24 | 110 | 147 | 144 | 109 | 9 | 543 |

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. (2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Sources : DIGIT/DAM/SDSI, DDTM/DML 22

680 450

jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

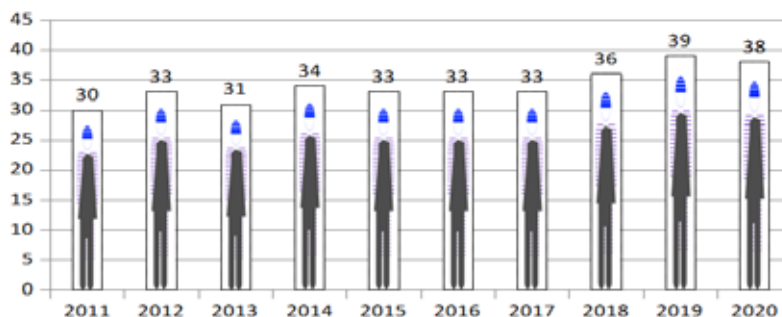


1 marin-pêcheur étranger est identifié dans le département



38 femmes

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



Les emplois au port du Légué

Selon l'INSEE, « les activités liées au port de commerce sont prépondérantes au Légué. Le transport maritime et les activités de manutention, de logistique ou de pilotage emploient une trentaine de personnes sur le port. Les industries qui tirent profit de la proximité du port de commerce emploient 100 personnes. »

En 2013, avec 321 000 tonnes de marchandises, les activités portuaires du Légué ont créé 17 millions d'euros de richesse. Les activités liées au port de commerce en ont généré la majorité (11 millions d'euros).

Source : Insee Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

L'activité des ports de commerce

Le trafic global des ports de commerce s'élève à 431 492 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2019.

Avec 373 653 tonnes, le trafic du port du Légué (Saint-Brieuc) augmente de 32 % grâce au report d'une partie du trafic de Saint-Malo pendant le mouvement social de l'été. Le nombre d'escales est de 170, dont 154 en cabotage international*. Le tonnage moyen par escale est de 2 185 tonnes. L'importation de produits agroalimentaires (45 % du trafic total) est en hausse significative (plus de 40 % d'augmentation). Il faut également noter l'émergence d'une filière nouvelle d'exportation de combustible solide de récupération, ainsi que de bois broyé, pour un total de 22 900 tonnes. Le bois couvre 16 % du trafic et l'ensemble kaolin, argiles kaoliniques et kerphalites 12 %.

Les pilotes de la station de pilotage* des Côtes-d'Armor ont réalisé 381 mouvements de navires.

Le trafic du port de Tréguier baisse de 18 % (57 839 tonnes). 30 escales sont comptabilisées, dont 24 en navigation côtière*. Les amendements couvrent 62 % du trafic. Ils sont suivis par les sables et graviers (32 %) puis par les engrais (6 %).

L'activité de l'opérateur du port de Lézardrieux a pris fin au 31 décembre 2019.

3 900 tonnes de marchandises ont également été transportées par la barge de Bréhat (212 rotations)

Sources : CCI 22, DDTM/DML 22

Le transport de passagers

Avec un total de 304 865 passagers, la baisse (-25 %) de fréquentation de la liaison entre l'île

de Bréhat et le continent reflète l'impact des restrictions dues à la crise sanitaire.

Source : CCI 22

La réparation navale

La zone de réparation navale de Saint-Brieuc/Le Légué a maintenu son activité avec 179 navires. Parmi eux, 121 navires sont des côtiers, 30 des hauturiers et 13 des vedettes à passagers.

Le site de Saint-Cast a quant à lui accueilli 562 navires.

L'activité de la zone de réparation navale de Paimpol fléchit de 27 % avec 243 navires. La majorité des navires accueillis habituellement étant des navires de plaisance, les périodes de confinement ont réduit l'activité.

Source : CCI 22

La plaisance professionnelle

Répartition des **22** marins⁽¹⁾ identifiés dans le département

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-----------|
| Paimpol | 0 | 1 | 4 | 2 | 3 | 3 | 13 |
| Saint-Brieuc | 0 | 3 | 4 | 0 | 2 | 0 | 9 |
| TOTAL | 0 | 4 | 8 | 2 | 5 | 3 | 22 |



Parmi les marins identifiés dans le département, 16 travaillent en navigation côtière*.

5 navires⁽²⁾ sont armés à la plaisance professionnelle en navigation côtière*:

Les 5 sont des voiliers d'une longueur inférieure à 12 mètres

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

38 391 navires de plaisance immatriculés

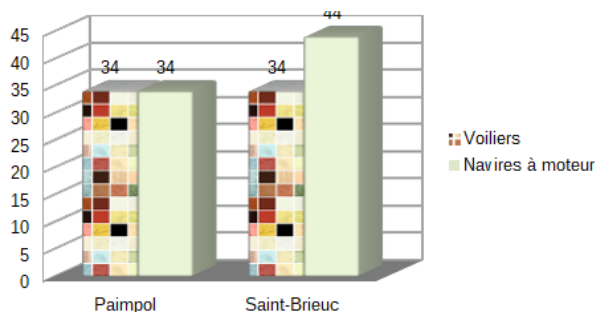
Le nombre de navires de plaisance immatriculé dans le département augmente de 2 %.

Le département compte :
65 % de navires à moteur.
4 % de la flotte métropolitaine.

| | Nombre de navires de plaisance immatriculés |
|--------------|---|
| Paimpol | 15 549 |
| Saint-Brieuc | 22 842 |

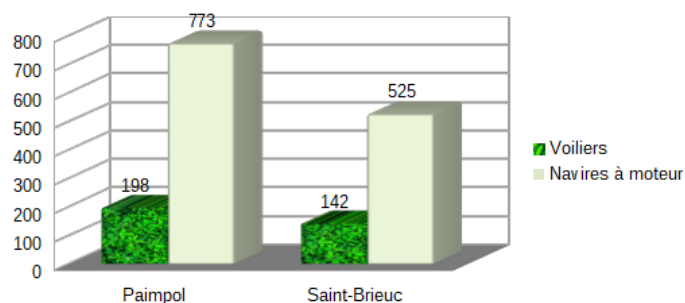
Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 59 % de la flotte à Paimpol et 62 % à Saint-Brieuc.

146 premières immatriculations



Les premières immatriculations baissent de 54 %.

1 638 mutations de propriété



Les mutations de propriété baissent de 24 %.

Source : DGITM/DAM/SDSI

Les permis mer

1 435 plaisanciers ont obtenu un permis côtier ou une extension hauturière en 2020.

Source : DDTM/DML 22

Ils ont pu être formés dans l'un des 20 bateaux-écoles agréés dans le département par la DDTM/DML.

Les retombées économiques du nautisme

| Secteur | Nombre d'acteurs | Emplois | Chiffre d'affaires (M€) | Retombées indirectes (M€) |
|------------------------------------|------------------|---------|-------------------------|---------------------------|
| Ports de plaisance | 44 | 74,5 | 8,7 | 2,5 |
| Sports nautiques et de bord de mer | 115 | 295 | 23,3 | 9 |
| Industries, commerces et services | 138 | 363 | 44,5 | 18 |

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf, longe côte).

La pêche de loisir

90 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*.

Source : DDTM/DML 22

363 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département en 2020.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

174 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration en 2020.

Source : DDTM/DML 22

Finistère

Le département compte six anciens « quartiers » des affaires maritimes :
Morlaix, Brest, Douarnenez-Camaret, Audierne, Le Guilvinec et Concarneau.

Les ports

Huit ports de pêche équipés d'une criée : Roscoff, Brest, Douarnenez, Audierne, Saint-Guénolé, Le Guilvinec, Loctudy et Concarneau, mais également 50 points de débarquement autorisés pour les produits de la pêche (15 sites principaux et 35 sites secondaires).

Quatre ports de commerce : Roscoff, Brest, Douarnenez et Quimper.

28 900 places sont déclarées entre ports et zones de mouillages collectifs.

Source : DDTM/DML 29

Le port à sec de Concarneau compte plus de 600 places en intégrant Port-La-Forêt, Bénodet et Loctudy où l'entreprise a étendu son activité.

Parmi les ports de plaisance structurants à souligner : Roscoff Blocon, Morlaix, Brest (port du Moulin blanc et port du château), L'aber Wrac'h, Morgat, Camaret, Douarnenez, Audierne, Loctudy, Sainte-Marine, Bénodet, Port-la-Forêt et Concarneau.

La sécurité maritime

990 visites de sécurité de navires professionnels français (transport et pêche) ont été effectuées par la DIRM NAMO (centres de sécurité des navires de Brest et de Concarneau). Des visites de sécurité de navires étrangers sont aussi assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

905 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivisions des phares et balises). Le Finistère est le département qui concentre le plus de phares en France.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

Les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO (Corsen et Étél) ont coordonné **1 050** opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du Finistère sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **81** moyens nautiques dans le département pour **29** stations (dont 28 permanentes) et **1 219** bénévoles.

Sources : DIRM NAMO, SNSM

L'environnement

Classement des eaux de baignade : **217** sites d'excellente qualité, **33** sites de bonne qualité, **5** sites de qualité suffisante et **3** sites de qualité insuffisante.

10 communes labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages (Clohars-Carnoët, Fouesnant-les-Glénan, Le Conquet, Moëlan-sur-mer, Névez, Plougasnou, Plouhinec, Pouldreuzic, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon).

2 ports (Douarnenez, Morgat) sont labellisés Pavillon bleu.

5 ports (Morlaix, Roscoff, Brest Château, Brest Moulin Blanc, Port-la-forêt) sont certifiés Ports propres. Roscoff est également certifié « actif en biodiversité ».

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu, Ports propres

La formation maritime et la recherche

Le secteur, cultures marines et coopération maritime (SPP PCM) d'AGEFOS-PME est basé à Quimper.

L'association La Touline, qui accompagne les professionnels du milieu maritime vers l'emploi et la formation, a son siège à Brest.

Le lycée professionnel maritime du Guilvinec a accueilli 148 élèves en formation initiale en 2019/2020. Il assure des formations pour la pêche, le commerce et le mareyage, dont un BTS pêche et gestion de l'environnement marin (PGEM).

Le Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) dont le siège est à Concarneau coordonne la formation continue pour les marins professionnels notamment grâce aux plateaux techniques des lycées professionnels maritimes bretons. Il dispose également d'un site à Lorient.

Le Campus des industries de la mer labellisé CMQ (campus des métiers et qualifications) installé à Brest, au lycée Vauban, œuvre notamment au développement du BIMer.

La recherche scientifique est particulièrement bien implantée dans le département.

Le pôle mer Bretagne Atlantique et l'Ifremer ont leur siège à Brest.

Roscoff accueille un parc scientifique dédié aux biotechnologies marines adossé à la station biologique marine créée en 1872.

La zone d'emploi de Brest accueille 730 chercheurs dans 24 unités de recherche à dominante principale « mer et littoral » intervenant dans des domaines très diversifiés. Globalement, la recherche et l'enseignement supérieur emploie 1 700 personnes, dont près de 40 % des effectifs à l'Ifremer dont le siège se trouve désormais à Brest.

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

Les énergies marines renouvelables

Le passage du Fromveur, entre les îles de Molène et d'Ouessant a été depuis longtemps identifié comme propice à l'installation d'hydroliennes.

Sabella travaille sur le retour d'expérience de son hydrolienne* D10 pour préparer l'installation d'une ferme pilote permettant d'alimenter l'île d'Ouessant.

La pêche professionnelle maritime

546 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

3 navires neufs mis en service en 2020⁽²⁾.

73 % des navires sont enregistrés en petite pêche*.

| | | | |
|------------|-----------------|----|------------------------|
| Audierne | Pêche côtière* | 3 | Total : 43 |
| | Pêche au large* | 1 | |
| | Petite pêche* | 39 | |
| Brest | Grande pêche* | 3 | Total : 108 |
| | Pêche côtière* | 13 | |
| | Petite pêche* | 92 | |
| Concarneau | Grande pêche* | 16 | Total : 94 |
| | Pêche côtière* | 10 | |
| | Pêche au large* | 3 | |
| | Petite pêche* | 65 | |

| | | | |
|--------------|-----------------|-----|------------------------|
| Camaret | Petite pêche* | 7 | Total : 7 |
| Douarnenez | Petite pêche* | 9 | Total : 9 |
| Le Guilvinec | Pêche côtière* | 27 | Total : 209 |
| | Pêche au large* | 51 | |
| | Petite pêche* | 131 | |
| Morlaix | Pêche côtière* | 11 | Total : 76 |
| | Pêche au large* | 11 | |
| | Petite pêche* | 54 | |

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

| Par longueur | inf 8m | inf 12m | inf 16m | inf 25m | sup 25m | TOTAL |
|--------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Audierne | 4 | 38 | 0 | 1 | 0 | 43 |
| Brest | 25 | 66 | 14 | 1 | 2 | 108 |
| Concarneau | 11 | 48 | 11 | 5 | 19 | 94 |
| Camaret | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Douarnenez | 1 | 7 | 1 | 0 | 0 | 9 |
| Le Guilvinec | 27 | 67 | 49 | 66 | 0 | 209 |
| Morlaix | 31 | 22 | 8 | 15 | 0 | 76 |
| TOTAL | 103 | 251 | 83 | 88 | 21 | 546 |

| Par âge | moins de 5 ans | 5 à 9 ans | 10 à 14 ans | 15 à 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | plus de 50 ans | TOTAL |
|--------------|-------------------|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|------------|
| Audierne | 0 | 1 | 9 | 6 | 6 | 18 | 2 | 1 | 43 |
| Brest | 6 | 2 | 9 | 16 | 17 | 32 | 22 | 4 | 108 |
| Concarneau | 2 | 2 | 3 | 7 | 14 | 47 | 19 | 0 | 94 |
| Camaret | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 3 | 0 | 7 |
| Douarnenez | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 2 | 3 | 2 | 9 |
| Le Guilvinec | 10 | 4 | 12 | 31 | 24 | 80 | 43 | 5 | 209 |
| Morlaix | 4 | 1 | 7 | 4 | 9 | 29 | 18 | 4 | 76 |
| TOTAL | 22 | 10 | 41 | 65 | 72 | 210 | 110 | 16 | 546 |

L'âge moyen des navires de pêche est de 30 ans.

2 370 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre

| | Petite pêche* | Pêche côtière* | Pêche au large* | Grande pêche* | TOTAL |
|--------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|--------------|
| Audierne | 60 | 15 | 11 | 34 | 120 |
| Brest | 185 | 77 | 51 | 74 | 387 |
| Concarneau | 166 | 70 | 72 | 325 | 633 |
| Camaret | 11 | 1 | 6 | 7 | 25 |
| Douarnenez | 278 | 2 | 18 | 23 | 70 |
| Le Guilvinec | 343 | 159 | 314 | 90 | 906 |
| Morlaix | 88 | 53 | 69 | 19 | 229 |
| TOTAL | 880 | 377 | 541 | 572 | 2 370 |



51 marins-pêcheurs étrangers dont 38 originaires de l'Union européenne

438 335

jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

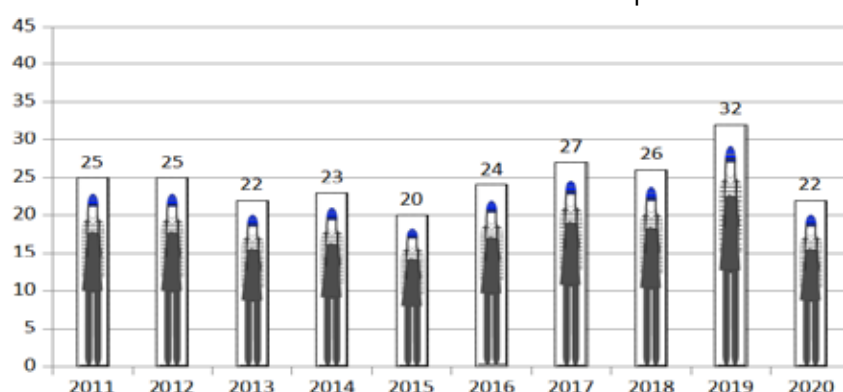
Répartition par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|--------------|
| Audierne | 4 | 26 | 23 | 34 | 31 | 2 | 120 |
| Brest | 11 | 74 | 107 | 107 | 64 | 24 | 387 |
| Concarneau | 20 | 132 | 118 | 167 | 182 | 14 | 633 |
| Camaret | 0 | 4 | 3 | 10 | 7 | 1 | 25 |
| Douarnenez | 3 | 9 | 18 | 13 | 20 | 7 | 70 |
| Le Guilvinec | 34 | 188 | 193 | 209 | 255 | 27 | 906 |
| Morlaix | 2 | 34 | 42 | 55 | 73 | 23 | 229 |
| TOTAL | 74 | 467 | 504 | 595 | 632 | 98 | 2 370 |

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



22 femmes



(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGITM/DAM/SDSI

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Hors criée

Le total des captures de thon tropical effectuées dans l'océan Atlantique et en océan Indien par les armements de Concarneau s'élève à 91 657 tonnes (-25 %). Les armements ont souffert des mesures de restrictions sanitaires qui ont pénalisé les relèves de marins. Ils sont également touchés par des limites d'accès à certaines zones de pêche.

Des ventes directes entre pêcheurs et transformateurs (notamment sardine, thon germon, etc) complètent la production vendue en criée. Ainsi,

le hors criée couvre 47 % des apports et 64 % de la valeur commercialisés à Douarnenez, 47 % des apports et 41 % de la valeur à Penmarc'h, 41 % des apports et 14 % de la valeur à Concarneau.

31 navires goémoniers sont immatriculés dans le Finistère dont 27 à Brest, 1 au Guilvinec et 3 à Morlaix.

Leur production s'élève à 60 200 tonnes de laminaires (44 300 tonnes de *digitata* et 15 900 tonnes d'*hyperborea*).

Ventes en criées

Commercialisation totale :
36 976 tonnes (- 11,69 %)
120,71 millions d'euros (- 16,71 %)
3,04 €/kg (- 12,14 %)

L'activité des ports finistériens orientée à la baisse depuis trois ans a connu une nouvelle chute des apports et de la valeur en 2020. Comme ailleurs, les criées ont été touchées par les effets de la crise sanitaire : ralentissement des marchés, mévente des espèces nobles et des gros calibres, baisse des prix moyens. Seule la criée de Douarnenez connaît un résultat positif, les apports des sardines y ont été principalement débarqués en 2020.

La vente à distance est très implantée dans les criées du département (de 68 à 90 % selon les criées).

| Les résultats des criées 2020 | Quantité (tonnes) | Variation 2020/2019 (%) | Valeur (millions d'euros) | Variation 2020/2019 (%) | Prix moyen (€/kg) |
|-------------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|
| Roscoff | 4 041 | - 22,09 | 15,64 | - 27,26 | 3,87 |
| Brest | 1 656 | - 21,59 | 7,96 | - 23,02 | 4,81 |
| Douarnenez | 9 574 | 55,44 | 7,63 | 24,06 | 0,80 |
| Audierne | 893 | - 17,16 | 6,71 | - 12,74 | 7,51 |
| Saint-Guérolé | 4 268 | - 41,56 | 8,54 | - 28,77 | 2,00 |
| Guilvinec | 12 138 | - 14,62 | 49,73 | - 16,81 | 4,10 |
| Loctudy | 2 007 | - 22,84 | 8,72 | - 23,51 | 4,34 |
| Concarneau | 2 399 | - 25,31 | 15,78 | - 1,87 | 6,58 |

Criée de Roscoff

La baudroie reste l'espèce phare de la criée. Elle est commercialisée entière, en filet ou en queue. Ses apports et son prix moyen sont néanmoins orientés à la baisse.

Le Saint-Pierre et le turbot qui ne figurent pas en 2020 parmi les espèces principales en tonnage ont été commercialisés à hauteur de 1,03 et 1,07 millions d'euros.

La criée occupe la première place nationale pour la commercialisation de barbue et de turbot produits par les navires français.

Commercialisation totale :
4 041 tonnes (- 22,09 %)
15,64 millions d'euros (- 27,26 %)
3,87 €/kg (- 6,52 %)

La production provient essentiellement de chalutiers, suivis des fileyeurs puis des dragueurs.

La criée comptabilise 80 acheteurs, dont 57 mareyeurs et 11 poissonniers. Les ventes à distance y sont supérieures à 80 %.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Baudroie | 764 | 19 | 4,02 | 26 | 5,26 |
| Merlan | 464 | 11 | 1,18 | 8 | 2,54 |
| Églefin | 429 | 11 | 0,89 | 6 | 2,07 |
| Raie lisse dite blonde | 228 | 6 | 0,55 | 4 | 2,41 |
| Seiche commune | 221 | 5 | 0,56 | 4 | 2,53 |
| Coquille Saint-Jacques | 213 | 5 | 0,62 | 4 | 2,91 |
| Tacaud commun | 143 | 4 | 0,14 | 1 | 0,98 |
| Raie fleurie | 126 | 3 | 0,22 | 2 | 1,75 |
| Grondin rouge | 118 | 3 | 0,08 | 1 | 0,68 |
| Petite roussette | 117 | 3 | 0,07 | 1 | 0,60 |

La criée occupe la première place nationale pour la commercialisation de barbue par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Criée de Brest



Commercialisation totale :
1 656 tonnes (- 21,59 %)
7,96 millions d'euros (- 23,02 %)
4,81 €/kg (- 1,84 %)

Après avoir connu en 2019 sa meilleure année depuis son ouverture en 1992, la criée connaît un fort recul.

77 acheteurs sont agréés, dont 47 mareyeurs et 19 poissonniers.

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Baudroie | 333 | 8 | 1,68 | 20 | 5,05 |
| Araignée de mer | 227 | 5 | 0,45 | 5 | 1,98 |
| Coquille Saint-Jacques | 196 | 5 | 0,93 | 11 | 4,74 |
| Amande de mer | 108 | 3 | 0,06 | 0,70 | 0,56 |
| Lieu jaune | 97 | 2 | 0,63 | 7 | 6,49 |
| Raie lisse dite blonde | 96 | 2 | 0,22 | 3 | 2,30 |
| Tourteau | 65 | 2 | 0,28 | 3 | 4,31 |
| Pieuvre | 55 | 1 | 0,31 | 4 | 5,64 |
| Seiche commune | 45 | 1 | 0,18 | 2 | 4 |
| Roussette | 41 | 1 | 0,03 | 0,35 | 0,73 |

Criée de Douarnenez

Commercialisation totale :
9 574 tonnes (55,44 %)
7,63 millions d'euros (24,06 %)
0,80 € /kg (- 20 %)

2020 est la meilleure année (de ces 20 dernières années) au niveau du tonnage et de la valeur enregistrés sous criée.

C'est également la meilleure valeur cumulée criée hors criée de ces 20 dernières années (21,2 millions d'euros). Le cumul criée/hors criée augmente de 46 % en volume et 11 % en valeur.

Les débarquements de sardine ont été considérables, en hausse de 68 % par rapport à 2019. Son prix moyen baisse de plus de 6 %.

La pêche à la bolinche* assure la majorité de la production vendue sous criée. La quasi-totalité de la flottille des bolincheurs était présente de sep-

tembre 2019 à décembre 2020.

Douarnenez est une base avancée pour les débarquements de navires de pêche au large des armements Scapêche et La Houle, mais également d'armements franco-espagnols et irlandais.

98 % des ventes sont effectuées à distance. La criée comptabilise 41 acheteurs, dont 31 mareyeurs et 3 poissonniers.

La pêche locale approvisionne les conserveries de Douarnenez qui offrent à la ville 770 emplois (60 % des emplois portuaires) pour 63 millions d'euros de richesse, soit plus de 80 % de la richesse dégagée par le port, hors pêche.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Sardine commune | 9 292 | 97 | 7 | 92 | 0,75 |
| Tourteau | 102 | 1 | 0,29 | 3,80 | 2,84 |
| Pageot commun | 45 | 0,47 | 0,13 | 1,70 | 2,89 |
| Maquereau commun | 40 | 0,42 | 0,06 | 0,79 | 1,50 |
| Anchois commun | 38 | 0,40 | 0,02 | 0,26 | 0,53 |
| Griset | 21 | 0,22 | 0,05 | 0,66 | 2,38 |
| Chinchard commun | 12 | 0,13 | 0,06 | 0,79 | 5,00 |
| Merlu commun | 11 | 0,11 | 0,03 | 0,39 | 2,73 |

Au niveau national, la criée occupe le premier rang pour la commercialisation de sardine (47 % de la production française) par les navires français.

Criée d'Audierne

Commercialisation totale :
893 tonnes (- 17,16 %)
6,71 millions d'euros (- 12,74 %)
7,51 € /kg (5,18 %)

Le port se caractérise habituellement par des espèces nobles à forte valeur ajoutée (notamment bar de ligne, baudroie). Les résultats 2020 sont affectés par la crise sanitaire, mais aussi par des captures moins importantes de certaines espèces principales. La baudroie, le lieu jaune de filet, la raie douce et le bar de ligne sont en recul par rapport à 2019. Le lieu jaune de ligne connaît lui une augmentation avec 20 tonnes de plus : cette espèce a été plus ciblée par les pêcheurs, du fait de la rareté du

bar de ligne et d'un petit quota de dorade rose très vite atteint.

La criée est approvisionnée majoritairement par les fileyeurs et ligneurs pratiquant la pêche côtière*.

Elle comptabilise 80 acheteurs, dont 50 mareyeurs et 18 poissonniers. 99 % des achats y sont réalisés à distance.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|-----------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Lieu jaune | 223 | 235 | 1,69 | 25 | 7,58 |
| Raie douce | 123 | 14 | 0,30 | 4 | 2,44 |
| Baudroie | 99 | 11 | 0,48 | 7 | 4,85 |
| Bar commun | 74 | 8 | 1,17 | 17 | 15,81 |
| Griset | 46 | 5 | 0,18 | 3 | 3,91 |
| Vieille commune | 33 | 4 | 0,03 | 0,44 | 0,91 |
| Pagre commun | 29 | 3 | 0,47 | 7 | 16,21 |
| Sole commune | 21 | 2 | 0,43 | 6 | 20,48 |
| Émissoles | 21 | 2 | 0,03 | 0,44 | 1,43 |
| Merlan | 16 | 2 | 0,08 | 1 | 5 |

Au niveau national, la criée occupe le premier rang pour la commercialisation de lieu jaune.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Criée de Saint-Guérolé (Penmarc'h)



Commercialisation totale :
4 268 tonnes (- 41,56 %)
8,54 millions d'euros (- 28,77 %)
2 €/kg (21,95 %)

Le port a fait face au mauvais temps du début d'année puis à des apports irréguliers. Malgré un prix moyen en hausse, le chiffre d'affaires chute.

Le cumul criée/hors criée augmente de 28 % en volume et 21 % en valeur.

Les apports de sardine, espèce principale du

port, baissent de 17 % par rapport à 2019.

La criée est approvisionnée majoritairement par les bolincheurs*.

Elle comptabilise 93 acheteurs, dont 54 mareyeurs et 21 poissonniers. L'achat à distance couvre 80 % des transactions.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Sardine commune | 3 060 | 72 | 2,37 | 28 | 0,77 |
| Merlu commun | 87 | 2 | 0,32 | 4 | 3,68 |
| Congre | 82 | 2 | 0,08 | 1 | 0,98 |
| Petite roussette | 76 | 2 | 0,03 | 0,35 | 0,39 |
| Raie lisse dite blonde | 64 | 1 | 0,18 | 2 | 2,81 |
| Lieu jaune | 63 | 1 | 0,43 | 5 | 6,83 |
| Langoustine | 63 | 1 | 0,73 | 9 | 11,59 |
| Baudroie | 52 | 1 | 0,27 | 3 | 5,19 |
| Émissole | 49 | 1 | 0,07 | 1 | 1,43 |
| Sole commune | 48 | 1 | 0,79 | 9 | 16,46 |

Criée du Guilvinec

12 138 tonnes (- 14,62 %)
49,73 millions d'euros (- 16,81 %)
4,10€/kg (- 2,38 %)

La production a subi les conditions météo défavorables du début d'année puis les conséquences de la crise sanitaire.

Si la flottille côtière qui cible la langoustine a plutôt bien résisté, la pêche hauturière qui représente 80 % de l'activité du port a été fortement perturbée

par la fermeture des restaurants qui représentent un débouché essentiel.

La criée comptabilise 134 acheteurs, dont 67 mareyeurs et 24 poissonniers. L'achat à distance couvre 80 % des transactions.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|-----------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Baudroie | 3 330 | 27 | 16,58 | 33 | 4,97 |
| Raie fleujrie | 960 | 8 | 1,69 | 3 | 1,76 |
| Églefin | 864 | 7 | 2,01 | 4 | 2,33 |
| Cardine franche | 826 | 7 | 3,33 | 7 | 4,03 |
| Merlu commun | 727 | 6 | 2,06 | 4 | 2,83 |
| Congre | 668 | 6 | 0,93 | 2 | 0,14 |
| Thon germon | 591 | 5 | 1,80 | 4 | 3,04 |
| Langoustine | 530 | 4 | 6,53 | 13 | 12,323 |
| Lieu jaune | 333 | 3 | 1,80 | 4 | 5,41 |
| Seiche commune | 326 | 3 | 0,84 | 2 | 2,58 |

Au niveau national, la criée occupe le premier rang pour la commercialisation de la baudroie, de la cardine, de congre, de l'églefin, de raie fleurie et de tourteau par les navires français. *Source : FranceAgriMer/ VISIOMer*

Criée de Loctudy

Commercialisation totale :
2 007 tonnes (- 22,84 %)
8,72 millions d'euros (- 23,51 %)
4,34 €/kg (- 0,91 %)

Les navires hauturiers (73 % du tonnage) ont été très impactés par la crise sanitaire et la fermeture des restaurants. Ils ont du mal à trouver du poisson tout au long de l'année. Plusieurs hauturiers ont connu de pannes de longue durée. Le mareyage a souffert d'un manque d'apport et d'un manque de clients. Les espèces se vendant en restauration comme la baudroie, le Saint-Pierre, le turbot etc. ont toutes vu leurs prix moyens baisser.

Les côtiers, les canots et les poissonniers ont moins été impactés par la crise sanitaire.

La criée comptabilise 84 acheteurs, dont 54 mareyeurs et 23 poissonniers. L'achat à distance couvre 86 % des transactions.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Baudroie | 456 | 23 | 2,18 | 25 | 4,78 |
| Cardine franche | 213 | 11 | 0,75 | 9 | 3,52 |
| Églefin | 165 | 8 | 0,38 | 4 | 2,30 |
| Merlu commun | 164 | 8 | 0,43 | 5 | 2,62 |
| Langoustine | 131 | 7 | 1,28 | 15 | 9,77 |
| Raie fleurie | 122 | 6 | 0,22 | 3 | 1,80 |
| Petite roussette | 100 | 5 | 0,03 | 0,34 | 0,30 |
| Plie cynoglosse | 91 | 5 | 0,21 | 2 | 2,31 |
| Sole commune | 50 | 2 | 0,77 | 9 | 15,40 |
| Morue commune | 39 | 2 | 0,17 | 2 | 4,36 |

Criée de Concarneau



Commercialisation totale :
2 399 tonnes (- 25,31 %)
15,78 millions d'euros (- 1,87 %)
6,58 €/kg (31,34 %)

La baisse de tonnage est essentiellement liée à l'absence d'activité « bolinche ». La pêche côtière semble se stabiliser, malgré une fin d'année difficile.

L'activité de la criée reste portée par les navires de pêche côtière* (70 % du tonnage en criée).

La criée comptabilise 111 acheteurs, dont 52 mareyeurs et 47 poissonniers. L'achat à distance couvre 55 % des ventes.

Le cumul criée/hors criée chute de 27 % en volume mais connaît une légère hausse en valeur (2,5 %) grâce au prix particulièrement soutenu.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Langoustine | 489 | 20 | 6,21 | 39 | 12,70 |
| Merlu commun | 211 | 9 | 0,62 | 4 | 2,94 |
| Lieu jaune | 171 | 7 | 1,26 | 8 | 7,37 |
| Sardine commune | 155 | 6 | 0,16 | 1 | 1,03 |
| Baudroie | 132 | 6 | 0,73 | 5 | 5,53 |
| Églefin | 119 | 5 | 0,31 | 2 | 2,74 |
| Cardine franche | 102 | 4 | 0,37 | 2 | 3,63 |
| Bar commun | 78 | 3 | 1,11 | 7 | 14,23 |
| Maquereau commun | 66 | 3 | 0,21 | 1 | 3,18 |
| Coquille Saint-Jacques | 54 | 2 | 0,26 | 2 | 4,81 |

Le mareyage et la transformation des produits de la mer

Le département compte une centaine de mareyeurs et transformateurs-conserveurs implantés localement. *Source : DDTM/DML29*

De nombreuses entreprises de conserves traditionnelles des produits de la mer y sont également installées.

Le Finistère accueille à Concarneau l'usine de Makurazaki France Katsuobushi, première unité de production de katsuobushi, avec

agrément sanitaire européen en France. Ce condiment est un élément de base de la cuisine japonaise obtenu à partir de bonite (espèce de thon) séchée. L'entreprise possède tous les équipements et le savoir-faire pour produire le katsuobushi *in extenso*. Son objectif est de développer le marché européen (restaurateurs, épiceries fines, etc.).

La pêche à pied professionnelle

La DDTM/DML a délivré 38 permis nationaux de pêche à pied.

93 licences générales de pêche à pied professionnelle ont été délivrées pour les gisements du département par le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins.

Aucune embarcation n'est utilisée ou déclarée pour le transport de coquillages pêchés à pied. Le transport se fait par voie terrestre.

Le tonnage pêché peut être estimé à 215 tonnes.

Les tellines représentent 67 % de la production (143 tonnes). Elles sont suivies par les coques (14 %) puis les palourdes (8 %). Sont aussi pêchés à pied par les professionnels, les oursins, les patelles, les bigorneaux, les pouces-pieds et certains poissons.

La récolte des algues de rive peut être estimée à 3 600 tonnes. 176 récoltants professionnels, pour 59 entreprises, sont autorisés. Une douzaine d'embarcations sert au déplacement et au transport de la récolte.

Source: DDTM/DML 29

Les structures professionnelles de la pêche

Le Finistère accueille :

- Le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* dont le siège est à Ergué-Gabéric.
- Deux organisations de producteurs : Les Pêcheurs de Bretagne (662 navires adhérents en Bretagne et Loire-Atlantique pour une production d'environ 94 000 tonnes) et Orthongel qui regroupe la totalité de la flottille nationale de pêche thonière tropicale (4 adhérents, 136 900 tonnes en 2019).
- Des coopératives d'avitaillement*, une coopérative éclosion-repeuplement des gisements coquilliers au Tinduff et des structures assurant une mission de gestion et d'assistance

comptable. Une dizaine de cabinets d'expertise comptable et de centres de gestion sur le département sont plus spécialisés auprès des armements et des entreprises à la pêche artisanale.

- L' Association des directeurs et responsables de halles à marée, basée à Quimper qui gère le service de prévision des apports au profit des criées, Prévapport (cf page 31).
- L' Association bretonne des acheteurs des produits de la pêche (Abapp) qui gère les cautionnements des acheteurs et réalise les transactions financières sous les criées bretonnes, de Cancale à Quiberon.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

1 **447** concessions sont accordées à **249** concessionnaires.

La production peut être estimée à 10 500 tonnes, dont 67 % d'huîtres et 32 % de moules.

Source : enquête aquaculture 2014 BIESDD/SDVSD/SDES/CGDD

| | Nombre de concessions accordées | Surface (ha) | Nombre de détenteurs |
|--------------|---------------------------------|--------------|----------------------|
| Audierne | 9 | 2 | 3 |
| Brest | 546 | 555 | 84 |
| Concarneau | 220 | 301 | 36 |
| Douarnenez | 13 | 5 | 5 |
| Le Guilvinec | 117 | 244 | 30 |
| Morlaix | 542 | 732 | 91 |
| TOTAL | 1 447 | 1 839 | 249 |

56 navires⁽¹⁾ aquacoles immatriculés et **162** marins⁽²⁾ identifiés

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|--------------|
| Audierne | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Brest | 0 | 14 | 23 | 16 | 11 | 6 | 70 |
| Concarneau | 0 | 3 | 5 | 6 | 6 | 1 | 21 |
| Camaret | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Douarnenez | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Le Guilvinec | 0 | 2 | 5 | 3 | 6 | 2 | 18 |
| Morlaix | 0 | 7 | 16 | 9 | 12 | 7 | 51 |
| TOTAL | 0 | 26 | 50 | 34 | 36 | 16 | 162 |

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



22 femmes

Outre l'élevage traditionnel d'huîtres et de moules, on trouve dans le Finistère un élevage d'ormeaux, un peu de coques et de palourdes.

Le département accueille 12 entreprises dédiées à l'algoculture*. Une entreprise de pisciculture en mer est également en activité.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

Le transport maritime

109 navires immatriculés⁽¹⁾

| | Pilotage* | Remor- quage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|--------------|-----------|------------------|------------------------|-----------------------|----------------------------|----------------|-------------------------------------|------------|
| Audierne | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Brest | 4 | 8 | 4 | 5 | 0 | 0 | 3 | 24 |
| Concarneau | 0 | 3 | 41 | 8 | 0 | 0 | 0 | 52 |
| Camaret | 0 | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5 |
| Douarnenez | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Le Guilvinec | 0 | 0 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 | 10 |
| Morlaix | 0 | 0 | 8 | 0 | 9 | 0 | 0 | 17 |
| TOTAL | 4 | 11 | 69 | 13 | 9 | 0 | 3 | 109 |

Source : DGITM/DAM/SDSI

La compagnie Brittany Ferries (BAI, siège social à Roscoff) compte un effectif de 1 600 marins pour un total de 2 474 employés. Son activité, déjà entachée par le contexte du Brexit en 2019, a été particulièrement impactée par les restrictions liées à la crise sanitaire (confinement, fermeture ou restriction aux frontières, distanciation physique) comme pour toutes les compagnies de transport de passagers.

752 102 passagers ont été transportés en 2020, soit moins d'un tiers d'une année normale. Les revenus étant générés à 80 % par le transport de passagers, le chiffre d'affaires a chuté de 57 %. La compagnie, soutenue par l'État et les collectivités territoriales, a engagé un plan de relance sur cinq ans.

Le fret de la BAI a baissé d'environ 20 % par rapport à l'année précédente (160 377 véhicules). Les résultats ont souffert des incertitudes engendrées par le Brexit, et par la crise sanitaire, dans une moindre proportion que le trafic passagers. La compagnie exploite 12 navires.

Elle a finalisé en 2020 l'acquisition de la compagnie Condor Ferries, en copropriété avec Columbia threadneedle investments (CTI), actionnaire majoritaire.

Source : BAI

Parmi les autres compagnies ayant leurs sièges sociaux dans le département :

- Penn-AR-BED, filiale de Kéolis, qui bénéficie d'une délégation de service public du conseil régional de Bretagne, dessert trois

îles de la pointe du Finistère (Ouessant, Molène et Sein). Elle exploite six navires.

- Le GIE Vedettes de l'île de Batz, groupement privé assurant la desserte passagers de l'île.
- Vedettes de l'Odet qui organise des croisières sur la rivière de l'Odet et vers les îles Glénan.
- La compagnie Morlenn Express qui gère la liaison pour le compte de la Marine nationale entre Brest et Le Fret en presqu'île de Crozon.
- Une compagnie privée assure la liaison transrade à Brest en saison, de même que des liaisons vers les îles.
- Trois bacs piétons : Ile Tudy/Loctudy, le passage Lanriec/ville close à Concarneau et Bénodet/Sainte-Marine en saison.

Genavir, société par actions simplifiée unipersonnelle dont l'associé unique est l'Ifremer est l'opérateur principal de la flotte océanographique française. Elle a son siège à Plouzané. Elle regroupe les moyens nautiques auparavant gérés par l'Ifremer, le CNRS, l'Institut polaire français Paul-Émile Victor et l'Institut de recherche pour le développement.

Ont aussi leur siège dans le Finistère :

- Orange marine pour les câblers de France télécom.
- l'Armement des phares et balises (APB) du ministère de la Mer.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

2 769 marins identifiés⁽¹⁾

Répartition par genre de navigation

| | Cabotage* international | Cabotage* national | Long cours* | Lamanage* | Navigation côtière * | Pilotage* | Remorquage* | TOTAL |
|--------------|-------------------------|--------------------|-------------|-----------|----------------------|-----------|-------------|--------------|
| Morlaix | 1 397 | 4 | 27 | 4 | 41 | 4 | 4 | 1 481 |
| Brest | 193 | 52 | 190 | 7 | 102 | 15 | 55 | 614 |
| Camaret | 8 | 1 | 2 | 0 | 7 | 0 | 2 | 20 |
| Douarnenez | 38 | 4 | 10 | 0 | 11 | 2 | 2 | 67 |
| Audierne | 38 | 9 | 5 | 0 | 6 | 1 | 6 | 65 |
| Le Guilvinec | 136 | 27 | 41 | 0 | 35 | 1 | 15 | 255 |
| Concarneau | 105 | 19 | 54 | 4 | 60 | 2 | 23 | 267 |
| TOTAL | 1 915 | 116 | 329 | 15 | 262 | 25 | 107 | 2 769 |

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|--------------|
| Morlaix | 0 | 472 | 391 | 339 | 260 | 19 | 1 481 |
| Brest | 4 | 89 | 139 | 201 | 162 | 19 | 614 |
| Camaret | 1 | 1 | 6 | 2 | 9 | 1 | 20 |
| Douarnenez | 1 | 3 | 8 | 23 | 29 | 3 | 67 |
| Audierne | 2 | 3 | 13 | 22 | 22 | 3 | 65 |
| Le Guilvinec | 5 | 34 | 57 | 78 | 76 | 5 | 255 |
| Concarneau | 3 | 27 | 49 | 90 | 85 | 13 | 267 |
| TOTAL | 16 | 629 | 663 | 755 | 643 | 63 | 2 769 |

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
Source : DGITM/DAM/SDSI



42 marins-pêcheurs étrangers dont 10 originaires de l'Union européenne

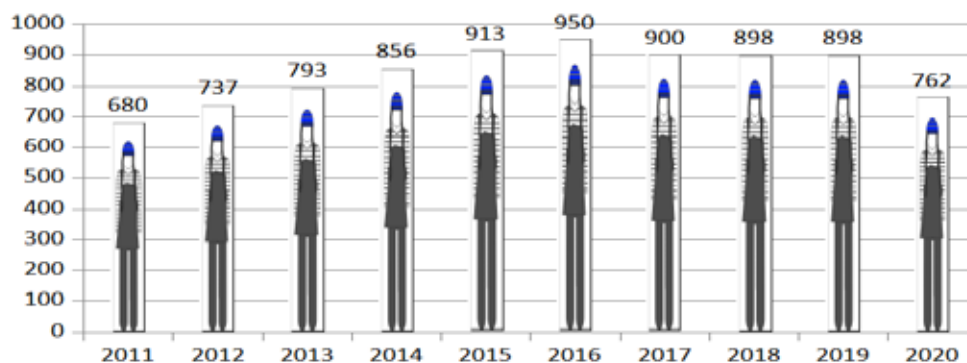
156 811

jours travaillés sont comptabilisés en 2020.



762 femmes

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



L'importance numérique des femmes marins est liée à l'activité de Brittany Ferries. Certains emplois non traditionnellement marins (par exemple les postes d'hôtesse ou de personnels d'entretien) sont occupés par du personnel identifié comme marin.

Le transport de marchandises et de passagers

Avec 2 571 285 tonnes de marchandises, le trafic baisse de 2 % par rapport à 2019. Brest est le premier port de commerce breton. 30 % du trafic sont couverts par les produits pétroliers raffinés. Ils sont suivis par les produits de l'agriculture (26 %), les produits alimentaires (17 %) puis le minerais et les métaux de base (10 %).

Le trafic de fret du port de commerce de Roscoff-Bloscon chute de 62 % avec 164 895 tonnes de marchandises. Pour 44 %, le trafic est constitué de matériel de transport.

700 tonnes de matériel de transport ont transité par le port de Concarneau.

L'activité du port de commerce de Douarnenez est constituée essentiellement de carburant. Son trafic s'était élevé à environ 49 050 tonnes en 2018.

Le port de Quimper Corniguel réceptionne du sable destiné aux chantiers de construction. Son trafic s'élevait à environ 32 400 tonnes en 2018.

Brest a accueilli huit escales de navires de croisière pour 247 passagers (entrées + sorties). Cette chute est la conséquence de la crise sanitaire. En 2019, 19 escales et 42 598 passagers étaient comptabilisés. Aucune autre escale n'est enregistrée dans les autres ports du département.

Le trafic passagers transmanche au départ de Roscoff a également reculé drastiquement de 85 % (66 512 passagers).

Les pilotes des stations de pilotage* de Roscoff-Morlaix et de Brest-Concarneau-Odet ont effectué 2 908 mouvements de navires.

Sources : ORTB, Région Bretagne, DDTM/DML 29

L'industrie navale

« Avec 500 emplois dans la réparation navale, le port de Brest est le premier port français de réparation navale civile, activité représentée par les entreprises Damen et Navtis ». Cela représente 24 % des emplois portuaires.

Source : Insee Dossier Normandie, De Calais à Douarnenez, 27 000 emplois dans les 14 ports de l'Association des ports locaux de la Manche, mars 2017

L'Interprofession du port de Concarneau (IPC) regroupe 50 entreprises de la navale civile pour 1 250 emplois directs et 200 millions d'euros de chiffre d'affaires. L'IPC assure la promotion des entreprises et soutient les projets structurants du port.

Source : IPC

Le port de Brest accueille la fabrication des fondations des éoliennes du futur parc en mer de Saint-Brieuc. Les éléments fabriqués sont les pièces des parties hautes et basses de ces fondations. Au total, plus de 35 000 tonnes d'acier vont être assemblées dans les ateliers de Navantia-Windar et dans les usines des sous-traitants bretons. 250 emplois équivalent temps plein seront mobilisés pour la fabrication de ces éléments. L'assemblage des mâts des éoliennes y sera également réalisé.

Source : Région Bretagne

La plaisance professionnelle

Répartition des marins⁽¹⁾ par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-----------|
| Audierne | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Brest | 0 | 8 | 3 | 7 | 6 | 0 | 24 |
| Concarneau | 0 | 3 | 7 | 4 | 7 | 3 | 24 |
| Camaret | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Douarnenez | 0 | 0 | 4 | 2 | 0 | 0 | 6 |
| Le Guilvinec | 0 | 0 | 3 | 1 | 3 | 0 | 7 |
| Morlaix | 0 | 3 | 2 | 3 | 1 | 0 | 9 |
| TOTAL | 0 | 14 | 19 | 17 | 17 | 3 | 70 |



15 femmes

Parmi les 70 marins identifiés, 54 travaillent en navigation côtière* et 5 au long cours*.

13 navires sont armés* en plaisance professionnelle dans le Finistère.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI

L'extraction de granulats marins

Du sable coquillier est extrait par des dragues aspiratrices de la concession des Duons autorisée par décret du 19 juillet 2011 au large de

Morlaix. L'autorisation d'une durée de 25 ans porte sur un volume maximal de 50 000 m³ par an.

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

87 449 navires de plaisance immatriculés

| | Nombre de navires de plaisance immatriculés |
|--------------|---|
| Morlaix | 13 009 |
| Brest | 30 290 |
| Camaret | 4 574 |
| Audierne | 4 522 |
| Douarnenez | 2 984 |
| Le Guilvinec | 14 412 |
| Concarneau | 17 658 |

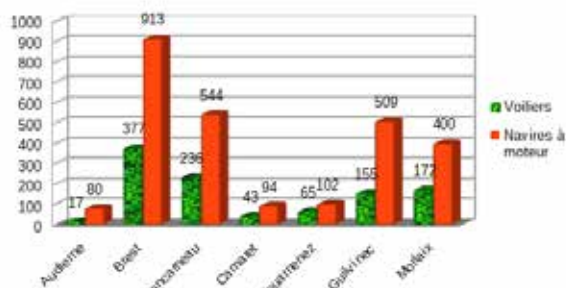
Le nombre de navires de plaisance augmente de 2,5 % par rapport à 2019.

- Le département compte :
- 60 % de navires à moteur.
 - 8 % de la flotte métropolitaine.

Les navires de moins de 5 mètres représentent 52 à 67 % du total selon le quartier d'immatriculation.

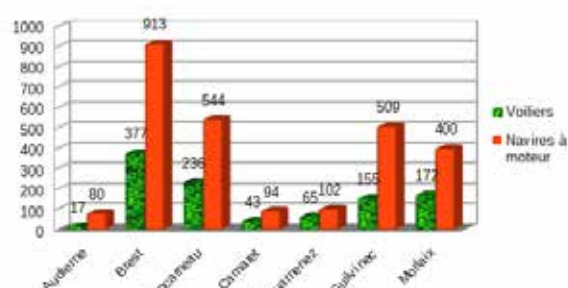
Source : DGITM/DAM/SDSI

313 premières immatriculations



Le nombre de premières immatriculations baisse de 54 %.

3 707 mutations de propriété



Le nombre de mutations de propriété baisse de 17 %.

Les permis mer

48 bateaux-écoles sont agréés par l'administration dans le département.

2 345 plaisanciers ont obtenu un permis côtier et **85** une extension hauturière.

Source : DDTM/DML 29

Les retombées économiques du nautisme

| Secteur | Nombre d'acteurs | Emplois | Chiffre d'affaires (M€) | Retombées indirectes (M€) |
|------------------------------------|------------------|---------|-------------------------|---------------------------|
| Ports de plaisance | 76 | 109 | 13,5 | 4 |
| Sports nautiques et de bord de mer | 244 | 616 | 52,6 | 23 |
| Industries, commerces et services | 483 | 2 203 | 269,3 | 335 |

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Dans le seul pays de Brest, 785 emplois sont recensés dans le nautisme (320 établissements, dont 70 associations, principalement de petite taille : 95 % ont moins de 10 salariés).

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

Les loisirs nautiques

De très nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

225 autorisations de pose de filets fixes sont délivrées par la DDTM/DML pour la pêche dans la zone de balancement des marées*.

Par anciens quartiers des affaires maritimes, elles se répartissent ainsi : 40 pour Morlaix, 31 pour Brest, 15 pour Douarnenez, 60 pour Audierne et 79 pour Le Guilvinec.

Source : DDTM/DML 29

402 autorisations pour la pêche de loisir de thon rouge sont délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

192 manifestations nautiques sont déclarées auprès de la DDTM/DML en 2020.

Morbihan

Le département compte trois anciens « quartiers » des affaires maritimes : Lorient, Auray et Vannes.

Les ports

Deux ports équipés d'une criée : Lorient et Quiberon, mais aussi 45 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché dans 34 communes.

Source : DDTM/DML 56

Deux ports de commerce : Lorient et Vannes.

22 500 places d'accueil pour les plaisanciers sont réparties dans 23 ports de plaisance côtiers et zones de mouillages. Source : DDTM/DML 56

L'ancienne base sous-marine de Lorient accueille depuis 2014 un port à sec d'une capacité de 280 places pour des navires de 7,50 mètres maximum. Le port de La Trinité-sur-mer compte 2 024 places. Avec le port du Crouesty à Arzon (1 730 places, dont 83 % à flot), ces ports font partie des grands ports structurants de la façade atlantique.

Créée par le conseil départemental, la société publique locale Compagnie des ports du Morbihan (ex Sagemor) assure l'aménagement et l'exploitation des ports départementaux (8 828 places à flot et 2 148 places à terre). La société SELLOR gère quant à elle six ports de plaisance.

Deux ports sont des pôles d'excellence pour l'entraînement des navigateurs sportifs qui pratiquent la course au large : La Trinité-sur-mer et Lorient.

La sécurité maritime

615 visites de sécurité de navires professionnels français (transport et pêche) ont été effectuées par la DIRM NAMO (centre de sécurité des navires de Lorient).

Des visites de sécurité de navires étrangers sont aussi assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

543 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision des phares et balises).

971 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) d'Étel de la DIRM NAMO sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **36** moyens nautiques dans le département pour **10** stations (dont 9 permanentes) et **450** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

L'environnement

Classement des eaux de baignade :

64 sites d'excellente qualité, **7** sites de bonne qualité et **1** site de qualité suffisante.

3 communes (Carnac, Guidel et Plouhinec) labellisées Pavillon bleu pour une ou plusieurs plages.

5 ports labellisés Pavillon bleu (Lorient centre, Guidel, Port-Louis, Kernével, Gâvres).

8 ports (Lorient centre, Lorient course au large, Lorient La base, Lorient port à sec, Guidel, Port-Louis, Kernével, Gâvre) certifiés Ports propres.

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu, Ports propres

La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime d'Étel a accueilli 175 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2019/2020. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, l'aquaculture marine et le commerce.

Une antenne du Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) de Concarneau est installée à Lorient (cf page 99).

Le département accueille l'Institut nautique de Bretagne (INB) qui forme annuellement depuis 1965 400 stagiaires et apprentis aux métiers des services et de l'industrie nautiques. Sont aussi présentes la première école de voile européenne fondée en 1947 (Les Glénans avec plus de 15 000 stagiaires par an) et l'École nationale de voile et des sports nautiques à Quiberon, établissement public du ministère en charge des sports créé en 1970.

Les énergies marines renouvelables

Une zone expérimentale pour l'éolien flottant a été identifiée dès 2015 au large de l'île de Groix.

La pêche professionnelle maritime

270 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

| | | |
|--------------|-------------------------|------------|
| Auray | Pêche côtière* | 2 |
| | Pêche au large* | 0 |
| | Petite pêche* | 104 |
| | Cultures marines pêche* | 0 |
| Lorient | Pêche côtière* | 31 |
| | Pêche au large* | 20 |
| | Petite pêche* | 41 |
| Vannes | Pêche côtière* | 0 |
| | Pêche au large* | 0 |
| | Petite pêche* | 70 |
| | Cultures marines pêche* | 2 |
| TOTAL | | 270 |

4 navires neufs mis en service en 2020⁽²⁾.

La Scapêche (groupe Intermarché) dispose de huit navires opérant en Cornouaille mais aussi en « base avancée » dans les eaux écossaises.

Les plus gros armements (Scapêche, Apak), ainsi que les navires exploités depuis Lorient par des intérêts espagnols sont exposés aux conséquences du Brexit. Cela concerne une douzaine de navires, mais un tiers des apports sous criée.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires Sources : DGITM/DAM/SDSI, DIRM NAMO

| Par longueur | inf 8m | inf 12m | inf 16m | inf 25m | sup 25m | TOTAL |
|--------------|-----------|------------|-----------|-----------|----------|------------|
| Auray | 55 | 49 | 2 | 0 | 0 | 106 |
| Lorient | 15 | 32 | 13 | 23 | 9 | 92 |
| Vannes | 26 | 46 | 0 | 0 | 0 | 72 |
| TOTAL | 96 | 127 | 15 | 23 | 9 | 270 |

| Par âge | moins de 5 ans | 5 à 9 ans | 10 à 14 ans | 15 à 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | plus de 50 ans | TOTAL |
|--------------|----------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------|------------|
| Auray | 11 | 2 | 17 | 8 | 18 | 30 | 17 | 3 | 106 |
| Lorient | 9 | 1 | 8 | 12 | 16 | 38 | 7 | 1 | 92 |
| Vannes | 3 | 1 | 2 | 6 | 11 | 24 | 16 | 9 | 72 |
| TOTAL | 23 | 4 | 27 | 26 | 45 | 92 | 40 | 13 | 270 |

L'âge moyen des navires de pêche est de 28 ans.

1 233 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre de navigation

| | Cultures marines pêche* | Petite pêche* | Pêche côtière* | Pêche au large* | Grande pêche* | TOTAL |
|--------------|-------------------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|--------------|
| Auray | 0 | 181 | 16 | 28 | 18 | 243 |
| Lorient | 0 | 108 | 174 | 508 | 85 | 875 |
| Vannes | 2 | 84 | 6 | 10 | 13 | 115 |
| TOTAL | 2 | 373 | 196 | 546 | 116 | 1 233 |

Répartition par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|--------------|
| Auray | 16 | 43 | 48 | 60 | 59 | 17 | 243 |
| Lorient | 44 | 120 | 159 | 265 | 246 | 41 | 875 |
| Vannes | 1 | 13 | 26 | 27 | 47 | 1 | 115 |
| TOTAL | 61 | 176 | 233 | 352 | 352 | 59 | 1 233 |

(1) Marins-pêcheurs identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. *Source : DGITM/DAM/SDSI*

« Le portrait-robot du matelot morbihannais serait un homme, de 37 ans, originaire du Morbihan, célibataire ou vivant en concubinage, ayant un membre de sa famille et/ou des connaissances qui sont (ou ont été) marins-pêcheurs. La majorité aussi a pratiqué la pêche comme loisir dans son enfance et évoque la passion comme indispensable pour devenir professionnel.[...]

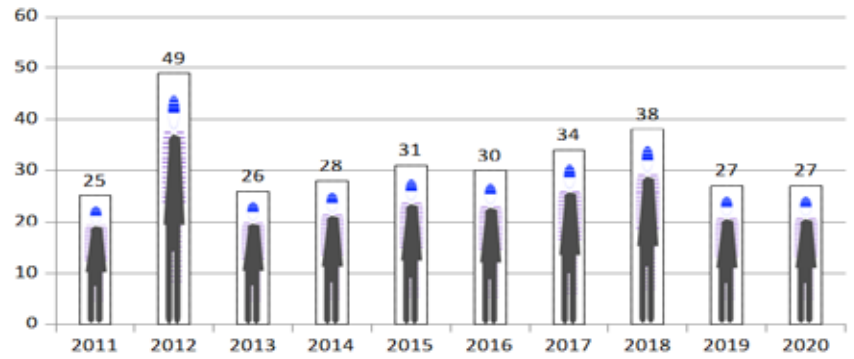
Les jeunes diplômés trouvent très facilement un emploi, le plus souvent sur un chalutier (57 %) ; la pêche au large représente quasiment la moitié des embauches des novices. »

Source : CDPMEM du Morbihan, Étude du métier de matelot à la pêche professionnelle dans le Morbihan, Rapport d'étude, décembre 2018, 33 pages+annexes

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



27 femmes



409 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 370
originaires de l'Union européenne.

210 007 jours travaillés
sont comptabilisés en 2020.

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Hors criée, il faut signaler que la zone du barrage d'Arzal fournit 80 % de la pêche de civelle en Bretagne. 60 navires y pêchent 4 à 5 tonnes de civelles par an.

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
19 213 tonnes (-11,20 %)
69,67 millions d'euros (-11,66 %)
3,63 €/kg (-0,55 %)

Globalement le département fait face à une baisse des apports et de la valeur commercialisés.

| | Quantité (tonnes) | Variation 2019/2020 (%) | Valeur (millions d'euros) | Variation 2019/2020 (%) | Prix moyen (€/kg) |
|----------|-------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|
| Lorient | 17 898 | -19,64 | 64,04 | -17,15 | 3,58 |
| Quiberon | 1 315 | -3,66 | 5,63 | -13,79 | 4,28 |

Sources : Keroman, criée de Quiberon

Criée de Lorient



Commercialisation totale :
17 898 tonnes (-19,64 %)
64,04 millions d'euros (-17,15 %)
3,58 € /kg (3,11 %)

La pêche au large a été fortement impactée par les conditions météo du début d'année puis par la fermeture des restaurants et cantines scolaires.

La pêche côtière fournit une grande variété d'espèces nobles à forte valeur : lieu jaune, sole, baudroie et langoustine vivante, le produit phare de Lorient. En saison, on trouve aussi anchois, sardine et thon.

Le service commercial capte la production d'armements étrangers (principalement d'Irlande, d'Écosse et d'Espagne) pour alimenter les entreprises de mareyage. Il a été mis en sommeil une partie de l'année pour ne pas concurrencer la pêche locale.

Part des activités de la criée :

- Pêche fraîche au large* : 45 % du tonnage pour 37 % de la valeur, en baisse de 18 % en volume et 22 % en valeur,
- Pêche côtière* : 28 % du tonnage pour 43 % de la valeur, en progression de 3,7 % en volume et 3 % en valeur,
- Service commercial : 20 % du tonnage et 14 % de la valeur. Son activité baisse de 37 %.

Lorient est une base avancée pour des navires extérieurs, essentiellement espagnols. Les débarquements extérieurs poursuivent une baisse initiée depuis plusieurs années et s'élèvent à 1 334 tonnes en 2020, soit 33 % de moins qu'en 2019.

Au classement des espèces, on retrouve la lingue franche, la baudroie et le merlu. La langoustine est la première espèce en valeur. Le prix moyen de thon germon compense en partie les pertes de volume dues essentiellement aux réajustements de quotas.

Sources : SEM Lorient Keroman, FranceAgriMer

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|----------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Lingue franche | 1 986 | 13 | 4,88 | 9 | 2,46 |
| Baudroie | 1 635 | 11 | 8,30 | 15 | 5,08 |
| Merlu commun | 1 555 | 10 | 4,62 | 8 | 2,97 |
| Lingue bleue | 1 510 | 10 | 2,94 | 5 | 1,95 |
| Lieu noir | 1 096 | 7 | 1,85 | 3 | 1,69 |
| Langoustine | 720 | 5 | 9,31 | 17 | 12,93 |
| Sabre noir | 694 | 5 | 3,05 | 5 | 4,39 |
| Thon germon | 672 | 4 | 1,98 | 4 | 2,95 |

Quelque 300 navires débarquent leur production chaque année à la criée.

240 acheteurs sont enregistrés. 22 % du tonnage et de la valeur des premières mises en marché sont vendus à distance (en 2018).

Outre les effectifs propres⁽¹⁾ de la criée, le port accueille quelque 500 employés dans le mareyage et 400 emplois dans les industries de transformation.

⁽¹⁾ 86 en 2017

Premier port de Bretagne, mais aussi de France en valeur, la criée de Lorient se place au 1^{er} rang des criées françaises pour la commercialisation par les navires français de homard, de langoustine, de lingue bleue, de lingue franche, de cabillaud et de sabre noir.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Criée de Quiberon

>

Commercialisation totale :
1 315 tonnes (- 3,66 %)
5,63 millions d'euros (- 13,79 %)
4,28 € /kg (- 10,65 %)

Si la baisse du tonnage est relative, la valeur diminue nettement tout comme le prix moyen.

Répartition des ventes par type d'espèces (2019):

Poissons : 81 %

Céphalopodes : 6%

Coquillages : 6 %

Crustacés : 7%

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Congre | 403 | 30,65 | 0,62 | 11 | 1,54 |
| Sardine commune | 286 | 21,75 | 0,28 | 4,97 | 0,98 |
| Bar commun | 76 | 5,78 | 1,18 | 20,96 | 15,53 |
| Lieu jaune | 52 | 3,95 | 0,42 | 7,46 | 8,08 |
| Maquereau | 51 | 3,88 | 0,09 | 1,60 | 1,76 |
| Griset | 50 | 3,80 | 0,40 | 7,10 | 8 |
| Coquille Saint-Jacques | 45 | 3,42 | 0,17 | 3,02 | 3,78 |
| Sole | 36 | 2,73 | 0,54 | 9,59 | 15 |
| Athérine spp | 32 | 2,43 | 0,09 | 1,60 | 2,81 |

Source : criée de Quiberon

Sont notamment orientées à la hausse les productions de congre et de sardine qui ont alimenté les conserveries locales. Sont au contraire en baisse les captures de bar, de coquille Saint-Jacques et de seiche.

Avec 665 kilos pour 12 438 euros, la commercialisation de poissons vivants baisse de 84 % en volume et en valeur, faute de débouchés suffisants dans la restauration fermée à cause de la crise sanitaire.

L'abattage des poissons selon la méthode de l'ikéjime* initié depuis quelques années est une particularité de la criée de Quiberon.

La criée commercialise des coquillages (coques, palourdes) issus de la pêche à pied professionnelle.

Elle est aussi un point de débarquement pour la production de certains navires qui sera ensuite vendue à Lorient. C'est aussi un port de débarquement pour la production des navires de pêche des îles de Belle-île-en-mer, Houat et Hoëdic.

La criée compte 65 acheteurs (transformateurs, mareyeurs*, poissonniers et restaurateurs).

Parmi eux, 55 achètent à distance. Les achats à distance couvrent 867 tonnes pour 4,5 millions d'euros.

La criée dispose d'un effectif de 9 équivalents temps-plein.

La pêche à pied professionnelle

150 permis nationaux de pêche à pied ont été délivrés par la DDTM/DML.

145 licences de pêche à pied (329 timbres) ont été attribuées par le comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins pour les gisements du département.

Le tonnage pêché est estimé à 435 tonnes, dont 303 tonnes de palourdes, 113 tonnes de coques, 1,3 tonne de moules, 18 tonnes d'huîtres creuses et 228 kilos de tellines.

Environ 700 kilos d'algues de rives ont également été pêchés.

Source : DDTM/DML 56

Les structures professionnelles de la pêche

Le Morbihan compte un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* dont le siège est à Lorient, avec une antenne à Auray.

Deux coopératives maritimes d'avitaillement* y sont installées, ainsi qu'un groupement de gestion spécialisé dans la gestion administrative des armements.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

| | Nombre de concessions accordées | Surface (ha) | Nombre de détenteurs |
|---------|---------------------------------|--------------|----------------------|
| Auray | 2 753 | 3 446 | 311 |
| Lorient | 17 | 55 | 11 |
| Vannes | 2 301 | 1 428 | 331 |
| TOTAL | 5 071 | 4 929 | 653 |

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production peut être estimée à 16 700 tonnes, dont 66 % d'huîtres et 31 % de moules.

Source : enquête aquaculture 2014 BIESDD/SDVSD/SDES/CGDD

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
 (2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Source : DGITM/DAM/SDSI

Les entreprises produisent des huîtres et des moules, mais également du naissain* d'huîtres creuses naturel ou issu d'écloseries.

Le siège du comité régional de la conchyliculture* Bretagne-Sud se trouve à Auray.

351 **552** marins identifiés⁽¹⁾ et navires aquacoles immatriculés⁽²⁾

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Auray | 6 | 54 | 51 | 73 | 83 | 19 | 285 |
| Lorient | 6 | 9 | 18 | 8 | 20 | 9 | 70 |
| Vannes | 3 | 13 | 38 | 59 | 67 | 17 | 197 |
| TOTAL | 15 | 76 | 107 | 140 | 170 | 44 | 552 |

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



75 femmes

351 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

La pisciculture

Deux concessions sont attribuées pour une surface totale de 1,25 hectare.

L'algoculture

Une concession est attribuée en rivière d'Auray d'une surface de 3 hectares

Les eaux conchylicoles

La révision du classement sanitaire des zones de production conchylicole a acté en 2017 une amélioration notable de la qualité de ces zones.

Cette évolution prend en compte les résultats sanitaires des 3 dernières années, grâce au suivi réalisé par l'Ifremer.

- 14 zones de production sur 34, pour les coquillages filtreurs (huîtres, moules) sont passées de qualité B (nécessitant une purification des coquillages avant mise en vente) en qualité A (qualité optimale permettant la vente directe des produits).
- 4 zones de production sur 20 pour les coquillages fouisseurs (palourdes, coques, tellines) sont passées de qualité C (coquillages impropres à la consommation) à qualité B.

Le transport maritime

74 navires⁽¹⁾ immatriculés

| | Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------|-----------|
| Auray | 0 | 0 | 17 | 0 | 0 | 0 | 0 | 17 |
| Lorient | 2 | 4 | 19 | 2 | 0 | 0 | 0 | 27 |
| Vannes | 0 | 0 | 27 | 3 | 0 | 0 | 0 | 30 |
| TOTAL | 2 | 4 | 63 | 5 | 0 | 0 | 0 | 74 |

De très nombreux navires de transport de passagers sont présents tout au long du littoral morbihannais pour du trafic côtier touristique ou la desserte des îles du Ponant. Parmi les prestataires :

- Keolis a en charge les navettes maritimes de Lorient.
- La Compagnie Océane, filiale de Transdev, titulaire d'une délégation de service public, dessert les îles du Morbihan (Groix, Belle-île-en-mer, Houat, Hoëdic).
- Transport maritime côtier (Vannes) effectuée pour le transport de marchandises et de la logistique jusqu'à Belle-île-en-mer, Groix et l'Yeu.
- Navix (Vannes) sillonne les eaux du golfe du Morbihan et en dessert les îles.

898 marins identifiés⁽²⁾

| | Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------|------------|
| Auray | 5 | 13 | 117 | 71 | 65 | 29 | 2 | 302 |
| Lorient | 9 | 29 | 132 | 77 | 122 | 87 | 10 | 466 |
| Vannes | 3 | 11 | 52 | 7 | 36 | 21 | 0 | 130 |
| TOTAL | 17 | 53 | 301 | 155 | 223 | 137 | 12 | 898 |

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|--------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Auray | 6 | 47 | 93 | 91 | 58 | 78 | 302 |
| Lorient | 17 | 78 | 128 | 112 | 117 | 14 | 466 |
| Vannes | 1 | 14 | 24 | 38 | 45 | 8 | 130 |
| TOTAL | 24 | 139 | 245 | 241 | 220 | 29 | 898 |



4 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 3 originaires
de l'Union européenne.

112 607 jours travaillés
sont comptabilisés en 2020

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

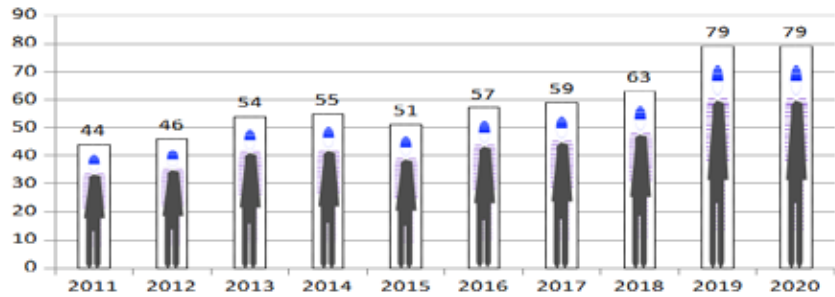
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI



79 femmes

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



L'activité du port de commerce

Le trafic global du port de commerce de Lorient est de 2 546 727 tonnes, soit une baisse de 4,52 % par rapport à la très bonne année 2019.

Le port assure trois trafics majeurs :

- Les hydrocarbures pour 881 180 tonnes, en baisse de 5,3 %,
- La nutrition animale pour 827 453 tonnes, en baisse de 8,9 %,
- Les vracs de construction pour 775 467 tonnes, en hausse de 1 %.

Il s'agit essentiellement d'import. Les exports ont cependant augmenté de 15 % par rapport à 2019 et sont constitués pour 42 % de pneus broyés (28 057 tonnes).

Le port a battu un record de tonnage en 2020 : 65 000 tonnes de soja en provenance du Brésil ont été débarquées du MG HAMMOND, cargo de 228 mètres de long battant pavillon du Panama.

Les pilotes de la station de pilotage* de Lorient ont réalisé 505 mouvements.

Le transport de passagers

En raison de la crise sanitaire, aucun paquebot n'a fait escale au port de Lorient en 2020. Le port en eaux profondes peut accueillir des paquebots jusqu'à 240 mètres de long. Il avait accueilli neuf escales en 2019 pour 4 327 passagers.

Source : Région Bretagne

Huit navires, avec une activité principale de pêche ou conchylicole*, effectuaient du pescatourisme* en 2017.

Source : DDTM/DML 56

L'industrie navale

L'aire de réparation navale de Lorient a accueilli 219 navires en 2020, chiffre stable. Les navires de pêche et les navires à passagers représentent chacun 24 % de ces navires. Ils sont suivis par les navires de plaisance (22 %) qui progressent d'année en année, puis les navires de servitude portuaire (10 %) et les bâtiments militaires (7 %). Le taux d'occupation du terre plein de Keroman baisse de 4 % avec 6 206 jours en 2020.

Le port a obtenu en 2020 l'autorisation administrative de développer une activité de déconstruction

de navires sur son aire de réparation navale. Cette démarche initiée par la société d'économie mixte Lorient Keroman permet d'ouvrir cette nouvelle activité à toutes les entreprises spécialisées.

L'Interprofession du port de Lorient (IPL) fédère 49 entreprises totalisant environ 950 emplois implantées autour de l'aire de réparation navale. L'IPL a pour vocation de promouvoir les métiers et les outils de la construction et de la réparation navale en Bretagne-Sud.

La voile de compétition

Lorient la Base abrite un pôle de course au large de niveau européen. Le pôle génère 680 emplois sur le pays de Lorient dont 475 emplois sur Lorient La Base.

En effet, Lorient accueille :

- 12 équipes de voile de compétition (140 emplois),
- 48 entreprises dans le Pays de Lorient dont 24 sur Lorient la Base avec un effectif global de 540 équivalents temps-plein.

Source : Le pôle course au large de Lorient La Base au coeur de la Sailing Valley, Audelor n°128, 2020

La plaisance professionnelle

Le Morbihan compte 18 navires⁽¹⁾ de plaisance professionnelle. Parmi eux, 5 sont des voiliers. 9 d'entre eux sont immatriculés à Auray.

Répartition des marins⁽²⁾ par âge

| - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-------|
| 0 | 21 | 44 | 30 | 27 | 11 | 133 |



29 femmes

82 % des marins travaillent en navigation côtière*,
19 sont identifiés au cabotage* international.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

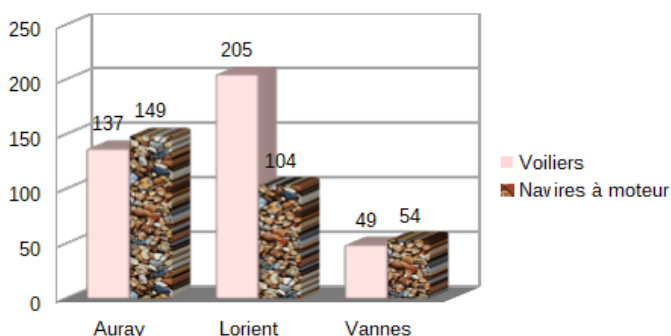
86 022 navires de plaisance

Le département compte 8 % de la flotte métropolitaine.

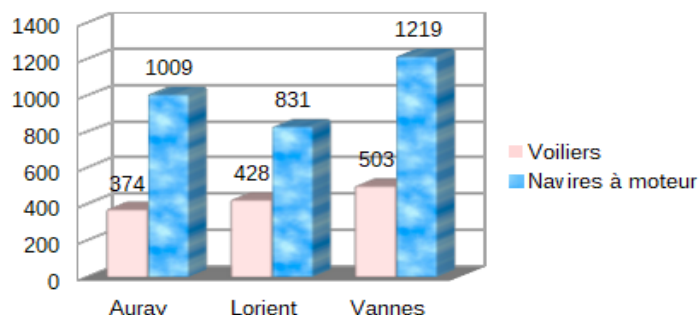
Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres représentent 51 % de la flotte à Lorient, 54 % à Vannes et 54 % à Auray.

| | Nombre de navires de plaisance immatriculés |
|---------|---|
| Auray | 27 836 |
| Lorient | 24 507 |
| Vannes | 33 679 |

698 premières immatriculations



4 364 mutations de propriété



Source : DGITM/DAM/SDSI

Les permis mer

3 533 plaisanciers ont obtenu un permis côtier ou l'extension hauturière.

Source : DDTM/DML 56

44 bateaux-écoles sont présents dans le département.

Les retombées économiques du nautisme

| Secteur | Nombre d'acteurs | Emplois | Chiffre d'affaires (M€) | Retombées indirectes (M€) |
|------------------------------------|------------------|---------|-------------------------|---------------------------|
| Ports de plaisance | 40 | 177,5 | 26 | 7,5 |
| Sports nautiques et de bord de mer | 175 | 440 | 31,7 | 12 |
| Industries, commerces et services | 481 | 2 565 | 515,5 | 294 |

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

La Compagnie des ports du Morbihan gère 16 ports de plaisance (11 000 places environ, la majorité sont des places à flot, mais plus de 2 000 sont des places à terre). Ses 16 ports de plaisance ont comptabilisé 64 457 nuitées en 2018. Elle a créé et anime le réseau « Passeport escales » : le plaisancier qui part signale son départ de son port d'attache, offrant une place disponible en échange d'escales gratuites dans les autres ports

du réseau. 172 ports essentiellement en France, mais aussi au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, au Maroc sont partenaires.

La société d'économie mixte Atout ports créée en 2019 est une émanation de la compagnie dont l'objectif est la fourniture de conseils et services pour les collectivités et les gestionnaires de ports de plaisance.

Source : Compagnie des ports du Morbihan

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

Sur les **20** autorisations de pose de filets fixes délivrées, onze concernent le secteur de Damgan. Les autres sont disséminées sur le reste du département.

Source : DDTM/DML 56

629 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

135 manifestations nautiques ont été enregistrées par l'administration.

Source : DDTM/DML 56

Loire-Atlantique

Le département compte deux anciens « quartiers » des affaires maritimes : Nantes et Saint-Nazaire.

Les ports

Deux ports équipés d'une criée : La Turballe et Le Croisic.

La Loire-Atlantique comprend 15 points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime professionnelle en vue de leur première mise sur le marché (Assérac, Mesquer, Piriac-sur-mer, Le Pouliguen, Pornichet, Saint-Nazaire (2 points), Paimboeuf, Frossay, Saint-Brévin-les-pins, Cordemais, La Plaine-sur-mer, Préfailles, Pornic, Les-Moutiers-en-Retz).

Un port de commerce : le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire. Équipement structurant dont l'aire d'influence s'étire sur les deux rives de la Loire, de l'agglomération nantaise à l'estuaire (18 sites) et s'étend jusqu'aux portes du Morbihan.

20 ports de plaisance très attractifs car proches des grandes agglomérations et de bassins de navigation attrayants pour 7 404 places. Les places sur pontons en représentent la majorité, suivies par les échouages puis les zones de mouillage. Les deux ports à sec (Paimboeuf et Cordemais) proposent 650 places.

Le syndicat mixte des ports de Loire-Atlantique, opérationnel depuis janvier 2020, mutualise la gestion de 13 ports maritimes et fluviaux, de pêche et de plaisance. Les ports maritimes sont : Piriac-sur-mer, La Turballe, Le Croisic, Saint-Michel-chef-chef, La plaine-sur-mer (Gravette et Le Cormier), Préfailles, Pornic (La Noëveillard et Gourmelon).

La sécurité maritime

627 visites de sécurité de navires professionnels français (transport et pêche) ont été effectuées par la DIRM NAMO. Son centre de sécurité des navires des Pays de la Loire à Saint-Nazaire dispose de deux antennes en Vendée (Noirmoutier et Les Sables d'Olonne). Des visites de sécurité de navires étrangers en escale sur le littoral ligérien ont également été assurées dans le cadre du contrôle de l'État du port.

353 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivisions des phares et balises).

311 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage au large du département ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de la DIRM NAMO basé à Étrel, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **47** moyens nautiques dans le département pour **6** stations (dont 4 permanentes) et **290** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

L'environnement

Classement des eaux de baignade :

63 sites d'excellente qualité, **8** sites de bonne qualité, **3** sites de qualité suffisante et **1** site de qualité insuffisante.

9 communes et **1** port labellisés Pavillon bleu*

pour une ou plusieurs plages (La Turballe, La Baule-Escoublac, Pornichet Saint-Nazaire, Saint-Brévin-les-pins, Saint-Michel-chef-chef, Préfailles, Pornic, La Bernerie-en-Retz ; port de La Baule-Le Pouliguen).

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu

La formation professionnelle maritime

Le lycée professionnel maritime Jacques Cassard de Nantes a accueilli **121** élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2019/2020. Il assure des formations initiale et continue pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle. Il dispense également de la formation continue.

Le centre de sécurité maritime de Saint-Nazaire, implanté au sein de la base sous-marine, propose l'ensemble des recyclages aux formations spécifiques, ainsi que des formations médicales.

Le lycée professionnel Olivier Guichard de Guérande assure des formations initiales

aquacoles.

Le site de Nantes de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) forme des officiers de la marine marchande qui visent le diplôme d'études supérieures de la marine marchande, de capitaine, capitaine 3000, officier chef quart passerelle et chef mécanicien illimité.

L'ENSM est partenaire de l'université et de l'École centrale de Nantes pour :

- proposer des formations d'excellence dans les domaines maritime et paramaritime,
- développer les travaux de recherche au service de l'innovation et du développement industriel,
- créer une synergie entre les différents étudiants.

Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large de Saint-Nazaire pour 480 MW. Les travaux en mer pour le raccordement du parc sont en cours, tout comme la fabrication des équipements.

Le site expérimental SEM-REV au large du Croi-

sic a été le premier site raccordé au réseau électrique terrestre permettant de tester en conditions réelles des démonstrateurs et prototypes. Éolienne flottante et plateforme autonome houlomotrice sont en cours d'expérimentation sur le site en 2020.

La pêche professionnelle maritime

129 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

4 navires neufs mis en service en 2020⁽²⁾.

76 % des navires sont armés en petite pêche*.

| | | |
|---------------|-----------------|------------|
| Nantes | Petite pêche* | 13 |
| Saint-Nazaire | Petite côtière* | 10 |
| | Pêche au large* | 21 |
| | Petite pêche* | 85 |
| TOTAL | | 129 |

| Par âge | moins de 5 ans | 5 à 9 ans | 10 à 14 ans | 15 à 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40ans | 41 à 50ans | plus de 50 ans | TOTAL |
|---------------|----------------|-----------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|----------------|------------|
| Nantes | 0 | 0 | 2 | 2 | 2 | 5 | 2 | 0 | 13 |
| Saint-Nazaire | 7 | 0 | 13 | 9 | 12 | 53 | 19 | 3 | 116 |
| TOTAL | 7 | 0 | 15 | 11 | 14 | 58 | 21 | 3 | 129 |

L'âge moyen des navires de pêche est de 29 ans.

| Par longueur | inf 8m | inf 12m | inf 16m | inf 25m | sup 25m | TOTAL |
|---------------|-----------|-----------|----------|-----------|----------|------------|
| Nantes | 6 | 7 | 0 | 0 | 0 | 13 |
| Saint-Nazaire | 26 | 60 | 4 | 26 | 0 | 116 |
| TOTAL | 32 | 67 | 4 | 26 | 0 | 129 |

Source : DGITM/DAM/SDSI

454 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

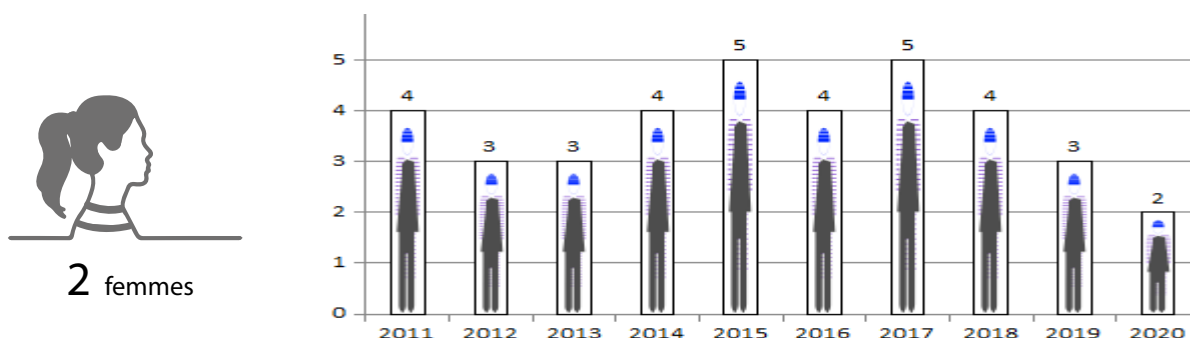
Répartition par genre de navigation

| | Cultures marines pêche* | Petite pêche* | Pêche côtière* | Pêche au large* | Grande pêche* | TOTAL |
|---------------|-------------------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|------------|
| Nantes | 0 | 12 | 3 | 12 | 13 | 40 |
| Saint-Nazaire | 0 | 166 | 75 | 155 | 18 | 414 |
| TOTAL | 0 | 178 | 78 | 167 | 31 | 454 |

Répartition par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Nantes | 4 | 5 | 15 | 9 | 6 | 1 | 40 |
| Saint-Nazaire | 22 | 75 | 76 | 122 | 101 | 18 | 414 |
| TOTAL | 26 | 80 | 91 | 131 | 107 | 19 | 454 |

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



89 537 jours travaillés sont comptabilisés en 2020.



69 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 38
originaires de l'Union européenne.

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
8 832 tonnes (-20,78 %)
31,36 millions d'euros (-17,86 %)
3,55 €/kg (+ 3,80 %)

Le tonnage global commercialisé ainsi que la valeur sont en repli. Le prix moyen est stable. Le résultat est cependant contrasté selon la criée.

La majorité de la production provient de chalutiers (plus de 80 %).

En 2019, l'effectif global des criées était d'une quarantaine d'emplois permanents auxquels s'ajoutaient des saisonniers.

| | Quantité (tonnes) | Variation 2020/2019 (%) | Valeur (millions d'euros) | Variation 2020/2019 (%) | Prix moyen (€/kg) | Variation 2020/2019 (%) |
|-------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| La Turballe | 7 006 | - 24,38 | 17,87 | - 27,53 | 2,55 | - 4,13 |
| Le Croisic | 1 826 | - 3,08 | 13,49 | - 0,22 | 7,39 | 2,92 |

Criée de La Turballe

Commercialisation totale :
7 006 tonnes (-24,38 %)
17,87 millions d'euros (-27,53%)
2,55 € /kg (-4,13 %)

La criée a été touchée aussi bien par la mauvaise météo de début d'année que par la crise sanitaire et la fermeture de la restauration, mais également par la restriction du quota de thon.

La campagne de sardine a été bonne et s'est prolongée jusqu'en décembre.

La quasi totalité du thon germon et de la sardine est vendue de gré à gré.

Cinq espèces (sardine, merlu, germon, seiche et anchois) représentent traditionnellement la majorité de la production (77 % du tonnage et 57 % de la valeur en 2019).

Avec 16,3 % du tonnage et 25,9 % de la valeur commercialisés, les achats à distance diminuent. Le nombre d'acheteurs à distance était de 41 en 2019 (48 % des acheteurs pour 28 % de l'activité).

Globalement, 102 acheteurs fréquentaient la criée en 2019. Parmi eux : des poissonniers (69 %), des mareyeurs (35 %) et des usines (5%).

La criée était fréquentée par 121 navires.

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la seiche par les navires français.

Source : FranceAgriMer-VISIOMer

| Espèces principales | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Sardine | 3 210 | 46 | 2,49 | 14 | 0,78 |
| Merlu | 513 | 7 | 1,26 | 7 | 2,46 |
| Thon germon | 507 | 7 | 1,51 | 8 | 2,98 |
| Maquereau | 382 | 5 | 0,58 | 3 | 1,52 |
| Seiche commune | 363 | 5 | 1,68 | 9 | 4,63 |
| Calmar | 250 | 4 | 1,74 | 10 | 6,96 |
| Congre | 160 | 2 | 0,24 | 1 | 1,50 |
| Griset | 151 | 2 | 0,58 | 7 | 3,84 |
| Chinchard | 145 | 2 | 0,28 | 2 | 1,93 |
| Bar commun ou européen | 134 | 21,26 | 1,60 | 9 | 11,94 |

Source : FranceAgriMer-VISIOMer

Criée du Croisic

Commercialisation totale :
1 826 tonnes (-3,08 %)
13,49 millions d'euros (-0,22 %)
7,39 €/kg (+2,92 %)

La criée, plus spécialisée dans les espèces vivantes, a mieux résisté compte-tenu de ses principaux marchés : poissonniers, mareyage et usines de transformation. Les résultats sont proches de ceux de 2019 malgré une petite baisse des volumes.

Les crustacés vivants sont toujours les espèces principales du Croisic.

Avec 63,2 % du tonnage et 55,4 % de la valeur commercialisés, les achats à distance augmentent de quelques points. Le nombre d'acheteurs à distance était de 51 en 2019.

Globalement, 94 acheteurs fréquentaient la criée en 2019 (65 % de poissonniers et 35 % de mareyeurs).

La criée était fréquentée par 109 navires.

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la crevette (bouquet) et l'araignée de mer par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

| Espèces principales | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Langoustine | 248 | 14 | 3,77 | 28 | 15,20 |
| Merlu | 208 | 11 | 0,54 | 4 | 2,60 |
| Araignée de mer | 171 | 9 | 0,58 | 4 | 3,39 |
| Coquille Saint-Jacques | 120 | 7 | 0,47 | 3 | 3,92 |
| Seiche commune | 117 | 6 | 0,46 | 3 | 3,93 |
| Cardine franche | 92 | 5 | 0,26 | 2 | 2,83 |
| Calmar | 80 | 4 | 0,56 | 4 | 7 |
| Bouquet | 74 | 4 | 1,35 | 10 | 18,24 |
| Sole commune | 69 | 4 | 1,16 | 9 | 16,81 |
| Bar commun ou européen | 68 | 4 | 0,95 | 7 | 13,97 |

La pêche civilière, spécialité de l'estuaire de la Loire

L'unité de gestion de l'anguille (UGA)* Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise (LCV) bénéficie de 52 % du quota national de civelles*.

Un centre de stockage a été installé à Cordemais par l'organisation de producteurs OP Estuaires.

La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 51 permis nationaux de pêche à pied.

Les licences de pêche à pied professionnelle de coquillages sont délivrées à 242 pêcheurs à pied différents par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* des Pays de la Loire.

2 à 3 barges sont utilisées pour le transport des coquillages pêchés à pied.

Le tonnage pêché sur les gisements de Loire-Atlantique était estimé à 487 tonnes en 2020, réparti ainsi :

- 463 tonnes de coques,
- 1 tonne de moules,
- 15 tonnes d'huîtres creuses,
- 8 tonnes de palourdes,
- 0,1 tonne de bigorneaux.

Sources : DDTM/DML 44, CRPMEM Pays de la Loire

Les structures professionnelles de la pêche

L'interprofession Loire océan filière pêche a son siège social à Pornic.

La Loire-Atlantique compte également :

- Quatre coopératives maritimes d'avitaillement* « Comptoir de la mer » situées à La Turballe, Le Croisic, Saint-Nazaire et Pornic.
- Quatre groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements.

Source : DDTM/DML 44

Le mareyage*

Le département compte sept entreprises de mareyage*.

Source : DDTM/DML 44

L'aquaculture marine

Le département compte quelque 45 établissements d'expédition et/ou purification de coquillages.

Les concessions

| | Nombre de concessions accordées | Surface (ha) | Nombre de détenteurs |
|---------------|---------------------------------|--------------|----------------------|
| Nantes | 311 | 78 | 83 |
| Saint-Nazaire | 491 | 287 | 97 |
| TOTAL | 802 | 365 | 180 |

Source : DDTM/DML 44

57 navires aquacoles⁽²⁾ immatriculés

173 marins identifiés⁽¹⁾

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|------------|
| Nantes | 0 | 8 | 0 | 8 | 6 | 1 | 23 |
| Saint-Nazaire | 10 | 51 | 36 | 24 | 25 | 4 | 150 |
| TOTAL | 10 | 59 | 36 | 32 | 31 | 5 | 173 |



18 femmes

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production

L'élevage de coques dans le traict* du Croisic depuis 1975 fait de la Loire-Atlantique le premier producteur français de ce coquillage d'élevage. Son naissain provient de l'estuaire de La Vilaine. La production de la quinzaine d'entreprises concernées est très largement exportée vers l'Espagne avant transformation.

La presqu'île guérandaise regroupe également la majorité des élevages de palourdes de la région.

Le département présente aussi une production d'huîtres creuses et de moules.

Ventes à la consommation

| Espèce | Quantité (tonnes) |
|-----------------|-------------------|
| Huîtres creuses | 959 |
| Huîtres plates | 10 |
| Moules edulis | 1 527 |
| Coques | 608 |
| Palourdes | 222 |
| TOTAL | 3 325 |

Naissain* et demi-élevage

Moules :

9 milliards de naissains* commercialisés.

Huîtres creuses :

13 millions de naissains* et 83 tonnes en demi-élevage* vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

83 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

La vente directe au consommateur représente le plus gros des ventes, précédant la vente aux grossistes/revendeurs/mareyeurs.

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

Le transport maritime

80 navires immatriculés⁽¹⁾

| | Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|---------------|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------|-----------|
| Nantes | 4 | 0 | 48 | 1 | 0 | 0 | 8 | 61 |
| Saint-Nazaire | 0 | 7 | 6 | 1 | 0 | 0 | 5 | 19 |
| TOTAL | 4 | 7 | 54 | 2 | 0 | 0 | 13 | 80 |

54 navires de plus de 20 ans.

32 navires de plus de 25 mètres.

Spécialisée dans le transport maritime et le stockage de pétrole brut, la compagnie belge Euronav, armateur, opérateur et gérante de navires, a deux filiales ayant leur siège social à Nantes.

Le groupe Compagnie nationale de navigation (CNN) a cédé sa filiale Compagnie maritime nantaise (MN) au groupe havrais Sogestran. Son siège social se situe toujours à Nantes. Elle exploite six navires (cinq rouliers et un navire de recherche).

Spécialisé depuis plus de 25 ans dans le transport maritime de passagers, la compagnie Kersea (anciennement Finist'mer) a son siège social à Nantes. Elle exploite des navires dans les départements de la Manche, du Finistère et de la Loire-Atlantique.

Nantes accueille le siège de V. Ships France, filiale du leader mondial de la gestion de navires de commerce.

Le groupe Lamanage Huchet Desmars a son siège à Donges.

931 marins identifiés⁽²⁾

| Par genre | Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|---------------|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------|------------|
| Nantes | 40 | 31 | 69 | 59 | 157 | 181 | 6 | 543 |
| Saint-Nazaire | 28 | 45 | 118 | 44 | 47 | 47 | 59 | 388 |
| TOTAL | 68 | 76 | 187 | 103 | 204 | 228 | 65 | 931 |

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Nantes | 0 | 65 | 185 | 199 | 83 | 11 | 543 |
| Saint-Nazaire | 32 | 56 | 98 | 108 | 86 | 8 | 388 |
| TOTAL | 32 | 121 | 283 | 307 | 169 | 19 | 931 |



10 marins-pêcheurs étrangers, dont : 2 originaires de l'Union européenne.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

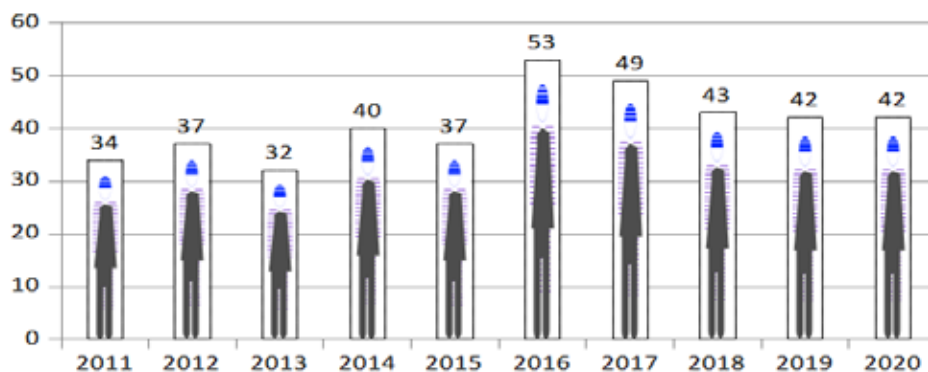
(2) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DIGITM/DAM/SDSI

129 311 jours travaillés
sont comptabilisés en 2020.



42 femmes

Évolution du nombre de femmes marins au commerce



Source : DGITM/DAM/SDSI

28 millions de tonnes de marchandises pour le port de commerce de Nantes Saint-Nazaire

Le trafic global du grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire connaît une baisse de 8,8 %. La mobilisation des acteurs et le plan de continuité d'activité mis en place au printemps ont permis d'atténuer les effets de la crise sanitaire et économique.

Le trafic de gaz naturel liquéfié affiche pour la troisième année consécutive un niveau record (8,8 millions de tonnes).

Si les importations de pétrole brut et les exportations de flux raffinés ont baissé respectivement de 24 et 22 %, les importations de produits raffinés ont augmenté de 18 %, permettant un rééquilibrage sur le marché national.

Les vrac agroalimentaires augmentent (15 %). Les importations de vrac solides destinés à l'alimentation animale ont poursuivi leur progression avec 11 % de hausse. Le trafic de céréales augmente de 21 %.

Avec 0,2 million de tonnes, les approvisionnement en charbon poursuivent leur chute, la centrale de Cordemais a été peu sollicitée.

Sont orientés aussi à la baisse :

- Les vrac destinés à la construction (-7 %),
- L'activité du terminal roulier (-29 %),
- Le trafic conteneurs (-10 %).

Les 30 pilotes de la station de pilotage de la Loire ont réalisé 4 096 mouvements de navires.

Premier port de la façade atlantique, le port occupe une surface totale de 2 722 hectares. Le

complexe industrialo-portuaire accueille plus de 580 entreprises et 25 340 salariés (en 2015). Il compte plus de 520 clients. Il pèse fortement dans l'économie régionale (2 % de l'emploi régional avec 25 300 salariés et 4 % de la richesse générée dans la région). Les activités maritimes et portuaires (gestion du port, organisation des transports, construction maritime et transports par voie d'eau) du complexe comptaient 8 100 salariés employés dans 216 établissements. La construction maritime représentait la moitié des emplois des activités maritimes et portuaires et un sixième de l'emploi global du complexe industrialo-portuaire. Les activités maritimes généraient le quart de la richesse dégagée par l'ensemble des établissements du complexe.

Le conseil de surveillance et le conseil de développement pour la période 2019-2023 comportent une représentation élargie des collectivités locales. La présidente de la Région des Pays de la Loire a été élue à la tête du conseil de surveillance. Cette configuration est inédite à l'échelle française.

La réflexion collective avec les acteurs du territoire vise à définir une stratégie portuaire ligérienne dans l'objectif de faire de Nantes Saint-Nazaire le port du Grand Ouest.

Le transport multimodal (mer, fer, fleuve, oléoduc et gazoduc, route) est déjà effectif avec les liaisons ferroviaires.

L'activité du port bénéficie de Flexiloire, une ligne régulière de transport fluvial de marchandises entre Nantes/Cheviré et Montoir-de-Bretagne.

Sources : Grand port maritime Nantes Saint-Nazaire ; DDTM/DML 44 ; DGITM/DST/PTF ; INSEE Flash 102, 07/2020

Le transport de passagers

Avec l'arrêt des croisières, conséquence de la crise sanitaire, le port de Nantes Saint-Nazaire est loin des 1 724 croisiéristes accueillis en 2019. Seule la compagnie française Ponant y a fait escale avec moins de 80 passagers sur son navire JACQUES CARTIER.

Le bateau fluvial à roue à aubes MS LOIRE PRINCESSE construit par STX et Neopolia navigue sur la Loire entre Saint-Nazaire et Angers. Long de 80 mètres, il peut accueillir 96 croisiéristes.

Le transport de passagers sur la Loire connaît un succès important avec le Navibus (compagnie

Semitan) tempéré en 2020 à cause de la crise sanitaire. La compagnie a ouvert en 2020 une seconde ligne traversant la Loire. Le trafic s'établit à 506 100 passagers (contre 693 280 en 2019 avec une seule ligne).

La société Véolia assure également deux lignes de bacs sur la Loire (habituellement environ deux millions de passagers et un million de véhicules par an).

En saison, des navires de transport de passagers relie Le Croisic et La Turballe aux îles du Morbihan (Houat et Hoëdic).

Sources : GPM Nantes Saint-Nazaire ; Semitan

L'industrie navale

La compétence de l'industrie navale dans le département n'est plus à démontrer.

Outre Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et Naval Group près de Nantes, le département accueille de très nombreux chantiers et sous-traitants des plus gros chantiers.

Au-delà de la construction de navires, la diver-

sification englobe les énergies marines renouvelables. À noter en 2020, le début de la construction de la sous-station électrique destinée au parc éolien en mer qui doit être installé au large de Saint-Nazaire. Atlantique offshore energy, la business unit dédiée aux énergies marines de Chantiers de l'Atlantique, a également été retenue pour les sous-stations des parcs éoliens de Fécamp et Courseulles-sur-mer en Normandie.

La plaisance professionnelle

Répartition des marins⁽¹⁾ identifiés dans le département, par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-----------|
| Nantes | 0 | 4 | 6 | 4 | 6 | 1 | 21 |
| Saint-Nazaire | 1 | 4 | 5 | 2 | 5 | 0 | 17 |
| TOTAL | 1 | 8 | 11 | 6 | 11 | 1 | 38 |



7 femmes

26 marins identifiés dans le département travaillent en navigation côtière*.

3 voiliers sont immatriculés⁽²⁾ en plaisance professionnelle en Loire-Atlantique. 2 pratiquent la navigation côtière*, 1 le cabotage national*.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

L'extraction de granulats marins

La concession du Grand-Charpentier au large de Saint-Nazaire a été autorisée par décret du 13 septembre 2007. Des matériaux silico-calcaires peuvent en être extraits par des dragues aspira-

trices.

L'autorisation d'une durée de 20 ans porte sur un volume maximal de 0,3 million de tonnes de granulats par an. Son exploitation n'a pas débuté.

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

52 345 navires de plaisance immatriculés

Le département compte :

68 % de navires à moteur.
5 % de la flotte métropolitaine.

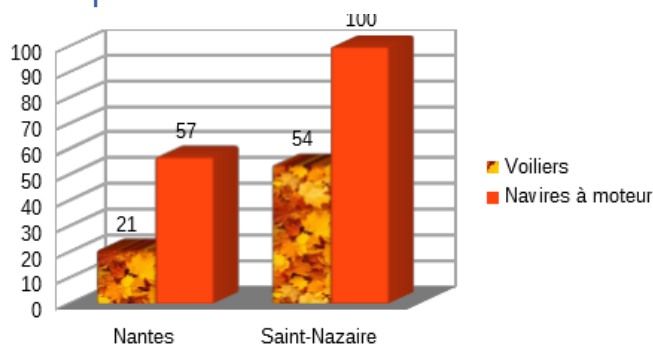
Nombre de navires de plaisance immatriculés

| | |
|---------------|--------|
| Nantes | 22 471 |
| Saint-Nazaire | 29 874 |

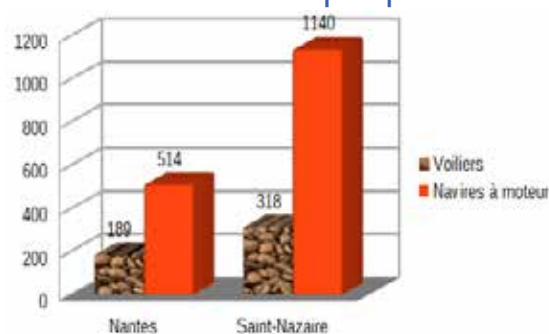
Navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres :

> 65 % pour Nantes
55 % pour Saint-Nazaire

232 premières immatriculations



2 161 mutations de propriété



Les permis mer

3 370 plaisanciers ont obtenu un permis côtier.
136 extensions hauturières ont été délivrées.

21 bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML.

Source : DDTM/DML 44

La fréquentation des principaux ports

Globalement, les ports de plaisance de Piriac, La Turballe, Le Croisic, La Baule-Le Pouliguen, Pornichet et Pornic comptabilisent environ 22 000 nuitées.

Source : DDTM/DML 44 - 2017

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

80 autorisations de pose d'un filet fixe* ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. Ces autorisations concernent principalement le littoral des communes de Saint-Brévin-les-Pins, Saint-Michel-Chef-Chef et La Plaine-sur-Mer.

Source : DDTM/DML 44

482 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

49 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès de l'administration maritime contre 186 en 2019. La Solitaire du Figaro a fait son retour dans le département avec une escale dans l'estuaire de la Loire.

Source : DDTM/DML 44

Vendée

Le département compte trois anciens « quartiers » des affaires maritimes :
Les Sables d'Olonne, Noirmoutier et Yeu.

Les ports

Trois ports de pêche équipés d'une criée : Noirmoutier, Les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, mais aussi neuf points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché, situés à Bouin, Beauvoir-sur-mer (2 points), L'Épine, La Barre-de-Monts, La Faute-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer (2 points) et Yeu.

Deux ports de commerce : Les Sables d'Olonne et Yeu.

16 ports de plaisance pour 7 452 places. Port Olonna avec 1 400 places à flot est le plus grand port du département suivi de Port La Vie avec 1 000 places, hors places visiteurs.

La sécurité maritime

193 aides à la navigation (phares, bouées*, tourelles*, amers*, balises, espars*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivisions phares et balises de Saint-Nazaire, antenne des Sables d'Olonne).

La DIRM NAMO dispose à Noirmoutier et aux Sables d'Olonne de deux antennes du centre de sécurité des navires de Saint-Nazaire (cf page 129).

364 opérations⁽¹⁾ de recherche et de sauvetage ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) d'Étel de la DIRM NAMO, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique.

La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de **29** moyens nautiques dans le département pour **7** stations (dont 6 permanentes) et **346** bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales.

L'environnement

Classement des eaux de baignade :
68 sites d'excellente qualité et **7** sites de bonne qualité.

7 communes labellisées Pavillon bleu* pour une ou plusieurs plages : La Barre-de-Monts, La Faute-

sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts et Talmont-Saint-Hilaire.

2 ports de plaisance labellisés Pavillon bleu* : Bourgenay et l'île d'Yeu.

Sources : ministère de la Santé, Pavillon bleu

La formation professionnelle maritime

L' école des formations maritimes (Les Sables d'Olonne et Ile d'Yeu), ainsi que la Maison familiale et rurale de Challans, assurent des formations initiale et continue à la pêche pour la pre-

mière et aux cultures marines pour la seconde.

Ces établissements ont accueilli 46 élèves à la rentrée 2020.

Source : DIRM NAMO

Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large des îles d'Yeu et Noirmoutier.

La puissance du projet s'élève à 496 MW.

La pêche professionnelle maritime

239 navires immatriculés ⁽¹⁾ dans le département

2 navires neufs mis en service en 2020⁽²⁾.

69 % des navires sont armés en petite pêche*.

| | | |
|---------------------|-------------------------|------------|
| Les Sables d'Olonne | Petite pêche* | 92 |
| | Pêche côtière* | 26 |
| | Pêche au large* | 12 |
| Noirmoutier | Cultures marines pêche* | 1 |
| | Petite pêche* | 72 |
| | Pêche côtière* | 6 |
| | Pêche au large* | 4 |
| Yeu | Petite pêche* | 10 |
| | Pêche côtière* | 6 |
| | Pêche au large* | 10 |
| TOTAL | | 239 |

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Visites de mise en service de navires neufs par un centre de sécurité des navires.

Sources : DIGITM/DAM/SDSI, DIRM NAMO

| Par âge | Moins de 5 ans | 5 à 15 ans | 16 à 25 ans | 26 à 35 ans | Plus de 35 ans | TOTAL |
|---------------------|----------------|------------|-------------|-------------|----------------|------------|
| Les Sables d'Olonne | 2 | 12 | 28 | 51 | 37 | 130 |
| Noirmoutier | 2 | 9 | 11 | 34 | 27 | 83 |
| Yeu | 0 | 4 | 2 | 8 | 12 | 26 |
| TOTAL | 4 | 25 | 41 | 93 | 76 | 239 |

L'âge moyen des navires de pêche est de 29 ans.

| Par longueur | Inf à 12 m | De 12 à 16 m | De 16 à 25 m | TOTAL |
|---------------------|------------|--------------|--------------|------------|
| Les Sables d'Olonne | 108 | 7 | 15 | 130 |
| Noirmoutier | 78 | 1 | 4 | 83 |
| Yeu | 15 | 1 | 10 | 26 |
| TOTAL | 201 | 9 | 29 | 239 |

84 % des navires de pêche du département ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.
12 % ont une longueur supérieure à 16 mètres.

L' Armement coopératif artisanal vendéen (ACAV), dont le siège est aux Sables d'Olonne, est l'armement coopératif le plus important en France.

Parmi les structures créées récemment dans le département pour armer des navires de pêche :

- La société par actions simplifiées Cap avenir pêche Noirmoutier, créée fin 2018, associe l'armement coopératif des pêcheurs artisans noirmoutrins (Acopan), la coopérative maritime d'avitaillement et l'organisation de producteurs OPPAN.
- La Belle Alliance créée en 2019 réunit un conserveur, un marin-pêcheur et des mareyeurs.

650 marins identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre de navigation

| | Cultures marines pêche* | Petite pêche* | Pêche côtière* | Pêche au large* | Grande pêche* | TOTAL |
|---------------------|-------------------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|------------|
| Les Sables d'Olonne | 0 | 150 | 119 | 111 | 6 | 386 |
| Noirmoutier | 1 | 102 | 24 | 35 | 2 | 164 |
| Yeu | 0 | 19 | 20 | 61 | 0 | 100 |
| TOTAL | 1 | 271 | 163 | 207 | 8 | 650 |

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. *Source : DGITM/DAM/SDSI*

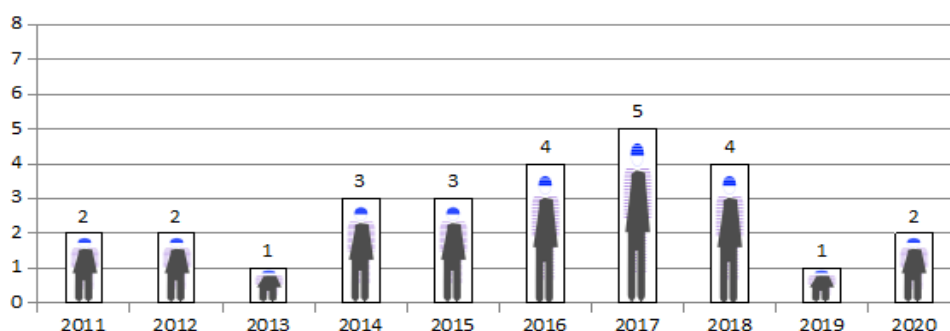
Répartition par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Les Sables d'Olonne | 22 | 63 | 76 | 114 | 93 | 18 | 386 |
| Noirmoutier | 8 | 41 | 16 | 41 | 55 | 3 | 164 |
| Yeu | 5 | 23 | 18 | 23 | 29 | 2 | 100 |
| TOTAL | 35 | 127 | 110 | 178 | 177 | 23 | 650 |

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



2 femmes



21 marins-pêcheurs étrangers,
dont : 10
originaires de l'Union européenne.

143 114 jours travaillés
sont comptabilisés en 2020.

Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Ventes enregistrées par les criées

Le résultat des criées, touchées par de mauvaises conditions météorologiques ou l'absence de certaines espèces, diminue en volume et en valeur.

Commercialisation totale :
12 187 tonnes (-6,65 %)
58,91 millions d'euros (-11,29 %)
4,83 €/kg (-5,10 %)

Le département compte trois criées. L'ancien site de la criée de l'île d'Yeu est un point de débarquement. Le MAXIPLON, navire équipé de caissons réfrigérés transporte quotidiennement les produits de la mer débarqués à l'île d'Yeu vers la criée des Sables d'Olonne. 34 tonnes ont ainsi été vendues de gré à gré en 2020 pour une valeur globale de 188 374 €, chiffres en baisse de 39 % et 26 % par rapport à 2019.

| | Quantité (tonnes) | Variation 2020/2019 (%) | Valeur (millions d'euros) | Variation 2020/2019 (%) | Prix moyen (€/kg) | Variation 2020/2019 (%) |
|---------------------------|-------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| Noirmoutier | 1 522 | -10 | 12,58 | -6 | 8,27 | 5 |
| Les Sables d'Olonne | 6 717 | -18 | 38,70 | -14 | 5,76 | 5 |
| Saint-Gilles-Croix-de-Vie | 3 948 | 26,50 | 7,63 | -0,90 | 1,93 | -21,86 |

Criée de Noirmoutier

Commercialisation totale :
1 522 tonnes (-10 %)
12,58 millions d'euros (-6 %)
8,27 €/kg (5 %)

Les poissons nobles sont la spécialité de cette criée qui bénéficie, en plus de la production des navires noirmoutrins, de celle de navires venant de Bretagne ou de Nouvelle-Aquitaine.

Les quatre premières espèces en tonnage représentent 55 % de la quantité et 65 % de la valeur commercialisées.

Les achats à distance ont représenté 24 % du tonnage et 22 % de la valeur commercialisés en 2020.

71 acheteurs ont fréquenté la criée, 36 professionnels (dont 24 mareyeurs) sont agréés pour l'achat à distance.

95 navires ont vendu leur production sous la halle à marée dont l'effectif est de 11 personnes. La majorité de la production provient de fileyeurs.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Sole commune | 313 | 21 | 4,86 | 39 | 15,53 |
| Congre | 277 | 18 | 0,43 | 3 | 1,55 |
| Bar commun ou européen | 168 | 11 | 2,31 | 18 | 13,75 |
| Lieu jaune | 74 | 5 | 0,54 | 4 | 7,30 |
| Dorade royale | 59 | 4 | 0,77 | 6 | 13,05 |
| Merlan | 53 | 3 | 0,22 | 2 | 4,15 |
| Seiche commune | 52 | 3 | 0,26 | 2 | 5 |
| Baudroie | 50 | 3 | 0,27 | 2 | 5,40 |
| Araignée de mer | 43 | 3 | 0,06 | 0,48 | 1,40 |
| Calmar | 34 | 2 | 0,26 | 2 | 7,65 |

Le homard figure à la 5^{ème} place en valeur avec 0,51 million d'euros et à la 12^{ème} place en volume à égalité avec le merlu pour un tonnage de 24 tonnes.

Crée des Sables d'Olonne

Commercialisation totale :
6 717 tonnes (-18 %)
38,70 millions d'euros (-14 %)
5,76 €/kg (5 %)

Tout comme le volume, la valeur commercialisée continue de baisser. La criée a été particulièrement touchée par l'absence de débouchés en restauration et par la baisse de l'export.

Le merlu et le bar ont fait défaut, alors que le prix moyen des céphalopodes (seiche, calmar) a chuté. Le thon et le rouget-barbet ont connu une année favorable.

La pêche de qualité des « senneurs danois » conforte l'attractivité de la criée des Sables d'Olonne.

Les achats à distance ont couvert 18 % du tonnage et 17 % de la valeur commercialisés en 2020.

160 acheteurs ont fréquenté la criée. 83 acheteurs (dont 54 poissonniers et 29 mareyeurs) sont agréés pour l'achat à distance.

199 navires ont vendu leur production sous la halle à marée dont l'effectif est de 59 personnes. Ce sont les fileyeurs, suivis des senneurs de fond puis des chalutiers qui fournissent la majorité de la production.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Merlu commun | 1 656 | 25 | 5,45 | 14 | 3,29 |
| Thon germon | 769 | 11 | 1,89 | 5 | 2,46 |
| Sole commune | 744 | 11 | 10,75 | 28 | 14,44 |
| Seiche commune | 473 | 7 | 2,50 | 6 | 5,29 |
| Bar commun | 372 | 6 | 4,38 | 11 | 11,77 |
| Calmar | 273 | 4 | 2,01 | 5 | 7,36 |
| Rouget-Barbet | 250 | 4 | 1,61 | 4 | 6,44 |
| Merlan | 227 | 3 | 0,76 | 2 | 3,34 |
| Baudroie | 181 | 3 | 1,01 | 3 | 5,58 |
| Maquereau commun | 172 | 3 | 0,32 | 1 | 1,86 |

Au niveau national, la criée occupe la première place en valeur pour la commercialisation du bar et de la sole.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Crée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Commercialisation totale :
3 948 tonnes (26,50 %)
7,63 millions d'euros (-0,90 %)
1,93 € /kg (-21,86 %)

La sardine couvre 74 % du tonnage et 20 % de la valeur commercialisés. La sardine destinée aux conserveries à elle seule représente 61 % des apports pour 10 % de la valeur. Le cours sur le marché de la conserve est plus faible (0,33 €/kg contre 1,63 €/kg pour la sardine fraîche).

La bonne campagne sardinière a permis à la criée de maintenir son chiffre d'affaires. Le tonnage de la sardine augmente de 44 %, son prix moyen en criée a cependant baissé de 13 %. Elle devient la première espèce commercialisée à la criée.

Espèces principales

| | Quantité (tonnes) | Part dans la production totale du port (%) | Valeur (millions d'euros) | Part dans la production totale du port (%) | Prix moyen (€/kg) |
|-----------------------------------|-------------------|--|---------------------------|--|-------------------|
| Sardine | 2 918 | 74 | 1,56 | 20 | 0,53 |
| Merlan | 160 | 4 | 0,54 | 7 | 3,38 |
| Chinchard à queue jaune | 115 | 3 | 0,20 | 3 | 1,74 |
| Congre | 115 | 3 | 0,19 | 2 | 1,65 |
| Bar (chalut, ligne et filet) | 90 | 2 | 1,12 | 15 | 12,44 |
| Sole (perdrix, pôle, sénégalaise) | 84 | 2 | 1,31 | 17 | 15,60 |
| Merlan | 83 | 2 | 0,37 | 5 | 4,46 |
| Maquereau commun | 57 | 1 | 0,09 | 1 | 1,58 |
| Dorade | 53 | 1 | 0,20 | 3 | 3,77 |
| Lieu jaune | 48 | 1 | 0,45 | 6 | 9,38 |

98 acheteurs fréquentent la criée. 58 sont des acheteurs à distance.

Les achats à distance représentent 10 % de la quantité et 26 % de la valeur commercialisées.

Une soixantaine de navires avaient vendu leur production sous la halle à marée en 2018. La flottille est majoritairement composée de ligneurs-caseyeurs.

La pêche à la sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie est inscrite à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel de la France.

Source : Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Le mareyage*

Le département compte une quinzaine d'entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 141 permis nationaux de pêche à pied en 2020.

Les 529 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages sont délivrées par le comité régional des pêches maritimes et des élevages marins* des Pays de la Loire. Parmi ces licences, 206 concernent les palourdes, 135 les coques, 61 les huîtres creuses et 46 pour les moules.

Le tonnage est estimé à 513 tonnes.

Répartition de la production :

- 432 tonnes de palourdes,
- 50 tonnes de moules,
- 18 tonnes de coques,
- 11 tonnes d'huîtres creuses,
- 2 tonnes de bigorneaux.

79 embarcations sont utilisées pour transporter la production.

Des algues de rive sont également pêchées par cinq professionnels autorisés.

Source : DDTM/DML 85

Les structures professionnelles de la pêche

La coopérative maritimes de l'entente cordiale dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie regroupe les coopératives des Sables d'Olonne, de l'Aiguillon-sur-mer, de l'île d'Yeu, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, de Charron et de La Rochelle.

Trois groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements sont établis en Vendée : l'ACAV aux Sables d'Olonne avec une antenne à Yeu, l'ACOPAN à Noirmoutier et l'ACAVIE à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Deux organisations de producteurs généralistes avec 212 adhérents sont présentes en Vendée (OP Vendée et OPPAN à Noirmoutier). L'OP Estuaires a pour objet spécifique l'anguille et la civelle* Elle compte 169 adhérents et détient deux centres de stockage de civelle* à Beauvoir-sur-mer et à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en plus de celui présent à Cordemais en Loire-Atlantique.

L'aquaculture marine

Le département compte deux coopératives spécialisées et un groupement de gestion aquacole. Le Comité régional de la conchyliculture* des Pays de la Loire a son siège à Beauvoir-sur-mer. Deux entreprises piscicoles sont présentes en plus des producteurs de coquillages.

Les concessions

| | Nombre de concessions accordées | Surface (ha) | Nombre de détenteurs |
|---------------------|---------------------------------|--------------|----------------------|
| Les Sables d'Olonne | 3 020 | 61 | 132 |
| Noirmoutier | 1 842 | 608 | 281 |
| Yeu | 25 | 103 | 2 |
| TOTAL | 4 887 | 772 | 415 |

Source : DGITM/DAM/SDSI

351 marins identifiés⁽¹⁾ et **246** navires aquacoles⁽²⁾ immatriculés

Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|------------|
| Les Sables d'Olonne | 1 | 12 | 10 | 9 | 8 | 1 | 41 |
| Noirmoutier | 6 | 52 | 84 | 73 | 89 | 6 | 310 |
| Yeu | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL | 7 | 64 | 94 | 82 | 97 | 7 | 351 |

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



52 femmes

246 navires aquacoles
sont immatriculés dans le département.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.
(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2020 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
Source : DGITM/DAM/SDSI

La production

La vente à la consommation

70 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

| Espèce | Quantité (tonnes) |
|-----------------|-------------------|
| Huîtres creuses | 6 605 |
| Huîtres plates | 13 |
| Moules edulis | 3 786 |
| Coques | 21 |
| Palourdes | 11 |
| TOTAL | 10 457 |

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

Naissain* et demi-élevage

Une nappe d'eau souterraine aux qualités physico-chimiques spécifiques, naturellement riche en nutriments a permis le développement des écloséries et des nurseries d'huîtres en Vendée (île de Noirmoutier et secteur de Bouin.)

Sur la dizaine d'écloséries recensée en France, cinq sont implantées en Vendée.

À noter la présence d'une éclosérie de naissain d'ormeaux et de bigorneaux et d'une éclosérie d'huîtres plates.

Une trentaine de nurseries est présente dans la région dont 85 % sur le polder de Bouin.

Environ 2 milliards de naissain* d'huîtres creuses, soit 42 % du total français et 183 tonnes d'huîtres creuses de demi-élevage* sont vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

13 284 millions de naissain de moules sont commercialisés, soit 31 % du total français.

La Vendée est également le premier département en terme d'échanges intracommunautaires et d'exportations de naissain d'huîtres vers des pays tiers (826 millions de naissain exportés en 2018 vers une quinzaine de destinations).

Élevage arénicole*

La Ferme Marine de Noirmoutier, d'une superficie de 13 hectares, est consacrée à l'élevage de vers marins (*arenicola marina*). Sa production est

destinée à l'élaboration de produits de santé. Sa capacité de production est estimée à terme à 30 tonnes de vers marins par an (cf page 39).

Le transport maritime

23 navires immatriculés⁽¹⁾

| | Pilotage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | TOTAL |
|---------------------|-----------|---------------------|--------------------|-----------|
| Les Sables d'Olonne | 3 | 16 | 1 | 20 |
| Noirmoutier | 0 | 1 | 0 | 1 |
| Yeu | 0 | 0 | 2 | 2 |
| TOTAL | 3 | 17 | 3 | 23 |

Seuls trois genres de navigation sont répertoriés pour les navires de transport immatriculés dans le département.

8 navires ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.

Parmi les armements de transport de marchandises ayant leur siège dans le département, on peut citer Yeu Continent, Pajarola et Cie, ainsi que A2TMI (navire MAXIPLON) et la société de travaux maritimes et sous-marins Atlantique Scaphandre.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2020, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

Source : DGITM/DAM/SDSI

194 marins identifiés⁽¹⁾

| Par genre de navigation | Pilotage* | Remorquage* | Navigation côtière* | Cabotage* national | Cabotage* international | Long cours* | Lamanage* navigation côtière* | TOTAL |
|-------------------------|-----------|-------------|---------------------|--------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------|------------|
| Les Sables d'Olonne | 6 | 4 | 57 | 5 | 10 | 10 | 2 | 94 |
| Noirmoutier | 0 | 0 | 17 | 4 | 2 | 3 | 2 | 28 |
| Yeu | 0 | 0 | 22 | 40 | 6 | 4 | 0 | 72 |
| TOTAL | 6 | 4 | 96 | 49 | 18 | 17 | 4 | 194 |

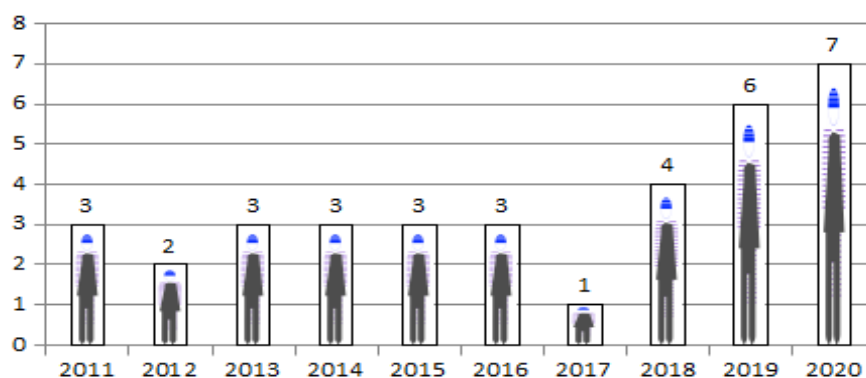
Répartition des marins par âge

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Les Sables d'Olonne | 0 | 7 | 20 | 23 | 30 | 14 | 94 |
| Noirmoutier | 0 | 2 | 9 | 6 | 11 | 0 | 28 |
| Yeu | 0 | 4 | 15 | 28 | 24 | 1 | 72 |
| TOTAL | 0 | 13 | 44 | 57 | 65 | 15 | 194 |



7 femmes

Évolution du nombre de femmes marines au commerce



Aucun marin-pêcheur étranger n'est identifié en Vendée

28 160 jours travaillés sont comptabilisés en 2020.

L'activité des ports de commerce

Le trafic marchandises global des ports de Vendée s'est élevé à 968 498 tonnes en 2020.

Avec 892 093 tonnes de marchandises, l'activité du port de commerce des Sables d'Olonne a baissé de 5 % par rapport à 2019, repassant juste en dessous du niveau de 2018. Les entrées (64 % du trafic) baissent de 8 % et les sorties de 1 %. 464 navires, dont 135 cargos, 193 sabliers et 136

rotations du CASAM pour l'avitaillement de L'île d'Yeu, sont enregistrés.

Le sable importé représente toujours le premier poste (42 % du trafic total, 66 % des entrées) mais baisse de 6 %.

Le blé est le deuxième poste (20 % du total). Les sorties augmentent de 3 % et les entrées de blé bio baissent de 66 %.

(1) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DIGITM/DAM/SDSI

Le maïs couvre 11 % du trafic, en hausse en entrées et sorties.

Le trafic du port des Sables d'Olonne avec l'île d'Yeu (5 % du trafic total) s'élève à 43 227 tonnes en baisse de 11 % par rapport à 2019.

Les pilotes de la station de pilotage des Sables d'Olonne ont réalisé 363 mouvements de navires en 2020.

L'activité principale du port de l'île d'Yeu est le cabotage avec le continent. Avec 76 405 tonnes, le trafic baisse de 9,88 %.

L'activité du navire CASAM IV de la société Pajarola et cie, qui assure l'avitaillement de l'île d'Yeu, couvre l'essentiel du trafic (56 % du total). La deuxième place est occupée par la régie départementale des passages d'eau en Vendée (RDPEV) avec 39 % du total.

Le transport de passagers

Le trafic avec l'île d'Yeu, assuré par Yeu Continent et la Compagnie vendéenne a baissé de 22 % et s'établit à 550 064 passagers.

Source : DDTM/DML 85

Hors promenade en mer, le transport de passagers est notamment pris en charge par Yeu Continent (trois navires), Compagnie vendéenne (trois navires), la SEML Les Sables d'Olonne développement (traversée du chenal et port des Sables d'Olonne avec quatre navires).

Les chantiers navals

Parmi les grands chantiers navals présents dans le département, il faut citer deux chantiers importants qui réalisent une grosse part de leur activité à l'export (cf pages 57 et 59) :

- Beneteau, leader mondial de navires de plaisance dont le siège est à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

- Océa spécialisé dans les constructions en aluminium dont le siège est aux Sables d'Olonne dispose de trois sites de production dans les Pays de la Loire (Saint-Nazaire, Les Sables d'Olonne, Fontenay-le-Comte) et d'un site à La Rochelle.

La plaisance professionnelle

Répartition des marins identifiés dans le département

| | - 20 ans | 21 à 30 ans | 31 à 40 ans | 41 à 50 ans | 51 à 60 ans | + 60 ans | TOTAL |
|---------------------|----------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------|-----------|
| Les Sables d'Olonne | 0 | 2 | 3 | 3 | 4 | 0 | 12 |
| Noirmoutier | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 4 |
| Yeu | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| TOTAL | 0 | 2 | 5 | 4 | 4 | 2 | 17 |

Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI



5 femmes

Parmi les 17 marins qui sont identifiés dans le département, 8 travaillent en navigation côtière*, 6 au long cours* et 3 au cabotage* international.

Un navire de plaisance professionnelle est immatriculé en Vendée. Il pratique la navigation côtière.

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

35 162 navires de plaisance immatriculés

Le département compte :

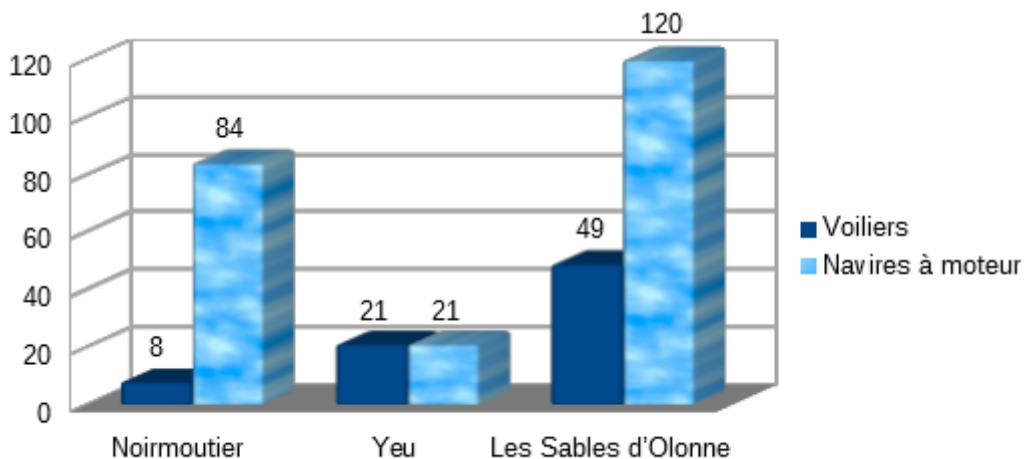
74 % de navires à moteur.
3 % de la flotte métropolitaine.

| Nombre de navires de plaisance immatriculés | |
|---|--------|
| Noirmoutier | 11 356 |
| Yeu | 3 447 |
| Les Sables d'Olonne | 20 359 |

Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres sont de :

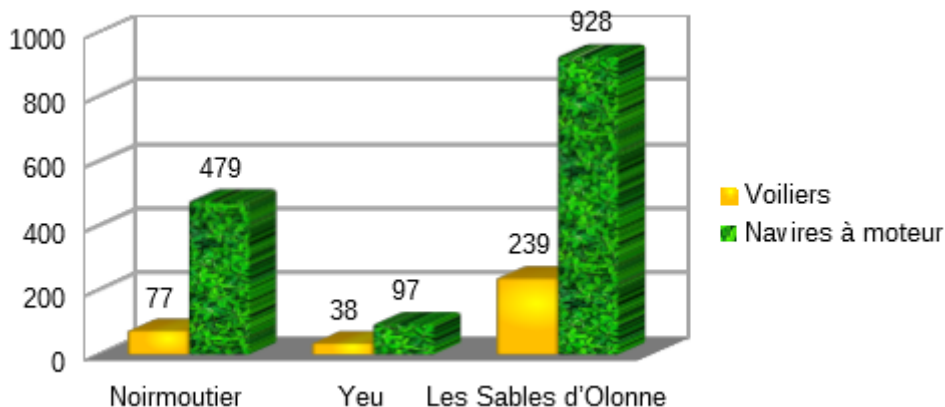
- > 62 % pour Noirmoutier
- > 60 % pour Yeu
- > 54 % pour les Sables d'Olonne

303 premières immatriculations



Source : DGITM/DAM/DSI

1 858 mutations de propriété



Les permis mer

16 bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML. Certaines ont plusieurs implantations géographiques.

Source : DDTM/DML 85

1 710 plaisanciers ont obtenu un permis côtier et **54** une extension hauturière.

Les loisirs nautiques

De nombreuses structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération sont présentes dans le département (plongée, pêche sous-marine, voile, char à voile, canoë-kayak, aviron, kite-surf et cerf volant, surf).

La pêche de loisir

90 autorisations de pose d'un filet fixe* sont délivrées par la DDTM/DML annuellement pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées*. 70 concernent Noirmoutier et 20 Les Sables d'Olonne.

Source : DDTM/DML 85

500 autorisations pour la pêche de loisir de thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

Le département a enregistré 83 manifestations nautiques contre une bonne centaine en année normale.

Source : DDTM/DML 85

La dernière édition du Vendée Globe, qui se déroule tous les quatre ans, a eu lieu en 2020.

L'extraction de granulats marins

Avec un total annuel autorisé de 2,3 millions de mètres-cubes, les sites CAIRNSTRATH A et CAIRNSTRATH SN2 représentent le volume le plus important de sables siliceux extrait des concessions des Pays de la Loire.

Le site du Payré avec un volume autorisé de 350 000 m³/an apporte une contribution complémentaire.

GLOSSAIRE

| | |
|---|--|
| Aires marines protégées | Espaces délimités en mer qui répondent à des objectifs de protection de la nature à long terme. |
| Algoculture | Culture des algues. |
| Amer | Objet fixe et identifiable sur la côte, servant de repère. |
| Arénicole | Ver qui vit dans le sable. |
| Armer | Doter un navire de tout ce dont il a besoin pour fonctionner : équipage, vivres, carburant, matériel de bord, etc. |
| Avitaillement | Approvisionnement d'un navire en marchandises nécessaires, d'une part à la vie à bord et, d'autre part à son entretien et à son fonctionnement. |
| Bolinche | Filet déployé en arc de cercle autour d'un banc de poissons (navire : le bolincheur). |
| Bouchot | Support d'élevage en forme de pieu. |
| Bouée | Marque flottante maintenue à une position donnée par une ligne de mouillage reliée à un corps-mort. Elle peut être passive (sans feu) ou active (avec feu). |
| Cabotage | Navigation maritime effectuée de port en port. On distingue le cabotage : - national : navigation couvrant une aire de moyenne étendue entre les ports de la France continentale, - international : navigation entre tous les ports du monde dans la limite du long cours*. |
| Chalutage | Cette action désigne le chalutier traînant son filet : le chalut. On distingue le chalutage : - pélagique lorsqu'il s'agit de pêcher des poissons bleus* en pleine mer, - de fond pour la pêche des poissons blancs dans les profondeurs. |
| Civelle | Alevin de l'anguille européenne (moins de 12 centimètres). |
| Commission régionale de sécurité (CRS) | Commission administrative à caractère consultatif de la DIRM NAMO, ayant des attributions en matière de sauvegarde de la vie humaine, d'habitabilité et de prévention de la pollution. |
| Comité régional de la conchyliculture (CRC) | Organisme représentatif des intérêts généraux de la profession conchylicole. Les membres des professions qui, quel que soit leur statut, se livrent aux activités de production, de distribution et de transformation des produits de la conchyliculture doivent adhérer à ces comités dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière. |
| Comité régional ou départemental des pêches maritimes et des élevages marins (CR/CDPMEM) | Organisme qui, dans le cadre de l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes représente et encadre la profession. Les membres des professions qui se livrent aux activités de production, de distribution et de transformation des produits de la pêche maritime et des élevages marins doivent obligatoirement adhérer à ces comités, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qui assurent la représentation des intérêts des marins-pêcheurs et des armements. |
| Conchyliculture | Élevage de coquillages comestibles. |
| Connaissance | Document matérialisant le contrat de transport maritime conclu entre le chargeur et le transporteur maritime. |
| Cultures marines pêche (CMP) | Genre de navigation concernant des navires de pêche titulaires d'un permis de mise en exploitation (PME) qui travaillent alternativement à la pêche et à l'aquaculture. |

| | |
|---|---|
| Déhalage | Changement de position d'un navire (le long d'un quai) en se servant des aussières (amarres). |
| Directive cadre sur l'eau (DCE) | Cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen avec une perspective de développement durable. |
| Directive cadre pour la planification de l'espace marin (DCPEM) | Planification de l'espace maritime dans le but de promouvoir la croissance durable des économies maritimes, le développement durable des espaces maritimes et l'utilisation durable des ressources marines. |
| Directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) | Maintien ou restauration d'un bon fonctionnement des écosystèmes marins (diversité biologique conservée et interactions correctes entre les espèces et leurs habitats, océans dynamiques et productifs) permettant l'exercice des usages en mer pour les générations futures dans une perspective de développement durable. |
| Dispositif de contrôle et de surveillance (DCS) | Dispositif du ministère de la Mer dans le cadre de ses missions de police. |
| Document stratégique de façade (DSF) | Outil de planification stratégique des espaces maritimes et littoraux au niveau des façades maritimes. |
| Document d'orientation pour la gestion durable des granulats marins. (DOGGM) | Planification de l'activité d'extraction des granulats marins à l'échelle de la façade maritime. |
| EARL | Exploitation agricole à responsabilité limitée. |
| Espar | Marque de petite dimension sur support fixe, de forme et de taille très diverses. Les matériaux utilisés sont le bois, l'acier, des composites verre-résine ou le béton. |
| EVP (équivalent vingt pieds) | Unité approximative de mesure des terminaux et navires portes-conteneurs basé sur le volume d'un conteneur de 20 pieds (6,1 mètres) |
| FEAMP | Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche qui intervient dans le cadre de la politique commune de la pêche et de la politique maritime intégrée. |
| Filet fixe | Filet à nappes ou à poches qui ne change pas de place une fois calé dans la zone de balancement des marées et auquel on accède à pied à marée basse, pour la pêche en mer, ou filet maillant, emmêlant et trémail maintenu verticalement dans l'eau. |
| Fonds unique interministériel | Programme destiné à soutenir la recherche appliquée, pour aider au développement de nouveaux produits et services susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme. |
| FranceAgriMer | Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer. |
| Gaz naturel liquéfié (GNL) | Gaz naturel liquéfié. |
| Grande pêche | Navigation concernant des navires : <ul style="list-style-type: none"> - de plus de 1000 tonneaux de jauge brute (tjb), - de plus de 150 tjb absents plus de 20 jours du port d'exploitation ou de ravitaillement, - de plus de 150 tjb dont les ports d'exploitation et de ravitaillement sont éloignés de plus de 20 jours de navigation. |
| Granulat marin | Extrait du sol ou du sous-sol marin utilisé pour la construction ou le maraîchage. |

| | |
|--|--|
| Houlomoteur | Qui tire son énergie de la houle. |
| Hydrolienne | Turbine sous-marine (ou subaquatique, ou posée sur l'eau et à demi-immersée) qui utilise l'énergie cinétique des courants marins. |
| ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) | Installation qui peut présenter des dangers ou des nuisances pour la commodité des riverains, la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, la conservation des sites et des monuments soumise à encadrement réglementaire stricte. |
| IGP (identification géographique protégée) | Signe officiel européen d'origine et de qualité qui désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires avec les caractéristiques liées à une zone géographique, dans laquelle se déroule leur production, leur transformation ou leur élaboration. |
| Ikejime | Méthode d'abattage du poisson d'origine japonaise. Le système nerveux du poisson est neutralisé et celui-ci est vidé de son sang pour gagner en qualité. Cette pratique en assure une meilleure conservation et en développe les qualités gustatives. |
| Îles du Ponant | 15 îles baignées soit par la Manche, soit par l'Atlantique, dont 13 dans l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, archipel des Glénan, Groix, Belle-Île-en-mer, Houat, Hoëdic, Arz, Île-aux-Moines, Yeu. |
| Lamanage | Assistance à l'amarrage, au désamarrage des navires ou lors de manœuvres dans les ports. Le lamaneur reste toujours en contact avec le pilote à bord du navire. |
| Long cours | Navigation pratiquée sur de très longues distances. |
| Mareyage | Activité du premier acheteur des produits de la pêche en vue de leur commercialisation pour la consommation humaine, agréé pour la manipulation des produits de la pêche. |
| Mémorandum de Paris (MOU) | Contrôle des navires de commerce étrangers en escale réalisé par les centres de sécurité des navires de l'État du port, pour vérifier leur conformité aux conventions internationales en vigueur. |
| Mytiliculture | Élevage de moules. |
| Naissain d'huîtres | Individus âgés de 0 à 12 mois |
| Natura 2000 | Réseau de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et leurs habitats naturels. |
| Navigation côtière | Navigation proche de la côte visible pour les marins à bord (rades, zones abritées...). |
| Navire à utilisation commerciale (NUC) | Navire conçu pour la plaisance, mais qui pratique une activité commerciale de transport de personnes. |
| OP | Organisation de producteurs. |
| Ospar | Convention internationale pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est. |
| Ostréculture | Élevage d'huîtres. |
| Pavillon bleu | Créé en 1985 par l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, devenu Teragir en 2017, ce label environnemental garantit un environnement de qualité pour des communes balnéaires et des ports de plaisance. |
| Pélagique | Qui nage ou flotte en pleine mer. |
| Pêche au large ou hauturière | Pêche pratiquée par des navires dont la durée des sorties en mer est habituellement supérieure à 96 heures. Il s'agit de navires hauturiers de 16 à 25 mètres. |

| | |
|--|---|
| Pêche côtière | Pêche des navires, en principe de moins de 16 mètres, dont la durée des sorties est supérieure à 24 heures mais inférieure ou égale à 96 heures. |
| Permis d'armement | Acte authentique de constitution de l'armement administratif d'un navire qui atteste de la composition de l'équipage et des conditions d'emploi. Il a remplacé le rôle d'équipage depuis le 01/01/2018. La notion de rôle d'équipage (ENIM) disparaît au profit de la déclaration sociale nominative (DSN). |
| Petite pêche | Pêche pratiquée par des navires ne s'absentant du port que pour une durée inférieure ou égale à 24 heures. |
| Permis de mise en exploitation (PME) | Plan de mise en œuvre de l'action communautaire pour le milieu marin dans les eaux européennes. |
| Pescatourisme | Embarquement de passagers à bord d'un navire aquacole ou armé à la pêche afin de faire découvrir le métier de marin-pêcheur ou d'aquaculteur et le milieu marin. |
| Pilotage maritime | Assistance donnée au capitaine par un personnel (les pilotes) commissionné par l'État pour la conduite des navires à l'entrée et à la sortie des ports, dans les ports, rades et eaux maritimes des fleuves et canaux. Il est obligatoire pour tous les navires. Le pilote est rattaché à un port précis. Le navire pilote est appelé pilotine. |
| Plan d'action pour le milieu marin (PAMM) | Outil de mise en œuvre de la directive cadre pour le milieu marin. |
| Poisson bleu | Poisson pélagique* « de haute mer » tel que le thon, le maquereau, la sardine, l'anchois. Il s'oppose au poisson blanc ou benthique qui vit au fond des mers. |
| Pôle de compétitivité | Rassemblement sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. Autres partenaires associés : pouvoirs publics, nationaux et locaux. Objectif : renforcer la compétitivité de l'économie française et développer la croissance et l'emploi sur des marchés porteurs. |
| Polyculture | Culture de plusieurs espèces dans une même exploitation. |
| Programme d'investissement d'avenir | Ex « Grand emprunt » national de 35 milliards d'euros lancé en 2010 pour financer de nouveaux programmes d'investissement dans des secteurs d'avenir. |
| Remorquage | Traction d'un navire ou autre bâtiment de mer, le remorqué, par un autre navire, le remorqueur. On distingue le remorquage : <ul style="list-style-type: none"> • portuaire : les opérations sont effectuées sous la direction du navire remorqué, • de haute mer, sous la direction du navire remorqueur. Le remorquage peut être national, côtier ou international. |
| Rendement maximum durable (RMD) | La plus grande quantité de biomasse que l'on peut extraire en moyenne et à long terme d'un stock halieutique dans les conditions environnementales existantes sans affecter le processus de reproduction. |
| Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) | Document de planification qui fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau dans l'intérêt général et dans le respect des principes de la directive cadre sur l'eau et de la loi sur l'eau, des objectifs environnementaux pour chaque masse d'eau. |
| Système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM) | Système qui utilise des moyens de télécommunication pour la recherche et le sauvetage en mer et la prévention des accidents maritimes. |

| | |
|--|---|
| Total admissible de capture (TAC) | Total admissible de capture fixé par le conseil des ministres de l'Union européenne pour les espèces qu'il est nécessaire de protéger contre le risque de surexploitation. Le TAC est réparti entre les États membres (quota). |
| Tourelle | Marque de balisage sur support fixe. D'aspect plus massif que l'espar*, elle est en général réalisée en maçonnerie ou, plus récemment, en béton armé. La tourelle peut être « active » ou « passive » en fonction de son équipement (élément lumineux). |
| Traict du Croisic | Zone humide où la mer pénètre sur les communes du Croisic, Batz-sur-mer, La Turballe et Guérande. Elle permet une rétention d'eau salée nécessaire à la culture des moules, palourdes, huîtres et essentiellement de coques. |
| Triploïde | Les huîtres triploïdes créées artificiellement contiennent trois jeux de chromosomes, ce qui les empêche de se reproduire. |
| Unité de gestion de l'anguille (UGA) | Habitat naturel de l'anguille dans les bassins hydrographiques continentaux, y compris les zones colonisables par l'espèce et celles qui lui sont accessibles après équipement des ouvrages faisant obstacle à son passage, dans les zones estuariennes et dans les aires maritimes de répartition de l'espèce. Leurs limites sont fixées par arrêté du préfet de région, après avis du comité de gestion des poissons migrateurs des bassins concernés (COGEPOMI). |
| Validation des acquis de l'expérience (VAE) | Dispositif permettant l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base de l'expérience professionnelle salariée ou non et/ou bénévole et/ou volontaire. L'expérience, en lien avec la certification visée, est validée par un jury (Unité des concours et examens maritimes, UCEM). |
| Zone de balancement des marées ou estran | Zone alternativement couverte et découverte par la mer limitée par ses deux niveaux lorsqu'ils sont à leur maximum. |
| Zone de protection spéciale (ZPS) | Zone dans laquelle sont prises des mesures effectives de gestion et de protection de type réglementaire ou contractuel, dont la liste est communiquée à l'Union européenne. Ces zones sont intégrées au réseau Natura 2000. |
| Zone spéciale de conservation (ZPC) | Site d'importance communautaire désigné par les États par un acte réglementaire, administratif et/ou contractuel où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné. |

ACRONYMES DES PRINCIPAUX SERVICES ADMINISTRATIFS

| | |
|-----------------|--|
| APB | Armement des phares et balises |
| ARS | Agence régionale de santé |
| CACEM | Centre d'appui aux contrôles de l'environnement marin |
| CCI | Chambre de commerce et d'industrie |
| CNRS | Centre national de la recherche scientifique |
| CNSP | Centre national de surveillance des pêches |
| CROSS | Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage |
| CSN | Centre de sécurité des navires |
| CRS | Commission régionale de sécurité |
| DAM | Direction des affaires maritimes |
| DDPP | Direction départementale de la protection des populations |
| DDTM/DML | Direction départementale des territoires et de la mer/délégation à la mer et au littoral |
| DEB | Direction de l'eau et de la biodiversité |
| DGITM | Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer |
| DIRM | Direction interrégionale de la mer |
| DPMA | Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture |
| DRAC | Direction régionale des affaires culturelles |
| DREAL | Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement |
| DREETS | Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités |
| ENIM | Établissement national des invalides de la marine |
| ENSAM | École nationale de sécurité et de l'administration de la mer |
| ENSM | École nationale supérieure maritime |
| LPM | Lycée professionnel maritime |
| MSA | Mutualité sociale agricole |
| MAA | Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation |
| MM | Ministère de la Mer |
| MTE | Ministère de la Transition écologique |
| OFB | Office français pour la biodiversité |
| SDSI | Sous-direction des systèmes d'information |
| SSGM | Service de santé des gens de mer |
| UCEM | Unité des concours et examens maritimes |



Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO)
2 boulevard Allard, BP 78749
44187 NANTES CEDEX 4

Tél. : 33 (0) 2 40 44 81 10

Fax : 33 (0) 2 40 73 33 26

dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/